



Yverdon-les-Bains

2019

RAPPORT DE GESTION

de la Municipalité d'Yverdon-les-Bains
au Conseil communal

PR20.07PR vol 1

PR20.07PR

RAPPORT DE GESTION 2019

Rapport de la Municipalité au Conseil communal sur la gestion durant l'année 2019

Monsieur le Président,
Mesdames les conseillères, Messieurs les conseillers,

Conformément aux articles 4 et 93c de la loi du 28 février 1956 sur les communes et à l'article 109 du règlement du Conseil communal, nous avons l'honneur de vous soumettre notre rapport de gestion pour l'année 2019.

TABLE DES MATIERES

CONSEIL COMMUNAL	1
BUREAU ÉLECTORAL.....	18
MUNICIPALITÉ.....	23
ADMINISTRATION GÉNÉRALE.....	47
SECRETARIAT GÉNÉRAL.....	49
SERVICE DES FINANCES	63
SERVICE DES SPORTS.....	71
SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES	85
SERVICE DE LA CULTURE ET AGENDA 21	91
SERVICE DES ÉNERGIES	115
SERVICE JEUNESSE ET COHÉSION SOCIALE	131
SERVICE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE	161
SERVICE DE DÉFENSE INCENDIE ET SECOURS	189
SERVICE DES TRAVAUX ET DE L'ENVIRONNEMENT.....	195
SERVICE DE L'URBANISME.....	215
SERVICE DES BÂTIMENTS	231

CONSEIL COMMUNAL

Législature 2016-2021

Mme Catherine CARP
Présidente jusqu'au 30 juin 2019

M. Christian WEILER
Président dès le 1^{er} juillet 2019

Mme Anne LEUENBERGER
Secrétaire

Mme Sylvie HOFSTETTER
Secrétaire adjointe

Mme Gaëlle VON BERGEN
Secrétaire adjointe

Mme Véronique FIVAZ SCHLUP
Huissière

M. Jean-Claude MONNEY
Huissier

Composition du Bureau

1^{ER} SEMESTRE :

CARP Catherine (PLR-CD), présidente
 WEILER Christian (PLR-CD), 1^{er} vice-président
 RIBEAUD EDDAHBI Natacha (PS), 2^e vice-présidente

CAND Jean-François (PS), scrutateur
 DURUSSEL Nicolas (UDC), scrutateur
 BALET Khéna (Verts), scrutateur suppléant
 FORESTIER Didier (PLR-CD), scrutateur suppléant.

2^E SEMESTRE :

WEILER Christian (PLR-CD), président
 RIBEAUD EDDAHBI Natacha (PS), 1^{re} vice-présidente
 EHRWEIN NIHAN Céline (Verts), 2^e vice-présidente

BALET Khéna (Verts), scrutateur
 FORESTIER Didier (PLR-CD), scrutateur
 GYGAX Roger (UDC), scrutateur suppléant
 REYMOND Anthony (PS), scrutateur suppléant.

Composition du Conseil communal

Répartition des sièges	Au 01.01.2019
Parti Libéral-Radical et Centre Droite (PLR-CD)	40
Parti Socialiste (PS)	30
Union Démocratique du Centre (UDC)	15
Les Verts (Verts)	15
	100

Membres du Conseil communal

PARTI LIBÉRAL-RADICAL ET CENTRE DROITE (PLR-CD) :

ALFONZO Giuseppe
 ARMADA François
 BERNHARD Maximilien
 BETTEX Joëlle
 CARP Catherine
 CHAPUIS Jean-David
 CHEVALLEY Catherine
 COCHAND Daniel
 DYENS Jean-Claude
 FORESTIER Didier
 GABELLA Laurent
 GALLI RATANO Cinzia
 GILLARDIN GRAF Anne
 GILLET François
 GILLIARD Laurent
 GILLIÉRON Anne-Louise
 GILLIÉRON Johann
 GONIN Denis
 GRANDJEAN David
 GRUET Philippe

GUIGNARD Philippe
 INDULSI Nunzio
 JAQUIER Claude-Anne
 JAQUIER Olivier
 LEVAILLANT Jacques
 NICODET Marc
 NOBS Sébastien
 OOSTERHOFF Brian
 PAVID Philippe
 PIDOUX Thierry
 POMILIO LEUTHOLD Sébastien
 ROQUIER Laurent
 ROTTERMANN Guy
 ROULET-GRIN Pierrette
 SIMON-VERMOT Olivier
 TREYVAUD Paul-Arthur
 VASWANI Ramesh
 VUITHIER Laurent
 WEILER Christian
 WIND Bart

UNION DÉMOCRATIQUE DU CENTRE (UDC) :

BRANCACCIO Michel
 BRIAND Aude
 BURDET Christophe
 DI MARCO Nicola
 DUBÉY Michel
 DURUSSEL Nicolas
 GAFNER Pascal
 GYGAX Roger

MIRANDA Antonio
 RAMCHURN Ruben
 RANDIN Bahija
 TRAJCHEVSKI Branislav
 VILLARD Raluca
 VILLARD Roland
 WAGNIÈRE Emilienne

LES VERTS (VERTS) :

BALET Khéna
 BALET Morgane
 BERNEY Marie-Christine
 EHRWEIN NIHAN Céline
 GIROUD Christian
 GUILLARD Benoist
 HUNKELER Pierre
 LOOS Martin
 MICHAUD Florent
 PITTET Sylvain

ROMANENS Léa
 SEGHROUCHNI Younes
 SPICHIGER Fanny
 VENIZELOS Vassilis
 WÜRGLER Judith

Mutation :
 05.09.2019 : DI PRINZIO Olivier remplace
 BERNEY Marie-Christine.

PARTI SOCIALISTE (PS) :

ADEN Hiba
 ARNABOLDI Peter
 BALET Stéphane
 BANDERET Mireille
 BURDET Daniel
 CAND Jean-François
 DALL'AGLIO Gildo
 DUVOISIN Valérie
 FISCHER Pascale
 GABERELL Thierry
 GANDER Anne
 HAJDARI Nuri
 HOFER Aurélie Maude
 JEYARATNAM Jeyashankar
 KLAUS Jean-Louis
 MAIBACH Olivier
 MATHYS Mireille
 MILLIOUD Marceline

PALANY Kassim
 PARDO Marisa
 PERCEVAL Hélène
 PINTO Maketa Avelino
 PITTORI Patrice
 REYMOND Anthony
 RIBEAUD EDDAHBI Natacha
 SCHOLDER Mireille
 SHEU Ervin
 SHEU Lorena
 VUAGNIAUX Thierry
 WICKI Julien

Mutations :
 04.04.2019 : LOPERETTI Christophe remplace
 ARNABOLDI Peter
 DIBRANI Mergim remplace
 PERCEVAL Hélène.

Commissions de surveillance et thématiques

COMMISSION DE GESTION

Présidence : SPICHIGER Fanny

Membres :

BETTEX Joëlle (PLR-CD)
 CAND Jean-François (PS)
 COCHAND Daniel (PLR-CD)
 KLAUS Jean-Louis (PS)
 RAMCHURN Ruben (UDC)
 SPICHIGER Fanny (Verts)
 VASWANI Ramesh (PLR-CD)

Membres suppléants :

ARNABOLDI Peter (PS)
 BRIAND Aude (UDC)
 GUILLARD Benoist (Verts)
 NOBS Sébastien (PLR-CD)

Mutations :

04.04.2019 : FISCHER Pascale remplace
 ARNABOLDI Peter comme membre
 suppléante
 20.06.2019 : GYGAX Roger remplace
 RAMCHURN Ruben comme membre
 RAMCHURN Ruben remplace
 BRIAND Aude comme membre
 suppléant
 03.10.2019 : HOFER Aurélie Maude remplace
 CAND Jean-François comme
 membre.

COMMISSION DES FINANCES

Présidence : JAQUIER Olivier

Membres :

DYENS Jean-Claude (PLR-CD)
 GABERELL Thierry (PS)
 HUNKELER Pierre (Verts)
 JAQUIER Olivier (PLR-CD)
 ROQUIER Laurent (PLR-CD)
 SHEU Ervin (PS)
 VILLARD Roland (UDC).

Membres suppléants :

GANDER Anne (PS)
 GUIGNARD Philippe (PLR-CD)
 GYGAX Roger (UDC)
 WÜRGLER Judith (Verts)

Mutation :

20.06.2019 : RAMCHURN Ruben remplace
 GYGAX Roger comme membre
 suppléant.

COMMISSION DES AFFAIRES IMMOBILIÈRES

Présidence : GILLARDIN GRAF Anne

Membres :

ARMADA François (PLR-CD)
 BRIAND Aude (UDC)
 BURDET Daniel (PS)
 GILLARDIN GRAF Anne (PLR-CD)
 DALL'AGLIO Gildo (PS)
 PAVID Philippe (PLR-CD)
 VENIZELOS Vassilis (Verts)

Membres suppléants :

DUBEY Michel (UDC)
 NICODET Marc (PLR)
 SPICHIGER Fanny (Verts)
 WICKI Julien (PS)

Mutations :

20.06.2019 : GAFNER Pascal remplace BRIAND
 Aude comme membre
 03.10.2019 : SEGHROUCHNI Younes remplace
 SPICHIGER Fanny comme membre
 suppléant.

COMMISSION DE RECOURS

Présidence : GILLIARD Laurent

Membres :

BANDERET Mireille (PS)
 DURUSSEL Nicolas (UDC)
 GILLIARD Laurent (PLR-CD)
 GILLIÉRON Anne-Louise (PLR-CD)
 GUILLARD Benoist (Verts)
 MILLIOUD Marceline (PS)
 WIND Bart (PLR-CD)

Membres suppléants :

BERNEY Marie-Christine (Verts)
 CHEVALLEY Catherine (PLR)
 VILLARD Raluca (UDC)
 VUAGNIAUX Thierry (PS)

Mutation :

05.09.2019 : MICHAUD Florent remplace
 BERNEY Marie-Christine comme
 membre suppléant.

COMMISSION DES PÉTITIONS

Présidence : GILLIÉRON Johann

Membres :

BERNEY Marie-Christine (Verts)
 BURDET Christophe (UDC)
 BURDET Daniel (PS)
 CHAPUIS Jean-David (PLR-CD)
 GILLIÉRON Johann (PLR-CD)
 ROULET-GRIN Pierrette (PLR-CD)
 VUAGNIAUX Thierry (PS)

Membres suppléants :

FISCHER Pascale (PS)
 GILLET François (PLR-CD)
 DI MARCO Nicola (UDC)
 SEGHROUCHNI Younes (Verts)

Mutation :

05.09.2019 : DI PRINZIO Olivier remplace
 BERNEY Marie-Christine comme
 membre.

Séances du Conseil communal

Le Conseil communal a siégé 11 fois en 2019.

RAPPORTS DES COMMISSIONS

N°	Objet	Date préavis	Approbation
PR18.08RA	Demande de crédit d'investissement de CHF 260'000.- pour l'agrandissement du parking du Centre funéraire.	04.05.2018	07.02.2019
PR18.31RA	Demande de crédit d'investissement de CHF 900'000.- pour financer les travaux de réalisation de mesures conservatoires selon le PLAN « A », « phase 1 » du projet de chauffage à distance CAD-SANTAL.	29.11.2018	07.02.2019
PR18.32RA	Demande de crédit d'investissement de CHF 800'000.- pour l'installation et le remplacement des compteurs, les modifications et petites extensions des réseaux prévisionnels pour l'année 2019.	29.11.2018	07.02.2019
PR18.33RA	Demande de crédit d'investissement de CHF 1'200'000.- relative à la transformation et aux extensions du réseau électrique haute et moyenne tension 2019-2021.	29.11.2018	07.02.2019
PR19.01RA	Demande de crédit d'investissement de CHF 700'000.- pour le renouvellement des installations de gestion du trafic (feux de signalisation) aux carrefours « Avenue de Grandson », « Midi/Valentin » et « Neuchâtel/Chamblon ».	10.01.2019	07.03.2019
PR18.26RA	Demande de cession de droit distinct et permanent (DDP) à la Place d'Armes, à la rue des Remparts et à l'avenue de la Gare en vue de la réalisation d'un parking souterrain de 1000 places en partenariat public – privé (PPP) et Demande de crédit d'investissement de CHF 15'900'000.- pour financer la part communale des frais liés à la réalisation du parking souterrain et Demande de crédit d'étude complémentaire de CHF 350'000.- pour financer le dépassement attendu du crédit d'étude de CHF 2'000'000.- accordé le 6 septembre 2012 par le Conseil communal (PR12.13PR) et Demande d'octroi à la société Parking Place d'Armes SA d'une garantie de chiffre annuel d'affaires de CHF 2'500'000.-, par un versement d'un montant maximum de CHF 150'000.- par an pendant 10 ans.	04.10.2018	07.03.2019+A
PR17.32RA	Adoption du règlement général de police et la réponse à la motion de Monsieur le Conseiller communal Philipp Müller : « Récolte de signatures volantes – règlement de police art. 17) ».	21.12.2017	04.04.2019 Renvoi en commission
PR19.03RA	Demande de crédit investissement de CHF 7'800'000.- pour la rénovation et l'agrandissement du stade municipal, l'adoption de la réponse à la motion de Monsieur le Conseiller communal Pascal Blum du 3 novembre 2005 demandant la reconsidération du mode de financement des investissements pour le stade municipal, ainsi que le rapport sur le postulat de Monsieur le Conseiller communal Vassilis Venizelos du 4 octobre 2007 « Pour une réflexion de fond sur l'avenir du stade de football ».	29.01.2019	18.04.2019 Retiré par la Municipalité
PR18.21RA	Demande d'autorisation de vente de la parcelle n° 489 du cadastre de Belmont-sur-Yverdon, propriété de la Commune d'Yverdon-les-Bains, à Monsieur Roger Freymond en vue de la délocalisation de son exploitation agricole au bénéfice du développement urbain du plan de quartier « Les Roseyres » et des quartiers de la zone sud-ouest, pour un montant de CHF 355'032.-.	06.09.2018	02.05.2019 Retiré par la Municipalité
PR19.04RA	Modification et extension du droit de superficie distinct et permanent constitué sur la parcelle n° 864 en faveur de l'Air-Club d'Yverdon (DDP n° 5205).	21.02.2019	02.05.2019+A

N°	Objet	Date préavis	Approbation
PR19.05RA	Demande de crédits d'investissement de CHF 3'220'000.- pour le renouvellement des réseaux eau, gaz, électricité de la ville et de CHF 1'465'000.- pour la réfection des chaussées et canalisations relatives aux secteurs d'intervention du Service des énergies pour l'année 2019.	05.03.2019	02.05.2019
PR19.06RA	Création d'un droit de superficie distinct et permanent (DDP) sur la parcelle n° 3301 de la Commune d'Yverdon-les-Bains, en faveur de Coop Mineraloel AG.	07.03.2019	02.05.2019
PR19.02RA	Demande de crédit d'étude de CHF 500'000.- pour la rénovation du complexe de bâtiments situé à l'Avenue des Sports 5 ainsi que la réponse à la motion du 1er septembre 2005 de M. le Conseiller communal Vassilis Venizelos demandant à la Municipalité d'étudier la possibilité de soutenir la création d'un centre culturel et alternatif à Yverdon.	29.01.2019	06.06.2019+A
PR19.03bisRA	Demande de crédit d'investissement de CHF 8'050'000.- pour la rénovation et l'agrandissement du stade municipal, l'adoption de la réponse à la motion de Monsieur le Conseiller communal Pascal Blum du 3 novembre 2005 demandant la reconsidération du mode de financement des investissements pour le stade municipal, ainsi que le rapport sur le postulat de Monsieur le Conseiller communal Vassilis Venizelos du 4 octobre 2007 « Pour une réflexion de fond sur l'avenir du stade de football ».	18.04.2019	06.06.2019
PR19.07RA	Demande d'autorisation de vente de la parcelle n° 1164 du cadastre d'Yverdon-les-Bains d'une surface de 3'798 m ² , comportant les bâtiments ECA nos 2114 et B148 (rue des Cygnes 7-9-11), pour un montant de CHF 3'100'000.-.	14.03.2019	06.06.2019
PR19.08RA	Comptes communaux de l'exercice 2018 d'Yverdon-les-Bains.	16.05.2019	20.06.2019
PR19.14RA	Réponses de la Municipalité aux observations de la Commission chargée d'examiner la gestion des biens communaux en 2018.	28.05.2019	20.06.2019+A
PR19.13RA	1 ^{re} série de compléments au budget 2019.	23.05.2019	20.06.2019
PR19.09RA	Demande de crédit d'investissement de CHF 1'000'000.- pour financer la mise en œuvre du nouveau système de contrôle-commande multi-énergies.	03.05.2019	20.06.2019
PR19.10RA	Demande de crédit d'investissement de CHF 1'098'000.- pour la réalisation des travaux de réaménagement de l'Avenue de l'Hippodrome ainsi que l'adoption du projet en application de la loi du 10 décembre 1991 sur les routes (LRou).	03.05.2019	20.06.2019+A
PR19.11RA	Constitution d'une servitude de superficie érigée en droit distinct et permanent (DDP) sur la parcelle n° 1845 de la Commune d'Yverdon-les-Bains, en faveur de la société des Amis-Gymnastes d'Yverdon-les-Bains.	06.05.2019	05.09.2019
PR19.12RA	Adoption du plan de quartier (PQ) « Clendy-Dessous » et adoption des réponses aux oppositions suscitées par l'enquête publique.	23.05.2019	05.09.2019
PR19.15RA	Demande d'un crédit d'investissement additionnel de CHF 1'960'000.- au crédit d'investissement de CHF 31'040'000.- accordé dans le cadre du préavis PR17.26PR pour la réalisation du projet d'ouvrage de réhabilitation de la station d'épuration (STEP) dont la charge nette pour la Commune d'Yverdon-les-Bains est de CHF 19'000'000.-.	27.06.2019	05.09.2019
PR19.16RA	Demande de crédit d'investissement de CHF 1'445'000.- pour réaliser divers travaux d'améliorations dans les bâtiments scolaires.	11.07.2019	05.09.2019
PR19.17RA	Demande d'autorisation de cession à SAGENORD SA d'actifs communaux utilisés pour l'alimentation en eau potable régionale.	18.07.2019	03.10.2019+A

N°	Objet	Date préavis	Approbation
PR19.20RA	Demande de crédit d'investissement de CHF 470'000.- pour la mise en place des premières mesures du plan directeur de la mobilité douce, le rapport sur le postulat de Madame la Conseillère communale Laurence Balet du 4 décembre 2008 « Circulation à vélos en ville - fiche A10/A15/F05/G05/G09 », le rapport sur le postulat de Monsieur le Conseiller communal Cédric Pillonel du 4 septembre 2014 « Pour la sécurisation de la piste cyclable de l'Avenue des Bains », ainsi que le rapport sur le postulat de Monsieur le Conseiller communal Sylvain Pittet du 8 novembre 2007 « Pour une meilleure accessibilité des vélos au centre-ville ».	26.07.2019	03.10.2019
PR19.21RA	Modification du règlement du 3 février 2011 sur la gestion des déchets en vue d'instaurer de nouvelles mesures d'accompagnement et le rapport de la Municipalité sur le postulat du 20 juin 2019 de M. le Conseiller communal Julien Wicki et consorts « Introduction de nouvelles mesures sociales et environnementales suite à l'adoption de la taxe forfaitaire pour le financement des déchets ».	12.08.2019	03.10.2019
PR19.24RA	Arrêté d'imposition pour l'année 2020.	22.08.2019	03.10.2019
PR19.22RA	Demande d'un crédit d'investissement de CHF 1'300'000.— TTC pour la réalisation des travaux de renaturation de l'embouchure du Mujon et le rapport sur le postulat de M. le Conseiller communal Christian Giroud du 16 juin 2011 « Pour un Mujon vivant et non pollué ».	22.08.2019	07.11.2019+A
PR17.32RA	Adoption du règlement général de police et réponse à la motion de Monsieur le Conseiller communal Philipp Müller : « Récolte de signatures volantes – règlement de police art. 17) ».	21.12.2017	07.11.2019+A
PR19.27RA	Modification des statuts de l'Association intercommunale Police Nord Vaudois (PNV).	10.10.2019	05.12.2019
PR19.18RA	Adoption du règlement concernant la taxe relative au financement des équipements communautaires et le rapport sur le postulat de M. le Conseiller communal Vassilis Venizelos du 2 novembre 2017 « Besoins en équipements et en infrastructures : il faut trouver de nouvelles sources de financement ».	26.07.2019	05.12.2019+A
RA Motion	Urgence climatique, il ne reste plus beaucoup de temps !	22.04.2018	05.12.2019 Renvoi à la Municipalité
PR19.19RA	Demande de crédit-cadre sur 2 ans de CHF 526'500.- pour participer au financement des études nécessaires à la mise en conformité du Projet d'agglomération au nouveau cadre légal en matière d'aménagement du territoire.	26.07.2019	05.12.2019
PR19.25RA	Demande de crédit d'étude de CHF 79'950.- pour les études de projet de la mesure PM-08 du Projet d'agglomération, à savoir la création d'un itinéraire de mobilité douce le long de la RC 276 C-P (Chaussée de Treycovagnes) et la sécurisation du carrefour du Châtelard.	29.08.2019	05.12.2019
PR19.28RA	Demande de crédit complémentaire extraordinaire au budget 2019 pour la fibre optique.	10.10.2019	05.12.2019
PR19.29RA	Constitution d'une charge foncière d'un montant de CHF 3'000'000.- sur la parcelle n° 77, propriété des Etablissements hospitaliers du Nord vaudois (eHnv), aux fins de garantir l'engagement du propriétaire de la parcelle n° 77 de fournir à la Commune d'Yverdon-les-Bains de la chaleur pour le réseau de chauffage à distance CAD LOTUS.	10.10.2019	05.12.2019+A
PR19.31RA	2 ^e série de compléments au budget 2019.	07.11.2019	12.12.2019
PR19.26RA	Adoption du budget pour l'année 2020.	30.09.2019	12.12.2019
PR19.30RA	Demande de crédit d'investissement de CHF 500'000.- pour la mise en œuvre d'une procédure de mandats d'étude parallèles (MEP) et les études relatives à l'élaboration d'un plan d'affectation (PA) pour le secteur « Front Gare ».	10.10.2019	12.12.2019

+A = Avec amendement

PROPOSITIONS INDIVIDUELLES ET INTERPELLATIONS

Objet	Auteur	Sujet	Date	Remarque
Question	Ruben RAMCHURN	Politique de l'Office communal du logement	07.02.2019	
Question	Emilienne WAGNIÈRE	Bornes recharge véhicules électriques	07.02.2019	
Question	Emilienne WAGNIÈRE	Calendrier 2019 collecte déchets ménagers	07.02.2019	
Interpellation	Fanny SPICHIGER	Congé paternité pour le personnel de l'administration communale	07.02.2019	Résolution adoptée
Postulat	Léa ROMANENS	Végétaliser la ville pour protéger la population des effets du réchauffement climatique	07.02.2019	Renvoi à la Municipalité
Question	Julien WICKI	Politique de recyclage de la STRID	07.02.2019	
Question	Auréli Maude HOFER	Communication taxe forfaitaire pour l'élimination des déchets	07.02.2019	
Question	Philippe GRUET	Raccordement à la fibre optique de Gressy et Sermuz	07.02.2019	
Question	Ruben RAMCHURN	Répartition des charges canton-communes	07.03.2019	
Question	Daniel COCHAND	Suite Motion « Ré-ouvrir le passage St-Roch » du 05.03.2015	07.03.2019	
Interpellation	Stéphane BALET	Indemnités et frais perçus par les membres de la Municipalité	07.03.2019	
Question	Benoist GUILLARD	Avancement de la route de contournement	07.03.2019	
Question	Fanny SPICHIGER	Grève des femmes à Yverdon	07.03.2019	
Question	Martin LOOS	Communiqué de presse accord PLR-PS Parking Place d'Armes	07.03.2019	
Question	Younes SEGHROUCHNI	Suite Interpellation Black Friday du 06.12.2018	07.03.2019	
Motion	Judith WÜRGLER	Pour le développement de l'attractivité du centre-ville d'Yverdon	04.04.2019	Renvoi à la Municipalité
Question	Stéphane BALET	Déménagements liés à l'ouverture du collège des Rives	04.04.2019	
Question	Stéphane BALET	Gratuité de la scolarité obligatoire	04.04.2019	
Question	Pascale FISCHER	Exploitation forestière – information sur la coupe des arbres	04.04.2019	
Question	Fanny SPICHIGER	Moratoire déploiement de la 5G	04.04.2019	
Question	Vassilis VENIZELOS	PR18.21PR Ferme Freymond et plans de quartier	04.04.2019	
Motion	Benoist GUILLARD	Urgence climatique, il ne reste plus beaucoup de temps !	02.05.2019	Renvoi en commission
Interpellation	Julien WICKI	Développement des mesures de lutte contre le réchauffement climatique	02.05.2019	Résolution adoptée
Question	Daniel COCHAND	Réparations urgentes itinéraire mobilité douce le long du Mujon et coordination entre les services	02.05.2019	
Motion	Céline EHRWEIN NIHAN et Gildo DALL'AGLIO	Pour un pôle de vie sportif, culturel et nocturne pérenne à Sports 5	06.06.2019	Renvoi du vote
Question	Maximilien BERNHARD	Planification scolaire	06.06.2019	
Question	Gildo DALL'AGLIO	Pollution sonore	06.06.2019	
Postulat interpartis	Julien WICKI	Introduction de nouvelles mesures sociales et environnementales suite à l'adoption de la taxe forfaitaire pour le financement des déchets	20.06.2019	Renvoi à la Municipalité
Postulat	Benoist GUILLARD	Pour une accessibilité piétonne et cycliste En Chamard	20.06.2019	Renvoi à la Municipalité
Question	Daniel COCHAND	Déchets	20.06.2019	
Question	Daniel COCHAND	URBAT	20.06.2019	

Objet	Auteur	Sujet	Date	Remarque
Question	Mireille BANDERET	Places de parc pour personnes à mobilité réduite à la Marive	20.06.2019	
Motion	Céline EHRWEIN NIHAN et Gildo DALL'AGLIO	Pour un pôle de vie sportif, culturel et nocturne pérenne à Sports 5	05.09.2019	Retirée
Motion	Pascale FISCHER et consorts	Pour un accueil des enfants répondant enfin aux besoins des familles yverdonnoises	05.09.2019	Retirée
Interpellation	Ruben RAMCHURN	Extinction Rebellion – Festival AlternatYv	05.09.2019	
Question	Ruben RAMCHURN	Coût des délits écologiques et répression	05.09.2019	
Question	Stéphane BALET	Retrait PR18.21PR – Déroulement du chantier du secteur Sud APA	05.09.2019	
Question	Aurélie Maude HOFER	Sécurité aux abords des terrains de sport	05.09.2019	
Question	Anne GILLARDIN GRAF	Politique foncière	05.09.2019	
Question	Ruben RAMCHURN	Sports 5 – Procédure appel d'offres acteurs culturels	05.09.2019	
Postulat	Martin LOOS	Pour une rue de la Plaine attrayante et vivante	05.09.2019	Renvoi à la Municipalité
Motion	Maximilien BERNHARD	Pour la création d'un Plan directeur des énergies	03.10.2019	Renvoi à la Municipalité
Interpellation	Natacha RIBEAUD EDDAHBI	Une place à Yverdon en hommage à l'introduction du suffrage féminin en matière fédérale	03.10.2019	Résolution adoptée
Question	Pascale FISCHER	Préau Collège des Rives	03.10.2019	
Postulat	Brian OOSTERHOFF	Poursuite équipement défibrillateurs automatiques externes sur le territoire communal	03.10.2019	Renvoi à la Municipalité
Question	Daniel COCHAND	Suite de sa question du 2 mai sur la coordination entre les services	07.11.2019	
Remerciements	Daniel COCHAND	A la Municipalité, à URBAT et à STE	07.11.2019	
Question	Ervin SHEU	Excédents de la taxe déchets 2018 et 2019	07.11.2019	
Question	Pascal GAFNER	1 ^{er} août à la Villette	07.11.2019	
Question	Emilienne WAGNIÈRE	Nouvelle ligne TRAVYS	07.11.2019	
Question	Olivier MAIBACH	Autorisation manifestation plein air	07.11.2019	
Question	Laurent ROQUIER	Circonstances du départ de la directrice du Musée d'Yverdon et région	07.11.2019	
Question	Maximilien BERNHARD	Scrutin individuel secret Président et Vice-présidents CC	07.11.2019	
Question	Daniel COCHAND	Feux pour piétons	07.11.2019	
Question	Daniel COCHAND	Bornes escamotables	07.11.2019	
Question	Daniel COCHAND	Fonctionnement de l'administration	07.11.2019	
Interpellation	Ruben RAMCHURN	Fondation yverdonnoise pour l'Accueil de l'Enfance	07.11.2019	
Postulat	Roland VILLARD	Pour la mise en place d'un plan directeur culturel : « Ensemble pour la culture »	05.12.2019	Renvoi en commission
Question	Ruben RAMCHURN	Stratégie du Service des énergies	05.12.2019	
Postulat	Pascale FISCHER et consorts	Pour un accueil des enfants répondant aux besoins des familles yverdonnoises	05.12.2019	Renvoi à la Municipalité
Question	Christian GIROUD	Favoriser l'implantation de nouveaux cabinets médicaux de 1 ^{er} secours à Yverdon-les-Bains	05.12.2019	
Postulat	Ruben RAMCHURN	Pour une dynamisation de la vie nocturne yverdonnoise	05.12.2019	Renvoi en commission

Objet	Auteur	Sujet	Date	Remarque
Question	Pascal GAFNER	Diversité des commerces dans le centre-ville historique	12.12.2019	
Question	Benoist GUILLARD	Soutien aux coopératives de logement	12.12.2019	
Postulat	Vassilis VENIZELOS	Pour un développement du jardinage en milieu urbain, dans le respect de l'environnement	12.12.2019	Renvoi en commission
Question	Mergim DIBRANI	Accès Théâtre Benno Besson pour les personnes à mobilité réduite	12.12.2019	
Postulat	Brian OOSTERHOFF	Pumptrack	12.12.2019	Renvoi à la Municipalité

Observations de la Commission de gestion

2. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2.1 SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Observation 2.1.1 Les motions et postulats en suspens

La COGE demande que la Municipalité présente dans les plus brefs délais un préavis qui permette de classer les motions et postulats qui ont déjà reçu une réponse de fait ou dont l'objet est devenu caduc.

Réponse :

La Municipalité prend acte de cette demande, qui s'inscrit parfaitement dans la démarche en cours. Une démarche permettant d'acquérir une vision globale de l'état d'avancement des objets pendants a été mise en place, afin de pouvoir désormais répondre plus systématiquement à ceux-ci dans le cadre d'un préavis portant sur l'objet considéré ou sur un objet connexe. Par ailleurs, un préavis visant à épurer les objets devenus obsolètes ou caducs sera présenté au Conseil communal en automne 2019.

Observation 2.1.2 Les lettres de mission des représentants de la Commune

La COGE demande que le Conseil communal soit informé des représentations pour lesquelles il existe des lettres de mission et quelle évaluation a été faite pour les autres représentations.

Réponse :

La Municipalité rappelle que, pour faire suite au Préavis PR11.24PR concernant la réponse à la motion du Conseiller G. Valceschini « Pour une gestion appropriée et une information régulière des participations financières de notre commune », un modèle type de cahier des charges a été élaboré et des lettres de mission ont été rédigées en 2013 à l'intention des représentants de la Commune dans les organes dirigeants des sociétés SAGENORD, Energie naturelle du Mollendruz SA (ENM), Cité des Bains SA, Grand Hôtel des Bains SA, Y-Parc SA et STRID SA.

Au vu d'une part des changements de délégations intervenus depuis lors, de la liquidation en cours des sociétés Cité des Bains SA et Grand Hôtel des Bains SA, et d'autre part des adaptations méthodologiques nécessaires, la Municipalité établira, dans un premier temps, des lettres de mission pour ses représentants dans les sociétés SAGENORD, Energie naturelle du Mollendruz SA (ENM), Y-Parc SA, STRID SA, TRAVYS SA ainsi que Société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat SA (LNM). La démarche sera finalisée d'ici à la fin de l'été. Une évaluation sera faite dans un deuxième temps pour les autres représentations, afin d'établir pour lesquelles des lettres de mission se justifient également et pour lesquelles une telle démarche s'avère superflue en fonction des enjeux.

3. SERVICE DE LA CULTURE ET AGENDA 21

Observation 3.1 La Marive

La COGE demande à la Municipalité de se doter d'un pôle de compétences sur ce tout qui concerne la promotion et le rayonnement de la Ville.

Réponse :

Dans le cadre de la redynamisation de la Marive, la Municipalité a validé la mise en place d'un groupe de travail incluant la direction du Service de la culture, la déléguée à l'économie, la responsable de la communication institutionnelle et le directeur du tourisme régional. Ce groupe est chargé de définir et proposer une stratégie de positionnement de la

Marive ainsi que les actions de prospection qui en découlent pour développer la clientèle et l'image du lieu. Chacun dans ses compétences et en fonction de ses missions peut ainsi renforcer l'image de la Ville, tout en contribuant à intensifier les locations dans les domaines du tourisme d'affaires, de la promotion économique ou de l'animation culturelle. De manière plus large, un groupe de travail, formé par des représentants des services et partenaires concernés sera constitué, avec la mission d'élaborer une proposition de dispositif permettant de coordonner et d'harmoniser les différentes actions

en lien avec la promotion et le rayonnement de la Ville.

Observation 3.2 L'Echandole

La COGE demande à la Municipalité de prendre les mesures nécessaires afin d'améliorer l'accueil des spectateurs dans la salle, au niveau de la surchauffe et de la ventilation.

Réponse :

L'entretien et le renouvellement d'équipement dans les infrastructures culturelles est un sujet important, traité de manière globale dans la nouvelle politique culturelle qui sera soumise à la Municipalité en juin 2019. Un état des lieux de l'ensemble des infrastructures culturelles est présenté et il porte notamment sur ces questions problématiques du climat de l'Echandole. L'étape suivante sera de

charger BAT et SCU de proposer à la Municipalité un chiffrage, une priorisation et une planification des ouvrages à entreprendre.

Observation 3.3 La bibliothèque

La COGE demande à la Municipalité de s'assurer que la dotation en personnel du secteur de l'accueil de la bibliothèque permette à la responsable de la bibliothèque de se consacrer pleinement à son cahier des charges.

Réponse :

La Municipalité est sensible à la demande de la Commission. A cet effet, elle examinera, comme pour tous les autres services, les besoins exprimés dans le cadre de la procédure globale de demande de postes au sein de l'administration communale.

5. SERVICE DE LA JEUNESSE ET DE LA COHÉSION SOCIALE

Observation 5.1 Accueil de jour des enfants

La COGE demande à la Municipalité d'agir par les différents moyens dont elle dispose (p. ex. auprès du Conseil intercommunal) afin de diminuer la précarité de l'emploi des accueillantes en milieu familial.

Réponse :

La Municipalité rappelle que la rétribution des accueillantes en milieu familial est une responsabilité de l'Association régionale d'action sociale (ARAS) Jura-Nord vaudois (JUNOVA). La Commune d'Yverdon-les-Bains est membre de cette association. Cette observation sera donc relayée par les représentants de la Commune d'Yverdon-les-Bains au Conseil intercommunal et au Comité de direction de cette association régionale.

Observation 5.2 Colonies de vacances

La COGE demande que tous les scénarii, notamment la conservation ou la vente, soient rapidement étudiés en prenant en considération l'ensemble des facteurs tels que les types et taux d'utilisation, l'entier des coûts de maintenance,

d'intendance et d'entretien, et la promotion des lieux.

Réponse :

Le Service JECOS se devait d'attendre la mise en œuvre de la nouvelle jurisprudence fédérale relative à la gratuité de l'école obligatoire avant de proposer à la Municipalité les différents scénarii pour ces colonies. En date du 29 mars 2019, le Conseil d'Etat a décidé de l'appliquer dès la rentrée scolaire 2019/2020. Cela signifie que les coûts pour les camps, voyages et autres excursions seront assumés principalement par les communes selon la répartition prévue par la loi sur l'enseignement obligatoire (LEO).

L'utilisation des deux colonies de la Commune pour remplacer certains camps de ski fera partie des options considérées pour tenter de limiter les coûts en lien avec la mise en œuvre de cette jurisprudence. Une telle réflexion globale portant aussi bien sur les coûts des colonies que sur les opportunités d'une meilleure utilisation de ces dernières devrait permettre à la Municipalité de prendre des décisions cohérentes pour l'avenir de ces colonies.

6. SERVICE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Observation 6.1.1 Abris de protection civile

La COGE invite la Municipalité à identifier l'entité communale responsable de renseigner la Municipalité et les services concernés de l'état de la situation en termes de taux de protection fourni par les abris et de démarches (planification, demandes de subventions, etc.) à entreprendre.

Réponse :

Le Service cantonal de la sécurité civile et militaire (SSCM) est compétent pour le contrôle des abris publics, qu'il effectue de concert avec un membre professionnel de l'ORPC Jura-Nord vaudois. Dans le cadre des contrôles annuels des abris privés, l'ORPC possède la vue d'ensemble de l'état de ces derniers. L'ORPC Jura Nord vaudois, en relation avec le SSCM, peut fournir annuellement le taux de couverture global.

Le SSCM et le personnel professionnel de l'ORPC Jura-Nord vaudois sont à même de répondre aux demandes concernant les démarches à entreprendre. En outre, les architectes et ingénieurs sont également au fait des directives et procédures édictées par le SSCM dans le domaine de la construction d'abris. Toutes les informations actuelles peuvent se trouver à l'adresse internet suivante :

<https://www.vd.ch/themes/securite/protection-civile/abris/construction/>.

La collaboration dans le domaine des abris et construction entre l'ORPC et la Ville d'Yverdon-les-Bains se fait par l'intermédiaire du Service de l'urbanisme. La Police administrative du Service de la sécurité publique assure l'interface en cas de besoin.

Observation 6.2.1 Transport individuel motorisé (TIM)

La COGE souhaite que la Municipalité transmette rapidement un plan des circulations validé.

Réponse :

Le plan des circulations est en cours de finalisation et sera présenté à la Municipalité au mois de juin.

7. SERVICE DES TRAVAUX ET DE L'ENVIRONNEMENT

Observation 7.1 Entretien des terrains hors domaine public

La COGE demande une clarification officielle du rôle de STE dans le cadre de l'entretien des terrains hors domaine public.

Réponse :

Le STE est responsable de l'entretien du domaine public. Les parcelles privées communales sont sous responsabilité d'autres services communaux tel que BAT, Sports ou encore Culture. Le rôle du STE dans le cadre de l'entretien des terrains hors domaine public est identique à celui d'un mandataire privé. Effectivement, certains services mandatent STE pour certaines tâches d'entretien dans la limite de ses ressources et compétences disponibles, comme ils mandateraient une entreprise externe. Les

prestations STE restent partielles hors du domaine public, étant donné que le pilotage ou l'activation de prestations spécifiques sont du ressort des services exploitants ; leurs intendants coordonnent et planifient la maintenance ainsi que l'entretien. Le domaine public ainsi que les activités partielles annexes effectuées par STE ont fortement augmenté ces dernières années sans réelle augmentation des ressources, poussant le Service à devoir prioriser ses activités vers l'entretien du domaine public. Une clarification des rôles entre les différents services pour les terrains situés hors du domaine public est en cours, avec la définition de périmètres et des responsabilités associées à ces derniers afin de clarifier la situation dans certains endroits plus complexes.

8. SERVICE DE L'URBANISME ET SERVICE DES BÂTIMENTS

Observation 8.3.1 Entretien des terrains hors domaine public

La COGE demande à la Municipalité de veiller à l'entretien des préaux.

Réponse :

La réfection du revêtement des préaux est généralement entreprise lorsque d'autres

interventions sont prévues, afin de réduire les coûts. Cela a été le cas lors de travaux de fouilles dans la cour du collège de la Place d'Armes en 2018. L'état des revêtements sera examiné lors des remplacements des jeux prévus dans plusieurs cours d'école. Dans l'intervalle, une tournée des préaux sera effectuée et, en fonction des besoins, un montant sera porté au budget 2020.

OBSERVATIONS SUR GESTION 2018 MAINTENUES PAR LE CONSEIL COMMUNAL EN 2019

Observation 2.1.2 Les lettres de mission des représentants de la Commune

La COGE demande que le Conseil communal soit informé des représentations pour lesquelles il existe des lettres de mission et quelle évaluation a été faite pour les autres représentations.

Réponse :

La Municipalité n'est pas restée inactive sur cet objet, qui s'est cependant révélé beaucoup plus complexe qu'attendu. Aucune autre commune vaudoise n'a d'ailleurs, à ce jour, encore finalisé de telles lettres de mission.

La Municipalité a établi un cahier des charges-type des représentants de la Municipalité au sein des personnes morales. Ce cahier des charges contient toutes les règles applicables de manière générale à ces représentations. Il sert de base et de cadre général à chaque lettre de mission, adressée nominativement à chaque représentant de la Municipalité au sein de l'organe directeur de la personne morale considérée.

Cette lettre de mission a notamment pour but de définir :

- Les objectifs stratégiques et financiers poursuivis par la Ville au travers de sa participation au sein de la société considérée ;

- L'étendue du devoir d'impartialité qui incombe au représentant, y compris l'obligation de se récuser le cas échéant ;
- Le cadre dans lequel il/elle est appelé-e à requérir des instructions ou que des instructions peuvent lui être données ;
- L'étendue de son pouvoir de représentation et les modalités de sa rémunération ;
- Tout autre élément particulier se rapportant à son mandat.

Les lettres de mission données aux représentants de la Ville dans les sociétés SAGENORD SA, TRAVYS SA ainsi que Société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat SA (LNM) ont été soumises à la Municipalité en février 2020. D'autres lettres de mission pourront être établies dans la foulée. La Municipalité examinera s'il se justifie d'établir de telles lettres de mission pour des représentations auprès d'autres types de personnes morales, telles que des associations ou fondations. Afin de ne pas surcharger inutilement ses représentants et l'administration, celles-ci seront cependant établies en fonction des réels enjeux, en particulier financiers, pour la Ville. Un outil de cette ampleur ne se justifie, en effet pas, dans tous les cas, où la Ville délègue une personne au sein du Comité d'une association ou dispose d'un siège au Conseil d'une fondation.

Observation 3.3 La bibliothèque

La COGE demande à la Municipalité de s'assurer que la dotation en personnel du secteur de l'accueil de la bibliothèque permette à la responsable de la bibliothèque de se consacrer pleinement à son cahier des charges.

Réponse :

La Municipalité a intégré au budget 2020 une augmentation des ressources d'agent-e en information documentaire pour la bibliothèque à hauteur de 0,4 EPT. Ce nouveau pourcentage, réparti entre 2 employés déjà engagés ainsi qu'un nouveau poste à 30%, en cours de recrutement en janvier, permettra de soulager l'équipe et notamment la directrice qui pourra se consacrer davantage à son cahier des charges.

Observation 6.1.1 Abris de protection civile

La COGE invite la Municipalité à identifier l'entité communale responsable de renseigner la Municipalité et les services concernés de l'état de la situation en termes de taux de protection fourni par les abris et de démarches (planification, demandes de subventions, etc.) à entreprendre.

Réponse :

A la lecture de la question, très vaste, il semble que la COGE souhaite connaître le service communal en charge du suivi du taux de couverture et de la construction des abris PC publics.

La réponse initialement donnée ne concernait que les abris PC privés qui sont, au niveau communal, contrôlés par URB à travers la police des constructions.

Il est à noter en outre que la réglementation en matière de construction d'abris PC a été quelque peu modifiée depuis lors : le règlement cantonal sur les ouvrages de protection (ROP) est en effet entré en vigueur le 12 juin 2019.

S'agissant des abris PC publics, c'est SSP et BAT qui sont les deux services compétents au sein de la Ville d'Yverdon-les-Bains. Accessoirement, FIN et URB peuvent également intervenir dans ce domaine.

1. Détermination du taux de couverture

Selon le droit cantonal, « en collaboration avec les ORPC, le Service cantonal en charge de la protection civile [soit le Service de la sécurité civile et militaire (SSCM)] apprécie la couverture des besoins en places protégées de pleine valeur par rapport à leur population résidente et statue sur les éventuels déficits. Conformément à la législation fédérale, dans les zones où le nombre de places protégées est insuffisant, les communes doivent réaliser des abris publics et les équiper ».

Cette formulation indique que le Service cantonal compétent décide s'il y a un manque d'abris PC dans une commune.

Cette décision est notifiée à la Municipalité qui la transmet au Service de la sécurité publique (SSP) afin que, sur cette base, il planifie avec le Service des bâtiments (BAT) les projets de construction d'abris publics pour atteindre le taux de couverture de 100%.

A l'inverse, lorsque les places protégées qui répondent aux instructions techniques fédérales sont recensées en suffisance pour couvrir les besoins de toute la population résidente, le Service décide, en accord avec les communes et les ORPC concernées, si des abris doivent encore être réalisés ou dans quelle mesure le nombre de places protégées à créer peut être réduit (art. 5, al. 1, ROP). Le cas échéant, ce serait dans ce cas SSP qui conseillerait la Municipalité pour préavisier une telle décision.

2. Planification et construction d'abris PC publics

Si SSP participe à la définition du besoin sur la base de la décision cantonale fixant le taux de couverture, c'est BAT qui est en charge de la conception technique des nouveaux abris PC publics et qui collabore avec le SSCM en vue de leur acceptation et de leur financement pour le montant excédant la capacité du compte de contributions de remplacement de la commune.

FIN intervient également dans la procédure pour l'utilisation des contributions de remplacement encore en mains de la commune.

A noter qu'URB identifie dans le cadre de l'instruction des demandes de permis de construire prévoyant la construction d'un abri PC privé si la Ville pourrait y aménager des places publiques afin d'améliorer son taux de couverture.

3. Résumé

- SSP fait l'interface entre le SSCM, l'ORPC, la Municipalité et les services communaux pour la définition du besoin en abris PC publics sur la base du taux de couverture notifié par le Canton ;
- BAT planifie la construction de nouveaux abris publics et collabore avec le Canton pour leur acceptation et leur financement ;
- URB veille à restreindre les validations de dispense de construction d'abris PC lors de la délivrance de permis de construire ; URB identifie des projets de construction d'abris PC privés dans lesquels des places publiques pourraient le cas échéant être aménagées ;
- FIN gère le compte communal des contributions de remplacement et détermine le montant pouvant être utilisé pour financer un nouvel abri public.

Vœux de la Commission de gestion

1. MUNICIPALITÉ

Vœu 1.1 Vision stratégique

La COGE invite la Municipalité à améliorer la coordination et la cohérence des actions des différents services en travaillant sur une vision stratégique commune à long terme.

Réponse :

La Municipalité partage ce souci. A cet effet, elle a remanié en profondeur les outils de pilotage existants. Un tableau de bord des projets prioritaires, établi non par attribution ou tâche, mais par projet, en fonction des axes mentionnés dans le Plan de législature, définit clairement l'objectif, les mesures à mettre en œuvre, le service pilote et le chef de projet, l'état actuel du projet, les éventuels problèmes rencontrés et les solutions trouvées. D'éventuels points bloquants peuvent ainsi être rapidement identifiés, afin que la Municipalité puisse y apporter des solutions. Ce tableau, mis à jour mensuellement, est disponible en tout temps pour les municipaux. Un point de l'ordre du jour de la Municipalité est consacré, une fois par mois, à l'état d'avancement de ces projets sur la base d'une vue synthétique. De plus, la Municipalité examine périodiquement, en séance, le tableau détaillé.

Vœu 1.2 Collaboration entre les dicastères

La COGE souhaite que la Municipalité définisse les processus et outils nécessaires à une collaboration plus systématique et efficiente entre les services.

Réponse :

Diverses démarches en ce sens ont été mises en œuvre. Ainsi par exemple, une séance d'échanges « thématique », sur divers objets transversaux ou d'intérêt général a lieu en principe une fois par mois, dans le prolongement de la réunion des chefs de service, présidée par le syndic. Par ailleurs, une séance hebdomadaire de coordination entre les chefs de service a été mise sur pied, afin de leur permettre de prendre connaissance des dossiers en cours dans les autres services, de s'assurer que la coordination a été effectuée de manière complète ou le cas échéant de compléter les démarches à effectuer avant qu'un projet soit soumis à la Municipalité. L'ensemble des services, même ceux qui paraissent a priori concernés de manière indirecte, sont ainsi partie prenante à une décision, peuvent apporter des suggestions ou le cas échéant demander à être consultés de manière plus spécifique. Cette manière de faire évite des défauts de coordination ou des lacunes dans l'information qui doit remonter à la Municipalité et permet de décloisonner les services, en leur donnant une meilleure vue d'ensemble des différents projets en cours dans la Ville. La démarche, débutée au début 2019, trouve son rythme de croisière à la satisfaction des services et de la Municipalité.

2. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2.1 Secrétariat général

Vœu 2.1.1 Les motions et postulats en suspens

La COGE souhaite qu'une liste à jour des motions et postulats en cours de traitement soit mise à disposition des conseillers communaux.

Réponse :

La démarche de rattrapage mentionnée dans la réponse à l'observation 2.1.1 de la Commission arrive à son terme. Cependant, dans le prolongement des échanges que le Bureau du Conseil a eus en novembre 2019 avec le Service des communes et du logement, il s'avère que divers objets qui, contrairement aux définitions qu'en donne la loi sur les communes, avaient été déposés sous forme de motion ou de postulat, doivent être requalifiés en interpellations, respectivement en postulats, afin de pouvoir y répondre sous la forme adéquate. Une vérification systématique de tous les objets déposés à tout le moins depuis 2008 a été entreprise. Cette démarche sera terminée au cours des prochaines semaines, en collaboration avec le Bureau du Conseil communal. Pour ce qui est des objets restant à traiter et des nouveaux objets, un suivi continu est dorénavant mis en place.

Au fur et à mesure des séances du Conseil communal, les motions et postulats déposés sont intégrés à un tableau de suivi. Dès leur prise en

considération par le Conseil communal, ils font directement l'objet d'un suivi par le biais d'une fiche de suivi, afin de garantir un traitement dans le délai réglementaire d'une année.

Si le délai d'une année ne peut être respecté en raison de l'importance du dossier, respectivement des études en cours ou à effectuer, la Municipalité requerra de manière groupée, en principe une fois par année, une prolongation adéquate du délai pour chaque objet qui ne pourra pas être traité dans le délai réglementaire. Cette demande, comportant la liste des objets en cours, permettra au Conseil communal de conserver la vue d'ensemble.

Vœu 2.1.2 Les cahiers des charges des commissions extraparlimentaires

La COGE souhaite que les membres des commissions concernées ainsi que les groupes politiques qu'ils représentent reçoivent ces cahiers des charges.

Réponse :

La Municipalité a pris bonne note de ce vœu. Afin de permettre à chacun de pouvoir en tout temps connaître la composition des diverses commissions ainsi que leur cahier des charges, ces informations sont désormais publiées sur le site internet de la

Ville, sous l'onglet relatif à chaque commission, à la page <https://www.yverdon-les-bains.ch/vie-politique/commissions-et-delegations-extraparlementaires/commissions->

extraparlementaires. Les membres des commissions en ont été informés et le lien vers la page considérée leur a été fourni.

2.4 SERVICE DES SPORTS

Vœu 2.4.1 Infrastructures et installations sportives

La COGE souhaite que la Municipalité améliore la signalisation par les usagers ou par les différents services du mauvais fonctionnement de certaines installations ou de leur déprédation avec un canal de communication efficace et facilement identifiable.

Réponse :

Le Service des sports propose d'informer de manière plus efficace les différents utilisateurs des

installations sportives, salles de gymnastique y compris, afin qu'ils contactent directement le Service des sports par l'adresse sports@ylb.ch pour que les informations soient centralisées puis transmises aux entités concernées. A savoir, les intendants pour les installations sportives et le Service des bâtiments pour les salles de gymnastique. En cas d'impossibilité à résoudre les défauts constatés, la Municipalité sera informée par les services des sports et/ou des bâtiments.

3. SERVICE DE LA CULTURE ET AGENDA 21

Vœu 3.1 L'Echandole

La COGE invite la Municipalité à mettre à disposition une place de travail alternative pour le travail administratif de l'Echandole.

Réponse :

La Municipalité attend de ses services un rapport présentant un scénario d'amélioration des surfaces administratives dans le bâtiment du TBB. Un rapport complet en ce sens lui sera présenté au printemps 2020 par les équipes du Service de la culture en partenariat avec BAT.

Vœu 3.2

La COGE invite la Municipalité à définir les usages prioritaires et secondaires qu'elle souhaite privilégier pour les caves du Château.

Réponse :

La Municipalité attend du Service de la culture une nouvelle stratégie de développement des activités de l'Echandole incluant la question de l'utilisation culturelle des caves et de leur location pour le printemps 2020.

Vœu 3.3 La location de salles

La COGE souhaite que l'information au sujet des locations des salles communales soit à l'avenir beaucoup plus simple, complète (par exemple prix, horaires) et accessible pour les utilisateurs externes.

Réponse :

L'information au sujet de la location des salles a été simplifiée grâce au nouveau site internet mis en ligne en 2019. Une seconde étape est en cours pour optimiser le processus de location via le logiciel Gelore. L'Office informatique, le Service de la culture et le Service des sports travaillent à une harmonisation dans l'utilisation de ce logiciel afin d'offrir un véritable guichet virtuel aux futurs utilisateurs, permettant la consultation des tarifs et disponibilités de l'ensemble des salles, la réservation et, pour certaines d'entre elles, le paiement en ligne. Ces fonctionnalités se développeront par paliers successifs et seront opérationnelles dans le courant de l'année 2020.

5. SERVICE JEUNESSE ET COHESION SOCIALE

Vœu 5.1 Heures de gymnastique

La COGE souhaite que la Ville émette une directive un peu plus contraignante sur l'utilisation du budget supplémentaire « Santé par le sport » alloué pour la pratique d'autres sports afin de s'assurer que cela permette réellement une heure de sport supplémentaire en plus des deux prévues à l'horaire.

Réponse :

En préambule, il faut mentionner que l'ouverture de la salle de gymnastique triple du collège Rive a amélioré la possibilité pour les élèves de suivre les 3 périodes de gymnastique hebdomadaire prévues par la loi sur l'éducation physique et le sport (LEPS). La situation devrait encore s'améliorer avec la mise en service à l'automne 2020 de la salle de gymnastique Pestalozzi. Le travail en cours sur la planification scolaire va permettre d'estimer si le

nombre de salles de gymnastique à disposition des écoles est suffisant ou pas. Sur cette base, l'utilisation de la ligne budgétaire « Santé par le sport » sera discutée avec les Directions des écoles afin de s'assurer que les ressources mises à disposition par la Commune soient utilisées au mieux. Si nécessaire une directive sera émise.

Vœu 5.2 Planification scolaire

La COGE encourage la Municipalité à travailler sur la planification scolaire 2019-2030 en se donnant comme objectif de supprimer tous les portakabin existants.

Réponse :

La planification scolaire 2020/2030 est en cours de finalisation et la question de la suppression des portakabin sera traitée dans ce cadre.

Vœu 5.3 Conseil d'établissement

La COGE souhaite que le Conseil d'établissement établisse un rapport d'activités chaque année afin d'informer le Conseil communal et la population de ses activités.

Réponse :

Ce point a été mis à l'ordre du jour du Conseil d'Etablissement du 4 septembre 2019. A cette occasion, il a été décidé d'établir un rapport de gestion pour le CET. Le contenu du rapport de gestion a été validé lors de la séance du CET du 13 novembre 2019 et il vous est remis en annexe à ce document.

6. SERVICE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Vœu 6.2.1 Chantiers

La COGE souhaite que la Municipalité soit réactive lors la mise en place des mesures d'accompagnement décidées lors des chantiers selon la situation du moment.

Réponse :

L'objectif de la Municipalité pour la gestion des circulations et du stationnement durant les chantiers est d'assurer un bon fonctionnement du réseau et de garantir la sécurité des usagers avec les mesures d'accompagnement nécessaires, ceci en ayant le moins d'impact possible sur le déroulement des travaux, sur les commerçants et les riverains.

Pour y parvenir, elle anticipe les suppressions de places de parc et évalue les opportunités de compensation qui s'offrent à elle dans le secteur concerné. Dans tous les cas, la sécurité des piétons et des cyclistes fait l'objet d'une attention particulière.

Une communication générale, mais également ciblée aux riverains et acteurs économiques concernés est, dans tous les cas, instaurée.

Par ailleurs, un rythme de séances interservices permanent est en place, selon une périodicité hebdomadaire.

8. SERVICE DE L'URBANISME ET SERVICE DES BÂTIMENTS

Vœu 8.2.1 Plans de quartier

La COGE souhaite que la Municipalité réfléchisse aux coûts liés à la non-priorisation des plans de quartier en termes de ressources humaines et financières.

Réponse :

Rappels sur le contexte :

Suite à la demande du SDT, d'établir une stratégie globale de priorisation des projets de l'agglomération, la Municipalité a répondu en proposant, de concert avec l'agglomération, une stratégie de priorisation des dossiers à l'horizon 2030, consistant à réaliser 50% de chaque Plans d'affectation (PA) hors zone à bâtir et 70% de Gare-lac.

Le SDT a pris note de cette stratégie, tout en soulignant, dans un courrier daté du 28 juin 2019, les risques très importants de blocage des PA hors zone à bâtir en cas de recours, car la stratégie proposée contrevient à l'ordre de priorité pour la densification du territoire donnée par la mesure A11 du Plan directeur cantonal et de la LAT.

Suite à la réception du courrier du 28 juin 2019, la situation a été analysée en détail par la Municipalité qui a pris la décision, en date du 18 décembre 2019 de reporter les trois plans d'affectations hors zone à bâtir à après 2030. Les syndicats de l'Agglomération ont été informés de cette décision en date du 8 janvier 2020 et une conférence de presse a officialisé la nouvelle le 16 janvier 2020.

Cette décision permet de mettre la stratégie de développement d'Yverdon-les-Bains en conformité avec les principes de la LATC, ce qui permet d'avancer plus sereinement sur les PA en zone à bâtir.

Coûts liés à la priorisation des dossiers :

Ce choix de la Municipalité en matière de priorisation des dossiers aura une influence positive sur les postes de dépenses suivants :

- Le coût des études complémentaires à engager :
- l'étapage à 50% des PA hors zone aurait impliqué de soumettre au Canton de nouveaux dossiers d'examen préliminaire sous la forme de deux PA distincts. Des demandes de crédits d'études complémentaires auraient dû être faites au Conseil communal.
- Le coût des ressources humaines communales mobilisées :
- les nouvelles études à engager auraient accru le travail de suivi de la filière URB. Leur abandon permet une meilleure adéquation entre le nombre de projets à mener et les ressources humaines engagées au Service de l'urbanisme.
- La valorisation de parcelles communales situées en zone à bâtir :
- le SDT impose aux Communes de l'agglomération un nombre maximal d'habitants supplémentaires à l'horizon 2030. La décision prise le 18 décembre permet à l'Agglomération de se rapprocher de cet objectif en se concentrant sur les PA qui ont le plus de chances d'aboutir avant 2030.
- Il est à noter que ces PA en zone à bâtir représentent d'importants potentiels de valorisation foncière pour la Ville, peu risqués et qu'ils impliquent des investisseurs prêts à aller de l'avant (Intershop sur le PA Pêcheurs, La Zurich Assurance sur Canal Ouest).
- La crédibilité de la Commune face à des investisseurs et propriétaires :

- les acteurs bien informés des enjeux de la LAT concentrent leurs efforts sur les opérations en zone à bâtir et renoncent à celles qui sont hors zone. Il aurait été difficile pour eux d'accepter une stratégie qui aurait limité le développement des zones à bâtir au profit de projets hors zone très risqués. La décision du 18 décembre 2019 augmente l'attractivité d'Yverdon-les-Bains pour les investisseurs informés.
- Éventuels mécanismes de compensations :
- Suite à la décision du 18 décembre 2019, la Commune pourrait étudier la mise en place de mécanismes de compensation des acteurs ayant engagé des frais importants dans le développement des PA concernés. Cette question reste ouverte, aucun engagement n'a été pris dans ce sens à ce jour.

BUREAU ÉLECTORAL

L'année 2019 a vu se dérouler 5 scrutins.

Votation fédérale du 10 février 2019

Electeurs : 15'298 Participation : 33.5%

Objet :

CH1 Initiative contre le mitage

Objet	Résultats YLB	Résultats VD	Résultats CH
CH1	rejeté à 60.33%	rejeté à 62.92%	rejeté à 63.7%

Election cantonale du 17 mars 2019

ELECTION COMPLÉMENTAIRE AU CONSEIL D'ETAT 1^{ER} TOUR (SYSTÈME MAJORITAIRE)

Electeurs : 15'210 Participation : 30.43%

Election d'un membre au Conseil d'Etat suite à une démission
7 listes officielles totalisant 5 candidats furent déposées.

No	Dénomination	Abréviation
01	Parti Ouvrier et Populaire	POP
02	PLR.Les Libéraux-Radicaux	PLR
03	Les Verts.Mouvement écologiste vaudois	Les Verts
04	Union démocratique du Centre	UDC
05	Parti socialiste vaudois	PSV
06	Ensemble à Gauche	EàG
07	PDC Vaud	PDC

Résultats d'Yverdon-les-Bains :

Nom et prénom	Suffrages
Dessauges Pascal	1'328
Dolivo Jean-Michel	236
Marion Axel	222
Ruiz Rebecca	2'429
Timofte Anaïs	178

Au niveau cantonal, aucun candidat n'obtient la majorité absolue au 1^{er} tour.

Le nombre de sièges à repourvoir étant égal au nombre de candidats pour le second tour, le candidat est élu tacitement.

Votation fédérale du 19 mai 2019

Electeurs : 15'203 Participation : 39.6%

Objets :

CH1 Réforme fiscale et financement de l'AVS (RFFA)

CH2 Directive de l'UE sur les armes

Objet	Résultats YLB	Résultats VD	Résultats CH
CH1	accepté à 79.35%	accepté à 80.72%	accepté à 66.4%
CH2	accepté à 73.42%	accepté à 71.55%	accepté à 63.7%

Elections fédérales du 20 octobre 2019**RENOUVELLEMENT DU CONSEIL NATIONAL (SYSTÈME PROPORTIONNEL)**

Electeurs : 15'298 Participation : 38.06%

Election de 19 Députés au Conseil national (arrondissement électoral du Canton de Vaud)

24 listes officielles totalisant 374 candidats furent déposées.

No	Dénomination	Abréviation	Nombre de candidats
01	Parti socialiste vaudois	PSV	19
02	Jeunesse socialiste vaudoise - JSV	JSV	19
03	Jeunes UDC Vaud	JUDC	19
04	PDC ouVERTure	PDC ouVERTure	12
05	Liste Transition Citoyenne Vaud	LTCV	19
06	PVL - les vert'libéraux	PVL	19
07	EP. Parti Ouvrier et Populaire (POP)	POP	19
08	Urgence Écologique	Urgence Écologique	1
09	AdC / - Parti Evangélique (PEV)	AdC/-PEV	19
10	PLR.Innovation	PLR.Innovation	19
11	Démocratie, spiritualités & nature	Démocratie directe	9
12	ACTION NATIONALE-DÉMOCRATES SUISSES/VD	AN-DS/VD	9
13	UDC Vaud	UDC	19
14	Les Vert·e·s. Mouvement écologiste vaudois	Les Vert·e·s	19
15	AdC / - UDF - Union Démocratique Fédérale	AdC/-UDF	8
16	Jeunes Vert·e·s vaudois-es JVVD	JVVD	19
17	PLR.Les Libéraux-Radicaux	PLR	19
18	PDC	PDC	17
19	PVL - les jeunes vert'libéraux	JVL	19
20	Parti Pirate Vaudois	PPVD	10
21	Jeunes Libéraux-Radicaux vaudois	JLRV	19
22	AdC / - PBD Le juste milieu	AdC/-PBD	12
23	PNS - Parti Nationaliste Suisse	PNS	11
24	EP. Ensemble à Gauche	EàG	19

Résultats d'Yverdon-les-Bains, bulletins par liste :

No	Dénomination	Compacts	Modifiés	Total
01	PSV	944	293	1237
02	JSV	39	10	49
03	JUDC	49	4	53
04	PDC ouVERTure	14	9	23
05	LTCV	10	0	10
06	PVL	167	51	218
07	POP	77	26	103
08	Urgence Ecologique	11	5	16
09	AdC/-PEV	73	35	108
10	PLR Innovation	36	15	51
11	Démocratie directe	17	6	23
12	AN-DS/VD	3	0	3
13	UDC	651	152	803
14	LES VERTS	678	323	1001
15	AdC/-UDF	28	17	45
16	JVVD	217	96	313
17	PLR	442	355	797
18	PDC	19	12	31
19	JVL	36	13	49
20	PPVD	29	6	35
21	JLRV	15	3	18
22	AdC/-PBD	9	5	14
23	PNS	27	8	35
24	EàG	58	15	73
	Sans dénomination		605	605
	Total des bulletins	3649	2064	5713

Les 19 élus vaudois au Conseil national sont les suivants :

Rang	Nom et prénom	Parti
1	Maillard Pierre-Yves	PSV
2	Français Olivier	PLR
3	Marra Ada	PSV
4	Moret Isabelle	PLR
5	Thorens Goumaz Adèle	LES VERTS
6	Feller Olivier	PLR
7	Nordmann Roger	PSV
8	De Quattro Jacqueline	PLR
9	Borloz Frédéric	PLR
10	Bendahan Samuel	PSV
11	Crottaz Brigitte	PSV
12	Brélaz Daniel	LES VERTS
13	Grin Jean-Pierre	UDC
14	Nicolet Jacques	UDC
15	Michaud Gigon Sophie	LES VERTS
16	Buffat Michaël	UDC
17	Porchet Léonore	LES VERTS
18	Chevalley Isabelle	PVL
19	Pointet François	PVL

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL DES ÉTATS, 1^{ER} TOUR (SYSTÈME MAJORITAIRE)

Electeurs : 15'298 Participation : 37.97%

Élection de 2 Députés au Conseil des États (arrondissement électoral du Canton de Vaud)
11 listes officielles totalisant 15 candidats furent déposées.

No	Dénomination
01	Parti Evangélique (PEV) - Le Centre
02	UDC Vaud
03	Parti Ouvrier et Populaire (POP)
04	Les Vert·e·s. Mouvement écologiste vaudois
05	EP. Ensemble à Gauche
06	PVL - les vert'libéraux
07	Union Démocratique Fédérale (UDF) – Le Centre
08	PLR.Les Libéraux-Radicaux
09	PDC - Le Centre
10	Parti socialiste vaudois
11	DEMOCRATIE DIRECTE SPIRITUALITES & NATURE

Résultats d'Yverdon-les-Bains :

Nom et prénom	Suffrages
Bachmann François	220
Béglé Claude	226
Borel Bernard	154
Buffat Michaël	900
Chevalley Isabelle	516
Français Olivier	1'232
Luccarini Yvan	110
Marra Ada	2'782
Meinherz Franziska	136
Nicolet Jacques	963
Pahud Olivier	30
Pointet François	306
Thorens Goumaz Adèle	2'788
Tiburzio Annick	35
Timofte Anaïs	151

Au niveau cantonal, aucun candidat n'obtient la majorité absolue au 1^{er} tour.

Election fédérale du 10 novembre 2019

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL DES ÉTATS, 2^E TOUR (MAJORITÉ RELATIVE)

Electeurs : 15'248 Participation : 32.30%

Élection de 2 Députés au Conseil des États (arrondissement électoral du Canton de Vaud)
3 listes officielles totalisant 3 candidats furent déposées.

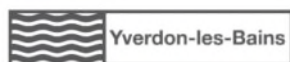
No	Dénomination
01	PLR.Les Libéraux-Radicaux
02	Les Vert·e·s. Mouvement écologiste vaudois
03	Parti socialiste vaudois

Résultats d'Yverdon-les-Bains :

Nom et prénom	Suffrages
Français Olivier	2'230
Marra Ada	2'689
Thorens Goumaz Adèle	2'847

Au niveau cantonal, deux candidats sont élus au second tour.

MUNICIPALITÉ



MUNICIPALITÉ 2016-2021



Valérie Jaggi Wepf
Municipale
Police, Incendie et Secours,
Mobilité, Stationnement

Gloria Capt
Municipale
Urbanisme,
Bâtiments

Marc-André Burkhard,
Vice-Syndic
Travaux et environnement,
Jumelages, Tourisme

Jean-Daniel Carrard
Syndic
Secrétariat général, RH,
Finances, Sports

Carmen Tanner
Municipale
Culture,
Agenda 21

Jean-Claude Ruchet
Municipal
Jeunesse
et cohésion sociale

Pierre Dessemontet
Municipal
Energies

La Municipalité dans sa composition à partir du 1^{er} juillet 2016

Membres, partis et services au 31 décembre 2019

- **M. Jean-Daniel Carrard (PLR),**
Suppléant : M. Marc-André Burkhard
Syndic
Secrétariat général
Service des finances
Service des ressources humaines
Service des sports
- **M. Marc-André Burkhard (PLR),**
Suppléant : M. Jean-Claude Ruchet
Vice-syndic, municipal
Service des travaux et de l'environnement
Jumelages
Tourisme
- **Mme Gloria Capt (PLR),**
Suppléante : Mme Valérie Jaggi Wepf
Municipale
Service de l'urbanisme
Service des bâtiments
- **M. Pierre Dessemontet (PS),**
Suppléante : Mme Gloria Capt
Municipal
Service des énergies
- **Mme Valérie Jaggi Wepf (PLR),**
Suppléant : M. Pierre Dessemontet
Municipale
Service de la sécurité publique
Police Nord vaudois
SDIS régional
Mobilité
- **M. Jean-Claude Ruchet (PS),**
Suppléante : Mme Carmen Tanner
Municipal
Service de la jeunesse et de la cohésion sociale
- **Mme Carmen Tanner (Les Verts),**
Suppléant : M. Jean-Daniel Carrard
Municipale
Service de la culture
Agenda 21

Activités de la municipalité

Sur les plans personnel et organisationnel, l'année 2019 a été particulièrement intense. Valérie Jaggi Wepf, municipale en charge de la sécurité publique, du SDIS et de la mobilité, a connu, en février 2019, d'importants problèmes de santé qui l'ont empêchée d'exercer son activité pendant plusieurs mois. Elle a pu reprendre progressivement son activité dès octobre 2019. Pendant la durée de son congé maladie, la conduite de son service a été assurée par le syndic Jean-Daniel Carrard pour ce qui concerne la police, les relations avec PNV, ainsi que la mobilité. Pierre Dessemontet a assuré la suppléance pour les relations avec le SDIS régional et l'ORPCi. Carmen Tanner, municipale en charge de la culture et de l'Agenda 21, a pour sa part été en congé maternité depuis le mois de juillet et jusqu'à la fin octobre 2019. Pendant la durée de ce congé, la conduite de son service a été assurée par Pierre Dessemontet, municipal en charge des énergies.

La Municipalité d'Yverdon-les-Bains a pris connaissance avec regret, dans sa séance du 22 mai 2019, de la démission de Markus Bärtschi, chef du Service de l'urbanisme. Au terme de 15 ans d'activités intenses, M. Bärtschi a souhaité donner un nouveau cours à sa carrière. La Municipalité a salué son travail et son engagement qui ont doté la Ville d'un projet de développement urbain ambitieux. L'intérim a été assuré par Thomas Czáká, chef du Service des bâtiments, jusqu'au 31 janvier 2020.

Le poste à 25% en qualité de « chargé-e de mission » pour le secteur du tourisme, occupé jusqu'à fin mars par Laetitia Jobin a été transmis à Virginie Cachin. Il reste ainsi relié au Service des sports, mais sous la conduite de Marc-André Burkhard, municipal délégué au tourisme. Le cahier des charges lié à ce poste a été clairement défini. En plus des projets ponctuels qui peuvent lui incomber, la titulaire conduit le projet de renouvellement de la

signalétique régionale, jusqu'alors géré par l'Office du Tourisme d'Yverdon-les-Bains; cette nouvelle organisation facilite les échanges transversaux avec les services communaux. Par ailleurs, le niveau d'implication respectif de la Commune et de l'ADNV dans les différentes entités touristiques auxquelles elles sont rattachées (associations, commissions, groupes de travail, sociétés, etc.) a été évalué, en vue d'une approche plus stratégique.

La Fête nationale a brillé d'une couleur particulière en 2019. En effet, la partie officielle s'est déroulée en présence de deux invités de marque : le conseiller fédéral Alain Berset et l'écoexplorateur Raphaël Domjan. Après avoir prononcé un discours, le conseiller fédéral était ensuite disponible pour un échange convivial avec la population, qui a été très apprécié.

S'agissant des jumelages, l'année 2019 a été marquée par les 50 ans du jumelage avec Winterthur. Les 23 et 24 août, les autorités de cette ville se sont déplacées pour célébrer ce jubilé, notamment lors d'une partie officielle organisée sur la Place Pestalozzi en présence de la population. A cette occasion, une plaque commémorative a été inaugurée sur l'Allée de Winterthur et une bière de l'amitié créée. En juillet, des représentants de la Municipalité ont participé à la randonnée de l'absinthe sur l'invitation des autorités de Pontarlier. Pour le surplus, les activités habituelles se sont maintenues : échange scolaire, séjour des aînés et échanges de sportifs avec Nogent-sur-Marne. Un nouvel échange avec des jeunes nogentais (18-25 ans) a vu le jour avec le soutien du Service de la jeunesse et de la cohésion sociale et du Conseil des jeunes. 15 représentants du Conseil des jeunes nogentais sont ainsi venus participer au festival Alternat'v en septembre, à la grande satisfaction de toutes les parties.

Priorités municipales

Les projets de longue haleine définis comme prioritaires dans le Programme de législature 2016-2021 se sont poursuivis en 2019 : le réaménagement de la Place d'Armes, le quartier Gare-Lac, l'Axe principal d'agglomération (route de contournement), la stratégie de libéralisation du marché des énergies, le déploiement de la fibre optique, la modernisation

de la STEP, la maîtrise du niveau d'endettement, la lutte contre le deal de rue, l'actualisation des lignes directrices pour la mobilité et le stationnement ou encore les manifestations culturelles et sportives à fort rayonnement. De nombreux autres projets sont à signaler.

URBANISME ET ÉNERGIES

Le projet de réaménagement de la Place d'Armes constitue un enjeu majeur pour le développement de la Ville d'Yverdon-les-Bains. La demande de referendum déposée dans le délai supplémentaire accordé par la Municipalité au Comité référendaire pour corriger sa demande et satisfaire aux prescriptions légales n'a pas abouti. Pour déclencher un vote, la demande de referendum aurait dû rassembler 3019 paraphes valables. Dans sa séance du 15 mai 2019, la Municipalité d'Yverdon-les-Bains a pris connaissance du résultat de la récolte de signatures. Sur les 1193 signatures

déposées, 1115 étaient valables. La demande de referendum a ainsi échoué.

La Ville et les sociétés du groupe Marti et du groupe Amag ont poursuivi les études portant sur la réalisation et l'exploitation du parking souterrain de la place d'Armes, impliquant en particulier la mise à jour des aspects fonciers (décadastration de parties du domaine public) ainsi que la préparation du dossier d'enquête publique relative à la construction du parking souterrain. En parallèle, la Ville a poursuivi les études relatives aux aménagements en surface et aux circulations. Soucieuse d'associer les partis aux réflexions en cours, la Municipalité a

organisé le 16 décembre 2019 une soirée d'information. Elle a ainsi pu présenter les nouveaux principes d'exploitation de la rue de l'Ancien Stand et de la rue des Remparts visant à augmenter l'attractivité du centre-ville et à améliorer le lien avec le lac. Les travaux débuteront en 2020 et s'échelonnent jusqu'en 2024.

Le Conseil communal a adopté le 5 septembre 2019 le plan de quartier « Clendy-Dessous », qui a ainsi pu être transmis au Canton pour approbation.

La cérémonie de la première pierre de l'extension de la caserne du SDIS régional du Nord vaudois a eu lieu le 27 mars, marquant les travaux d'agrandissement et de modernisation débutés en janvier 2019, d'une infrastructure au service de la région. La fin du chantier est prévue pour février 2020.

La Municipalité a pris part, le 5 juin, à la pose de la première pierre de la nouvelle salle de gymnastique Pestalozzi. Le nouveau bâtiment comprendra deux salles de rythmique, une salle de gymnastique, des vestiaires, des locaux pour le matériel, des locaux sanitaires et techniques, une station électrique, des capteurs solaires photovoltaïques en toiture et un local à disposition des partis politiques yverdonnois. La fin des travaux est prévue pour juillet 2020.

Symbole du développement urbain que connaît actuellement Yverdon-les-Bains, le Collège des Rives a ouvert ses portes le 26 août. D'un budget total de 46 millions de francs, le chantier a été exemplaire en matière de contrôle des coûts et des délais. Il réunit 629 élèves, jusqu'alors répartis dans plusieurs endroits de la ville. En parallèle, la Ville a sécurisé son accès principal en réaménageant la rue de l'Hippodrome, en particulier pour la mobilité douce.

Le projet d'extension et de rénovation du stade municipal, soumis à l'enquête publique au printemps 2018, s'est poursuivi. Les travaux ont débuté à la fin du mois d'octobre pour une durée d'une année et demie. Parallèlement, les études relatives à l'avenir du complexe situé à l'Avenue des Sports 5 se poursuivent.

Les travaux pour la partie sud de l'Axe principal d'agglomération se poursuivent selon le planning prévu. La trémie sous la ligne CFF a été réalisée, nécessitant l'installation de ponts ferroviaires provisoires et impliquant des interventions sans interruption en avril 2019, puis lors de leur démontage en novembre 2019. Ces travaux ont

impliqué une coordination très délicate avec les CFF. Le tracé retenu pour le secteur sud de l'Axe principal d'agglomération s'étend du Parc scientifique et technologique (Y-Parc) sur l'Avenue des Trois-Lacs jusqu'à la rue Roger-de-Guimps sur l'Avenue Kiener. Pour rappel, l'infrastructure intègre une voie séparée de 3,5 mètres de largeur consacrée à la mobilité douce. Les cyclistes et piétons pourront ainsi circuler en toute sécurité.

Accepté le 6 octobre 2016 par le Conseil communal pour un montant de 7,3 millions de francs, le chantier de la rue du Midi s'est déroulé sans problème majeur, dans le respect de l'enveloppe budgétaire. Le carrefour Midi/Valentin a par ailleurs été muni de nouvelles installations de gestion du trafic (feux de signalisation), à l'instar de deux autres carrefours (Av. de Grandson et carrefour «Neuchâtel/Chamblon»), conformément au préavis accepté par le Conseil communal le 7 mars 2019.

Depuis 2014, la Ville a investi successivement dans plusieurs projets de chauffage à distance, tels que la boucle «LOTUS» desservant le Grand Hôtel et Centre Thermal ainsi que l'hôpital géré par les eHnv, la boucle «STEP», qui exploite depuis fin octobre 2019 les rejets thermiques de la STEP pour alimenter le Collège des Rives et les bâtiments communaux situés à proximité du Parc des Rives, puis, démarrée depuis 2019, la boucle «SANTAL», destinée à alimenter les bâtiments situés dans la zone d'Y-Parc et le long de la route de contournement (Axe principal d'agglomération). Ces projets de chauffage à distance permettent de substituer aux énergies fossiles des énergies durables, comme le bois, les centrales fossiles existantes restant en appoint lors des demandes de pics de chaleur. Le 5 décembre 2019, la Municipalité a soumis au Conseil communal un préavis prévoyant la constitution de la société anonyme Y-CAD SA, basée à Yverdon-les-Bains, dotée d'un capital de départ de 11,8 millions constitué des apports en nature des installations de chauffage à distance existantes ainsi que d'une part de cash de chacun des partenaires. Les objectifs de la Ville restent la réduction de la consommation énergétique globale par habitant de 43% par rapport à celle de 2000 (y compris le sous-objectif de réduire la consommation électrique par habitant de 13% par rapport à celle de 2000), la réduction des émissions de gaz à effet de serre de 54% par rapport à celles de 2000 et la couverture de 30% des besoins énergétiques de la commune par des ressources renouvelables locales. La société devrait être créée dans le courant du 1^{er} semestre 2020. Les travaux de réalisation de la « phase 1 » du projet de chauffage à distance CAD-STEP sont en cours.

TRANSPORTS - MOBILITÉ

Suite à la consultation des acteurs économiques locaux, la Municipalité a décidé du tarif des autorisations de stationnement destinées aux pendulaires à temps plein ou à temps partiel. Par ailleurs, le monitoring des zones de parcage ayant révélé des pratiques non appropriées dans plusieurs d'entre elles, elle a décidé de quelques ajustements

afin d'y remédier, dans les secteurs des Rives du Lac, de la Plage, du centre sportif des Iles et du centre-ville. La Municipalité a décidé de réduire le prix des autorisations pendulaires à 1080 fr. par an (au lieu des 1200 fr. annoncés en automne 2018). De plus, une adaptation de l'autorisation « à temps partiel » permet aux usagers travaillant à taux réduit

de profiter d'une réduction sur leur autorisation annuelle de stationnement. Cette solution est unique en Suisse. Les critères d'octroi des autorisations restent en revanche inchangés. Ces derniers doivent encourager, à moyen terme, le report modal des usagers bénéficiant d'une bonne desserte en transports publics, et ceux domiciliés à faible distance de leur lieu de travail. Le prix des autorisations destinées aux Yverdonnoises et Yverdonnoises ne disposant pas de places de parc privées, reste quant à lui inchangé à 270 fr. par an. Dans certains secteurs, notamment aux Rives du Lac, à la Plage, sur le parking du centre sportif des Iles et dans certaines rues du centre-ville, certains usagers contournaient le système mis en place. Ces pratiques réduisaient de manière significative l'offre de stationnement destinée aux riverains et/ou aux visiteurs. En conséquence, la Municipalité a décidé de mettre en place un nouveau régime de stationnement sur toutes les rues du centre-ville encore en zone à disque. Celles-ci deviendront payantes en 2020. Dans l'intervalle, une réduction de la durée maximale de stationnement autorisée a été mise en place. Aux Rives du Lac, à la Plage et sur le parking du centre sportif des Iles, le régime de stationnement est également payant depuis l'été 2019. Les tarifs décidés par la Municipalité restent

abordables afin de ne pas préteriter l'attractivité de la zone sportive et de loisirs. Par une politique de stationnement équitable à l'échelle de la ville, mise en place en plusieurs étapes, la Municipalité entend réduire les nuisances et s'inscrire dans les objectifs du développement durable.

Le réseau de bus urbain d'Yverdon-les-Bains a connu en 2019 plusieurs adaptations en lien avec l'ouverture du Collège des Rives et le développement d'Y-Parc. Dès le 5 août, l'éphémère ligne 606 a desservi le nouveau collège et la salle de spectacle de La Marive. Dès le 15 décembre, elle a fusionné avec la ligne 605 dont le trajet au quartier des Prés-du-Lac a été modifié. La cadence de desserte d'Y-Parc a également été renforcée. De plus, le nouvel arrêt de la patinoire permet aux voyageurs de se rendre en bus dans cette zone sportive. Ces modifications permettent de relier la gare et Y-Parc toutes les 7-8 min en semaine et toutes les 15 min le week-end, grâce à l'alternance des lignes 602 et 605. Les voyageurs trouvent un arrêt de bus dans un rayon de 300 m maximum, selon la norme en vigueur dans les villes de Suisse. Ces modifications sont le fruit d'études qui ont notamment porté sur la fréquentation des différents arrêts par les voyageurs.

ACTIVITÉS CULTURELLES

De nombreux manifestations et événements ont eu lieu tout au long de l'année dans les différents lieux culturels de la Ville. Citons particulièrement les Jeux du Castrum, les Rendez-vous de la Place, ainsi que le projet culturel, participatif, durable et multigénérationnel, organisé par l'association La Dérivée avec de nombreux partenaires locaux, pour créer un lieu éphémère de rencontre, d'accueil et d'animation au Parc des Rives.

Suite à des discussions menées entre l'association GAME, la Municipalité et le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture, un accord

a été trouvé en décembre autour d'une aide exceptionnelle de 30'000 fr. du Canton, ainsi que de 20'000 fr. de la part de la Commune (dont le soutien annuel total s'élèvera ainsi à 190'000 fr.) afin de soutenir l'Amalgame. L'association recevra ainsi 50'000 fr. supplémentaires pour lui permettre de consolider les conditions salariales de son équipe professionnelle et d'envisager l'avenir immédiat avec plus de sérénité. Cette collaboration sera scellée par une convention tripartite de 2 ans entre le Canton, la Municipalité et l'association.

SPORT ET ACTIVITÉ PHYSIQUE

La Ville d'Yverdon-les-Bains et la Fédération suisse de Judo & Ju-Jitsu (FSJ) ont eu le plaisir d'annoncer en janvier l'arrivée à Yverdon-les-Bains du Centre National de Performance « Ouest Suisse » de judo. A partir d'août 2019, la FSJ s'est installée temporairement dans les locaux des anciennes usines Leclanché. A terme, elle sera partie prenante du projet Sports 5.

Dans le cadre des Jeux Olympiques de la Jeunesse de Lausanne 2020, la flamme symbolique a été allumée à Athènes, en Grèce, le 17 septembre 2019. Elle est arrivée en Suisse, pour la première fois depuis les Jeux Olympiques d'hiver de 1948 à Saint-Moritz, et a sillonné les 26 cantons durant quatre mois, jusqu'à la cérémonie d'ouverture de Lausanne 2020, le 9 janvier 2020. Le vendredi 27 septembre, la flamme s'est arrêtée à Yverdon-les-Bains, sur la Place Pestalozzi. Plus de 400 écoliers de 10 à 12 ans, issus des établissements primaires Pestalozzi et Edmond-Gilliard, étaient présents pour l'accueillir

et célébrer ensemble les valeurs olympiques: respect, amitié, excellence.

S'agissant des équipements, un nouveau terrain multisports a pu être construit dans le quartier des Moulins. Il a été inauguré le 11 mai 2019. Lieux de rencontres privilégiés et véritables outils d'intégration, les équipements multisports offrent à leurs utilisateurs, jeunes et moins jeunes, l'opportunité de pratiquer des activités sportives variées tout en les sensibilisant aux valeurs essentielles telles que le respect d'autrui, des règles de jeu et des biens. Le secteur situé sous le viaduc autoroutier est ainsi doté d'un espace dédié à l'activité sportive et à la rencontre sur une surface d'environ 650 m². Cet espace propose deux terrains de sport de 200 m² chacun dédiés respectivement au basketball et au football. Ce projet, qui trouve son origine dans une pétition soumise par l'Association des Jeunes du quartier, s'inscrit dans la mise en œuvre du plan directeur des sports et de l'activité physique.

BIODIVERSITÉ

Les travaux de renaturation de l'embouchure du Mujon, en collaboration avec le Canton, ont débuté le 25 novembre. Ils se termineront à la fin avril 2020. Ces travaux permettent de favoriser l'inondation naturelle du massif forestier du Bois des Vernes. L'abaissement ciblé du terrain favorise le développement de différents biotopes ainsi que la diversification des forêts humides à haute valeur biologique. Par le reprofilage des berges du Mujon, les échanges entre le cours d'eau et son environnement seront favorisés. Cette action de renaturation offre également des conditions favorables au développement d'espèces prioritaires et/ou menacées. Une mesure de mobilité douce, avec quelques accès à l'eau, sera mise en place afin de rapprocher la population de la nature.

Dans le même état d'esprit, la Ville est partenaire, avec le Canton et les autres communes concernées, de l'entreprise de correction fluviale de la Thièle (ECF Thièle). Le projet de renaturation de la Thièle est en cours et s'échelonne sur 3 à 4 ans pour un budget d'environ CHF 20 millions. Au total, plus de 7 km de digues seront réhabilités. A l'issue des travaux, la Thièle présentera un visage totalement nouveau et offrira aux habitants d'Yverdon-les-Bains un cadre unique pour la pratique de multiples activités ainsi qu'un véritable berceau pour la biodiversité. En plus de son apport pour la protection contre les crues, ce projet a permis de mettre en œuvre un projet commun avec l'association « Espaces limicoles » ; ainsi ces travaux permettront d'offrir un terrain idéal pour la halte des oiseaux migrateurs.

COMMUNICATION ET NUMÉRIQUE

Grâce à l'application mobile gratuite TWINT, il est possible depuis janvier 2019 de régler les frais de stationnement sans monnaie sur quelque 2'000 places de parking à Yverdon-les-Bains. Ce système offre également la possibilité de payer uniquement la durée effective du stationnement. Yverdon-les-Bains est la première ville de Suisse romande à proposer le paiement de ses parkings avec Twint. La Municipalité a été confrontée à plusieurs demandes de documents en application de la loi

cantonale sur l'information; ces demandes émanaient tant de la presse que de citoyens. La nécessité de trouver l'équilibre entre la transparence souhaitée et la nécessaire protection des données personnelles ou le déroulement serein d'études encore en cours implique des arbitrages délicats et une importante analyse juridique de telles demandes.

COLLABORATIONS

Sur la base du contrat de prestations entré en vigueur le 16 décembre 2018, la Ville, les communes partenaires de Montagny-près-Yverdon et de Cheseaux-Noréaz et l'entreprise de transports publics TRAVYS SA sont liées par une convention de prestations dans laquelle les communes définissent précisément les prestations attendues sur leur territoire, avec la possibilité de procéder à des ajustements chaque année. Ce contrat répartit

clairement les rôles entre les communes qui planifient l'offre en transports publics et TRAVYS qui exploite le réseau urbain.

Par ailleurs, le Conseil communal a accepté le 3 octobre 2019 de céder à SAGENORD SA divers actifs utilisés pour l'alimentation en eau potable régionale, en vue de la création, à terme, d'un aqueduc régional. Les démarches se poursuivent de manière progressive.

DÉVELOPPEMENT D'Y-PARC

S'agissant du développement d'Y-Parc, les travaux d'EXPLORiT, qui abritera Kindercity ainsi que le centre de services l'accompagnant, ont débuté à l'automne. Cette réalisation de grande envergure, devisée à plus de 65 millions de francs et soutenue par le Canton, la Ville et le Crédit Suisse, représente un travail de longue haleine depuis les premières prises de contact entre les différents acteurs il y a cinq ans.

Le chantier de construction du bâtiment de l'entreprise Sylvac SA, fabricant d'instruments de mesures, sur le site d'Y-Parc s'est terminé. La construction de ce nouvel édifice, qui représente un investissement de plus de 12 millions de francs, permet à l'entreprise de se doter d'un outil de production de haute performance, intégrant également des mesures importantes en faveur de l'environnement. Les travaux destinés à abriter les activités de la société Incyte, de la société Perret-

Gentil, Rey et Associés (PGRA), ainsi que le bâtiment propriété de Crissimob SA sont en cours, faisant d'Y-Parc un important chantier.

Le 28 septembre 2019, l'Union professionnelle suisse de l'automobile, section Vaud (UPSA-VD) a acquis le terrain qui accueillera son nouveau Centre de formation à Y-PARC, avec le soutien de sa propre caisse de pension, le FP-Garages. Ce centre abritera également les métiers dispensés par le GIM, ainsi que ceux de 2roues Suisse, section romande. Il sera le plus important lieu de formation de la mécanique dans le canton.

La Ville a poursuivi les démarches de partenariat avec la Caisse de retraite professionnelle de l'industrie vaudoise de la construction (CRP) pour la réalisation d'un projet de parking couvert au sein du Parc scientifique et technologique. La CRP, qui devient acquéreur d'une parcelle de 7800 m², sera en charge de la réalisation de l'ouvrage qui

comportera à terme 980 places de stationnement. Le projet étant évolutif, il sera développé en trois

étapes, dont la première mettra 422 places à disposition.

Actes signés par la Municipalité

VENTES ET PACTES D'EMPTION

- Promesse de vente à M. Philippe Gilliéron de l'immeuble sis à la rue des Cygnes n° 9-11 ;
- Promesse d'achat conditionnelle d'une surface de 61m² à détacher de la parcelle 3034 (David L. Collet) pour la réalisation de la route de contournement ;
- Achat de la parcelle 2574 à la Confédération suisse (OFROU), pour la route de contournement ;
- Promesse de vente et d'achat conditionnelle d'une surface approximative de 236m² à détacher de la parcelle 5234 (JPF Ducret SA), pour la réalisation de la route de contournement ;
- Vente à l'Air-Club d'Yverdon d'un ancien véhicule du SDIS ;
- Achat d'un immeuble de 1399 m² sis au ch. des Terrasses, décadastration de la parcelle privée 5279 (Olivier Métraux) et transfert au domaine public communal ;
- Promesse de vente au Fonds de prévoyance des garage vaudois (FP-Garages) d'un bien-fonds d'environ 8'000m² à détacher de la parcelle 6443 (Y-Parc) ;
- Prolongation de la promesse de vente et d'achat entre la Commune d'Yverdon-les-Bains et la Caisse de retraite professionnelle de l'industrie vaudoise de la construction concernant la parcelle 6499 (Y-Parc) ;
- Acte de transfert définitif (exécution de promesse de vente et d'achat et constitution de charge foncière) entre la Commune d'Yverdon-les-Bains, l'Etat de Vaud, l'ECA et la Caisse de retraite professionnelle de l'industrie vaudoise de la construction concernant la parcelle 6499 (Y-Parc) ;
- Cession du droit d'acquérir par la société anonyme "Concepts Unlimited AG" et exécution de la vente à NPH Yverdon II Zug AG de la parcelle 6468 (Pl. de l'Ancienne-Poste 2).

Droits de superficie

- Constitution d'un droit de superficie distinct et permanent (DDP) sur la parcelle 4521 en faveur de la Fondation yverdonnoise pour le logement (FYL).

SERVITUDES ET CHARGES FONCIÈRES

- Constitution de servitude personnelle avec Fonseca réalisations Sàrl, Broggi SA et Marianne Wittwer relative à l'implantation et l'usage d'ancrages souterrains sur les parcelles 1630 (Calamin) et 1631 (Ch. des Vignes 15) ;
- Divisions de bien-fonds
 - Division de la parcelle 3106 en deux nouvelles parcelles : 6494 et 3016
 - Division de bien-fonds de la parcelle 6499 entre la Commune d'Yverdon-les-Bains, l'Etat de Vaud et l'ECA.

CONCESSIONS

- Acte de concession d'attribution d'une zone de desserte pour la distribution et la fourniture d'électricité avec le Canton de Vaud (Département du territoire et de l'environnement) ;
- Acte de concession avec le Département du territoire et de l'environnement concernant l'usage du domaine public pour l'installation du réseau nécessaire à la distribution de l'électricité.

RÈGLEMENTS, TARIFS, DIRECTIVES

- Protocole communal, 10 juillet 2019 ;
- Règlement municipal d'utilisation des salles de sports, 10 juillet 2019 ;
- Modification du règlement d'application sur le stationnement privilégié des résidents et autres ayants droits sur le domaine public, 14 février 2019 et 11 juillet 2019 ;
- Tarif des taxes d'usage accru du domaine public, modification des taxes pour parcage limité dans le temps et pour occupation du domaine public dans le cadre de travaux, 11 juillet 2019 ;
- Addenda concernant la modification du règlement sur la gestion des déchets du 3 février 2011, adopté par le Conseil communal le 3 octobre 2019 et approuvé par la cheffe du DTE le 13 novembre 2019 ;
- Directive en matière de gestion des déchets, 10 juillet 2019 ;
- Directive en matière de gestion des déchets, 18 décembre 2019.

STATUTS

- -

CONVENTIONS

- Convention de subventionnement avec le Centre de documentation et de recherche Pestalozzi pour les années 2019-2021 ;
- Convention de subventionnement avec l'Association les arTpenteurs pour les années 2019-2021 ;
- Convention de partenariat avec l'association Urban-Training ;
- Convention de collaboration avec l'association Lire et Ecrire pour la mise en œuvre de cours d'alphabétisation, de lecture et d'écriture dans le cadre de la politique d'intégration de la Commune d'Yverdon-les-Bains ;
- Convention avec Mme Brigitte Stämpfli Chevalley concernant la réalisation de 16 places de stationnement pour l'exploitation de l'immeuble Clendy 25 ;
- Convention de collaboration avec Caritas Vaud pour une offre de formation aux immigrés leur permettant d'acquérir des compétences linguistiques ;
- Convention d'équipement pour le PQ "Clendy-Dessous" avec PAE Immobilier SA et De Necker Kipling & Cie SA ;
- Bail à ferme agricole avec la SA des domaines agricoles de la SRA pour "La Grande-Prairie".
- Convention avec les associations "Boule Yverdonnoise" et "Pétanque Yverdonnoise" pour l'aménagement des terrains de boule et le déplacement d'une haie ;
- Convention cadre avec l'EVAM concernant la mise en œuvre du programme d'occupation "Police cimetière" favorisant l'intégration sociale et professionnelle des demandeurs d'asile ;
- Convention de collaboration avec le Bureau cantonal pour l'intégration et les associations "Caritas Vaud" et "Lire et Ecrire" pour la mise à disposition d'un local pour les signataires dans le cadre de la formation et l'intégration des immigrés ;
- Convention de donation des archives avec l'Association du bâtiment de l'Etoile pour la période de 1900 à 2000 ;
- Convention de donation des archives avec la Paroisse catholique pour la période de 1970 à 1992 ;
- Convention de paiement avec les Bières du Boxer SA ;
- Convention de collaboration avec Unisanté pour la mise en place de la prestation "pas de retraite pour ma santé" dans la c d'Yverdon-les-Bains ;
- Convention de mise à disposition de surfaces de toitures pour l'installation d'une centrale photovoltaïque avec l'Etat de Vaud (DGIP) ;
- Convention avec l'Etat de Vaud et la Fondation yverdonnoise pour le logement (FYL) concernant l'aide à la pierre linéaire pour la construction du logement à loyer modéré sis à la rue Roger-de-Guimps 42 ;
- Convention avec la Fondation IdéeSport pour la phase pilote du projet "MiniMove Yverdon-les-Bains" ;
- Convention de rachat d'électricité d'origine photovoltaïque avec l'HEIG-VD ;
- Convention avec l'Etat de Vaud (DGE) pour l'échange et l'utilisation de données hydrogéologique ;
- Convention avec DualNetworks SA concernant la promotion d'un système de traçage électronique de véhicules volés (Trakyv) ;
- Convention de partenariat avec la Fondation Petitmaître concernant la gestion du service du restaurant scolaire des Isles ;
- Convention de mise à disposition avec la Fondation Petitmaître concernant la cuisine professionnelle du pavillon parascolaire des Isles ;
- Convention avec le Canton de Vaud (DIRH) concernant l'octroi d'une subvention cantonale pour travaux de réfection de la chaussée sur la route cantonale en traversée de Gressy ;
- Convention de droit d'acquisition de 20% du capital-actions de la Société ENM en faveur de Romande Energie ;
- Convention avec la Fondation de Félice et l'Etat de Vaud (Bibliothèque cantonale et universitaire) relative à la numérisation des livres publiés par Fortunato De Felice et mise en ligne sur le Scriptorium ;
- Convention de subventionnement avec l'Etat de Vaud (Direction générale de la santé) concernant l'organisation d'activités sportives encadrées ;
- Convention de planification pour le plan d'affectation "Sports" avec De Necker Kipling & Cie SA, Bernard Nicod SA, la société coopérative Fenaco et MM. Indulsi Nunzio et Tommaso ;
- Convention de planification pour le plan d'affectation "Ancien-Stand" avec Poste Immobilier SA ;
- Convention de collaboration avec l'association des Tisserands du Monde pour la mise en œuvre de cours de français pour personnes allophones et la promotion des synergies ;
- Addenda à la convention de prolongation concernant la publication de Rive sud avec La Région Hebdo SA ;
- Convention de collaboration avec la commune de Giez concernant la gestion du Système d'Information du Territoire (SIT) ;
- Convention de collaboration avec la commune de Bonvillars concernant la gestion du Système d'Information du Territoire (SIT) ;
- Convention de mise à disposition de l'utilisation d'une partie de la parcelle 1611 pour le stationnement de véhicules en faveur de l'Hôtel "La Prairie".

CONTRATS DE COLLABORATION

- Contrat avec la société WNG SA relatif à la refonte, au support et à la maintenance du site internet de la Ville ;
- Contrat avec SUISA concernant les redevances de droits d'auteur et de droits voisins pour les exécutions musicales lors de manifestations dansantes et récréatives en dehors de l'industrie hôtelière ;
- Avenant au contrat de partenariat du 8 janvier 2016 avec Solarxplorers SA ;
- Contrat de prêt avec garantie avec Solarxplorers SA concernant l'acquisition d'une part de 5'000.- à fonds perdu (aéronef SolarStratos HB-SXA) ;
- Contrat de prêt à usage avec l'Association Bisons d'Europe de la forêt de Suchy pour des parcs destinés à recevoir des bisons ;
- Contrat-cadre avec Poste CH SA concernant des prestations postales et logistiques ;
- Contrat de prestations avec la Fondation Petitmaître concernant la confection et la livraison de repas aux restaurants scolaires des Isles et des Rives ;
- Contrat de prêt avec l'association des Brandons pour l'assainissement des finances de l'association
- Contrat avec Talkwalker Sàrl pour un outil de veille et d'analyse du web et des réseaux sociaux.

CAHIERS DES CHARGES

Accords

- Accord de confidentialité avec la société Digicall SA ;
- Accord de collaboration avec Pro Senectute Vaud pour le développement d'un projet communautaire "Quartiers solidaires" au quartier du Cheminet.

Autres

- Garantie (porte-fort) envers BKW Energie SA.

Commissions et délégations**COMMISSIONS EXTRAPARLEMENTAIRES**

Commission consultative des énergies		
	Nom	Prénom
Président	Dessemontet	Pierre
Secrétaire hors commission	Thuillard	Stéphane
FIN	Weber	Fabrice
SIC	Gabella	Laurent
CPNV	Loup	Frédéric
ADER	Marquart	Isabelle
HEIG	Besson	Christophe
SEY	Gendret	Philippe
URB	Woessner	Julien
STE	Pürro	Marcel
Délégation politique		
VERTS	Guerra	Emanuele
UDC	Tüller	Michael
PSY	Sheu	Ervin
PSY	Millioud	Marceline
PLR	Bréguet	Jacques
PLR	Pomilio Leuthold	Sebastiano
PLR	Nicodet	Marc

Commission des sports		
	Nom	Prénom
Président	Carrard	Jean-Daniel
Cheffe du Service des sports	Dysli-Jeanerret	Ophélie
Spécialiste des sports	Camps	Pedro
Secrétaire hors commission	Perrenoud	Greg
Délégation politique		
VERTS	Michaud	Florent
UDC	Durussel	Nicolas
PSY	Hofer	Aurélie-Maude
PSY	Vuagniaux	Thierry
PLR	Gentizon	Eric
PLR	Cerruela	Avelino
PLR	Zbinden	Loïc

Commission du stand		
	Nom	Prénom
Municipal	Jaggi Wepf	Valérie
Secrétaire hors commission	Collet	Olivier
SSP/Police administrative	Audemars	Vincent
SSP/PNV	Pittet	Pascal
Intendant stand	Monnin	Eric
Riverains	Givel	Jean-Claude
Tireurs	Regamey	Michel
	Cuendet	Marc-Henri
Délégation politique		
VERTS	Pittet	Sylvain
UDC	Ramchurn	Ruben
PSY	Maibach	Olivier
PSY	Gaberell	Thierry
PLR	Richard	Yves
PLR	Forestier	Didier
PLR	Roquier	Laurent

Commission des plantages		
	Nom	Prénom
Présidente	Tanner	Carmen
Secrétaire hors commission	Willenegger	Jacques
Surveillant	Grandguillaume-Perrenoud	Philippe
Responsable	Willenegger	Jacques
Représentant STE hors com.	Burkhard	Marc-André
Directeur STE hors com.	Rossetlet-Christ	Sandro
Délégation politique		
VERTS	Giroud	Christian
UDC	Dubey	Michel
PSY	Banderet	Mireille
PSY	Weissbrodt	Françoise
PLR	Pasteur	Jean-Noël
PLR	Jaquier	Claude-Anne
PLR	Forestier	Didier

Commission de jumelage		
	Nom	Prénom
Président	Burkhard	Marc-André
Secrétaire hors commission	Gudit	Sindy
SPORTS	Jobin	Laetitia
JECOS	Junod	Pierre-André
SCU	Funk	Adrien
USLY	Pidoux	Thierry
Délégation politique		
VERTS	Giroud	Christian
UDC	Wagnière	Emilienne
PSY	Mathys	Mireille
PSY	Panasci	Françoise
PLR	Carp	Catherine
PLR	Imsand	Erna
PLR	Riedo	Pierre-Jean

Commission culturelle		
	Nom	Prénom
Présidente	Tanner	Carmen
Secrétaire hors commission	Funk	Adrien
Amalgame	Potin	Grégoire
Directeur Maison d'ailleurs	Atallah	Marc
Directeur TBB	Grbic	Georges
Directrice Théâtre Echandole	Mayor	Sophie
Directrice Bibliothèque publique	Meier	Marie-Laure
Dir. Musée d'Yverdon & Région a.i.	Sandoz	Corinne
Dir. Centre d'art contemporain	Tissot	Karine
Délégation politique		
VERTS	Romanens	Léa
UDC	Villard	Roland
PSY	Pittori	Patrice
PSY	Perceval	Hélène
PLR	Grandjean	David
PLR	Jaquier	Claude-Anne
PLR	Meystre	Pierre-Henry

Commission Agenda21		
	Nom	Prénom
Présidente	Tanner	Carmen
Secrétaire hors commission	Mona	Silli
HEIG-VD	Jenny	Clotilde
STRID	Schindelholz	Jean-Paul
Association de la Grande Cariçaie	Le Nédic	Christophe
Office tourisme YLB	Faesch	Dominique
Membre	DuPasquier	Anne
ATE	Chamot	Marie-Claire
Centre Pro Natura Champittet	Pellet	Thierry

Commission d'achat des œuvres d'art		
	Nom	Prénom
Municipale	Tanner	Carmen
Secrétaire hors commission	Tissot	Karine
Journaliste et critique d'art	Jaunin	Françoise
Artiste	Porret	Gilles
URB	Jobin	Jean-Jacques

Commission Urbanisme & Mobilité		
	Nom	Prénom
Présidentes	Capt	Gloria
	Jaggi Wepf	Valérie
Secrétaire hors commission	Tournus assuré par URB & SSP/Mobilité	
SSP/PNV	Pittet	Pascal
SSP/Mobilité	Stankovic	Vesna
URB	Woessner	Julien
ATE	Pillonel	Jean-François
PRO VELO	Graf	Bernard
TCS	Kellenberger	Yves-Stéphane
STOP aux BOUCHONS	Cochand	Daniel
PROCAP	Québatte	Michel

Commission Urbanisme & Mobilité		
Délégation politique		
VERTS	Pillonel	Cédric
UDC	Ramchurn	Ruben
PSY	Blum	Pascal
PSY	Fischer	Xavier
PLR	de Montmollin	Gilles
PLR	Nicodet	Marc
PLR	Vuithier	Laurent

Commission des constructions		
	Nom	Prénom
Présidente	Capt	Gloria
Secrétaires hors commission en alternance	Bard	Pierre-Alain
	Cerqueira	Marco
Architecte	Lardieri	Michel
Ingénieur mobilité	Christe	Pascal
Architecte paysagiste	Hermabessière	Gaëlle
SDIS	Stehle	Serge
SDIS (suppl.)	Masson	Christophe
URB a.i.	Czáka	Thomas
URB	Dal Pont	Raphaël
URB	Dias	Sara
SEY	Chabloz	Padraig
STE	Anguita	Conception
SGE-JUR	Boulaz	David
SSP/PNV	Audemars	Vincent
SSP/Mobilité	Stankovic	Vesna

Commission de salubrité		
	Nom	Prénom
URB	Dal Pont	Raphaël
URB	Bard	Pierre-Alain
URB	Cerqueira	Marco
URB	Wernuss	Charles
STE	Anguita	Conception
SDIS	Masson	Christophe
SSP/PolCom	Champion	Amaëlle
Médecin	Chausse	Nicole

Commission d'éligibilité du Parc Scientifique et Technologique		
	Nom	Prénom
URB a.i.	Dal Pont	Raphaël
Directrice Y-Parc	Pantet	Juliana
HEIG VD	Liley	Martha

Fondation yverdonnoise pour le logement		
	Nom	Prénom
Présidente	Capt	Gloria
Municipal membre	Ruchet	Jean-Claude
Secrétaire hors commission	Guignard	Nicole
URB a.i.	Czáka	Thomas
BAT	Wymann	Anne-Florence
FIN	Weber	Fabrice
JECOS	Junod	Pierre-André
JECOS	Zorzi	Damien
Membre externe	Jaquier	Rémy
Architecte conseil	Jimenez	Santiago

Conseil de Fondation Petitmaître		
	Nom	Prénom
Président	Weiler	Christian
Municipale	Capt	Gloria
Municipal	Ruchet	Jean-Claude
Caissier	Raymondaz	Jean-Luc
Secrétaire	Carp	Catherine
Médecin conseil	Kernen	Yann
Membre	Lefébure	Jean
Membre de droit	Petitmaître	Corinne
Délégation politique		
VERTS	Giroud	Christian
UDC	Ramchurn	Ruben
PSY	Dall'Aglio	Gildo
PSY	Gander	Anne
PLR	Lovey	Serge
PLR	Armada	Francisco German
PLR	Gilliéron	Johann-David

Comité de gérance des Fondations Petitmaître		
	Nom	Prénom
Présidente	Capt	Gloria
Secrétaire hors commission	Mahler	Alice
Caissier	Jaquier	Olivier
Membre	Perret	Adine
Membre	Gaberell	Thierry
Représentante de la famille	Petitmaître	Corinne

Commission Consultative Intercommunale AggloY		
	Nom	Prénom
VERTS	Guillard	Benoist
UDC	Ramchurn	Ruben
PSY	Balet	Stéphane
PSY	Cand	Jean-François
PLR	Gilliéron	Johann
PLR	Galli Ratano	Cinzia
PLR	Vaswani	Ramesh

Fondation de la Maison d'Ailleurs		
	Nom	Prénom
Président	Gabella	Laurent
Vice-président	Millasson	Gustave
Municipale	Capt	Gloria
Municipale	Tanner	Carmen
Membre	Hirsch	Catherine
Membre	Chaperon	Danièle

Conseil d'établissement		
	Nom	Prénom
Représentants des autorités communales		
Président	Ruchet	Jean-Claude
Vice-présidente	Di Dario	Sylvie
Secrétaire	Viret	Chloé
Représentant de Ursins et Valeyres s/Ursins	Cruchet	Jean-Yves
Représentante de Chamblon et Champvent	Pinard	Eliane
Représentante de Method, Suscévaz et Treycovagnes	Henny	Sandra
Représentants des milieux et organisations concernés par la vie des établissements		
Fondation Petitmaître	Imhoff	Jean-Pierre
Médecin scolaire	Carp	Peter
Office orientation scolaire et professionnelle OSP Nord	Marmy	Sylvain
SSP	Muminovic	Rasiha
Chef de service JECOS	Junod	Pierre-André
Responsable enfance JECOS	Argenziano	Clélia
Représentante du Conseil des Jeunes	Marguet	Gérald
Bibliothèque publique et scolaire	Meier	Marie-Laure
Représentants des professionnels actifs au sein des établissements scolaires		
Directrice EPEG	Cantamessa	Magali
Enseignant enseignante EPEG	Décoppet	Delani
Directrice EPP	Christe	Sarah
Enseignante EPP	Martin	Fabrine
Directrice ESDF	Blanc-Dely	Martine
Enseignante ESDF	Gueissaz-Boehler	Stéphanie
Directeur ESLM	Berney	Georges
Enseignante ESLM	Revelly	Cindy
Représentants des parents d'élèves		
Parent d'élève	Warnery-Hertzeisen	Axelle
Parent d'élève	Rottermann	Guy
Parent d'élève	Mwabana	Bibi
Parent d'élève	Van Mullem	Marie-Pierre
Parent d'élève	Luiselli	Steve
Parent d'élève	Hengrave	Catherine
Parent d'élève	Beutler Gaberell	Stefania
Parent d'élève	Guisolan	Géraldine

Conseil d'établissement		
Représentants politiques		
VERTS	Balet	Morgane
PLR	Galli Ratano	Cinzia
UDC	Villard	Raluca

Commission Consultative Suisse-Immigrés		
	Nom	Prénom
Président	Ruchet	Jean-Claude
Vice-Président Danses folkloriques portugaises	Gaudêncio Das Neves	Manuel
Secrétaire hors commission	Dolci Gindroz	Marie-Christine
Coordinatrice	Blanc	Catherine
Association Erythréenne Suisse Yverdon	Abraha	Daniel
Association des Somaliens du Nord Vaudois	Aden	Hiba
Association des Africains du Nord Vaudois	Agostinho Joana	Nazaré
p.a. Cartons / Jardins du Cœur	Alves Silva do Campos	Flavia
p.a. Association ProChine	Angéloz	Suek Mooi
Association Oasis du Nord Vaudois	Aroub	Leila
GAMYR	Aubert	Thérèse
GAMYR	Böhi	Frédérique
Association du Souvenir Français	Brisse	Roland
Centre culturel kosovar	Bruti	Behajdin
Association Cores do Brasil	Burdet	Cleide
JECOS	Da Silva	Sonia
Association Inspiration brésilienne	De Oliveira	Samuel
Chambre cantonale consultative des Immigrés	De Souza Kohbrenner	Regula
Association Oasis du Nord Vaudois	Dhahri	Sonia
Association Solidarité et Ecologie	Diaz	Tania
Association des Ivoiriens d'Yverdon et province	Diomandé Gouesse	Gondo
Amicale française d'Yverdon-les-Bains	Doll	Alain
Association du Souvenir Français	Dos Santos	Christiane
Association des Ivoiriens d'Yverdon et province	Doua	Roger
Association Suisse - Kurdistan	Efelti	Suzan
EVAM - Secteurs Nord & Ouest	Foretia	Carine
Convention des organisations de la société civile ivoirienne	Gasparini	Salimata
Caritas Vaud	Grosjean Dia	Sarah
Bureau Cantonal de l'intégration	Gutmann	Marina
Centre culturel kosovar	Hajdari	Nuri

Commission Consultative Suisse-Immigrés		
Coordination Asile Migration Nord Vaudois	Heller	Pierre-Olivier
JECOS	Junod	Pierre-André
JECOS FemmesTische	Maleki Boutillier	Parya
Alternatyv	Marendaz	Mathilde
p.a. Cartons / Jardins du Cœur	Masclet	Jean-Pierre
Association Oasis du Nord Vaudois	Passera-Mermet	Zahra
Association macédonienne Aleksandar Makedonski	Miteva-Gutknecht	Jasmina
Amicale française d'Yverdon-les-Bains	Monnier	Françoise
JECOS – Espace Trait d'union	Muller	Johanne
Association AMEX VD-NE Mexique	Leon Näscher	Teresa
Association Afrique Paix et Développement	Ndiaye	Abdoulaye
Association Afrique Paix et Développement	Niang	Moussa
Association des Camerounais de Suisse	Meyong Tama	Elodie
Contrôle des habitants	Perret	Raphaël
Association po-ruski-Y (russe)	Plygunov	Yuliya
Conseil des Seniors	Poulin	Jean-Marc
Allemagne	Reiter	Alfons
Association ligue des enseignants et parents albanais (LEPA)	Sheu	Ervin
Association Appartenances	Simeone	Magali
Association Lire et Ecrire	Soleymani	Sarah
Association inspiration brésilienne	Stebler	Patrick
Association Tamil Mandram	Subramaniam	Gnanaseelan
Association macédonienne Aleksandar Makedonski	Trajcevski	Branislav
Association des Camerounais de Suisse	Ntsama Essono Valet	Charlotte
Association Pro Chine	Wang	Guodong
SSP/PNV	Garcia	Marylaure
Délégation politique		
VERTS	Valceschini	Patricia
UDC	Villard	Raluca
PSY	Palany	Kassim
PLR	Gali Ratano	Cinzia

Commission sécuritaire PNV		
	Nom	Prénom
VERTS	Spichiger	Fanny
UDC	Burdet	Christophe
PSY	Maibach	Olivier
PSY	Gaberell	Thierry
PLR	Gilliéron	Anne-Louise
PLR	Gruet	Philippe
PLR	Pidoux	Thierry

DÉLÉGATIONS MUNICIPALES

Jean-Daniel Carrard
AggloY
Conseil d'administration d'Y-PARC SA
Comité des syndics du district
Commission de la Paroisse catholique d'Yverdon
Groupement informatique intercommunal – G21
Copropriété du Parc Scientifique et Technologique (PST)
Piscine couverte d'Yverdon-les-Bains SA
Association des responsables communaux des services des sports de Suisse romande et du Tessin
Comité directeur des Établissements Hospitaliers du Nord Vaudois (eHnv)
Comité de l'Union des Communes Vaudoises (UCV)
Comité directeur de l'Association pour le Développement du Nord Vaudois

Marc-André Burkhard
Association intercommunale SDIS
AggloY
Association intercommunale du Centre de Collecte des Sous-Produits Animaux
Association médicale du Centre thermal
Grand Hôtel des Bains SA & Cité des Bains SA (en liquidation)
Copropriété du Parc Scientifique et Technologique (PST)
Syndicat AF d'autoroutes n°28 & n°47 (Cuarny)
Syndicat AF Chamblon-Treycovagnes
STRID SA
CRIDEC SA
Association Jura et Trois Lacs
Conférence TransJurassienne
Réseau des Villes de l'Arc Jurassien
Office du tourisme et du thermalisme d'Yverdon-les-Bains et environs
Commission Tourisme de l'Association de développement du Nord vaudois (ADNV)
Société de Navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat SA
Comité de pilotage de l'Aire de proximité Mont d'Or / Chasseron
Groupement forestier du Vallon de Nozon
Conseil de fondation du Musée d'Yverdon et région

Valérie Jaggi Wepf
Association intercommunale PNV
Association intercommunale SDIS
AggloY
Association intercommunale du Centre de Collecte des Sous-Produits Animaux (CCSPA)
OUESTRAIL
TRAVYS SA
Société Industrielle et Commerciale (SIC) - Groupe commerce
Conseil de direction de l'Académie de police de Savatan
Conférence des directeurs des Polices municipales et vaudoises
Organisme de sauvetage des Iris
ORPCI
Groupe de contact EVAM
Centre de secours et d'urgences du Nord vaudois et de la Broye

Gloria Capt
Association intercommunale PNV
Association intercommunale SDIS
AggloY
Grand Hôtel des Bains SA & Cité des Bains SA (en liquidation)
Association pour la restauration du Château (ARCHY)
Présidente du Conseil de la Fondation yverdonnoise pour le logement (FYL)
Conseil d'administration de Piscine couverte d'Yverdon-les-Bains SA
Conseil de fondation de la Maison d'Ailleurs
Conseil de Fondation Petitmaître (Maison d'accueil)
Présidente du Comité de gérance des Fondations Petitmaître
Présidente du Syndicat AF Clendy-Dessous
Membre du Syndicat AF Coteau-Est
Association médicale du Centre thermal

Carmen Tanner
Association intercommunale SDIS
Office du tourisme et du thermalisme d'Yverdon-les-Bains et environs
Association des communes ARAS - JUNOVA
Fondation du Centre de recherche et de documentation Pestalozzi
Association des Conférences du Château
Fondation du Fonds ancien de la Bibliothèque (FFABPY)
Fondation vaudoise pour le patrimoine scolaire
Fondation du Conservatoire de Musique du Nord Vaudois (CMNV)
Société de Musique L'Avenir, Yverdon-les-Bains
Conseil de fondation du Musée d'Yverdon et région
Fondation de la Maison d'Ailleurs
Conseil de la Fondation pour l'enseignement de la musique (FEM)
Réseau Santé Nord-Broye (RSNB)

Jean-Claude Ruchet
Association intercommunale PNV
Association intercommunale SDIS
Association médicale du Centre thermal
Centre Professionnel du Nord Vaudois (CPNV)
PERFORM
AJYR
Parlement des Jeunes
Centre de Rencontre et d'Animation (CRA)
Piscine couverte d'Yverdon-les-Bains SA
Fondation Francioli
Fondation David Bourgeois
Groupe de contact EVAM
Association Yverdonnoise pour l'Accueil de la Petite Enfance (AYAPE)
Fondation AYAPE
Fondation L'Arche des Enfants
Association pour la Santé, la Prévention et le Maintien à Domicile de la zone sanitaire VI/Via (ASPMAD)
Société coopérative d'habitation « Cité Derrière »
Ludothèque L'Escargot
Association des communes ARAS - JUNOVA
Conseil de Fondation Petitmaître (Maison d'accueil)

Pierre Dessemontet
Association intercommunale PNV
Association intercommunale SDIS
ORPCI
Société Anonyme de Gestion des Eaux du Nord Vaudois (SAGENORD)
Energies naturelles Mollendruz SA

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Monsieur Jean-Daniel Carrard
Syndic

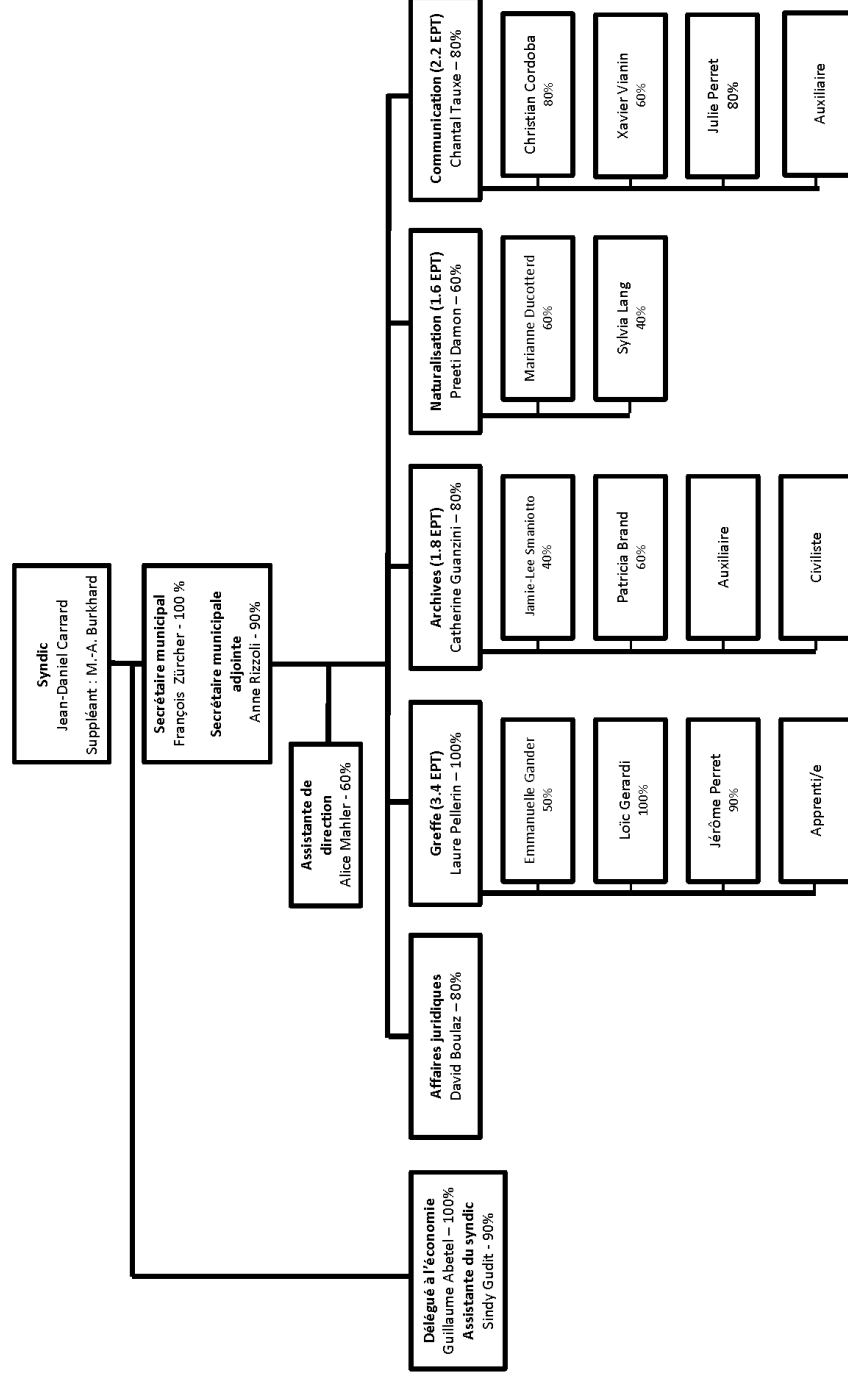
SECRETARIAT GÉNÉRAL

Monsieur Jean-Daniel Carrard
Syndic

Monsieur François Zürcher
Secrétaire municipal

Madame Anne Rizzoli
Secrétaire municipale adjointe

SECRETARIAT GÉNÉRAL



Nombre de postes : 14,4 EPT

Nombre de personnes : 19

Nombre d'auxiliaires, de civilistes, d'apprentis et de stagiaires : 4

Situation au 31.12.2019

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Missions et prestations

- Accompagner sur un plan administratif et juridique la Municipalité dans le mandat confié par la population ;
- Traiter l'information et les décisions : analyser, transmettre, assurer le suivi. S'assurer de la circulation de l'information au sein de l'administration, entre l'organe délibérant et la Municipalité, entre l'administration et la population ;
- Etre un centre de compétence dans les dossiers et domaines transversaux, tels que notamment l'administration numérique, la protection des données personnelles ou l'application de la loi sur l'information ;
- Apporter son expertise à la Municipalité et à l'ensemble des services dans le domaine de la communication institutionnelle, notamment par l'apport de contenus rédactionnels et multimédias, ainsi que par le choix des canaux de distribution ;
- Fournir à la Municipalité et aux services l'expertise nécessaire en matière économique et coordonner le traitement des demandes des entreprises et des instances actives dans le domaine du développement économique ;
- Mettre en œuvre une politique archivistique cohérente, fondée sur la législation cantonale et les normes professionnelles, pour l'ensemble de l'administration en garantissant les principes de conservation, de classification, d'élimination et d'accès aux fonds d'archives ;
- Apporter son expertise à la Municipalité et à l'ensemble des services dans le domaine juridique, notamment par l'apport d'avis juridiques, le suivi des affaires immobilières, en particulier les DDP, et des activités judiciaires ;
- Organiser les votations et les élections jusqu'à la veille de l'échéance électorale ;
- Organiser les événements protocolaires ;
- Assurer la réception centrale de l'administration communale ;
- Assumer l'ensemble des tâches d'accueil, d'information et de traitement des demandes de naturalisation.

Activités

CONDUITE DE PROJETS

En sus des projets mentionnés ci-dessous par les filières du Secrétariat général, signalons la refonte du tableau de bord pour le pilotage des projets du Programme de législature 2016-2021. Le tableau de bord est renseigné mensuellement par tous les services et présenté à la Municipalité au même rythme. Ce tableau offre à la Municipalité une vue générale de l'état d'avancement des projets de la législature 2016-2021 et de l'état du budget.

La Municipalité a mis à jour le Protocole communal et a adopté une nouvelle version de ce document. L'ancien Protocole, publié en 1995, était en effet trop succinct et plus d'actualité. La refonte du Protocole communal figurait parmi les objectifs de la Municipalité dans son Programme de législature 2016-2021. Ce travail a été entrepris sur la base d'un benchmark mené auprès de plusieurs communes vaudoises, qui a permis de compléter les aspects protocolaires sur les points suivants : Liste de préséance, appellations et titres, allocutions et salutations ; Cortèges ; Pavoiement & bannière communale ; Fanfare officielle ; Réceptions ; Jumelages ; Représentations et patronages ;

Funérailles ; Hospitalisations et Célébrations. La Ville dispose ainsi d'un document qui permet de déterminer rapidement et de manière sûre les usages et les démarches à effectuer, dans les cas qui nécessitent un traitement protocolaire. Ce document est publié sur le site internet de la Ville.

En date du 4 octobre 2019, le Secrétariat général a chapeauté l'organisation de l'assemblée générale annuelle de l'Association vaudoise des secrétaires municipaux (AVSM). Ainsi, près de 120 personnes ont été accueillies à La Marive, pour une partie officielle suivie d'un repas. Cet événement a été l'occasion d'une part de soigner les liens avec toutes les autres communes vaudoises et, d'autre part, de faire découvrir la commune hôte aux secrétaires municipaux et de contribuer ainsi à son rayonnement.

Notons enfin l'implémentation du logiciel Wedo au Secrétariat général. WeDo est une application web permettant notamment de gérer des tâches, des ordres du jour, des procès-verbaux et des checklists au moyen d'une interface simple et efficace.

CONDUITE DU SERVICE

Au vu des développements des activités du greffe municipal, les cahiers des charges des collaborateurs.trices du greffe ont été revus. Ainsi, les postes de deux employés administratifs ont été requalifiés en postes d'assistants administratif et projets. Un collaborateur a ainsi été engagé au 1^{er} octobre 2019 en la personne de Jérôme Perret, en

remplacement de Martine Rauber, partie à la retraite au 31 mai 2019. L'autre poste est occupé par Loïc Gerardi, déjà actif au sein du greffe municipal. Durant la période entre le départ de Martine Rauber et l'arrivée de Jérôme Perret, Melody Bauchot a été engagée par contrat de droit privé en qualité d'employée administrative.

De janvier à juillet, les Archives ont dû travailler en effectif réduit. Philippe Bardel, aide en information documentaire à 50%, a pris sa retraite au 31 janvier 2019. Les besoins de la filière Archives ayant évolué, le poste a été revu, tant du point de vue de son profil que de son pourcentage. Une agente en information documentaire, Jamie-Lee Smaniotto, a ainsi été engagée à 40%, le pourcentage restant étant attribué au poste d'archiviste adjoint, qui est passé ainsi de 50 à 60%. Ce poste est actuellement occupé par Patricia Brand. Durant le congé maternité de cette dernière, Daniel Nam Pham a été engagé par contrat de droit privé en qualité d'archiviste. Enfin, l'archivage de plusieurs fonds en attente et le projet de migration des inventaires sur un nouveau logiciel métier (AtoM) ont nécessité l'engagement d'une ressource supplémentaire en la personne de Luca Guarnaccia, par le biais d'un contrat de droit privé.

Guillaume Abetel a été engagé au 1^{er} novembre 2019 en tant que délégué à l'économie, succédant ainsi à Nathalie Jaquerod. Disposant d'une vaste expertise dans le montage de dossiers de financement pour les entreprises, Guillaume Abetel apporte son soutien à la Municipalité pour renforcer les actions de la Ville en matière de promotion économique, offrir un support solide à l'ensemble du tissu économique local, coordonner les demandes des

entreprises et simplifier les contacts de celles-ci avec les services de l'administration.

Dans le domaine de la communication, la filière a été soutenue toute l'année par Julie Perret, rédactrice, par le biais d'un contrat de droit privé. Durant l'année 2019, Julie Perret a obtenu le titre de spécialiste en relations publiques avec brevet fédéral. En décembre 2019, le Conseil communal a accepté dans le cadre du budget que ce poste soit pérennisé dès 2020, à un taux de 80%. Le SGE a engagé en août 2019 un apprenti médiamaticien de 1^{er} année, Guy Ronald Nkunga. Les compétences d'un médiamaticien, capable de produire des photos, des vidéos, des flyers, des brochures, qui sont les supports de communication les plus prisés actuellement, sont indispensables pour une communication moderne et une administration dont les procédures vont se digitaliser toujours plus. Début juin, la Ville a reçu officiellement de la Direction générale de l'enseignement postobligatoire une autorisation de former les apprentis médiamaticiens. Afin de pouvoir encadrer et suivre l'apprenti, Christian Cordoba, chargé de projets en communication, a effectué une formation. Signalons enfin que Chiara Meynet a officié comme auxiliaire au sein de la filière en novembre et décembre 2019.

ADMINISTRATION

86 notes et rapports ont été adressés à la Municipalité par le Secrétariat général.

Résumé des activités du Secrétariat général

Greffes

MISSION

La mission du greffe municipal (ci-après SGE-GRF) consiste à gérer toutes les affaires courantes de la Municipalité afin de garantir la qualité des prestations offertes aux citoyens et de collaborer activement, en qualité de plateforme administrative, avec les différentes filières du service ainsi que la direction. En particulier :

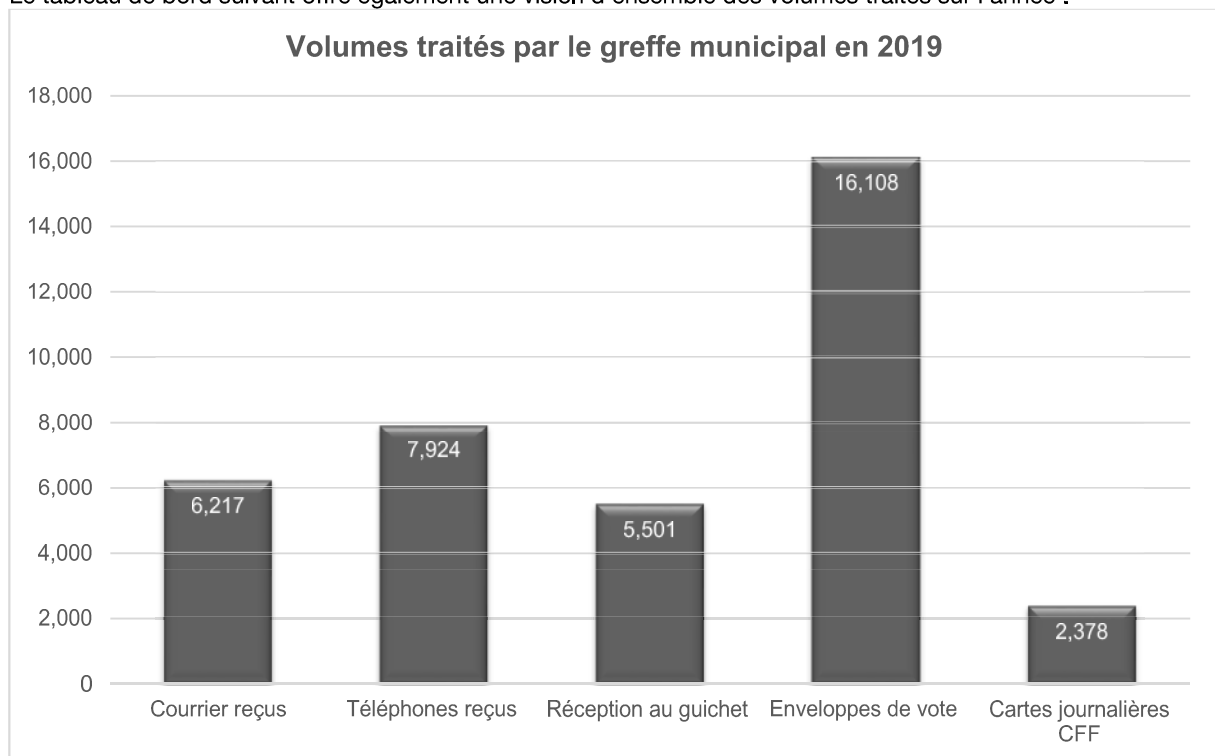
- Assurer l'accueil et l'orientation des usagers au guichet ainsi qu'au téléphone ;
- Gérer et assurer une transversalité interservices pour tous les aspects en lien avec les séances et dossiers de la Municipalité (rapports, préavis, correspondances, invitations, etc.) ;
- Elaborer avec les différentes filières le budget de fonctionnement, vérifier les comptes et participer au processus de bouclage des comptes annuels ;
- Gérer les aspects financiers en lien avec les frais des cultes catholiques et protestants à la charge des communes, en particulier la rémunération des organistes ;
- Assurer la supervision des processus de vote par correspondance ainsi que des procédures de votations et élections ;
- Gérer les visites aux nonagénaires et centenaires ;
- Gérer les commissions et délégations extraparlimentaires ;
- Assurer la gestion documentaire du service ;
- Gérer des projets administratifs (digitalisation, processus, etc.) ;
- Mettre en place des outils et tableaux de bord afin de faciliter la gestion administrative interne et interservices ;
- Mettre en œuvre des procédures et directives internes.

RÉTROSPECTIVE

L'année 2019 a été marquée par la consolidation de la nouvelle organisation interne de la filière et fut riche en projets, avec notamment :

- L'optimisation du suivi des motions et postulats et sa coordination avec le Bureau du Conseil communal ;
- L'implémentation d'une nouvelle solution informatique pour le traitement des séances de la Municipalité (eSéances) ;
- Les élections fédérales 2019 ;
- La finalisation des procédures de la filière ;
- L'identification des projets en lien avec l'utilisation de nouvelles technologies en vue de la mise en place d'une cyberadministration ;
- Le début des réflexions sur la mise en place d'un nouveau processus dans le cadre des visites aux nonagénaires et centenaires ;
- Le début des réflexions sur la révision des conditions d'octroi des gratuités de salles (règlement « location des salles – application du « tarif local »).

Le tableau de bord suivant offre également une vision d'ensemble des volumes traités sur l'année :



PERSPECTIVES

L'année 2020 sera orientée principalement sur deux axes :

- La préparation des élections communales 2021 et des opérations liées au changement de législature ;
- La digitalisation.

Avec notamment le traitement des dossiers suivants :

- La continuité de la mise à jour et le suivi des réponses aux motions et postulats ;
- Des réflexions sur de nouvelles fonctionnalités afin d'optimiser et d'élargir les modules du nouveau logiciel de traitement des séances de la Municipalité (eSéances) ;
- La préparation des élections communales 2021 (bilan de la dernière législature, retroplanning, etc.).
- Le début de la mise en place de processus/procédures au sein des différentes filières du service ;
- Le lancement de projets en lien avec l'utilisation de nouvelles technologies en vue de la mise en place d'une cyberadministration ;
- Un nouveau processus dans le cadre des visites aux nonagénaires et centenaires ;
- La mise à jour du règlement « location des salles – application du « tarif local ».

Archives

PERSONNEL

Comme les années précédentes, il n'aurait pas été possible de progresser dans l'archivage de fonds sans le recours aux auxiliaires et aux civilistes. Ces collaborateurs accomplissent un excellent travail, mais leur présence aux Archives pour un temps limité exige un grand engagement du personnel régulier pour leur mise au courant. La brièveté des mandats ou leur faible taux rend impossible l'archivage de fonds volumineux. A relever que le nombre et la durée des affectations de service civil

dépendent des offres de service des candidats, sur lesquelles les archivistes n'ont que peu d'emprise. Luca Guarnaccia, engagé comme archiviste auxiliaire d'août à décembre, à 60% puis 80%, était principalement chargé de la migration de l'inventaire sur le logiciel métier AtoM. Joël Roy, Basile Berberat, Robin Freymond et Gaël Forestier ont chacun effectué une affectation de service civil aux Archives. Ils ont archivé plusieurs fonds et participé à des prises en charge.

Catégorie (journées de travail)	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Auxiliaires (archives papier et migration inventaire)	110	140	78	74	29	--	88	50	63
Auxiliaires (archives audiovisuelles)	--	--	110	96	74	62		10	--
Archiviste remplaçant (archives papier et audiovisuelles, valorisation)									74
Civilistes (archives papier)	75	102	146	116	64	193	157	159	101
Total journées de travail	185	242	334	286	167	255	210	219	238

ARCHIVAGE

Etat des lieux

Près de vingt ans après la création d'un poste d'archiviste à 70%, un point de situation général s'impose.

Dès son entrée en fonction, l'archiviste a dû fixer des priorités. La première a été et reste la sauvegarde des fonds administratifs « récents ». En effet, après l'immense travail d'inventaire et de préservation réalisé par Léon Michaud à la fin des années 60 sur les archives « anciennes » (14^e siècle à 1920 environ), rien n'avait été entrepris pour traiter tout ce qui s'était accumulé au cours du 20^e siècle dans chaque recoin des bâtiments ayant abrité ou abritant des activités administratives (cf. rapport Daniel de Raemy, 1999). Face aux quantités à prendre en charge dans la perspective d'une conservation à long terme et aux moyens limités, il était nécessaire

de procéder par étapes : 1) transfert des fonds dans un dépôt ; 2) description sommaire (bordereau de versement) ; 3) archivage, soit tri, classement, conditionnement et description selon les normes en vigueur.

Si les bordereaux de versement ont toujours été rédigés simultanément à la prise en charge, la 3^e étape n'a jamais progressé au même rythme, en raison de ressources d'autant plus insuffisantes que le classement souvent chaotique des documents complique leur archivage. Celui-ci nécessite un long travail préparatoire et ne peut être effectué que par du personnel expérimenté. Chaque année, la longueur des nouveaux versements dépasse ainsi ce qui peut être archivé. Le tableau ci-dessous rend compte de la situation à fin 2019 sans distinction entre fonds administratifs et fonds privés.

	Unité mesure	Archivé et inventorié	Archivage et inventaire en cours	Attente d'archivage	Total
Archives papier	mètres linéaires (m.l.)	443.0	20.0	754.0	1217
Archives papier : grands formats, rouleaux	pièces	1355	880	non estimé (3 à 4000 ?)	env. 5000
Objets, y c. documents encadrés	pièces	56	--	250	306
Cadeaux protocolaires	pièces	211	5	--	216
Archives audiovisuelles : supports physiques	pièces	env. 3000	--	env. 200	env. 3200
Archives audiovisuelles : numérisées, indexées, diffusées	nb vidéos	1084	3	--	1087

L'archivage, même partiel, des arriérés aurait le double avantage de rendre accessible des fonds, mission fondamentale des archives, et de libérer de

l'espace dans le dépôt puisque la place occupée par un fonds est toujours moindre après traitement.

ARCHIVES PAPIER : VERSEMENTS ET ARCHIVAGE EN 2019

Des fonds administratifs provenant des services de l'urbanisme, de la sécurité publique et du Secrétariat général ont été pris en charge, ainsi que des fonds privés comme ceux de l'Association du Bâtiment de l'Etoile, de l'Ecole catholique, de la pharmacie Kasser ou de la Lyre yverdonnoise. Les archives du Centre thermal et du Grand Hôtel des Bains, très

volumineuses, ont représenté une forte charge de travail préparatoire pour séparer les documents selon leur durée de conservation, puis organiser et assurer d'une part, l'élimination de 241 m.l. et d'autre part, le transfert de plus de 45 m.l. de documents à archiver. Environ 122 m.l. sont restés sur place.

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Versements administratifs (nombre)	9	10	8	11	11	16	11	10	5
Versements privés (nombre)	13	3	6	3	5	3	8	12	8
Longueur versements (mètres linéaires)	90	49	113	39	70.5	31.0	44.0	25.0	85.0
Longueur archivée (mètres linéaires)	51	27	13	14	9.5	47.5	20.0	4.0	12.2
Fiches d'inventaire (nombre)	13'400	13'850	14'186	14'757	15'191	16'125	17'310	17'415	18'205

ARCHIVES AUDIOVISUELLES

Depuis plusieurs années, les Archives valorisent les documents audiovisuels en les diffusant sur la chaîne <http://www.dartfish.tv/yverdon>. Chaque vidéo est découpée en séquences et décrite à deux niveaux (vidéo et séquences) pour faciliter les recherches. Les séances du Conseil communal du 2^e semestre 2018 et de 2019 ont été mises en ligne.

De même que le très riche ensemble de films du cinéaste amateur Gaston Richard, numérisé par les Archives de la Ville de Lausanne. Ces films montrent les événements de la vie locale ainsi que les grands travaux conduits dans les années 50 et même 70 avec la construction du Centre thermal.

	Etat 2018	Traité 2019	Total
Vidéos séances Conseil communal, 2000 à 2019	168	16	184
Vidéos émissions Canal NV, 1996 à 2009	836	--	836
Vidéos cinéastes amateurs	--	29	29
Total vidéos (accessibles au public)	1004	80	1084
Total séquences	7'599	546	8145

INVENTAIRE : MIGRATION SUR ATOM ET DESCRIPTIONS

Depuis 2018, les archives d'Yverdon-les-Bains sont présentes sur la plateforme [vaud archives communales](#), mise en place par l'Association vaudoise des archivistes (AVA). Cette plateforme fonctionne avec le logiciel AtoM (Access to Memory) conçu pour la description archivistique sur la base des normes internationales (ISAD, ISAAR, ISDIAH et ISDF).

La migration des données entreprise en 2018 s'est poursuivie en 2019 avec l'import de 4926 notices d'inventaire à partir de Filemaker, portant à plus de 7500 le nombre de fiches d'inventaire importées

depuis août 2018. Ces travaux ont été réalisés parallèlement aux tâches de

- Structuration de l'inventaire et réflexions sur la cotation ;
 - Description des producteurs ;
 - Adaptations et corrections des fiches importées.
- Le logiciel est actuellement pleinement opérationnel pour la description des nouveaux fonds archivés. Dans le courant de l'année, environ 60 notices de fonds ou de séries y ont été rédigées, de même que 517 fiches descriptives de dossiers et environ 30 notices « producteurs ». Toutes les descriptions sont encore à l'état d'ébauche (non accessible au public).

COMMUNICATION D'ARCHIVES

Réponses aux usagers – consultations en salle de travail – prêts

Progression marquée des demandes, dont 7 provenaient de l'étranger, et des consultations.

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Demandes	115	80	107	114	101	117	106	107	111	118	137
dont internes	34	22	41	46	23	45	42	45	48	54	63
Usagers	89	72	75	99	91	100	85	100	95	94	81
dont internes	18	17	18	33	16	31	25	38	32	36	41
Consultations	31	32	62	37	33	33	81	283	124	30	50
PdC demandes	--	65	68	106	83	73	68	74	66	61	70
PdC prêt dossiers	--	218	169	250	166	178	149	165	134	108	182
PdC retour dossiers	--	--	153	230	132	171	144	125	97	100	172

PdC : Police des constructions

VALORISATION

Comme chaque année, les Archives se sont efforcées de faire connaître à un public élargi tant des documents que des contenus.

Yverdon-les-Bains, ses bâtiments XVIII^e siècle

Une sélection de 29 bâtiments construits au 18^e siècle est présentée dans un dépliant et sur le site de la Ville, où des informations et illustrations complémentaires sont disponibles. Un accès direct au site est possible par des QR codes placés sur les vitrines des bâtiments concernés. La filière

Communication du Secrétariat général et les services des bâtiments et de la culture ont contribué à la réalisation de ce dépliant dont les mille exemplaires ont été rapidement écoulés par l'Office du tourisme et les services de l'administration. Sa réédition permettra de le proposer encore en 2020. Patricia Brand a proposé trois visites guidées (collaboratrices et collaborateurs du Secrétariat général, médias, nouveaux et nouvelles habitant-e-s) sur ce thème.

RESTAURATIONS ET CONSERVATION

- Tableau des Bains 1896, restauration et mise sous cadre ;
- Cadastre Richard, 1838, volume 1, 1^e étape ;
- Registre des procès-verbaux de la Municipalité, 1803-1805, Ab 3 ;

- Registre de Chambre de régie, 1799-1800, Aa 95. Des moisissures ont été repérées sur plusieurs livres d'or de l'Echandole qui ont nécessité des investigations et des contacts avec une restauratrice afin de déterminer la meilleure façon d'intervenir. Les démarches se poursuivent en 2020.

GESTION DOCUMENTAIRE

Les archivistes ont soutenu leurs collègues de huit services sur des questions en lien avec la gestion documentaire : calendrier de conservation, rédaction des bordereaux de versement et d'élimination, organisation des locaux d'archives

intermédiaires, classement, transfert aux archives intermédiaires, arborescence.

La présentation du bordereau d'élimination a été revue ainsi que la marche à suivre pour sa rédaction. La mise au point du recueil systématique des règlements yverdonnois s'est poursuivie.

Naturalisation

FIN DU TRAITEMENT DES DOSSIERS SELON L'ANCIENNE PROCÉDURE

L'année 2019 a vu la filière Naturalisation (ci-après SGE-NATU) traiter les dernières demandes de naturalisation relevant de l'ancienne procédure. Une dernière session d'audition a été organisée en mars 2019, réunissant 22 candidat.e.s qui avaient auparavant échoué à leur première, voire leur deuxième tentative. Toutes et tous ont réussi leur passage devant la commission de naturalisation (composée à chaque fois d'un.e municipal.e et de deux représentant.e.s du Conseil communal). Les derniers dossiers faisant l'objet d'une suspension

ont également pu voir celle-ci levée, ou la procédure abandonnée, et il n'y a donc depuis l'été 2019 plus de dossiers relevant de l'ancienne procédure en cours de traitement par la Ville d'Yverdon-les-Bains. Toutefois, certaines de ces procédures sont encore en cours auprès des administrations cantonale et fédérale ; le règlement communal sur la naturalisation sera abrogé seulement lorsque toutes les procédures d'habitant.e.s yverdonnois.e.s seront arrivées à terme.

MISE EN ŒUVRE DE LA NOUVELLE LÉGISLATION

Implémentation de la procédure

Les décisions municipales concernant les critères relevant de la Commune, ainsi que la répartition des rôles entre les divers organes communaux ont été prises en automne 2018. Dès lors, il a fallu en 2019 implémenter ces décisions politiques en processus de travail administratif, permettant une mise en œuvre optimale de la nouvelle procédure. Les premiers entretiens, revenant désormais à SGE-NATU, ont été menés dès la rentrée de janvier 2019 par la responsable. Un travail de formation de l'ensemble des collaboratrices à la tenue des entretiens de naturalisation a été effectué durant le printemps, dans une logique d'horizontalité permettant un traitement rapide et optimal des demandes de naturalisation.

Un nouvel accord a été conclu avec Caritas afin de proposer une offre de soutien adaptée dans la

préparation à la nouvelle mouture du test des connaissances élémentaires. Une nouvelle organisation a également dû être mise en place pour le passage du test de connaissances élémentaires, qui se déroule désormais sous la forme d'un test écrit « questionnaire à choix multiples » d'une durée maximale de 60 minutes. Les questions fédérales et cantonales sont imposées par le Canton, qui a également un droit de regard sur les questions communales. La surveillance des sessions d'examen est désormais placée sous la responsabilité des collaboratrices de la filière, qui transmettent les résultats, ainsi que le rapport d'enquête, directement à la Municipalité, qui se prononce sur chaque dossier et a la possibilité de demander une audition complémentaire par ses soins pour tous les cas où elle le juge souhaitable.

TENDANCES

Le rôle de la commune dans la procédure de naturalisation, s'il a été en partie restreint par la nouvelle législation, s'est paradoxalement complexifié. Un travail important d'accompagnement et d'éducation à la nouvelle procédure a dû être effectué auprès des candidat.e.s, les dossiers des différents membres de certaines familles s'étant trouvés à cheval sur les deux législations. Les interactions au guichet comme au téléphone sont en moyenne plus longues, la dimension de proximité de l'administration communale prenant ici une nouvelle envergure.

Les statistiques mettent en lumière une baisse importante des demandes pour l'année 2019. Si 342 dossiers ont été déposés dans la commune d'Yverdon-les-Bains en 2017, on n'a comptabilisé que 56 dossiers reçus en 2018, et 89 en 2019. Cette baisse des demandes s'explique par différents éléments ; premièrement, de par le durcissement des critères de dépôt : seuls les détenteurs et détentrices de permis C ont désormais accès à la procédure, alors qu'auparavant, les détenteurs et détentrices de permis F et B étaient également éligibles à la procédure de naturalisation ; les critères de langue ont également été durcis, avec un test préalable à tout dépôt. Ensuite, la Commune n'est plus le premier récipiendaire des dossiers de naturalisation : elle n'intervient qu'après un premier filtre par le Canton, ce qui n'était pas le cas avant. Dès lors, les dossiers qui ne remplissent d'emblée pas les exigences légales (langue, permis, social et

casier judiciaire) ne parviennent plus à l'autorité communale. Enfin, il faut relever que la perspective des exigences accrues imposées par la nouvelle législation avait incité de nombreux candidats à déposer leur dossier encore sous l'empire de l'ancienne législation, ce qui explique en partie la diminution actuelle.

Les 89 dossiers réceptionnés en 2019 comprenaient au total 99 candidat.e.s. En y ajoutant les candidat.e.s ayant déposé leur dossier en 2018 - les entretiens n'ayant commencé qu'en 2019 et concernant tout.e requérant.e âgé.e de plus de 9 ans -, ce sont au total 140 personnes qui ont été reçues en entretien par SGE-NATU en 2019.

27 personnes ont passé le test de connaissances en 2019. Aucun échec n'a été enregistré sur la Commune. Ceci s'explique principalement par le nouveau profil des candidat.e.s autorisé.e.s à déposer une demande de naturalisation ; de plus, vu que les questions sont en tout temps disponibles, la préparation peut s'effectuer largement en amont et ne nécessite plus les mêmes compétences. Les ateliers Caritas prévus durant l'année 2019 n'ont pas été menés, faute de participant.e.s. L'un des ateliers a été transformé en prestations d'appui, le nombre d'inscrits étant restreint. S'il est difficile de prévoir le rythme des demandes pour les mois et années à venir, il semble néanmoins très plausible que cette baisse de la masse de travail soit appelée à perdurer, ce qui occasionnera des réorganisations du travail dans la filière.

Communication

En 2019, la filière Communication (ci-après SGE-COMM) a apporté son soutien et son expertise à la Municipalité, au syndic et aux services en produisant et diffusant 99 communiqués de presse (+ 10 par rapport à 2018), ainsi que 89 discours (+ 22). Elle a organisé 10 conférences de presse, 2 soirées d'informations au public (taxe déchets et réseaux de bus), 6 événements (Première pierre STEP, Première pierre Caserne des pompiers, Visite de presse ECF

Thièle, Première pierre Salle de gymnastique Pestalozzi, Cérémonie d'accueil des nouveaux habitants, Bouquet de chantier Caserne des pompiers). Elle a proposé à la Municipalité un nouveau format : une rencontre annuelle informelle avec la presse afin de faciliter les contacts ultérieurs. Ce rendez-vous a été apprécié des journalistes. SGE-COMM fait également office d'interface entre d'une part la Municipalité et les services, et d'autre

part la presse. Les demandes de renseignements formulées par les journalistes connaissent une progression importante, en moyenne une dizaine par semaine, qui nécessitent une validation municipale, la recherche du bon interlocuteur et souvent un échange sur la pertinence des éléments à communiquer. Le flux de ces demandes est une grosse charge de travail pour la filière comme pour

les services concernés, compte tenu des délais rapides et impératifs qui sont ceux des rédactions. La filière produit sur demande des services ou de la Municipalité des analyses des enjeux de communication dans les dossiers d'importance ou délicats. Elle a ainsi par exemple proposé une stratégie de communication à long terme sur le chantier de la Place d'Armes qui commence au printemps 2020.

NOUVEAU SITE INTERNET

Le nouveau site internet de la Ville a été lancé le 25 mars 2019. Il faut souligner que sa mise en route n'a connu aucun bug : le site a été d'emblée fonctionnel. Le nombre d'utilisateurs depuis le lancement du

site le 25 mars 2019 est de 85534, le nombre de pages vues s'inscrit à 407'105. Voici les pages les plus fréquentées :

Page	Pages vues
/accueil	52585
/travailler-a-la-commune/offres-emplois/annonces	21851
/travailler-a-la-commune/offres-emplois	18145
/loisirs-decouvertes/sport/piscines-et-patinoire	17703
/travailler-a-la-commune	11724
/vie-quotidienne/mobilite/autorisation-de-stationnement	11325
/questions-reponses	7090
/vie-quotidienne/mobilite/carte-journaliere-off	5987
/loisirs-decouvertes/activites-enfance-et-jeunesse/vacances	5199
/vie-politique/conseil-communal/seances	4786

Ce classement permet de constater l'intérêt pour la Ville en tant qu'employeur, mais montre également que le site est consulté pour toutes sortes de renseignements pratiques, y compris sur un sujet

controversé comme le stationnement. À noter également, l'intérêt pour la diffusion des séances du Conseil communal.

SONDAGE AUPRÈS DES UTILISATEURS

A l'occasion du lancement du nouveau site, SGE-COMM a procédé à un sondage de satisfaction afin d'évaluer les différents canaux de diffusion des informations, dont voici les principaux résultats :

- 277 personnes ont répondu au sondage.
- Site internet : 18% (51) des personnes interrogées visitent le site internet de la Ville entre une fois par semaine et plusieurs fois par jour ; à l'énoncé « je trouve les informations que je recherche », 12% (33) des personnes interrogées ont répondu « très vrai », 29% (81) « vrai », 44% (122) « plutôt vrai », et 12% (34) « pas vrai ».
- Rive Sud : 70% (193) connaissent le format tout-ménage et 63% (121) de ces personnes le lisent à

chaque parution ; 48% (134) connaissent le format La Région et 41% (55) de ces personnes le lisent à chaque parution ; 23% (64) connaissent la version digitale et 39% (25) de ces personnes la lisent à chaque parution.

- Vivre Canal Info : à la question « connaissez-vous la chaîne Vivre Canal Info ? », 25% (69) ont répondu Oui et 75% (208) ont répondu Non. Parmi les personnes qui connaissent la chaîne, 45% (31) ont affirmé la regarder entre « moins d'une fois par mois » et « quelques fois par mois », 7% (5) entre « une fois par semaine » et « une fois par jour », 0% (0) « plusieurs fois par jour » et 48% (33) « jamais ».

NEWSLETTER RIVE SUD

SGE-COMM a poursuivi la publication de la newsletter Rive Sud, déclinée en 13 éditions : 8 tous ménages, 2 La Région, 3 digital.

A propos de Rive Sud, il convient de mentionner que la filière a apporté son soutien opérationnel à la Municipalité lors de l'affaire de La Région qui a défrayé la chronique en juillet. L'envoi en mai d'une lettre de mécontentement de la Municipalité sur la qualité de la couverture rédactionnelle délivrée par le journal yverdonnois, et indiquant la suspension provisoire de la publication de la newsletter dans La Région a débouché sur une crise majeure, et entraîné une rupture de collégialité au sein de la Municipalité. Dans ce cas, la filière a déployé une

communication de crise. Après la conférence de presse où elle s'est expliquée sur ses motivations, la Municipalité n'a plus commenté cette affaire, afin d'en diminuer l'exploitation politicienne. Dans un souci d'apaisement, la Municipalité a décidé en décembre de prolonger pour six mois la parution de la newsletter Rive Sud dans La Région, dont le contrat était échu à fin 2019. Une évaluation des différents supports de communication de la Commune sera effectuée en 2020, selon des critères d'audience et d'efficience, dans un contexte où les médias manquent de moyens pour assurer un suivi constant de l'actualité et des activités de la Ville.

PRODUCTION DE VIDÉO ORIGINALES

SGE-COMM a produit cinq vidéos autour de la thématique « L'Art de vivre à Yverdon-les-Bains ». La filière souhaite développer des thématiques transversales et indépendantes de projets spécifiques. En effet, les vidéos spécifiques à des projets sont rattachées à un moment spécifique. Elles sont peu utilisables dans le temps. Les cinq vidéos développées en 2019 sont :

- Les Terrasses
- Une ville d'histoire
- Une ville en pleine nature
- La culture associative
- Les Numerik Games

RÉSEAUX SOCIAUX

La filière a décidé d'intensifier sa présence sur les réseaux sociaux en développant prioritairement l'audience de la page Facebook de la Ville (la présence sur Twitter et Instagram sera développée ultérieurement). Le nombre d'abonnés au 1^{er} janvier était de 1545, et de 3154 au 31 décembre 2019. 327 posts ont été publiés. Le classement des posts les plus lus démontre que les informations patrimoniales et pratiques sont prisées:

- Vidéo de présentation de la Ville : 37'500
- Vidéo « Art de vivre » Les Terrasses : 35'800
- Vidéo « Art de vivre » Ecrin naturel : 16'200

- Installation des défibrillateurs : 15'600
- Reprise du restaurant de l'Hôtel de Ville : 15'300
- Offre d'emploi Culture : 14'600
- Bise tempétueuse : 13'500
- Journée internationale contre l'homophobie : 12'000
- Offre d'apprentissage : 11'100
- Nouvel équipement sportif du Parc des Rives : 10'100
- Lignes de guidage pour malvoyants : 8'400
- Vidéo Contrôle des champignons : 9'000
- Vidéo « Art de vivre » Ville d'histoire : 7'600

MISE À JOUR DE LA CHARTE GRAPHIQUE

SGE-COMM a développé une charte graphique pour valoriser l'image de la Ville, uniformiser l'image des services et mettre en avant la Ville dans la diversité de ses politiques publiques. Tous les services ont été associés et ont validé la démarche. Ils ont été consultés pour définir une couleur propre à chaque

service, la suppression du terme « Service » dans le logo et plus généralement le contenu de la charte graphique. Les logos des services ont été déployés en novembre 2019. La charte graphique sera déployée en 2020.

Affaires juridiques

L'année 2019 a permis à la filière des affaires juridiques (ci-après SGE-JUR) – créée en 2018 – de continuer à développer son potentiel afin de répondre au mieux aux enjeux juridiques auxquels la Ville d'Yverdon-les-Bains est confrontée au quotidien. Ses activités continuent à s'articuler autour de deux axes principaux.

Le premier axe, opérationnel, consiste à accompagner et conseiller juridiquement les différents services de la Ville et la Municipalité. Cet axe comprend plusieurs aspects, parmi lesquels la relecture ou la co-rédaction de divers documents (préavis, règlements, décisions, conventions, etc.),

l'élaboration d'avis de droit, la rédaction de procédures ainsi que la représentation de la Ville auprès des autorités judiciaires. A titre d'exemple, la filière a accompagné activement le Service des travaux et de l'environnement dans le cadre de la mise en place de la nouvelle réglementation en matière de gestion des déchets et des procédures engagées à l'encontre des décisions de taxation. Elle a également défendu les intérêts de la Ville dans plusieurs procédures en matière d'aménagement du territoire, de droit à l'information ou de prolongation de l'heure d'ouverture des commerces.

Le second axe relève de la gestion de projet. L'année 2019 a principalement été consacrée à la poursuite et à la finalisation de projets débutés en 2018. La filière a ainsi finalisé plusieurs démarches de renouvellement de servitudes de superficie érigées en droit distinct et permanent (DDP). Elle a également établi un cahier des charges à l'attention des représentant.e.s de la Ville au sein des organes de haute direction des personnes morales dans lesquelles elle possède des participations, qui a été validé par la Municipalité à l'été 2019. Cette validation a ouvert le champ à la deuxième étape de ce projet, consistant à l'élaboration de lettres de mission à l'adresse des représentant.e.s

susmentionné.e.s. Ces lettres seront soumises à la Municipalité début 2020. Cette étape marque un tournant crucial dans ce projet au long cours. Elle permet de répondre concrètement aux vœux exprimés depuis longtemps par la COGE tout en offrant à la Municipalité un outil de gouvernance flexible et simple d'utilisation.

A plus long terme, SGE-JUR souhaite poursuivre ses démarches en vue d'améliorer les pratiques juridiques de la Ville d'Yverdon-les-Bains. L'avancement de tels projets dépend toutefois fortement de l'allocation de nouvelles ressources, indispensables au plein développement de la filière.

Economie

La mission du délégué à l'économie consiste à fournir à la Municipalité et aux services de l'administration l'expertise nécessaire en matière économique, ainsi qu'à coordonner le traitement des demandes des entreprises et des instances actives dans le domaine du développement économique afin de valoriser les actifs de la Ville. Les actions du délégué à l'économie s'appliquent tant aux entreprises, déjà présentes sur le territoire communal ou désireuses de s'y installer, qu'aux commerçants, petits et grands, à la recherche de solutions face à la mutation du commerce de détail. Porte d'entrée de la Ville, il agit en tant que courroie de transmission et facilitateur entre les acteurs économiques et les services de l'administration et s'attache à répondre aux sollicitations en trouvant des solutions concrètes et rapides, en travaillant en bonne intelligence avec les divers acteurs de la promotion économique régionale et cantonale.

Ainsi, la collaboration avec Y-Parc SA qui s'était intensifiée en 2018 a trouvé son rythme en 2019. La complémentarité des approches et des actions menées avait contribué à aboutir à la signature de plusieurs actes de vente de terrains au PST avec des sociétés telles que Incyte Biosciences International Sàrl, Sylvac SA, Y-Technocity SA, Perret-Gentil + Rey & Associés SA et Crissimmob SA. Le délégué à l'économie a continué sa charge de coordinateur entre les demandes des maîtres d'ouvrage et les solutions techniques proposées par les services communaux. 2019 a ainsi vu de nombreux bâtiments sortir de terre ; 2020 les verra prendre vie.

Le délégué à l'économie a également participé activement à l'exécution de la promesse de vente et d'achat passée entre la Ville et la Caisse de retraite professionnelle de l'industrie vaudoise de la construction le 16 décembre 2019. Cette vente permet la construction du premier parking mutualisé sur le site d'Y-Parc. Initialement envisagé par la Ville, ce projet fournira dans une première étape 422

places de parc aux résidents d'Y-Parc. L'entier de ces dernières étant attribuées dans le cadre du PPA, une étude pour lancer sa deuxième étape, portant sa capacité à 1'000 places a d'ores et déjà été lancée. Pour rappel, le règlement du parc prévoit que les propriétaires doivent assumer sur leur parcelle 50% de leurs besoins en parking, les 50% restants étant à louer dans le parking mutualisé. La mobilité étant un sujet prioritaire sur le site, le suivi des travaux des Chambres fédérales relatifs à la future halte CFF qui, selon PRODES 2035, doit voir le jour sur le parc a fait l'objet d'une attention toute particulière du délégué à l'économie.

Dans le développement de la ville, au-delà d'Y-Parc, le délégué à l'économie a également participé régulièrement à des groupes de travail pluridisciplinaires et transversaux afin d'intégrer systématiquement la dimension économique dans les réflexions relatives aux futurs plans de quartier et grands projets tel que « Front Gare » et « Gare Lac ». Dans ce cadre, un suivi attentif du chantier lié aux aménagements de la future Place d'Armes devra être effectué. Cette dernière pourra, par son développement, influencer la redynamisation du centre-ville et servir de trait d'union indispensable avec le centre historique.

Le délégué à l'économie a également offert une écoute attentive aux commerçants. Il a participé activement aux séances du Groupe Commerce géré par la Société Industrielle et Commerciale (SIC), a pris la température de leurs préoccupations et tenté d'y répondre par des mesures concrètes.

Enfin, l'animation du centre-ville œuvre naturellement à sa redynamisation. C'est dans ce cadre-là que le délégué à l'économie a été en charge de la coordination et de la supervision du marché de Noël en bonne cohabitation avec le traditionnel marché du samedi et les commerçants du centre-ville.

AggloY

Sébastien Genoud, responsable du bureau depuis 2012, a quitté ses fonctions en octobre. Dans l'attente de l'entrée en fonction du nouveau

responsable, l'interim a été assuré par Carole Gaborit, urbaniste-aménagiste auprès d'AggloY.

PROJET D'AGGLOMÉRATION

Le projet AggloY a pu bénéficier de 17 et 11 millions fr. octroyés dans le cadre des dépôts des deux précédents projets d'agglomération. Cette source de financement permet de co-financer la réalisation des mesures identifiées sur tout le territoire de l'agglomération d'ici à 2027. La Confédération, l'Etat de Vaud et les Communes de l'agglomération ont signé les accords définissant les engagements respectifs des partenaires en vue de la mise en œuvre des mesures de transport et d'urbanisation.

Fin 2014, les Communes de l'agglomération ont accepté un crédit-cadre de 525'000 fr. Les études de faisabilité et d'avant-projet se sont poursuivies afin d'initier la mise en œuvre des mesures du Projet d'agglomération de 2^e génération. La même année, les huit communes de l'agglomération, souhaitant se focaliser sur la mise en œuvre des mesures ont

renoncé, en accord avec les autorités cantonales, au dépôt d'un projet de 3^e génération.

En parallèle, le Conseil d'Etat a décidé de procéder à une révision de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC), avec notamment pour objectif d'intégrer dans le droit vaudois la politique des agglomérations. Entrées en vigueur le 1^{er} septembre 2018, les nouvelles dispositions de la LATC assimilent désormais les projets d'agglomération à des plan directeurs intercommunaux avec une procédure d'approbation adaptée. Dans ce contexte, le COPIL AggloY a souhaité assurer sa mise en conformité en regard des nouvelles dispositions légales. Il a renoncé au Projet d'agglomération de 4^e génération en juin 2018 et a validé, en mai 2019, un nouveau crédit-cadre de 526'500 fr. afin de démarrer, entre autres, l'établissement du plan directeur intercommunal.

PLANIFICATION CANTONALE ET RÉGIONALE

L'Etat de Vaud a entamé un important travail de mise en conformité du Plan directeur cantonal (PDCn) avec la révision de loi fédérale sur l'aménagement du territoire entrée en vigueur le 1^{er} mai 2014. Les communes de l'agglomération ont poursuivi un travail de recensement des réserves actuelles et futures dans la zone à bâtir afin de s'assurer de la conformité du potentiel d'accueil du territoire d'urbanisation d'AggloY avec les nouvelles exigences de la LAT. L'année 2019 a été marquée par la réalisation d'un atelier organisé à l'initiative de Région Morges et AggloY. Il a porté sur la thématique des leviers permettant d'accélérer la mobilisation des réserves et des potentiels existants en zone à bâtir. Cette journée d'échanges a

rassemblé des représentants de communes, que ce soit des représentants techniques ou membres des exécutifs communaux, des représentants des bureaux d'agglomération et du Canton, ainsi que des experts.

La collaboration avec l'Association pour le Développement du Nord Vaudois (ADNV) s'est poursuivie, notamment dans le cadre de l'élaboration du Plan directeur régional, pour lequel le Bureau d'agglomération fournit un appui technique. En fin d'année 2019, le document complet a été remis aux communes du Nord vaudois pour adoption.

ZONES D'ACTIVITÉS

Dans le cadre de la mise en conformité avec le Plan directeur cantonal et des nouvelles dispositions de la loi sur l'aménagement du territoire, les communes de l'agglomération, en collaboration avec l'Association pour le Développement du Nord Vaudois (ADNV), ont démarré un important travail en vue de la mise en place d'un système de gestion des zones d'activités, avec pour objectif d'assurer une utilisation efficace des terrains voués à accueillir les activités économiques de la région. La phase

diagnostic a fait l'objet d'une consultation de bureaux d'étude au cours de l'été 2019, en vue d'un démarrage de l'étude en début d'année 2020.

En parallèle, une étude de relocalisation des entreprises Travys et CarPostal, actuellement présentes sur le site de Gare-Lac, a été entreprise en collaboration avec les services techniques de la Ville d'Yverdon-les-Bains et les transporteurs.

MOBILITÉ DOUCE

- L'étude d'avant-projet visant à l'aménagement d'itinéraires de mobilité douce le long des canaux à Yverdon-les-Bains s'est poursuivie ;
- Les travaux de réaménagement du Chemin de Calamin, situé à cheval sur les communes de Pomy et d'Yverdon-les-Bains, se sont terminés ;

- Les projets d'itinéraires en direction de Treykovagnes et Pomy se sont poursuivis ;
- 480 places de stationnement 2 roues ont été créées au Collège des Rives ainsi que 16 nouvelles places sur le parking de la grande salle de Pomy ;

- Le projet de réaménagement de la route cantonale entre Grandson et Yverdon-les-Bains s'est poursuivi ;
- Les études de projet de réaménagement des passerelles COOP et Thièle ont démarré ;

- L'étude de projet de réaménagement de la liaison Brinaz s'est poursuivie ;
- L'étude de projet Place d'Armes s'est poursuivie.

TRANSPORTS PUBLICS

- L'étude du réaménagement de l'interface de transports publics de la gare d'Yverdon-les-Bains

s'est poursuivi en coordination avec les projets en cours sur le secteur (Front-Gare, Place d'Armes) ;

TRAFIC MOTORISÉ ET STATIONNEMENT

- Les travaux de la Rue du Midi se sont terminés ;
- Les travaux de réaménagement de la traversée du centre du village de Treycovagnes ont démarré ;

- L'étude globale d'exploitation de la route de Sainte-Croix s'est poursuivie afin de démontrer la faisabilité des développements prévus par les plans partiels d'affectation (PPA) Verdan et Chamard du point de vue de la gestion du trafic.

PLANIFICATIONS TERRITORIALES EN COURS

Plusieurs projets se sont développés en matière d'urbanisation :

Grandson

- La révision du Plan général d'affectation (PGA) est en cours ;
- Le PPA Vieille Ville a été adopté par le Conseil communal ;
- Les PPA Derrière-les-Remparts et du Bas-Grandsonnet sont en cours d'élaboration.

Pomy

- Le PPA Longemale est en cours.

Treycovagnes

- L'élaboration du PPA Sous-les-Pins est en cours.

Valeyres-sous-Montagny

- L'élaboration du PPA La Combe est en cours.

Yverdon-les-Bains

- Le Plan directeur communal et le PGA sont en cours de révision ;
- Le plan d'affectation Verdan est en cours ;
- Le plan d'affectation Ancien Stand est en cours ;
- Le plan d'affectation Clendy-Dessous a été adopté.

PÔLES DE DÉVELOPPEMENT

- Gare-Lac : le plan d'affectation Ancien Stand se poursuit.
- Chamard : les études se poursuivent.
- Y-Parc : la ville poursuit le développement du site.

- Poissine : Les dossiers de mise à l'enquête publique simultanés pour le PPA et le syndicat d'amélioration foncière sont en cours d'élaboration.

COMMUNICATION

La communication s'est poursuivie au travers des infolettres, parues cinq fois durant l'année 2019, ainsi que par le biais du site internet. La Commission consultative intercommunale, réunissant les représentants des membres législatifs des

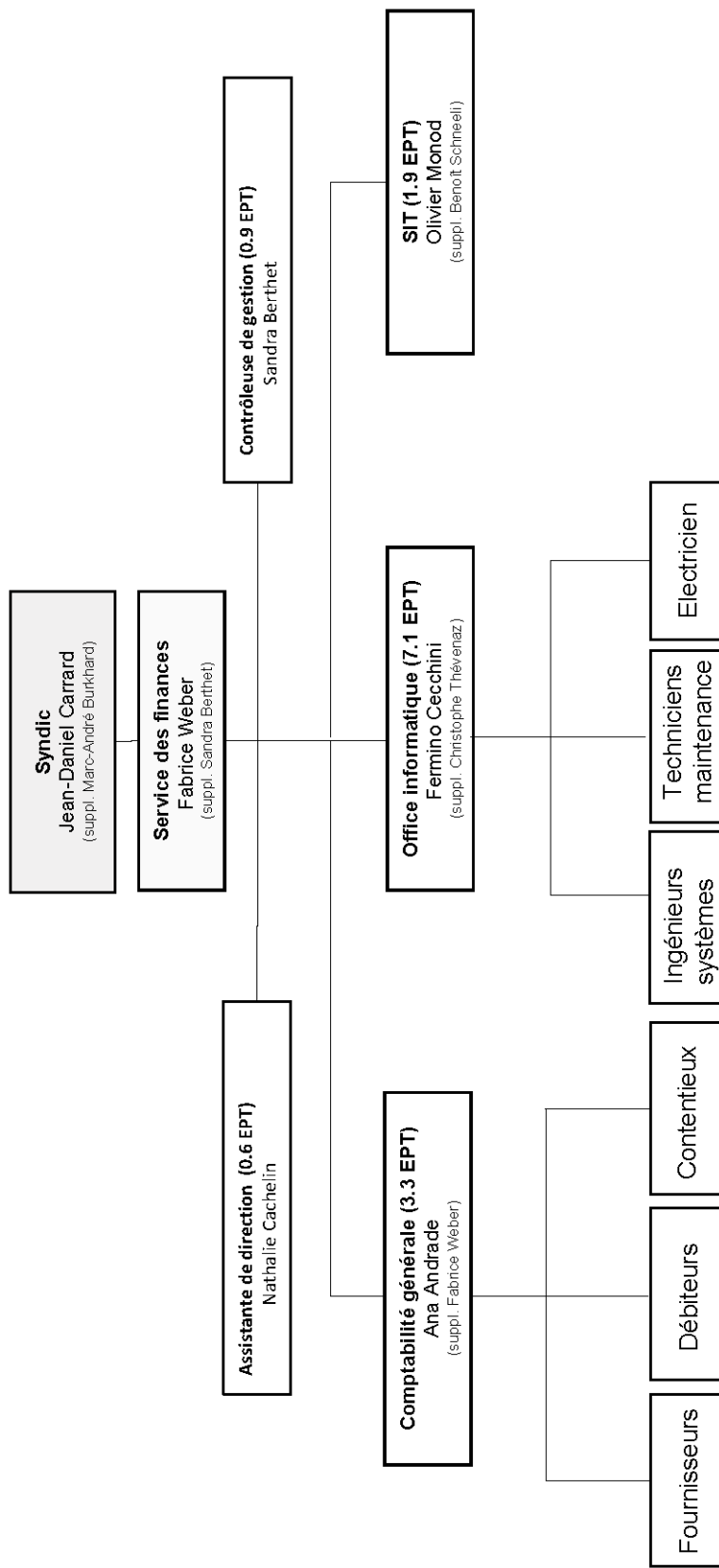
communes de l'agglomération yverdonnoise, s'est réunie à deux reprises. Les participants ont ainsi eu l'occasion de s'informer sur des thèmes d'actualité en lien avec le projet d'agglomération.

SERVICE DES FINANCES

Monsieur Jean-Daniel Carrard
Syndic

Monsieur Fabrice Weber
Chef de service

SERVICE DES FINANCES



Nombre de postes : 14.8 EPT
 Nombre de personnes : 17
 Nombre d'apprentis et de stagiaires : 2

Situation au 31 décembre 2019

SERVICE DES FINANCES

Le Service des finances comprend les domaines liés à la comptabilité générale, au contrôle de gestion, à

l'informatique et au système d'information du territoire (SIT).

Missions financières

- Synthétiser les informations budgétaires transmises par les services communaux et les présenter à la Municipalité
 - Préparer les budgets, contrôler leur respect et en analyser les écarts
 - Etablir les comptes selon les normes légales en vigueur et préparer le processus de révision
 - Planifier les investissements, gérer les immobilisations des patrimoines administratifs et financiers et établir le plan des investissements
 - Gérer la trésorerie, optimiser les flux financiers et gérer les risques en relation avec les engagements financiers, rechercher les modes de financements nécessaires aux projets d'investissements communaux
 - Planifier et gérer le plafond d'endettement et les risques de cautionnement
 - Gérer la comptabilité générale, assurer l'exactitude et la transparence conformément aux procédures et prescriptions légales en vigueur, analyser et commenter les comptes
 - Gérer les rappels et les sommations envoyés aux débiteurs
 - Gérer le contentieux, les mises en poursuite, assurer le suivi des dossiers jusqu'à l'acte de défaut de biens et suivre les actes de défaut de biens
 - Gérer la comptabilité fournisseurs
 - Assurer le suivi du portefeuille des assurances
 - Agir en tant que conseiller, proposer et établir des règles de gestion et processus financiers, des crédits complémentaires, des préavis et participer activement aux projets transversaux touchant les activités du service
 - Assurer le suivi du maintien du système de contrôle interne dans les services
 - Agir dans le respect du cadre légal (Code des obligations, loi sur les communes, sur la comptabilité des communes, sur les impôts communaux, sur les participations) et les recommandations de la fiduciaire
 - Représenter le service dans différents groupes de travail, au sein du collège des chefs de service, auprès des autorités politiques et des divers partenaires
 - Etre le garant de la bonne image et réputation du service auprès du public et à l'intérieur de l'administration
 - Etablir toutes les relations transversales utiles avec les services communaux et cantonaux, ainsi qu'avec les partenaires privés et publics
 - Gérer les activités financières d'autres institutions telles que l'Entente scolaire intercommunale d'Yverdon-les-Bains et région, l'Association de la Police du Nord Vaudois et l'Association intercommunale SDIS régional du Nord Vaudois.
- Comme chaque année, le résultat financier des comptes de l'exercice 2019 est commenté dans le résumé des comptes, dans une brochure séparée qui est établie une fois les comptes bouclés.

Points forts 2019 du service

L'année 2019 a connu son deuxième bouclage avec le nouveau logiciel de comptabilité pour la Ville. Les procédures comptables et financières de la ville ont fait l'objet d'une revue périodique dans le but de garantir le respect des principes comptables en matière de gestion financière. La mise en conformité du logiciel se poursuit en vue d'une optimisation des activités opérationnelles. De nouveaux tests d'intégration ont été effectués en vue de la migration sur la nouvelle version en automne 2019.

Sur le plan du personnel, la collaboratrice en charge de la gestion des fournisseurs du secteur de la comptabilité générale du Service des finances est partie à la retraite pour la fin du mois de juillet 2019, après 20 ans de bons et loyaux services auprès de l'administration communale. Elle a été remplacée par Madame Dragana Krstevska à notre grande satisfaction.

Le Service des finances a également vu le départ à l'office informatique de deux informaticiens dans le courant de l'automne 2019, MM. Brandon Tamagni

et Didier Decollogny. Les postes seront repourvus dans le courant du 1er trimestre 2020.

Le SIT continue d'entreprendre ses activités dans le domaine de l'intercommunalité, en offrant ses prestations de géoportail aux communes avoisinantes (Grandson, Concise et Yvonand), moyennant une contribution financière. Une séance de présentation et de promotion du géoportail a été organisée par le SIT dans le courant du mois d'octobre 2019 à l'intention de l'ensemble des communes du district du Jura-nord vaudois. Cette politique d'appui est également en cours dans le domaine informatique avec la commune de Grandson. En juin 2019, la Municipalité a décidé d'appuyer le SIT dans le domaine de l'intercommunalité en proposant de renforcer son personnel à l'aide d'un 0.4 ETP supplémentaire. Finalement, le SIT a mis en production une nouvelle plateforme pour la gestion des permis de fouille et mis à jour l'application de la gestion du cadastre souterrain.

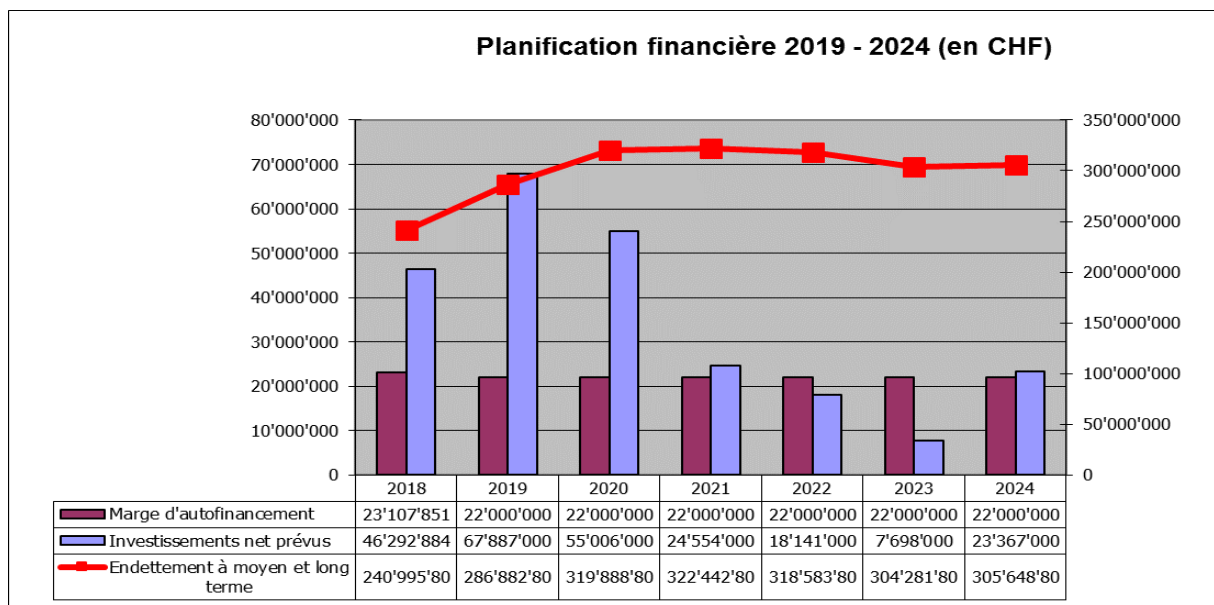
L'office informatique répond à tous les points essentiels aux directives relatives à l'existence d'un système de contrôle interne conformément à la norme d'audit suisse 890.

Sur le plan des assurances, cette année a été consacrée aux renouvellements, par appel d'offres, de la couverture de nos diverses assurances, à l'exemple de l'assurance accident obligatoire, de l'assurance choses-bâtiment, de l'assurance choses-mobilier et de l'assurance technique.

En 2018, un plan des investissements avait été réalisé pour un montant de CHF 132.46 mios. La Municipalité, en collaboration avec l'ensemble des services, a procédé à une nouvelle révision approfondie et complète de l'ensemble des investissements pour définir un inventaire des besoins financièrement plus acceptable. Ce plan présente des actifs, à savoir des terrains, des bâtiments communaux et des parts sociales, pouvant être réalisables et n'étant pas considérés comme stratégiques pour la ville.

Ainsi, le total des crédits d'investissement nets à voter du nouveau plan des investissements 2019-2028 se monte à CHF 109.27 mios, comprenant des actifs réalisables pour plus de CHF 126 mios, dont une partie à Sagenord SA. Le plan des investissements proposé reste axé sur des priorités politiques répondant à des besoins avérés pour la population (ex. route de contournement, parkings, STEP, réaménagement de rues, 2e point d'injection électrique, réfection de l'USY, etc) ainsi qu'au respect des obligations légales. Pour financer certains projets (ex. place d'Armes, Stade municipal, Sport 5), la Municipalité fait appel à des partenariats « public privé », voire la possibilité d'externaliser une partie des activités de la commune, à l'image des énergies renouvelables.

Une planification financière quinquennale 2019-2024 a été revue dans le but de veiller à respecter les limites du plafond d'endettement fixé à CHF 383 mios pour la législature 2016-2021, les cautionnements se montant à CHF 50 mios.



Le Service des finances a participé, en collaboration avec d'autres villes du canton, à l'étude d'Ecoplan sur les charges de centre des villes vaudoises. On y relève que les habitants de la ville dépensent en moyenne CHF 197.- par habitant pour les prestations consommées par les usagers externes. Le Service des finances a finalement apporté son appui technique à divers dossiers impactant la ville

et son administration, à l'exemple du Stade municipal, de la Place d'Armes, du réaménagement des Rives du Lac, de Sports 5, du projet Front gare, de la création du projet CAD SA, de la taxe forfaitaire des déchets, de la taxe d'équipement communautaire et autres investissements dont les enjeux financiers sont importants.

Préavis

En 2019, le Conseil communal a voté des crédits d'investissements pour une valeur de CHF 44.82 mios. Parmi les montants importants, on peut citer le parking souterrain de la Place d'Armes pour CHF 15.9 mios, la rénovation et l'agrandissement du Stade municipal pour CHF 8.05 mios, la vente de la

parcelle n°1164 Rue des Cygnes 7 à 11 pour CHF 3.1 mios, le renouvellement des réseaux et réfections des chaussées pour CHF 4.68 mios, un crédit additionnel pour la STEP de CHF 1.96 mios et divers travaux d'amélioration dans les bâtiments scolaires pour CHF 1.44 mios.

Perspectives 2020

Pour l'année 2020, le Service des finances prévoit de mener à bien les projets suivants :

- Migration sur la nouvelle version du progiciel comptable de gestion intégré, nommé Abacus/Nest
- Mise en place d'un plan de financement, en vue de faire face aux investissements conséquents
- Renforcement des couvertures d'assurances de la ville
- Assurer un suivi efficient du système de contrôle interne
- Améliorer le suivi des investissements
- Assurer un suivi des dossiers financiers Etat/communes (facture sociale, MCH 2, péréquation, réforme policière, etc.).

Budget 2020

Le budget soumis au Conseil communal et accepté par celui-ci présente un excédent de charges de CHF 3.23 mios et une marge d'autofinancement de CHF 19.47 mios. Cette marge d'autofinancement, supérieure à l'année précédente, ne permettra pas de couvrir l'entier des dépenses d'investissements

qui a été estimé à CHF 55 mios. Bien que les montants investis soient en général inférieurs aux prévisions, il est à relever que la commune devra, sous toute réserve, avoir recours à l'emprunt en 2020 pour y faire face.

OFFICE INFORMATIQUE

Missions

L'informatique gère l'ensemble des systèmes d'information et de télécommunication de l'administration communale, y compris l'informatique de structures régionales comme la Police Nord Vaudois (PNV), le Service Défense Incendie et Secours (SDIS), la commune de Grandson, etc. L'office a pour mission de fournir aux utilisateurs et services de l'administration

communale des outils informatiques performants, d'assurer la disponibilité de tous les systèmes sous sa responsabilité, d'assister les utilisateurs en cas de problèmes, de garantir la sauvegarde des données et de mettre en œuvre, avec les services bénéficiaires, des solutions répondant à leurs besoins actuels et futurs.

Points forts 2019

Les infrastructures informatiques, les postes de travail et les logiciels sont les éléments les plus soumis aux attaques externes. Beaucoup de tentatives d'attaques sont effectuées en ciblant les utilisateurs. Nous avons organisé, avec l'aide d'une entreprise spécialisée dans la cyber sécurité, des formations de sensibilisation à la cyber sécurité pour tous les collaborateurs ayant un compte informatique.

Tous les ordinateurs portables et les postes de travail ont été remplacés et la dernière version du système d'exploitation (OS) a été installée. Un projet test a été mis en place pour l'accès à distance dans le cadre du télétravail. Ce projet va se prolonger sur l'année 2020 afin de fournir l'outil le plus adapté aux besoins de l'ensemble des collaborateurs étant amenés à travailler depuis l'extérieur des locaux de l'administration ; ceci sans concession sur la sécurité et la confidentialité des données.

L'infrastructure et les solutions définies dans le projet de mise en place des compteurs d'énergie

intelligents (smart metering) ont été installés et demandent encore des ajustements continus.

Les éléments de réseau informatique pour le Collège des Rives ainsi que les antennes WiFi ont été fournis et mis en service. L'Aula-Magna a été équipé en vue de son utilisation par le Conseil communal.

Chiffres clés

- 450 ordinateurs personnels (PC), 37 stations de travail (WorkStation), 200 portables (Notebook)
- 2700 groupes de sécurité
- 750 comptes informatiques
- 150 serveurs tous virtualisés
- 115 applications ou logiciels
- 130 éléments réseau (Switch)
- 436 téléphones fixes VoIP, 630 numéros mobiles (téléphones, compteurs, smartphones)
- 156 systèmes d'impression
- 26 Teraoctet de données, soit l'équivalent de plus de 15 mois de livres de 300 pages.

Perspectives 2020

L'effort sur la sensibilisation à la sécurité informatique va être constant, de nouvelles procédures seront éditées et des formations seront dispensées aux collaborateurs de la ville. Un projet test sera mené pour faciliter l'accès à distance, par exemple pour du télétravail, tout en garantissant la sécurité et la confidentialité des données. De nouvelles techniques de sécurisation des accès par double facteur depuis l'extérieur, de façon simplifiée pour l'utilisateur tout en garantissant la meilleure sécurité pour l'infrastructure de la ville et les données seront mises en places. Le projet pilote de « smart metering » va se poursuivre et demander des ressources des collaborateurs de l'informatique. Le remplacement du logiciel de gérance, devenu

obsolète, va être mené en collaboration avec le Service des bâtiments.

Après avoir eu connaissance de la convention mise en place avec Grandson et de son taux de satisfaction concernant la gestion informatique, plusieurs communes de la région nous ont approchés afin d'évaluer la possibilité de sous-traiter la gestion de leur informatique communale auprès de la Ville d'Yverdon-les-Bains. Une telle collaboration permettrait à tous les acteurs de disposer de technologies et moyens informatiques que chaque commune ne pourrait pas financer seule. Une étude d'impact sur les ressources de la ville va être finalisée et une réponse pourra être apportée à ces demandes.

SYSTÈME D'INFORMATION DU TERRITOIRE (SIT)

Détail des activités

GÉOPORTAIL ET INTERCOMMUNALITÉ

• Prise de contact et promotion de la solution mapnv.ch auprès des communes du district. Organisation d'une séance de présentation à laquelle 23 communes ont participé

• Ajout de nouvelles données et thématiques. En particulier, publication de 170 points d'intérêts disposant d'informations relatives à la mobilité

réduite grâce à un travail conjoint de Pro Infirmis, du COSY et du SIT

- Migration du géoportail à la version Geomapfish 2.4 utilisant des containers Docker impliquant des changements d'infrastructure transparents pour l'utilisateur mais qui contribuent à améliorer encore la disponibilité de l'application

- Mise en œuvre de solutions multi-plateforme permettant aux employés des services techniques d'effectuer des tâches de mise à jour directement sur le terrain à l'aide d'une tablette ou d'un smartphone. Ceci est rendu possible par la solution Open Source QField développée par la société suisse Opengis.

GÉODONNÉES ET OUTILS MÉTIERS

- Constant effort d'automatisation, de surveillance et d'amélioration des processus de mise à jour
- Migration sur QGIS de thématiques liées aux espaces verts ainsi qu'à la mobilité
- Démarrage du projet de gestion et d'export des données du Service de l'urbanisme afin de répondre à la nouvelle directive Normat-2 mise en place par l'administration cantonale
- Conseil au bénéfice du Service de l'urbanisme dans le choix d'une solution de communication 3D
- Conseil au bénéfice du Service des énergies dans le cadre de l'interfaçage de ses différents systèmes d'informations.

PLATEFORME TECHNIQUE INTERSERVICES

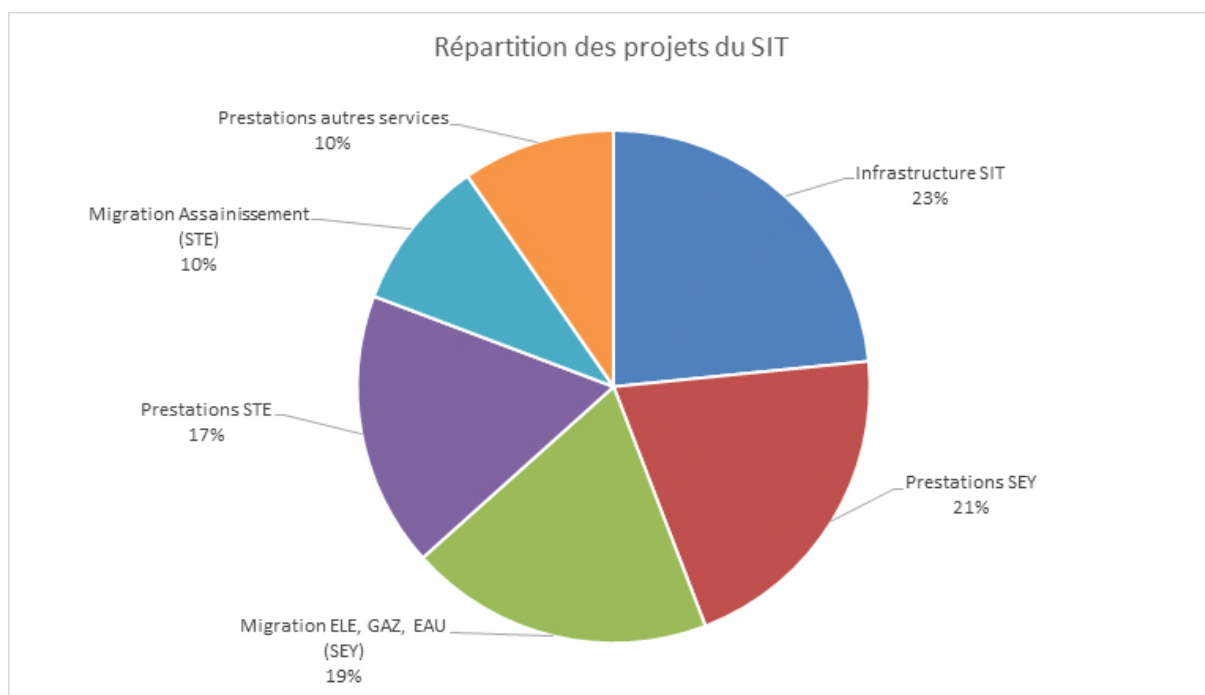
- Animation des séances.

ADMINISTRATION ET DIVERS

- Réalisation de plans pour divers événements (Triathlon, courses populaires, marché de Noël)
- Mises à jour de différents plans de ville touristiques pour OTTY, TRAVYS, etc.

Perspectives 2020

- Poursuite du développement des plateformes mapnv.ch et pro.mapnv.ch et de leur dimension intercommunale
- Remplacement de l'application de signalement de problèmes sur la voie publique (lampadaires, plus de 200 signalements/an) par une solution intégrée à mapnv.ch qui permettra, sur demande des services, d'étendre cet outil de gestion participative à d'autres thématiques
- Extension de l'effort de formation des utilisateurs à l'ensemble des services
- Développement de collaboration avec la HEIG-VD au travers de réalisations en lien avec le projet MoDos (Mobilité douce des seniors)
- Mise en œuvre de l'application Extract pour automatiser la diffusion de données
- Poursuite du déploiement de l'outil open source QGIS comme outil de SIT bureautique.

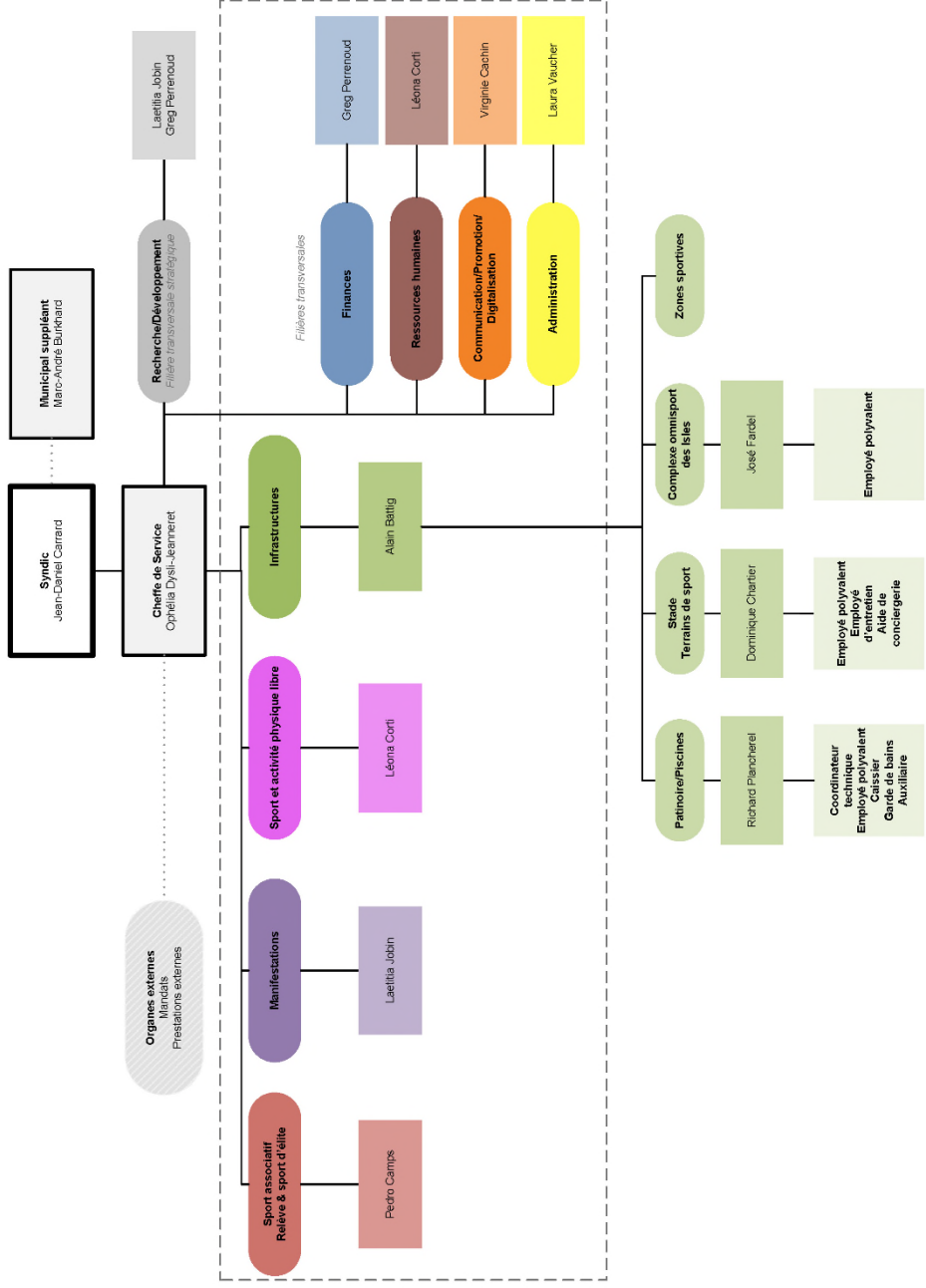


SERVICE DES SPORTS

Monsieur Jean-Daniel Carrard
Syndic

Madame Ophélie Dysli-Jeanneret
Cheffe de service

SERVICE DES SPORTS



SERVICE DES SPORTS

Missions

Le plan directeur du sport et de l'activité physique est l'outil de pilotage de la gouvernance du Service des sports. Ce dernier est composé de vision,

mission et valeurs comme ancrage de départ à la suite du développement des axes stratégiques.

VISION

Dans son plan directeur du sport et de l'activité physique, la Ville d'Yverdon-les-Bains se positionne de façon innovante comme pôle du sport et de

l'activité physique au service de la formation des jeunes, du bien-être et de la santé durable.

MISSION

Le plan directeur du sport et de l'activité physique met en œuvre la politique municipale en matière de sport et d'activité physique en lien avec le réseau communal, le canton et la Confédération. Son action porte sur :

- le soutien aux sociétés et plus particulièrement à celles actives dans la formation des jeunes ;
- la promotion de la relève et le sport d'élite ;
- l'organisation de manifestations sportives ;
- la pratique de l'activité physique libre ;
- la planification et la gestion des infrastructures.

VALEURS

Le plan directeur du sport et de l'activité physique se base sur les valeurs faisant vivre les atouts yverdonnois et régionaux :

- formation ;
- santé durable ;
- innovation ;

- bien-être ;
- éthique.

Le plan directeur du sport et de l'activité physique est réparti en cinq axes stratégiques.

1. SPORT ASSOCIATIF

Poursuivre et renforcer le soutien de la Ville d'Yverdon-les-Bains aux sociétés sportives, en particulier pour leur action de formation des jeunes, par :

- la formalisation et la mise à jour d'un règlement du subventionnement qui tienne compte des efforts des sociétés sportives en matière de formation et de qualité d'encadrement des jeunes, d'intégration du sport de masse et du sport de compétition, etc., par la récolte systématique de données sur la pratique sportive ;

- la mise en place d'un programme de soutien au développement des sociétés sportives (ex. communication, digitalisation) qui permette de valoriser l'engagement bénévole et de renforcer la professionnalisation et la durabilité de leur gestion ;
- la mise en réseau d'acteurs locaux et nationaux permettant aux sociétés sportives de se développer, d'innover et d'évoluer dans un contexte éthiquement reconnu.

2. RELÈVE ET SPORT D'ÉLITE

Poursuivre et renforcer le soutien de la Ville d'Yverdon-les-Bains aux talents, sportifs et équipes de l'élite par :

- un soutien financier plus systématique aux sportifs individuels qui résident dans la commune ou sont membres d'un club sportif d'Yverdon-les-Bains, accompagné d'un suivi personnalisé, en se basant sur les critères fixés par la formalisation et la mise à jour du règlement de subventionnement ;
- le renforcement des conditions cadres favorables au développement des équipes de l'élite dans les sports collectifs, notamment par la construction ou la rénovation des infrastructures ;

- le renforcement, en collaboration avec le Canton de Vaud, des dispositifs sport-études à Yverdon-les-Bains et l'accueil d'un centre national de performance ;
- la sensibilisation à un accès à la formation professionnelle compatible avec le sport d'élite ;
- la mise en réseau d'acteurs locaux et nationaux permettant aux athlètes de développer une carrière à long terme (pré- et post-carrière), d'agir dans des conditions à la pointe de la technologie dans le respect de leurs individualités et de la charte éthique.

3. MANIFESTATIONS

Encourager et poursuivre le développement du calendrier des manifestations sportives d'Yverdon-les-Bains, organisées par le Service des sports, les sociétés sportives et les organisateurs privés par :

- la mise en place d'une planification pluriannuelle des manifestations en veillant à leur répartition dans l'année et à leur cohérence avec la priorisation des axes stratégiques prévue dans le Plan d'actions ;
- l'appui (ex. communication) aux manifestations à fort potentiel déjà organisées par les sociétés sportives et les organisateurs privés (ex. Week-end

100% basketball, Challenge des Bains d'unihockey, Coupe des Bains de gym, Championnats suisses agrès masculin, Festyvhokey, etc.) ;

- l'accueil d'un événement ponctuel d'envergure chaque année (ex. manifestation sport-handicap, manifestation mobilité douce, etc.) ;
- la prise en considération des atouts régionaux et des valeurs du plan directeur, notamment en termes de durabilité.

4. SPORT ET ACTIVITÉ PHYSIQUE LIBRE

Poursuivre et renforcer le soutien de la Ville d'Yverdon-les-Bains aux programmes de pratique libre du sport et de l'activité physique par :

- l'appui au développement d'une offre en matière d'activité physique complémentaire à celle des sociétés sportives, avec un accès facilité pour tous les publics : seniors, enfants (éveil sportif), actifs, sédentaires, femmes, collaborateurs des entreprises, etc. ;
- la promotion auprès de la population de l'activité physique comme élément en faveur de la santé

des individus (dimensions physique, psychique, sociale et d'intégration), de prévention en faveur d'une vie saine, et de traitement annexe de maladies chroniques ;

- l'utilisation des atouts régionaux afin de créer les conditions favorables à l'activité physique dans le respect de la santé durable des individus, en leur permettant de se former aux techniques innovantes afin de bouger dans un contexte favorisant le bien-être et l'éthique.

5. INFRASTRUCTURES

Poursuivre et renforcer la planification, la réalisation et la rénovation des infrastructures sportives de la Ville d'Yverdon-les-Bains par :

- l'accompagnement des projets de rénovation du stade municipal et la création d'une base nautique sur les Rives du lac et à la plage (paddle, pédalos, etc.) ;
- la réalisation à moyen terme des projets de rénovation de la patinoire municipale, de l'aménagement de la zone sportive des Vuagères et des Rives du lac (construction d'un port, création d'un fitness extérieur, d'un parcours

mesuré, de nouveaux terrains de beach sports, etc.) ;

- un développement urbanistique favorable à la mise en œuvre d'une stratégie de santé durable pour Yverdon-les-Bains ;
- une gestion durable des équipements sportifs en optimisant leur utilisation et en respectant les normes environnementales dans les nouvelles constructions ;
- l'intégration des sociétés sportives concernées dans les projets mis en œuvre.

Points forts 2019

1. SPORT ASSOCIATIF

- 108 sociétés sportives yverdonnoises inscrites et enregistrées au Service des sports ;
- 71 subsides communaux accordés par le Service des sports ;

- 16 soutiens financiers accordés par la Commission des sports durant ses 3 séances annuelles ;
- 19 septembre 2019 séance annuelle des sociétés sportives yverdonnoises.

2. RELÈVE ET SPORT D'ÉLITE

- 9 subsides communaux accordés aux mouvements juniors ;
- 19 soutiens financiers accordés par la Commission des sports (équipements, matériels, camps) aux mouvements juniors ;

- 4 subsides communaux accordés aux sportifs/jeunes sportifs d'élite.

3. MANIFESTATIONS

Manifestations organisées par le Service des sports :

- 12 janvier 2019 : 2^e course de la Bonne Résolution ;
- 26 mai 2019 : 37^e Rallye Cyclo Touriste ;
- 2 juin 2019 : 2^e Festival Yverdonnois du Sport et de l'Activité Physique ;
- 24 août 2019 : 3^e Urban Project ;

- 8 septembre 2019 : 9^e Triathlon d'Yverdon-les-Bains ;
- 27 septembre 2019 : étape du Tour de la Torche des JOJ 2020 ;
- 7 novembre 2019 : 3^e conférence Activité Physique - Innovation - Santé.

4. SPORT ET ACTIVITÉ PHYSIQUE LIBRE

- 38 cours Santé Act'Yv été ayant accueilli 210 participants (93% femmes – 7% hommes) ;
- 28 cours Santé Act'Yv hiver ayant accueilli 141 participants (94% femmes – 6% hommes) ;
- 204 locations de patins le 30 octobre lors de la disco sur glace Halloween et 270 le 18 décembre lors de celle de Noël ;
- 5 évènements MiniMove qui ont fait bouger 1'454 personnes dont 744 enfants. En moyenne 291 participants par session avec 72% d'enfants entre 1 et 3 ans ;
- 502 participants aux 72 sessions de l'Urban Training avec un taux de présence de 92% ;

- 48 inscriptions aux Programmes de la Forme pour plus de 864 séances encadrées ;
- 1 journée découverte avec 155 participants et 38 personnes aux rencontres actives pour le programme "Pas de retraite pour ma santé" ;
- 3 sessions d'essai gratuites dédiées au nouveau programme Rugbytots pour les enfants âgés de 3 à 7 ans ;
- 122 employés communaux prenant part au programme sport-santé en entreprise créé le 25 septembre 2017.

5. INFRASTRUCTURES

Réservations

- 91% d'utilisation des salles de gymnastique/rythmique durant la semaine en période estivale ;
- 98% d'utilisation des salles de gymnastique/rythmique durant la semaine en période hivernale.

Exploitation

- 40'636 entrées (public, écoles et clubs) à la piscine couverte régionale d'Yverdon-les-Bains SA et 2'135 abonnements ;

- 67'798 entrées payantes (60'600 public et 7'198 écoles) à la piscine plein air et 338 abonnements ;
- 25'288 entrées (public et écoles) à la patinoire et 28 abonnements ;
- 5 clubs résidents au stade municipal ;
- 3 matchs internationaux de rugby au stade municipal ;
- 2 clubs résidents au terrain des Isles ;
- 2 clubs résidents au terrain des Vuagères ;
- 2 manifestations organisées au Skatepark.

Détail des activités

1. SPORT ASSOCIATIF

Soutiens financiers

	2019	2018	2017	2016
Nombre de subsides communaux accordés par le Service des sports	71	79	79	69
Nombre de soutiens financiers accordés par la commission des sports	16	21	21	22
Nombre total de sociétés sportives inscrites et enregistrées au Service des sports	108	115	102	99

Le nombre de subsides est resté stable en 2019. La nature des soutiens accordés et leur répartition est expliquée dans la figure 1 ci-dessous :

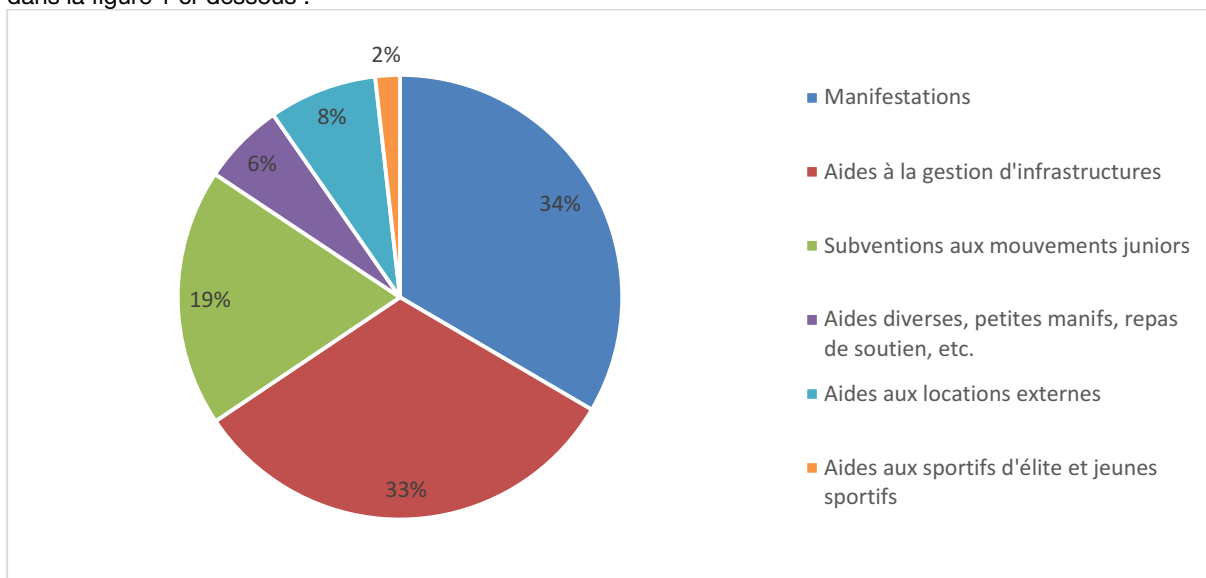


Figure 1: répartition des subventions communales

En 2019, les différents bénéficiaires des subsides sont :

- 41 associations ou clubs sportifs ;
- 4 sportifs d'élite;
- 6 organisateurs de manifestations sportives.

Événements sportifs yverdonnois soutenus en 2019 :

- Archers Club - Concours national "Indoor 2019" ;
- Badminton Club - Tournoi vaudois + Championnat Suisse juniors ;
- Badminton Club - 2^e Tournoi national juniors U13 à U19 ;
- BMX club Nord Vaudois - Manches de la SwissCup + Championnats romands ;
- Centre équestre Yverdon - Concours hippiques 2019 ;
- Club Champions Boxing - 5^e Cup d'Yverdon-les-Bains ;
- Club de marche athlétique – 36^e coupe de Noël, Championnats suisse et vaudois ;
- Courir pour la vie – 3^e édition L'Yverdon-Chasseron ;
- Association Cantonale Vaudoise des Amis du Hockey sur Glace (ACVHG) - Festyv'hockey ;
- FSG Amis-Gymnastes - Coupe des Bains ;
- FSG Amis-Gymnastes - Championnat Suisse des agrès ;
- Fyne Terra Marathon 2019 ;
- HC Yverdon - 4^e Hockey Cup tournoi international ;
- Hi Mountain - 2^e festival du film ;
- Kin-ball - Challenge Cup - Tournoi international pré Coupe du Monde ;
- La Favorite 2019 ;
- Pétanque Coupe suisse ;
- Société Pistolets-Carabiniers - Coupe de Noël ;
- Tennis Club - Tournoi Swissloc ;
- Tennis Club - Tournoi de Noël ;

- Triathlon Club - Soutien Coupe du Monde ;
- Triathlon d'Yverdon-les-Bains 2019 ;
- Unihockey Club - Challenge des Bains 2019 ;
- Crossfit Urakan - Urakan Summer Battle 2019 ;
- USY Basketball – Week-end 100% basket ;
- Yverdon Sport FC SA - Mouvement juniors Yverdon&Région - Tournoi en salle ;
- Handynamique - Tournoi des quatre nations cavaliers/ères ;
- Fédération suisse de basketball – SuperCup d'Yverdon-les-Bains.

Commission des sports

Cette commission, composée d'élus politiques et présidée par Monsieur Jean-Daniel Carrard, syndic, s'est réunie à trois reprises en 2019. Lors de ces séances, la Commission des sports a attribué des soutiens financiers aux sociétés locales pour l'acquisition de matériel ou d'équipement ainsi que l'organisation de camps d'entraînement.

Séance des sociétés sportives

108 sociétés ont été convoquées pour la rencontre annuelle durant laquelle le Service des sports transmet différentes informations et durant laquelle les sociétés peuvent participer à des présentations. Une cinquantaine de sociétés ont participé à cette rencontre le 18 septembre 2019 avec l'ordre du jour suivant :

- fonctionnement du Service des sports et organigramme ;
- politique de subventionnement ;
- manifestations 2019 ;
- programmes d'activités physiques libres ;
- développement des installations ;
- digitalisation du Service ;
- présentations de partenaires externes (EHRO).

2. RELÈVE ET SPORT D'ÉLITE

Soutien de la relève

Le Service des sports a soutenu au total 9 mouvements juniors dans leur activité annuelle 2019. Les différents sports soutenus sont le football,

le badminton, le basketball, le tennis et le rugby. La Commission des sports a également soutenu 7 camps sportifs juniors.

	2019	2018	2017	2016
Nombre de subsides communaux accordés aux mouvements juniors	9	9	8	8

Soutien au sport d'élite

Durant l'année 2019, 4 sportifs d'élite ou jeunes sportifs d'élite ont été soutenus. Ils ont obtenu le soutien du Service à travers le formulaire de demande d'aide aux jeunes sportifs. Ces athlètes

sont actifs dans les clubs d'athlétisme, équestre, de patinage artistique et de triathlon présents sur la commune.

	2019	2018	2017	2016
Nombre de subsides communaux accordés aux sportifs/jeunes sportifs d'élite	4	9	7	6

3. MANIFESTATIONS

Course de la Bonne Résolution

La course de la Bonne Résolution organisée pour la 2^e fois le 12 janvier 2019 a accueilli plus de 1'100 coureurs et marcheurs, jeunes et moins jeunes, en famille ou en solo sur les différents parcours offerts aux participants, soit une augmentation de participation de 60% par rapport à 2018.

En partenariat avec le Centre Thermal d'Yverdon-les-Bains et soutenue par quelques sponsors locaux, cette manifestation a permis à tout un chacun de débiter l'année par une bonne résolution. Force est de constater que cette course, qui permet aux participants de finir leurs efforts dans les eaux chaudes des Bains de la cité thermale, a attiré un grand nombre de familles et de personnes peu habituées à ce type d'effort.

Une telle offre répond parfaitement au plan directeur du sport et de l'activité physique en encourageant le mouvement des personnes moins actives tout en complétant le programme des manifestations sportives d'ores et déjà inscrites au calendrier du Service des sports.

Rallye Cyclo Touriste

Le Rallye Cyclo Touriste d'Yverdon-les-Bains a eu lieu le dimanche 26 mai 2019. Cette 37^e édition a battu tous les records en termes de participation avec 450 cyclistes (40% de femmes et 60% d'hommes) âgés de 6 à 92 ans.

Le Rallye s'est déroulé dans d'excellentes conditions grâce à l'implication et à la disponibilité du personnel engagé pour cette manifestation ainsi qu'au beau temps qui avait répondu présent après plusieurs jours de pluie.

Les participants ont roulé sur les trois parcours qui offrent une balade longeant le lac de Neuchâtel pour le parcours de 11 km et qui passe à travers vignes, champs et forêts pour les parcours de 24 et 30 km. Sur les parcours, des postes de ravitaillement ont permis aux cyclistes de se rafraîchir avant de reprendre la route et donner encore quelques coups de pédale.

A l'arrivée, les cyclistes ont reçu un prix souvenir et ont pu se restaurer grâce à des food trucks installés sur le parking de la patinoire. Les participants ont également pu profiter de la piscine plein air d'Yverdon-les-Bains dont l'entrée était offerte pour toute inscription au Rallye Cyclo Touriste.

Festival Yverdonnois du Sport et de l'Activité Physique

La 2^e édition du Festival Yverdonnois du Sport et de l'Activité Physique (FYSAP) a eu lieu le dimanche 2 juin 2019 sous un soleil de plomb et un thermomètre affichant quelques 30 degrés.

Tout comme la 1^{re} édition, l'événement s'est déroulé dans d'excellentes conditions grâce à la participation de 52 prestataires de la forme yverdonnois, allant du baseball, en passant par le pilates, le beach tennis, la prévention contre le cancer et la nutrition. 58% des exposants ont été très satisfaits de leur participation et 94% pensent participer à l'édition 2020.

Le public, qui avait répondu présent en nombre, a pu profiter gratuitement de la piscine plein air ainsi que des initiations et démonstrations proposées sur les stands des prestataires de la forme yverdonnois présents dans l'enceinte de la piscine mais également sur une zone du Parc des Rives. Les prestataires présents ont proposé 2 tournois, 16 shows/productions ainsi que 27 cours collectifs tout public (parents-enfants, enfants-ados, adultes, seniors). Les cours ont accueilli quelques 480 participants dont 75% de femmes et 25% d'hommes.

Un jeu-sondage a permis à 67 participants de donner leur opinion sur l'événement. 67% d'entre eux sont globalement très satisfaits du FYSAP et 93% reviendront à la prochaine édition.

Urban Project

Suite au succès rencontré en 2017 et 2018 et afin d'asseoir sa volonté de mettre en lumière le site des Rives du Lac et son skatepark, le Service des sports

a réitéré sa collaboration avec l'association Urban Project en accueillant le 24 août 2019, la 3^e édition yverdonnoise de l'Urban Project.

Le but de cette manifestation est d'assurer la promotion, la défense et le développement des cultures et sports urbains en Suisse.

Ainsi, grâce à une étroite collaboration avec les acteurs locaux, cette 3^e édition a proposé le programme suivant :

- tournoi amateur de basket 3 contre 3, incluant pour la seconde fois une catégorie Unified (dédiée aux personnes en situation de handicap mental). Organisation : USY Basket ;
- initiations et Contest de Skate. Organisation : Riders in Paradise ;
- contest de breakdance enfants. Organisation : Ecole de danse GROOVE ;
- live painting – réalisation de graffs par des artistes venus de toute la Suisse et de France voisine. Coordination et réalisation : Krystel Suire (Made by Stern) ;
- animations musicales, DJing : Service jeunesse et cohésion sociale ;
- animations pour les enfants : Service des sports ;
- technique et son : Association Diskotek ;
- subsistance : Association food truck Family.

Un public venu nombreux et une belle participation sportive ont confirmé le succès populaire de cette manifestation pluridisciplinaire.

Triathlon d'Yverdon-les-Bains

La 9^e édition du Triathlon d'Yverdon-les-Bains s'est tenue le 8 septembre 2019.

Malgré une météo quelque peu capricieuse, triathlètes et public étaient au rendez-vous. Pas moins de 950 participants venus de Suisse et de l'étranger se sont élancés à l'eau au départ des différentes catégories proposées cette année. Ainsi, les coureurs populaires ont pu côtoyer l'élite et la relève du triathlon suisse alors que, pour la première fois cette année, des familles découvraient la discipline et partageaient un moment original.

Cette manifestation, menée par un comité de 12 personnes, n'aurait pu voir le jour sans le concours de quelques 100 bénévoles, 150 miliciens de la protection civile, 12 représentants du Sauvetage des Iris, 6 motards et 5 samaritains venus renforcer les agents de la Police Nord vaudois qui assurent plus particulièrement la sécurité du parcours vélo entièrement fermé à la circulation, fait relativement exceptionnel dans notre pays.

4. SPORT ET ACTIVITÉ PHYSIQUE LIBRE

L'initiative Santé Act'Yv, proposée par le Service des sports, englobe différents programmes d'activités physiques libres pour tous à Yverdon-les-Bains. En hiver comme en été, la piscine, la patinoire, les salles de sport et les installations en libre accès s'activent pour toutes les générations : enfants dès le plus jeune âge, ados, adultes, familles et seniors.

Le programme Santé Act'Yv doit favoriser et faciliter l'accès au sport et à l'activité physique dès le plus jeune âge et tout au long de la vie. En permettant de

Tour de la Torche des JOJ 2020

Dans le cadre des Jeux Olympiques de la Jeunesse de Lausanne 2020, la flamme symbolique a été allumée à Athènes, en Grèce, le 17 septembre 2019. Le vendredi 27 septembre 2019, elle s'est arrêtée à Yverdon-les-Bains, sur la Place Pestalozzi. Plus de 400 écoliers, de 10 à 12 ans, issus des établissements primaires Pestalozzi et Edmond-Gilliard, étaient présents pour l'accueillir et célébrer ensemble les valeurs olympiques : respect, amitié, excellence.

Monsieur le Syndic Jean-Daniel Carrard s'est adressé aux invités et écoliers présents. Les officialités ont été suivies successivement de la mascotte et de la flamme olympique de la jeunesse, ainsi que de l'allumage de la vasque.

La Ville a profité de cette cérémonie pour hisser sur l'Hôtel de Ville le drapeau de Lausanne 2020, reçu dans le cadre de l'opération "un drapeau des JOJ dans chaque commune vaudoise", par une délégation composée d'élèves yverdonnois et de représentants du Service jeunesse et cohésion sociale et du Service des sports.

La matinée s'est terminée par diverses animations pour les enfants et la population, sur le thème des JOJ et de l'olympisme.

Conférence Activité Physique - Innovation - Santé

Le Service des sports et la HEIG-VD ont organisé la 3^e Conférence Activité Physique - Innovation - Santé le 7 novembre 2019.

Cette conférence est destinée à toutes les institutions publiques ou privées, ainsi qu'aux personnes intéressées par le développement d'une ville active. La thématique de cette année, "la santé durable dans le sport associatif", ou comment les associations peuvent devenir porteuses d'un message de santé par des actions concrètes auprès de leurs membres ou de leur communauté et ainsi adopter un rôle important dans la santé publique.

Cette 3^e rencontre a renforcé la volonté de promouvoir le sport et l'activité physique à Yverdon-les-Bains, ville en mouvement, à travers différents canaux transversaux pour permettre au plus grand nombre d'accéder au bien-être et à une mise en valeur de sa santé.

Des intervenants de haut vol ont permis à la Ville d'accueillir, pour cette 3^e édition, quelque 120 participants provenant de toute la Suisse romande afin de réfléchir et débattre ensemble aux solutions de demain en matière de ville active pour la population tant d'un point de vue de santé publique que de rayonnement territorial.

lutter notamment contre l'expansion des méfaits de la sédentarité, les prestations offertes par Santé Act'Yv visent à donner goût au mouvement à l'ensemble de la population et à compléter les offres des entités sportives publiques et privées.

Le Service des sports s'est positionné, de par son Plan directeur du sport et de l'activité physique, sa stratégie et les valeurs qu'il souhaite véhiculer, en faveur de la promotion de la santé durable.

Programme d'été

Actif depuis juin 2018, le programme d'été de Santé Act'Yv permet à la population de pratiquer une activité physique durant la période estivale.

Ce programme propose des cours ciblés pour différents publics (parents-enfants, enfants-ados, ados-adultes, ados-adultes-seniors) à tarifs préférentiels, allant de la gym parents-enfants, en passant par le pilates, l'aqua qi-gong et l'aqua cardio.

Les 38 cours proposés, à la piscine plein air entre le 1^{er} juillet et le 31 août 2019, ont permis à 210 participants de bouger (93% de femmes et 7% d'hommes).

Des initiations sportives ont également été proposées aux enfants-ados les mercredis après-midi par diverses entités sportives yverdonnoises publiques et privées. Des sessions de contes pour les enfants, ainsi qu'une animation "né pour lire", organisée avec la Bibliothèque publique et scolaire d'Yverdon-les-Bains, étaient également au programme afin de diversifier l'offre.

Programme d'hiver

Un nouveau programme Santé Act'Yv hiver a été développé du 1^{er} novembre 2019 au 28 février 2020 afin de permettre à la population de bouger durant la période hivernale

Ce programme propose des cours ciblés pour différents publics (ados-adultes, ados-adultes-seniors) à tarifs préférentiels, allant de la condition physique, en passant par l'aqua cardio, le yoga et la gym posturale. Les cours ont lieu sur la pause de midi dans les salles de gymnastique/rythmique ainsi qu'à la piscine couverte régionale d'Yverdon-les-Bains SA.

Les 28 cours proposés, entre le 1^{er} novembre et le 31 décembre 2019, ont permis à 141 participants de bouger (94% de femmes et 6% d'hommes).

Afin de diversifier l'offre, deux événements "disco sur glace" étaient également au programme à la patinoire d'Yverdon-les-Bains, l'une sur le thème Halloween et l'autre sur Noël. Lors de chaque disco plus de 200 paires de patin ont été louées gratuitement.

Le programme se poursuit jusqu'au 28 février 2020 avec les cours hebdomadaires ainsi que de l'initiation au nordic walking et à la marche avec Allez Hop ainsi qu'une "disco sur glace" sur le thème du carnaval.

MiniMove

Inauguré le 17 novembre 2019, MiniMove s'adresse aux familles avec des enfants en bas âge (dès la marche jusqu'à 5 ans). Ce programme encourage l'activité physique et la mise en réseau des enfants, des familles et des professionnels. Le programme vise, dans le cadre de la promotion de la santé, le renforcement des ressources des enfants et également celles de leurs parents.

Le concept est le suivant : ouvrir une salle de sport d'Yverdon-les-Bains chaque dimanche matin d'hiver (de novembre à mars), et ce gratuitement et sans inscription au préalable. Les enfants viennent accompagnés d'un adulte de leur entourage proche et prennent part ensemble aux diverses activités

sportives et ludiques organisées par l'équipe encadrante.

Le jeu, l'amusement et le développement des capacités motrices des enfants sont au cœur de ce programme. Parallèlement, MiniMove offre un lieu où les parents peuvent échanger et s'informer sur les autres offres disponibles sur place. MiniMove inclus donc également le Service jeunesse et cohésion sociale, les entités sportives locales ainsi que Les Mam'y (association des mamans d'Yverdon-les-Bains et région).

MiniMove est géré par la Fondation IdéeSport, chapeauté par le Service des sports. Un groupe de planification est en place pour assurer la mise en marche et l'évaluation du programme. Ce groupe de planification est composé de la Fondation IdéeSport ainsi que de différents acteurs yverdonnois, soit de la cheffe de projet promotion activité-physique du Service des sports, du chef de Service jeunesse et cohésion sociale, de la déléguée à l'intégration, du vice-président de la CCSI, de la responsable du sport scolaire facultatif, d'une diététicienne/représentante du réseau des pédiatres, de la présidente de l'association les Mam'y, d'une massothérapeute, d'une psychomotricienne et de la directrice de Gym'Moustik.

5 événements ont eu lieu entre le 17 novembre et le 15 décembre 2019 avec un total de 1'454 visiteurs dont 744 enfants (356 garçons et 388 filles) et 710 adultes (316 hommes et 394 femmes). En moyenne il y a eu 291 participants par session avec 72% d'enfants entre 1 et 3 ans.

MiniMove Yverdon-les-Bains est une première romande. Le programme a battu tous les records de participation de la fondation IdéeSport. MiniMove Yverdon-les-Bains a même réussi à faire mieux que le meilleur projet MiniMove de Zürich qui lui accueille quelques 230 participants par événements.

Les participants viennent de toute la Suisse romande. Les 10 communes les plus représentées sont :

- Yverdon-les-Bains 60.4% ;
- Grandson 2.6% ;
- Yvonand 2.6% ;
- Valeyres-sous-Montagny 2.3% ;
- Orbe 2.1% ;
- Chavornay 1.8% ;
- Echallens 1.2% ;
- Baulmes 1.2% ;
- Champagne 1.2% ;
- Cronay 1.1%.

Un bilan sera établi par le groupe de planification au terme du programme le 29 mars 2020 afin de définir les améliorations à apporter pour la reprise en novembre 2020.

Urban Training

Organisé pour la 10^e année consécutive, la Ville d'Yverdon-les-Bains a offert deux sessions d'Urban Training à sa population, tous les lundis du 6 mai au 9 septembre 2019 de 18h00 à 19h00 et de 19h00 à 20h00.

Encadré par des coaches professionnels, Urban Training propose un parcours sportif de 1 heure en ville d'Yverdon-les-Bains, aux personnes désireuses

de bouger, de tonifier leur silhouette ou de retrouver le plaisir du sport. Ceci gratuitement grâce à la Ville d'Yverdon-les-Bains et des partenaires.

A l'aide du mobilier urbain, les 502 participants aux 72 cours ont fait des exercices de gym en plein air, dans une ambiance dynamique et ludique. Le but est avant tout de sortir du cadre fermé d'une salle de gym traditionnelle pour bouger.

Les Programmes de la Forme

48 inscriptions aux Programmes de la Forme à Yverdon-les-Bains en 2019 pour 864 séances encadrées.

Les Programmes de la Forme permettent à des personnes sédentaires ou peu sportives d'être encadrées pour pratiquer une activité physique.

Ces programmes encadrés par des animateurs formés sont progressifs et évolutifs et permettent aux participants de respecter leur propre rythme.

D'une durée moyenne de 12 semaines, ils se caractérisent par leur convivialité et leur accessibilité.

En 2019, différentes activités étaient proposées à la population d'Yverdon-les-Bains :

- Je Cours Pour Ma Forme pour coureurs débutant ;
- Je Cours Pour Ma Forme pour coureurs confirmés ;
- Je Marche pour ma Forme ;
- Je Bouge pour ma Forme ;
- En Forme avec mon Surpoids.

Pas de retraite pour ma santé

Pas de retraite pour ma santé est un projet de promotion du mouvement et de l'alimentation favorables à la santé dédié aux seniors. Il est le fruit d'une collaboration entre le programme cantonal "Ça marche!", Pro Senectute VD, le Service de gériatrie du CHUV et le Service de l'éducation physique et du sport. Il s'inscrit dans la politique "Vieillesse et Santé" du canton de Vaud.

Ce projet s'adresse en particulier aux personnes en âge de la retraite, autonomes dans leurs activités de la vie quotidienne, qui souhaitent se remettre en mouvement ou augmenter leur pratique d'activité physique, découvrir les activités physiques proposées dans leur région et faire de nouvelles connaissances.

Le programme est composé de rencontres actives, d'activités à découvrir, de conférences santé et d'une journée découverte.

Rugbytots

Durant l'année 2019, le programme Rugbytots a approché le Service des sports afin de s'implanter à Yverdon-les-Bains.

Rugbytots est un programme d'éveil et de motricité (sans contact) pour les filles et les garçons âgés de 2 à 7 ans. Les sessions de jeux sont structurées et emmènent les enfants dans un voyage d'imagination sportive avec des entraîneurs engagés et énergiques qui les soutiennent à chaque étape du chemin, tout en leur apprenant à attraper, faire des passes, lancer au pied, courir avec le ballon et jouer en équipe. Le programme permet également de développer les capacités linguistiques grâce aux cours dispensés en français et en anglais.

Une collaboration avec le Rugby Club Yverdon et le Service des sports a permis à Rugbytots de proposer trois sessions d'essai les 30 novembre, 7 et 14 décembre 2019. Quelques 11 enfants, âgés de 3 à 7 ans ont pu découvrir Rugbytots gratuitement, ceci en vue de proposer ce programme aux yverdonnois de manière hebdomadaire dès le printemps 2020.

Activité physique-Sport-Santé en entreprise

Il est prouvé qu'un environnement professionnel offrant certaines sources de motivation accroît la fidélité de l'employé à son employeur, diminue son taux d'absentéisme et augmente sa productivité. Le sport et l'activité physique étant d'excellentes sources de motivation, mais également de très bons outils permettant d'accroître le team building au sein et entre les services, le Service des sports a développé un programme sport-santé dédié aux employés communaux. Ce dernier est entré en vigueur le 25 septembre 2017 et offre les prestations suivantes :

- tarifs préférentiels sur les abonnements annuels et saison aux piscines couverte et plein air ainsi qu'à la patinoire ;
- cours d'activité physique durant la pause de midi à tarif préférentiel.

Les objectifs liés à la création de ce programme sont :

- encourager les employés communaux à pratiquer une activité physique régulière encadrée par des professionnels durant les heures de loisirs ;
- permettre aux personnes plus sédentaires de reprendre une activité physique en douceur et aux autres de se retrouver pour une pratique en groupe et convivial ;
- pratiquer une activité physique encadrée à des conditions financières plus basses que celles du marché.

5. INFRASTRUCTURES

Réservation des infrastructures sportives

Le Service des sports s'occupe de mettre à disposition des sociétés locales l'ensemble des salles et infrastructures sportives. Entre l'utilisation par les écoles, le sport scolaire facultatif et les sociétés sportives, les salles de gymnastique et de rythmique sont exploitées au maximum de leur possibilité ; seules quelques plages horaires sont encore libres.

Durant la semaine, les salles sont mises à disposition des sociétés sportives de 17h30 à 22h30, à l'exception pour certaines salles du mercredi durant lequel l'après-midi est également disponible. La priorité est donnée aux entités yverdonnoises et la répartition se fait en fonction des besoins. En 2019, une quarantaine de sociétés sportives différentes, sans compter les fondations et autres institutions, ont utilisé les salles de gymnastique et de rythmique.

Utilisation durant la semaine	Eté	Hiver
Isles 1	100%	100%
Isles 2	100%	100%
Isles 3	100%	100%
Léon-Michaud 1	100%	100%
Léon-Michaud 2	100%	100%
Léon-Michaud 3	100%	100%
Rives 1	100%	100%
Rives 2	100%	100%
Rives 3	100%	100%
Marive Nord	100%	100%
Marive Sud	100%	100%
4 Marronniers	90%	90%
Cheminet gymnastique	95%	100%
Cheminet rythmique	90%	100%
Fontenay 1	80%	90%
Fontenay 2	90%	100%
Montagny	70%	90%
Passerelle gymnastique	90%	100%
Passerelle rythmique	85%	95%
Villette	70%	95%
Place d'Armes	95%	95%
Moyenne	91%	98%

Les week-ends sont également très demandés, les salles triples sont particulièrement prisées alors que les autres salles sont attribuées en fonction des demandes ponctuelles. Depuis la rentrée scolaire

d'août, l'ouverture de la salle omnisports des Rives aux sociétés a permis de libérer des créneaux horaires dans des salles simples qui ont très vite trouvé de nouveaux preneurs.

Pourcentage d'occupation des salles omnisports des Isles, de Léon Michaud et des Rives durant les week-ends :

	Isles				Léon Michaud				Rives			
	Samedi		Dimanche		Samedi		Dimanche		Samedi		Dimanche	
	<4h	>4h	<4h	>4h	<4h	>4h	<4h	>4h	<4h	>4h	<4h	>4h
%												
Janvier	25	75		75	25	75		25	Ouverture aux sociétés dès septembre			
Février		50		50		100		0				
Mars		20		80		100		20				
Avril		75		100		75		50				
Mai		75		75		50		50				
Juin		20		20		0		0				
Juillet	25			25	Fermeture							
Août		40	25	25		40		0				
Septembre		75		60	25	75	20	20	25	25	20	40
Octobre		50		25	25	50		25	25	50		25
Novembre		100		100		100		25		5		75
Décembre		50		80		50		20		2	50	20

Piscine couverte régionale d'Yverdon-les-Bains SA

La piscine couverte régionale d'Yverdon-les-Bains SA a été ouverte toute l'année au public du lundi au vendredi de 9h00 à 20h00 ainsi que le samedi et le dimanche de 9h00 à 19h00. Ceci à l'exception des nettoyages et révisions obligatoires chaque semestre soit du 4 au 15 mars et du 13 juillet au 9 août 2019 et de 2 jours fériés (25 décembre et 1^{er} janvier). La piscine couverte a également été fermée afin d'accueillir différents événements, soit le 9 février (1/2 jour) interclubs de natation, le 28 septembre meeting des Rives du Lac de natation, le 7 décembre (1/2 jour) interclubs de natation.

Les clubs résidents sont le Cercle des Nageurs et le Club de Triathlon.

Trois lignes d'eau sont en permanence mises à disposition du public. Les trois autres lignes d'eau du grand bassin ainsi que les 2/3 du bassin d'apprentissage sont utilisés le matin et l'après-midi jusqu'à 16h00 par les écoles et la Fondation Verdeil. Le soir et le samedi ces lignes sont utilisées par des moniteurs qui donnent des cours dans les différents clubs locaux ainsi que par d'autres sociétés telles que le groupe sclérose en plaque, la Société de sauvetage, les Fondations USCADE et PluSport ainsi que l'Espace prévention.

Quelques 40'636 entrées (public, écoles et clubs) ont été enregistrées en 2019 soit une diminution d'environ 5.8 % par rapport à 2018 (2'495 entrées). 2'135 abonnements ont été vendus en 2019, dont 168 abonnements annuels uniquement pour la piscine couverte, 120 pour les deux piscines, 1'235 abonnements de 12 entrées, 11 abonnements entreprise et 601 abonnements pour les clubs.

Piscine plein air

La piscine plein air a été ouverte du 11 mai au 8 septembre 2019, ce qui représente 119 jours d'exploitation. Durant cette période, il y a eu 69 jours de beau, 31 jours couverts ainsi que 19 jours de pluie.

67'798 entrées payantes (60'600 public et 7'198 écoles) ont été enregistrées, ce qui représente une diminution d'environ 14.8 % par rapport à 2018 (11'853 entrées).

338 abonnements ont été vendus en 2019, dont 153 abonnement de saison uniquement pour la piscine plein air, 22 pour les deux piscines, 146 abonnements de 12 entrées, 1 abonnement entreprise et 16 abonnements pour les clubs.

Patinoire

La patinoire a été ouverte du 2 janvier au 7 avril puis du 3 septembre au 31 décembre 2019.

La mise en glace s'est effectuée dès le 15 juillet afin d'accueillir les Festyv'hockey du 22 juillet au 2 septembre avec comme point d'orgue la Coupe des Bains du 26 au 31 août 2019.

Les clubs résidents sont le Hockey club et le club de patinage artistique. En dehors des heures d'utilisation de la glace réservées par ces deux clubs, des heures sont réservées au public (le mercredi de 13h30 à 16h30, le samedi de 14h00 à 17h00 et le dimanche de 9h30 à 11h45 et de 14h00 à 17h00) et aux écoles (du lundi au vendredi de 8h00 à 11h45 et de 13h30 à 16h30).

La patinoire a pu être louée de manière sporadique à d'autres utilisateurs tels que le Hockey club Vallorbe, Hockey club Husky Yverdon, Hockey club La gendarmerie.

Quelques 25'288 entrées (public et écoles) ont été enregistrées durant la période d'exploitation, soit une diminution d'environ 4.85 % par rapport à 2018 (1'328 entrées).

28 abonnements ont été vendus en 2019, dont 3 abonnements de saison uniquement pour la patinoire, 17 abonnements de 12 entrées et 8 abonnements pour les clubs.

Patinoire mobile

La patinoire mobile a été ouverte du 2 janvier au 6 janvier 2019 puis du 25 novembre au 31 décembre 2019.

Pour la 11^e année consécutive, le public de la capitale du Nord vaudois et de ses environs a eu le loisir de patiner gratuitement durant 40 jours sur la patinoire mobile installée sur la place Pestalozzi.

2'058 paires de patins ont été louées durant cette période malgré des mauvaises conditions météorologiques pendant le marché de Noël. A noter que la tenue du chalet et la location des patins soit 2'058 paires ont été assurées par le club de patinage artistique durant toute la période d'exploitation.

Stade municipal

Les clubs résidents au stade municipal sont le FC Yverdon Sport SA composé de 2 équipes d'actifs et de 6 équipes juniors ; le FC Yverdon Féminin composé de 2 équipes d'actives et de 2 équipes juniores ; l'association Yverdon-Sport Juniors composée de 9 équipes ; le FC Azzurri Yverdon composé de 2 équipes d'actifs et l'école de foot les P'tits footeux.

La coordination pour l'utilisation des terrains et des vestiaires est faite par le Service des sports via l'intendant du stade. L'entretien des terrains est effectué par le département des jardins et des espaces verts du Service des travaux et de l'environnement en collaboration avec le Service des sports via l'intendant du stade.

Le stade municipal a accueilli comme chaque année en juin, le tournoi de l'école de rugby. Trois matchs internationaux se sont également déroulés le 23 novembre 2019 entre la Suisse et la Pologne (hommes et juniors M20) et la République Tchèque (femmes).

Terrain des Isles

9 équipes yverdonnoises sont locataires du terrain des Isles, soit : le FC Bosna Yverdon composé de 2 équipes d'actifs et de 5 équipes juniors ainsi que le FC Centre Portugais Yverdon composé de 2 équipes d'actifs. Durant la journée le terrain des Isles est utilisé par les écoles et par le public le reste du temps.

La coordination des plannings d'utilisation du terrain est faite par le Service des sports via l'intendant du stade. L'entretien du terrain est sous la responsabilité du département des jardins et des espaces verts du Service des travaux et de l'environnement en collaboration avec le Service des sports via l'intendant du stade. Les vestiaires sont à

la charge du Service de l'urbanisme et des bâtiments.

Terrain des Vuagères

Le Rugby Club et l'American Football Club Ducs se partagent l'installation sportive des Vuagères. La coordination des plannings d'utilisation est faite par le Service des sports via l'intendant du stade. L'entretien du terrain est sous la responsabilité du département des jardins et des espaces verts du Service des travaux et de l'environnement en collaboration avec le Service des sports via l'intendant du stade.

Skatepark

Nous constatons toujours une magnifique affluence sur cette installation où se côtoient petits et grands. La qualité de l'installation fait la joie de l'association Riders in paradise et attire des adeptes de toute la Suisse mais également hors de nos frontières. Son accès est libre au public avec la possibilité de pratiquer jusqu'à tard dans la nuit, ceci grâce à l'installation de projecteurs LED. Tant les débutants que les plus aguerris y trouvent leur plaisir avec les différentes difficultés des modules proposés au sein du skatepark d'Yverdon-les-Bains.

Base nautique

Dans le cadre de la stratégie de la Ville de se positionner en faveur de la santé durable et ainsi renforcer l'axe 4 (sport et activité physique libre) du Plan directeur du sport et de l'activité physique, la Municipalité a souhaité exploiter la dimension

lacustre de la cité et offrir à sa population ainsi qu'à ses visiteurs une base nautique permettant la pratique du stand up paddle, du canoë, de la planche à voile et du pédalo.

En juin 2015, elle octroyait à un exploitant le droit d'utiliser, à bien-plaire, une partie de la concession (n° 651) qui lui a été accordée par l'Etat de Vaud sur le domaine public cantonal à la plage afin d'y offrir, dans un premier temps, sous le nom d'Y-Plage, des activités de stand up paddle. Après 4 années d'exploitation dans des installations temporaires (portacabine et simple rampe d'accès à l'eau), le canton a demandé à la commune d'Yverdon-les-Bains de régulariser l'offre proposée afin d'obtenir les autorisations définitives des instances concernées.

Ainsi, la nouvelle base nautique imaginée par le bureau d'architecture Vanderauwera comprend un cabanon destiné à l'exploitation de l'activité (accueil des clients, WC, vestiaires, stock du matériel, buvette, etc.), une rampe d'accès à l'eau permettant l'exploitation de pédalos, canoës et planches à voile en sus des stand up paddle initialement proposés, ainsi que des racks pour le rangement du matériel nautique et un deck destiné aux clients.

Les travaux dont le budget entièrement financé par la Ville s'élève à CHF 280'000 ont débuté en mars 2019. L'exploitation des nouvelles installations a pu se faire dès le mois de juin 2019. Suite à la première saison d'exploitation, quelques ajustements entrant dans le budget octroyé doivent être entrepris pour offrir une exploitation optimale au locataire dès la rentrée estivale 2020.

COMMUNICATION/DIGITALISATION/PROMOTION

Communication/Promotion

Le Service des sports a bien anticipé la promotion de l'intégralité de ses activités en ayant le matériel imprimé à disposition lors de ses différentes interventions publiques, peu importe le moment de l'année. La promotion des manifestations sportives et des nouvelles offres d'activité physique a été optimisée avec des publications payantes ciblées sur les réseaux sociaux. La création d'un site internet dédié à chaque manifestation, ainsi que pour l'initiative Santé Act'Yv confère plus de

professionnalisme et permet la répétition des informations sur différents supports.

Digitalisation

Le Service des sports poursuit ses efforts sur la voie de la digitalisation en cherchant à optimiser certains processus qui faciliteront l'accès à l'information pour les citoyens. La création des différentes plateformes progresse mais n'est pas encore prête à être mise à disposition de la population.

Perspectives 2020

Au niveau des perspectives 2020, l'objectif est de poursuivre et renforcer la politique du sport et de l'activité physique de la Ville d'Yverdon-les-Bains présentée dans son Plan directeur du sport et de l'activité physique – Horizon 2030 et dans son Plan d'actions du sport et de l'activité physique 2018-2021 comprenant 6 priorités d'actions définies :

- mise à jour du règlement des subventions ;
- digitalisation des prestations ;

- programme des manifestations ;
- programme Santé Act'Yv ;
- constructions et aménagement du territoire ;
- alliance santé durable.

De manière plus précise, les éléments clés qui seront développés par axe stratégiques du Plan directeur du sport et de l'activité physique en 2020 sont les suivants :

1. SPORT ASSOCIATIF

- Mise à jour du règlement de subventionnement des clubs et sportifs et application de ce dernier en 2021 ;
- mise en application durant le premier semestre 2020 de la digitalisation du suivi des sociétés sportives.

2. RELÈVE ET SPORT D'ÉLITE

- Participation à la création d'un fonds régional de soutien aux jeunes athlètes et artistes nord vaudois.

3. MANIFESTATIONS

- 9 au 26 janvier 2020 : Chemin de glace en l'honneur des JOJ2020 sur la Place Pestalozzi ;
- 11 janvier 2020 : 3^e Course de la Bonne Résolution ;
- 7 juin 2020 : 38^e Rallye Cyclo Touriste ;
- 14 juin 2020 : 3^e Festival yverdonnois du sport et de l'activité physique ;
- 22 août 2020 : 4^e Urban Project ;
- 6 septembre 2020 : 10^e Triathlon ;
- 5 novembre 2020 : 4^e Conférence Activité physique - Innovation – Santé ;
- Septembre 2021 : manifestation de mobilité douce Yverdon-les-Bains et Région.

4. SPORT ET ACTIVITÉ PHYSIQUE LIBRE

- Bilan et développement du programme Santé Act'Yv, notamment recherche d'activités adaptées pour le genre masculin et les sédentaires ;
- obtention du label Commune en santé auprès d'Unisanté ;
- bilan et poursuite du programme gratuit MiniMove destiné aux enfants dès la marche et jusqu'à 5 ans ainsi qu'à leurs parents ;
- étude de faisabilité de différents programmes proposés par des partenaires (OpenSunday, Plogging, Rugbytots, Gym poussette, etc.) ;
- développement du sport-santé pour les employés communaux yverdonnois ;
- redynamisation des programmes de la forme avec l'engagement de nouveaux moniteurs par le partenaire.

5. INFRASTRUCTURES

Réservations

- Mise en application du projet de digitalisation des réservations au moyen de la pleine utilisation des possibilités offertes par le programme GELORE.

Exploitation

- Optimiser l'exploitation de l'ensemble des installations sportives.

Développement

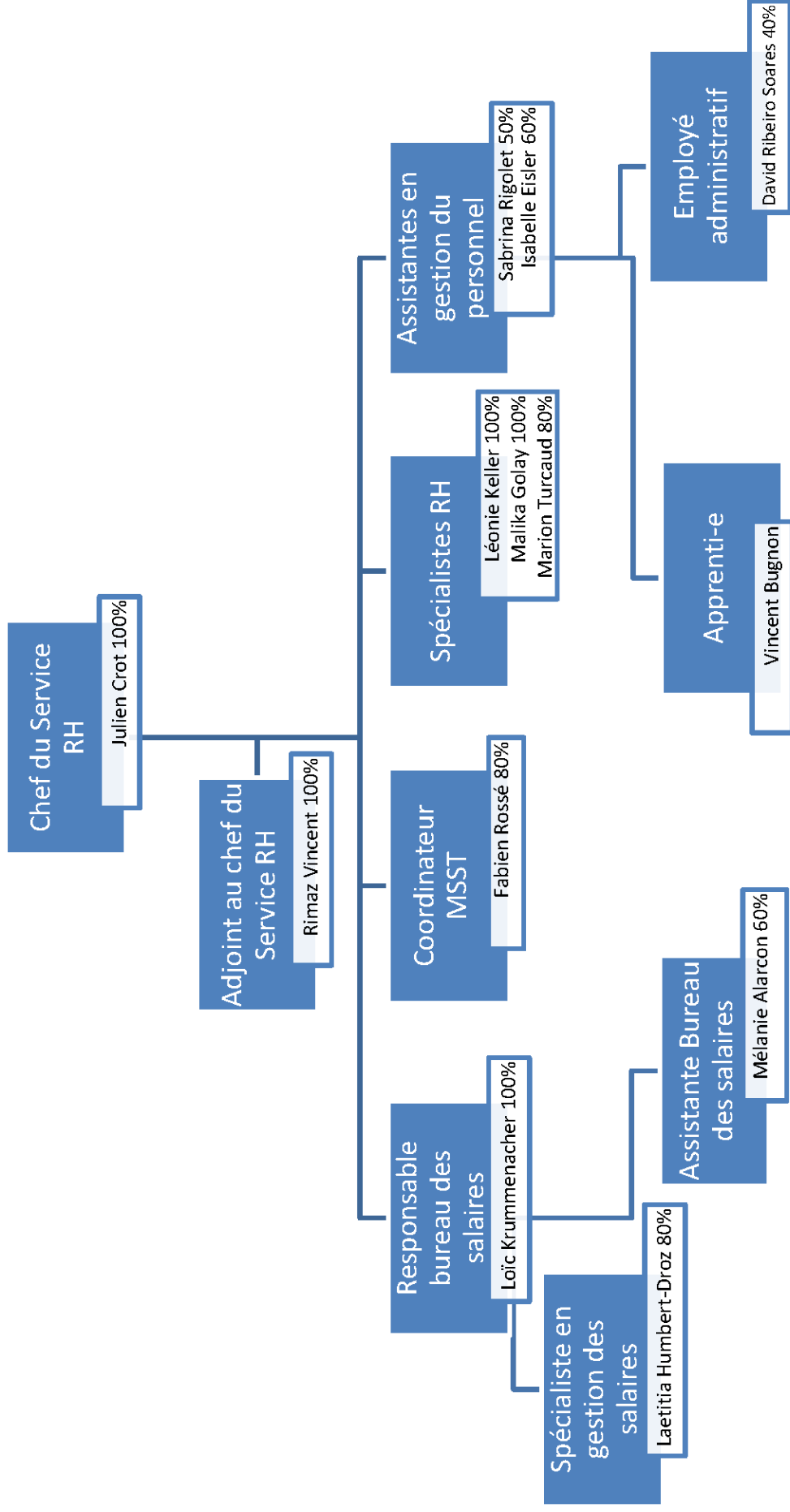
- Projets de rénovation du stade municipal et aménagement de Sports 5 ;
- collaboration dans le projet de salles de gymnastique et rythmiques (collège Pestalozzi) ;
- développement d'un projet d'aménagement de vestiaires sur le site des Vuagères ;
- aménagement d'appareils de fitness mobiles au Parc des Rives ;
- reprise et rénovation éventuelle du stade de l'USY ;
- développement d'un projet de redynamisation de la piscine plein air par différents aménagements.

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Monsieur Jean-Daniel Carrard
Syndic

Monsieur Julien Crot
Chef de service

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES



SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Missions

Les Ressources Humaines doivent assumer une double mission en concevant et mettant en œuvre des processus de Gestion des Ressources Humaines (GRH) efficaces et efficients : assurer la productivité du personnel dans le cadre des missions, prestations et projets que la Ville doit fournir et veiller à la satisfaction et à la motivation du

personnel, dans le cadre des projets professionnels et personnels de chacune et chacun. Ce défi nécessite donc une forte implication dans la connaissance de l'administration, dans l'élaboration des stratégies et développements, ainsi que dans la capacité à entrer en relation avec chaque individu la composant.

Points forts 2019

L'activité du Service RH a été marquée par les principaux faits suivants :

- Rédaction du nouveau Statut du personnel, validation juridique et proposition au Copil du projet.
- Proposition d'une politique de gestion du télétravail à la Municipalité et mise en œuvre au sein de l'administration.
- Développement du logiciel de gestion des ressources humaines (gestion de la paie et système d'information).

- Avancée du projet de gestion informatisée du paiement des heures du personnel auxiliaire.
- Création d'un outil de formation santé et sécurité au travail (SST) destiné à tous les apprentis (santé, sécurité, risque psycho-sociaux, harcèlement)
- Formation de 240 personnes dans les domaines SST.
- Arrivée au 1^{er} janvier 2019 d'une nouvelle spécialiste pour la gestion des salaires, Madame Laetitia Humbert-Droz, qui a remplacé Monsieur Felipe Ferro.

Effectifs 2019

Nombre de collaborateurs et ETP (équivalent plein temps) par service au 31.12.2019

Services	01.01.2019		31.12.2019	
	Pers.	ETP	Pers.	ETP
Secrétariat général	37	16.73	39	20.35
Ressources Humaines	13	10.50	14	11.9
Sports	43	25.38	50	25.46
Finances	19	16.60	20	17.7
Urbanisme	14	11.90	17	13.95
Bâtiments	88	49.10	93	54.85
Travaux et environnement	101	95.30	104	97.51
Jeunesse et cohésion sociale	225	68.74	225	70.22
Sécurité publique	165	127.20	166	126.02
Défense et incendie	11	9.60	10	8.6
Culture	105	38.30	112	39.82
Energies	74	71.00	76	72.05
Divers	13	8.90	12	7.8
Total	908	549.25	938	566.23

Nombre de collaborateurs et ETP par type de contrats au 31 décembre 2019

Types de contrat	2016		2017		2018		2019	
	Pers.	ETP	Pers.	ETP	Pers.	ETP	Pers.	ETP
Fonctionnaires (droit public)	479	417.61	492	427.79	504	436.74	511	442.14
Droits privés à durée indéterminée	207	41.89	200	40.74	215	43.99	242	44.43
Droits privés à durée déterminée	125	34.48	150	42.32	144	37.33	144	42.81
Apprentis	30	30.00	25	25.00	25	25	28	28
Emplois d'intégration	5	3.75	6	4.75	6	4.55	6	4.25
Municipalité	7	4.60	7	4.6	7	4.6	7	4.6
Totaux	853	532.34	880	545.20	901	552.21	938	566.23

Détail des activités**ENGAGEMENT DU PERSONNEL**

Le nombre de mises au concours entre 2018 et 2019 est en légère diminution. Si le nombre de départs naturels est resté stable, le nombre de nouveaux postes attribués au 1^{er} janvier 2019 a été inférieur à ceux octroyés au 1^{er} janvier 2018 (11.20 ETP en 2018 et 7.88 ETP en 2019). Les nouveaux postes accordés sont principalement liés au collège des Rives ainsi qu'à la structure parascolaire de Chamblon qui est gérée par la Ville d'Yverdon-les-Bains.

Nos canaux de recrutement restent similaires depuis plusieurs années. Nous favorisons la gestion numérique des candidatures, qui amène un flux important de dossiers, mais qui nous permet de gagner en efficacité dans le traitement. Notons que nous avons standardisé, depuis le début 2019, la diffusion de nos annonces sur les réseaux sociaux (LinkedIn, Facebook). Cette mesure permet de renforcer l'image employeur de l'administration communale ainsi que d'offrir une plus grande visibilité pour un faible coût.

	Nombre de mises au concours	Nombre de dossiers réceptionnés	Nombre de personnes reçues en entretien
2014	58	2221	278
2015	80	3685	371
2016	85	4287	419
2017	76	3722	367
2018	82	3600	382
2019	73	3353	306

MANAGEMENT DES PERFORMANCES

Le Service RH donne une importance particulière à la conduite de l'entretien annuel de collaboration entre le cadre et son collaborateur. Chaque année, les cadres de l'administration doivent réaliser l'exercice, qui est une méthode efficace pour la gestion de la performance, ainsi que pour obtenir

des indications sur le climat et l'ambiance de travail au sein des équipes. Le Service RH effectue le suivi des données et procède, dans certaines situations, à des accompagnements spécifiques pour répondre aux problématiques identifiées.

DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Durant 2019, le Service RH a proposé deux sessions de formation interservices sur la gestion de projet destinée aux collaborateurs amenés à gérer ou à participer à des projets, dans le but de leur apporter les outils nécessaires et un langage commun.

En parallèle, le Service RH a répondu à des besoins spécifiques en offrant des accompagnements individualisés de coaching. L'administration

communale continue également à soutenir plusieurs collaborateurs dans le cadre de formations continues de plus grande envergure, telles que des brevets fédéraux, MAS, DAS ou CAS.

Comme chaque année, tous les collaborateurs de l'administration ont eu l'opportunité de faire des demandes pour parfaire et développer leurs compétences.

Répartition des frais de formation – budget RH

• Formations CEP (Centre d'éducation permanente)	28.9%
• Cours cadres et collaborateurs + séminaires « maisons »	25.4%
• Formations "maison" pour les Services	23.0%
• Cours interentreprises apprentis	8.9%
• Formations individuelles hors CEP	8.0%
• Mesures de coaching	5.8%

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL (SST)

L'année 2019 a été axée sur la consolidation du concept MSST communal. Dans cette optique, le texte des chartes et politiques SST communales ont été mis en page par un graphiste. Quelques 60 personnes ont été formées aux gestes de 1^{er} secours et 180 à l'utilisation des petits moyens d'extinction. Un ergonome spécialisé a réalisé des analyses de cas et des formations pratiques au sein des services techniques communaux. La possibilité de participer aux campagnes communales de dons du sang sur les heures de travail a été offerte à tous les collaborateurs. Un groupement de délégués communaux répondant aux exigences du Bureau de prévention des accidents (BPA) a été nommé par la Municipalité et a pris ses fonctions en fin d'année. Parallèlement à cela, les visites de postes de travail ont donné lieu à de nombreuses mesures d'adaptation et de mise en conformité SST. De plus,

un outil de formation et d'information a été créé et remis à tous les maîtres d'apprentissage afin de les aider à communiquer clairement et de manière uniforme sur les principes fondamentaux de la SST auprès de apprentis communaux. Dans ce cadre, les thématiques abordées sont la santé et la sécurité au travail et durant les loisirs, les risques psychosociaux et le harcèlement au travail.

Les principales mesures SST entreprises en 2019 sont : Audit SST des postes de travail ; Audit SST de chantiers ; campagne mensuelle de sensibilisation/information SST à tous les collaborateurs ; aide et support SST aux services communaux ; campagne de prévention des accidents à vélo à l'aide de la réalité virtuelle ; suivi des vaccinations communales ; formations et informations diverses au personnel communal.

BUREAU DES SALAIRES

Le bureau des salaires gère l'ensemble des tâches liées à la rémunération des collaborateurs, de la paie aux assurances sociales, en passant par l'administration du logiciel de gestion des temps, le conseil personnalisé aux collaborateurs ou encore la gestion, le contrôle et le suivi de l'ensemble des absences du personnel. L'élaboration du budget des salaires et la bonne tenue de la comptabilité salariale sont également des tâches qui lui sont dévolues.

Son action fait partie intégrante du Service des ressources humaines, et sa collaboration est très étroite avec le Service des Finances.

En 2019, la masse salariale totale a été de CHF 51'976'359.00 répartis sur 1'367 employés (tous contrats confondus), 193 conseillers communaux ou membres de commissions et 46 retraités.

Le bureau des salaires compte 3 collaborateurs se partageant 2.4 EPT

APPRENTISSAGES ET STAGES

28 places d'apprentissage sur 30 disponibles étaient repourvues au 31 décembre 2019.

Places d'apprentissage pourvues pour les années 2018-2019 et celles prévues pour la rentrée 2020

Métiers d'apprentissage	Places pourvues au 31.12.2018	Places pourvues au 31.12.2019	Prévision rentrée 2020
Employé-e de commerce	10	10	11
Floriculteur-trice	2	3	3
Paysagiste	1	1	1
Agent-e en information documentaire (AID)	2	2	2
Assistant-e socio-éducatif-ve (ASE)	4	4	4
Agent-e d'exploitation	0	1	2
Electricien-ne de réseau	2	2	2
Mécanicien-ne en maintenance automobile	1	1	1
Informaticien-ne	1	1	1
Menuisier	1	1	1
Techniscéniste	1	1	2
Agent-e de propreté	0	0	0
Médiamaticien-ne	0	1	1
Total	25	28	31
MPC (maturité professionnelle commerciale)	2	2	3
Total	27	30	34

En 2019, une soixantaine de personnes ont bénéficié d'un stage non-rémunéré au sein de l'administration communale. Leur provenance était diverse (école obligatoire, gymnase, Orif, IPT, le Repuis, SEMO, Connexion ressources, office AI). La durée des stages varie d'une journée pour les stages

d'orientation à plusieurs mois pour les stages de réinsertion.

Une quinzaine de personnes a bénéficié d'un stage rémunéré en 2019 au sein de notre administration. Il s'agit principalement de stages de pré-apprentissage, de stages préalables à une formation ou de stages post formation.

EVÉNEMENTS

Les collaborateurs arrivés à l'âge de la retraite en 2018 ont été invités le lundi 11 février 2019 par les Municipaux et Chefs de Services pour un apéritif, puis un repas dans un établissement de la place. La Municipalité a invité l'ensemble des collaborateurs ainsi que les retraités de

l'administration communale à un repas de fin d'année qui a eu lieu le vendredi 29 novembre 2019 à la salle de la Marive. Plus de 400 personnes s'y sont inscrites et ont célébré ensemble ce moment convivial et festif.

Perspectives 2020

En 2020, le Service des ressources humaines mettra l'accent principal sur le projet du nouveau Statut du personnel, notamment par la consultation des partenaires sociaux, ainsi que sur la rédaction des règlements y relatifs.

En outre, le Service des ressources humaines continuera de développer et optimiser le système de

paie et souhaite mettre en œuvre une gestion informatisée du paiement des heures du personnel auxiliaire.

De plus, il proposera et mettra en œuvre différentes politiques ou directives de gestion des ressources humaines en fonction des demandes de la Municipalité.

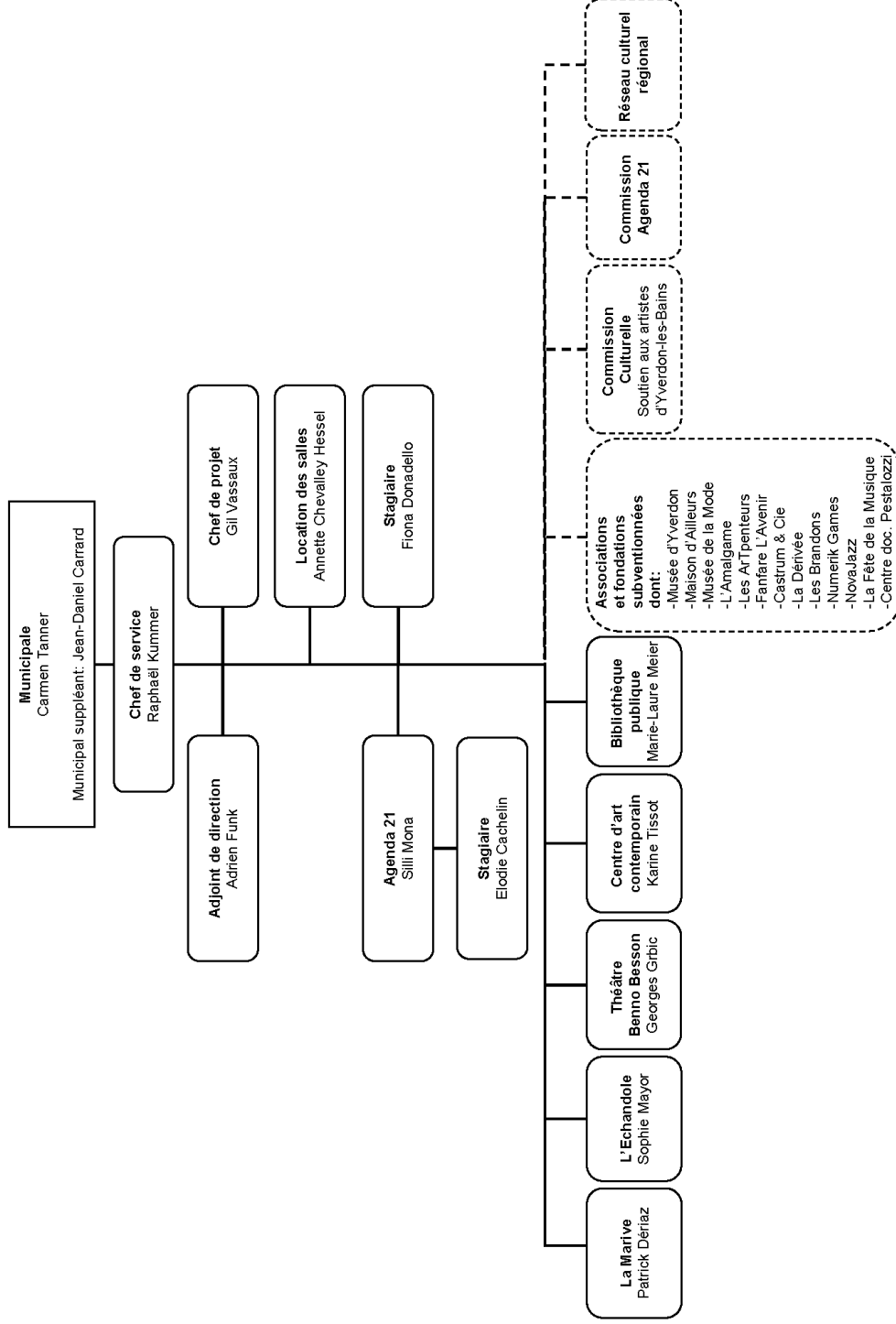
SERVICE DE LA CULTURE ET AGENDA 21

Madame Carmen Tanner
Municipale

Monsieur Raphaël Kummer
Chef de service

SERVICE DE LA CULTURE ET AGENDA 21

Organigramme Service de la culture au 31.12.2019



SERVICE DE LA CULTURE

Effectif du personnel

Unité administrative	1 ^{er} janvier 2019				31 décembre 2019			
	Collaborateurs fixes		Auxiliaires		Collaborateurs fixes		Auxiliaires	
	EPT	Nombre	EPT	Nombre	EPT	Nombre	EPT	Nombre
Direction	3.2 + 1	4 + 1 apprenti	1	1	3.2 + 1	4 + 1 apprenti	1	1
Agenda 21	0.8	1	0.6	1	0.8	1	0.8	1
Théâtre Benno Besson	4.05 + 1	5 + 1 apprenti	1.15	20	4.05 + 1	5 + 1 apprenti	1.15	20
L'Echandole	3.1	4	0.7	12	3.1	5	0.7	12
Administration des théâtres	2.45	5	0.2	3	2.45	5	0.35	5
Centre d'art contemporain	2.1	3	0.9	4	2.1	3	0.8	3
Bibliothèque publique	10.45 + 2	14 + 2 apprenties	0.985	7	10.45 + 2	14 + 2 apprenties	0.45	7
La Marive	3	3	2.5	19	3	3	2.5	15
Total service	29.15 + 4	39 + 4 apprentis	8.035	67	29.15 + 4	40 + 4 apprentis	7.75	68

Missions

4 axes :

- Participer à la qualité de vie et au rayonnement de la ville d'Yverdon-les-Bains ;
- Soutenir la création et l'innovation ;
- Encourager l'accessibilité et la médiation culturelle ;
- Développer un réseau culturel régional et inscrire la politique culturelle dans la région et le canton.

Missions :

- Appliquer et mettre à jour la politique culturelle de la Ville ;
- Administrer les entités culturelles communales : le Théâtre Benno Besson, L'Echandole, la

Bibliothèque publique et scolaire, le Centre d'art contemporain et La Marive ;

- Gérer les subventions, accompagner et superviser les entités culturelles indépendantes : le Musée d'Yverdon et région, la Maison d'Ailleurs, le Musée de la Mode, les Artpenteurs, les Jeux du Castrum, la Fête de la Musique, etc. ;
- Accueillir, conseiller et accompagner les projets des actrices et acteurs culturels ;
- Coordonner et promouvoir l'offre culturelle de la Ville et de la région ;
- Assurer la location des salles communales ;
- Réaliser les objectifs poursuivis par l'Agenda 21.

Points forts

2019 a été l'occasion de tester l'organisation interne de la direction du Service. L'assistante de direction qui a largement contribué à la création et à la mise en œuvre du Service de la culture dès 2012 a quitté son poste pour de nouvelles perspectives professionnelles. Chaque départ créant ses opportunités, un adjoint de direction a été engagé afin de renforcer l'équipe de la direction. D'autre part, pendant le congé maternité de la municipale de la culture et de l'Agenda 21, premier cas de ce type dans le canton de Vaud, le Service a dû momentanément se ré-organiser tout en accueillant son remplaçant ad intérim, Pierre Dessemontet, municipal en charge des énergies, qui a pu accompagner et découvrir le travail institutionnel du domaine de la culture.

La réflexion de fond effectuée avec la population en 2018 dans le cadre du processus de renouvellement de la politique culturelle s'est prolongée d'une part

en perpétuant la plateforme d'échange « CULTYV » en organisant le 23 septembre, en collaboration avec le Service jeunesse et cohésion sociale ainsi qu'avec la Service Culture inclusive de Pro Infirmis et l'Association Ecoute-Voir, la demi-journée CULTYV : la culture et le handicap. Professionnel-le-s de la culture et de l'inclusion se sont rencontré-e-s afin de (re)créer des liens et d'intégrer à terme dans les pratiques respectives les besoins spécifiques des personnes en situation de handicap. Les bonnes pratiques déjà existantes à Yverdon-les-Bains, comme l'expérience de l'Echandole avec les publics malvoyants et malentendants et celle du CACY avec des artistes en situation de handicap ont pu être valorisées. D'autre part, la direction du Service s'est attelée à la rédaction du plan directeur de la future politique culturelle. Une première version a été déposée à la Municipalité en mai, qui a demandé des reformulations ; elle sera déposée à nouveau en

Municipalité courant 2020. Les futures orientations offriront la clarté nécessaire à la compréhension des enjeux du chef-lieu du Nord vaudois pour les années à venir en matière culturelle, tant pour le politique, la population que pour les actrices et acteurs culturels. D'autres événements ont marqué le paysage culturel cette année et méritent d'être mentionnés dans ces quelques lignes. L'annulation de l'édition 2019 des Brandons, laissant le temps à l'association d'assainir sa situation. La première édition de l'Open Air Cinéma dans la cour du Château a enrichi l'offre cinématographique chère aux yverdonnois-es. Le Festival des Jeux du Castrum a fêté sa 20^e édition en valorisant le patrimoine yverdonnois notamment par un dispositif surprenant et poétique : une performance d'un pianiste suspendu à une grue au-dessus du chantier de la salle de gym Pestalozzi, réveillant ainsi en douceur la population aux aurores. L'Echandole aussi a fêté son jubilé en invitant population, artistes et politiques à redécouvrir la salle et ses recoins à l'occasion de ses 40 ans. Le départ de la Directrice du Musée d'Yverdon et région qui aura marqué la préservation du patrimoine régional pendant plus d'un quart de siècle. À noter encore la présence de la Conseillère d'Etat Cesla Amarelle lors de la 5^{ème} remise du Prix culturel régional en novembre à Orbe. L'ensemble des activités culturelles de la Ville à l'année ont attiré 357'881 spectateurs, contre 380'172 en 2018, 381'823 en 2017, 303'067 en 2016 et 261'771 en 2015. Cette diminution par rapport aux années 2017 et 2018 s'explique par les événements de grande envergure (Fête des Yodleurs, Schubertiade d'Espace 2) qui avaient marqué ces deux années et qui n'ont pas été remplacés. L'ensemble des autres activités culturelles continue à sa progression.

Autres faits significatifs, la direction du Service de la culture a accompagné et collaboré aux projets suivants :

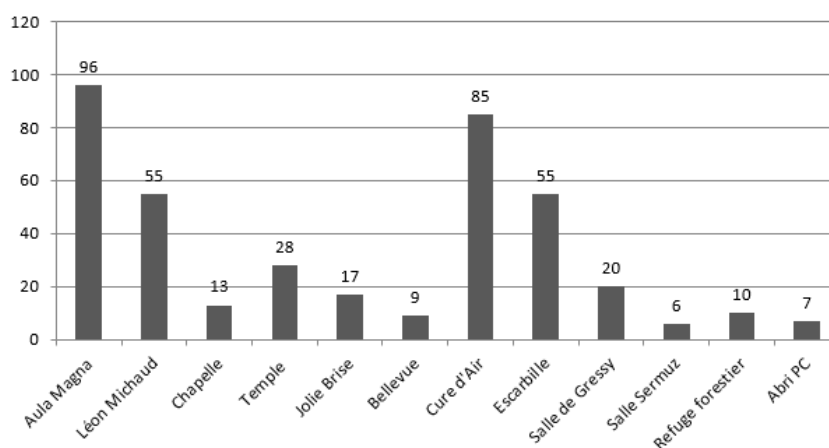
- Organisation de la Nuit des Musées, du « 1^{er} août à la Plage », du cinquième Prix culturel régional à Orbe et du Nouvel An 2019 ;
- Accompagnements des « Jeux du Castrum » via le comité de pilotage, des « Numerik Games » et de « La Dérivée » ;
- Accompagnement du nouveau projet de cinéma Open-Air ;
- Réflexion au sujet du nouveau projet du MuMode et nouveaux locaux provisoires – comité scientifique ;
- Réflexion au sujet du Musée d'Yverdon et région et de sa place et sa fonction parmi les utilisatrices et utilisateurs du Château ;
- Mutualisation de la campagne des Étés d'Yverdon-les-Bains pour inclure le programme sportif. Organisation commune entre les services des sports et de la culture ainsi qu'avec la filière communication ;
- Début de la mise en œuvre de la nouvelle stratégie de développement de La Marive ;
- Développement du Réseau culturel régional ;
- Développement du projet de Bâtiment multifonctionnel – bibliothèque et cinémas : participation à la rédaction du cahier des charges de la mise au concours du projet d'urbanisme ;
- Phasage du programme sportif et culturel de la zone Sports5 en collaboration avec les Services des sports et BAT ;
- Elaboration d'une nouvelle stratégie pour la location des salles, en collaboration avec BAT, JECOS et SPORTS.

LA LOCATION DES SALLES COMMUNALES

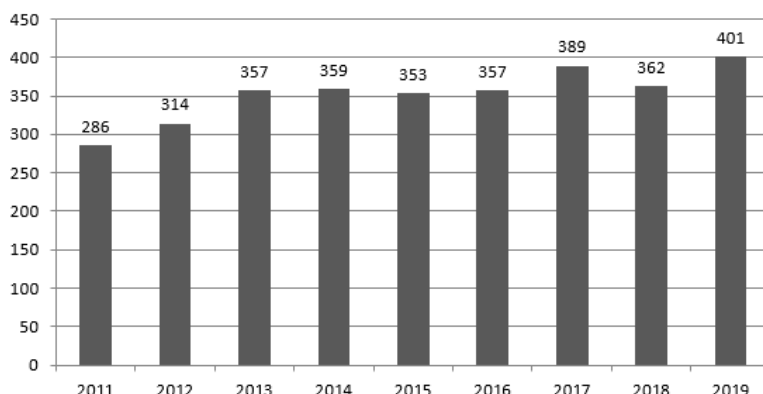
Le nombre de locations des salles, refuges et des colonies est en augmentation en 2019, atteignant

son plus haut niveau depuis 2011. Les recettes des locations sont toujours comptabilisées chez BAT.

Nombre de locations en 2019 (par salle)



Nombre total de locations (toutes salles confondues)



L'AGENDA 21

L'année 2019 est caractérisée par une étroite collaboration avec plusieurs services sur deux projets en particulier : les « cours d'école de qualité et espaces publics vivants » et l'élaboration de

subventions en faveur de la biodiversité. Parallèlement à ces deux projets d'envergure, les prestations usuelles ont continué à être délivrées.

Fonds communal pour le développement durable

La concrétisation du développement durable sur le territoire yverdonnois est facilitée par les prestations proposées grâce au Fonds communal pour le développement durable, alimenté par la taxe sur la

consommation d'électricité. Les trois prestations délivrées sont les subventions pour la population, le volet pour les entreprises et la bourse aux projets.

	2017	2018	2019
Subventions population			
Nombre	483	438	654
Montant	Fr. 39'918.-	Fr. 42'242.-	Fr. 58'868.-
Subventions entreprises			
Nombre	4	7	12
Montant distribué	Fr. 1'900.-	Fr. 3'283.-	Fr. 3'281.-
Bourse aux projets			
Nb de projets soumis	14	18	15
Nb de projets soutenus	9	11	14
Montant distribué	Fr. 139'663.-	Fr. 133'140.-	Fr. 153'613.-
TOTAL	Fr. 173'562.-	Fr. 179'289.-	Fr. 218'959.-

SUBVENTIONS : POPULATION ET ENTREPRISES, NOUVEAUTÉS ET PROLONGEMENT

Depuis 2009, des subventions sur la mobilité et la consommation responsable sont à disposition des habitant-e-s. L'édition 2019 a proposé quelques nouveautés notamment au niveau du visuel et du fonctionnement. En effet, afin de permettre au plus grand nombre d'yverdonnoises et yverdonnois d'en bénéficier, le budget a été augmenté et la distribution des subventions optimisée. De plus, une

comparaison avec les autres villes romandes met en valeur une offre yverdonnoise riche et diversifiée. Pour rappel, des subventions sont proposées sur l'achat de vélo classique, électrique, cargo ou charrette ; sur des abonnements de transports publics ; sur une mutualisation de services comme les vélos-cargos partagés ou le système Mobility

ainsi que sur la réduction des déchets grâce au kit40 de vaisselle réutilisable.

Les entreprises peuvent également bénéficier d'un programme de subventions spécialement conçu pour elles. Proposé depuis 2015 et initialement pour

trois ans, il a été prolongé. Les entreprises peuvent y recourir pour des plans de mobilité, du management durable ou pour une promotion de la santé ou de l'égalité dans le milieu professionnel.

BOURSE AUX PROJETS

La bourse aux projets Agenda 21 soutient tout-e yverdonnois-e souhaitant promouvoir une société plus équitable, un environnement mieux préservé et une économie plus efficiente.

Quatorze projets ont été validés pour un soutien financier, à l'instar de « Eco Fashion Lab » : des ateliers de sensibilisation à la mode durable auprès des élèves en lien à l'exposition du MuMode sur les habits d'enfants. L'entracte nomade, un mini-cinéma itinérant construit principalement à partir de matériaux récupérés ou labélisés, qui rend accessible des courts-métrages au sein de la vie

publique yverdonnoise. Fruit d'une collaboration entre la Bibliothèque publique et scolaire, l'association Basse-Court et la fondation Bartimée, la logistique et l'accueil se font par des personnes en réinsertion. De plus, l'un des cinq courts-métrages proposés abordera des enjeux de durabilité. La Bourse aux projets permet de soutenir la concrétisation du développement durable autant pour des projets de la société civile que de l'administration. Innovation, exemplarité et originalité sont les maîtres mots des projets soutenus.

Projets, conseils et transversalité

DÉMARCHE INNOVANTE

Piloté par le service de l'urbanisme, le projet « cours d'école de qualité et espaces publics vivants » propose d'élaborer une stratégie de réaménagement des cours d'écoles yverdonnoises en tenant compte de la durabilité et des usagères et usagers, tout en s'inscrivant dans la vie de quartier. Le réaménagement de la cour d'école de Fontenay a

servi de prototype. Il est le fruit d'une démarche participative au sein des services de l'administration ainsi qu'avec les élèves, les enseignant-e-s et le voisinage. Grâce à cette démarche innovante et à la prise en compte de la durabilité, le projet a bénéficié d'un soutien financier de la Bourse aux projets Agenda 21.

DES SUBVENTIONS POUR PROMOUVOIR LA BIODIVERSITÉ CHEZ LES PRIVÉ·E·S

Depuis de nombreuses années la Ville d'Yverdon-les-Bains, au travers du Service des travaux et environnement, favorise la biodiversité dans les espaces verts publics. Afin de favoriser également la biodiversité dans les espaces privés, des subventions pour la population et les entreprises ont été élaborées. Un groupe de travail piloté par Agenda 21 a conçu cette nouvelle prestation de

subventionnement. Cinq types de subventions seront disponibles à partir du printemps 2020 : des conseils personnalisés par un-e spécialiste, une végétalisation des toitures ou des façades, le remplacement de haies de lauriers ou thuyas par des espèces locales ou le financement de projets personnels avec une plus-value pour la biodiversité.

VAISSELLE RÉUTILISABLE : PHASE TEST

Dans une démarche d'amélioration continue, Agenda 21, en collaboration avec Ecomanif et le Service de la sécurité publique (SSP), a mis en place une action test de réduction des emballages à usage unique pour l'eau et le café aux sein des cafétérias et salles de réunion de SSP. Ce test de six mois a permis d'identifier les possibilités pour réduire le

jetable mais également certains freins. Si changer les habitudes n'est pas toujours facile, la grande majorité du personnel communal est favorable à la vaisselle réutilisable. Les freins se trouvent davantage au niveau de la logistique, comme par exemple l'absence de lave-vaisselle, et des ressources humaines nécessaires.

GUIDE IMPLÉMENTATION DE L'AGENDA 2030

Dans le cadre des 17 objectifs de développement durable, l'association Coord21 a élaboré un guide pratique à destination des cantons et communes romandes pour l'implémentation de l'Agenda 2030. Yverdon-les-Bains étant membre de l'association, sa déléguée a participé activement à ce travail au sein du comité de pilotage et au sein du groupe argumentaire. Le guide sera disponible à partir du printemps 2020.

La stratégie de développement durable à l'horizon 2030 pour la Ville d'Yverdon-les-Bains, élaborée grâce à la démarche participative « votre ville, vos idées » a été présentée en Municipalité en mai. Cette dernière a demandé des approfondissements et un temps de réflexion, la stratégie yverdonnoise sera dévoilée avant l'été 2020.

PERSPECTIVES 2020

L'essence même d'un Agenda 21 est de favoriser la collaboration et la transversalité pour œuvrer ensemble à un développement durable de la cité. L'enjeu d'une ville est tant d'inviter la société et les actrices et acteurs de l'économie à y œuvrer que d'être exemplaire. Les nouvelles subventions pour la biodiversité sont un bel exemple de collaboration interservice et de renforcement de l'action communale en soutenant les privé-e-s à faire de même.

En 2020, Agenda 21 travaillera à la finalisation de la stratégie de développement durable à l'horizon 2030

ainsi qu'à l'élaboration d'un projet de plan climat, selon le vœu du conseil communal pour répondre la motion sur l'urgence climatique.

Les jeunes dans la rue ont bien rappelé les conséquences négatives de nos modes de vie et de consommation sur le climat et l'environnement. Il reste important de les entendre et y répondre, par exemple en se dotant d'une nouvelle feuille de route pour un développement durable ainsi qu'un plan climat.

LA COMMISSION CULTURELLE

Depuis 2005, la Commission culturelle attribue des subventions à des artistes en lien avec la proche région d'Yverdon-les-Bains. Les domaines touchés sont ceux des arts plastiques et visuels (hors achats d'œuvres), de la musique et des arts scéniques.

En 2019, 28 demandes pour un montant total de Frs. 108'612.- ont été traitées par la Commission culturelle, qui s'est réunie à 4 reprises. Les Frs. 60'000.- de l'enveloppe annuelle ont été répartis parmi 18 projets.

L'ECHANDOLE

L'Echandole est un théâtre communal qui a pour mission de proposer une programmation pluridisciplinaire pour chaque saison théâtrale (septembre à juin) s'adressant à un public le plus large possible dans un esprit de service public. Ses

domaines d'activité principaux sont les arts vivants et les arts scéniques. L'Echandole se situe dans les caves du Château; son bureau et sa billetterie se situent à la Rue du Casino 9.

Points forts

- SHIINK ! 10e édition du festival d'impro (23-26 mai) avec Jacques Dubochet et Brigitte Romanens sur le sofa VIP : très belle édition, forte fréquentation du public et très belles créations ;
- 40 ans de l'Echandole, créé en 1979. Une fête publique et gratuite a marqué le coup le 7 septembre ;
- 1400 décibels : création d'un nouveau tremplin pour les jeunes talents musiciens de 16 à 25 ans en collaboration avec Ymusic du Jecos. La 1re édition de ce nouveau rendez-vous s'est tenue le 16 novembre avec 30 inscriptions, 10 sélectionnés et 2 prix remis.

Quelques chiffres

- Nombre de spectacles publics programmés : 79 spectacles pour 94 représentations pour un total de 7300 spectateur-trice-s. S'il y a eu 8 spectacles et 10 représentations de moins qu'en 2018, ce sont 230 spectateur-trice-s de plus qui sont venu-e-s profiter des événements, pour une augmentation du taux de fréquentation (75% en 2018 contre 85% en 2019).
- Nombre de spectacles scolaires programmés : 6 spectacles pour 33 représentations pour un total de 3441 spectateur-trice-s. Malheureusement, l'entrée en vigueur de l'arrêté fédéral urgent a diminué le budget scolaire et donc le nombre de représentations programmées.
- 5920 billets vendus (+1380 spectateur-trice-s issu-e-s des spectacles sans billetterie), pour un total de 10'471 spectateur-trice-s (y compris les spectacles sans billetterie et les représentations scolaires).

Provenance du public

- Yverdon : 28 % (35% en 2018).
- Agglomération d'Yverdon : 30% (7% en 2018).
- Canton de Vaud (hors Yverdon et aggro) : 25 % (49% en 2018).
- Autres cantons : 17% (9% en 2018).
 - Très forte augmentation du public en provenance de l'agglomération yverdonnoise (+16%)

Situation RH

- L'Echandole compte 7 collaborateur-trice-s fixes pour 3.95 ETP au 31.12.2019 (y compris Emmanuelle Macaluso qui travaille à 45% pour les 2 théâtres et qui est comptée ici à 2.25%).
- L'Echandole compte environ 12 collaborateur-trice-s auxiliaires (technique et bar) pour env. 0,7 ETP.
- L'Echandole compte 2 collaborateur-trice-s bénévoles (1 photographe et 1 assistant programmateur jeune public).

LE THEATRE BENNO BESSON

Le Théâtre Benno Besson (TBB) est un théâtre municipal à l'italienne de 460 places, inauguré le 11 décembre 1898 ; le bâtiment a fêté ses 120 ans d'existence en 2018.

Le TBB est un théâtre généraliste dit « d'accueil », l'axe principal de la programmation est tourné vers l'achat de spectacles professionnels suisses et étrangers disponibles en tournée, et propose une programmation représentant tous les arts de la

scène : théâtre, danse, musique, chanson et arts circassiens. Depuis plusieurs années, soutenu par le canton de Vaud, il a aussi pour mission de soutenir et promouvoir les productions et créations des artistes vaudois-es et romand-e-s. La programmation du théâtre inclut également la programmation de musique classique avec en moyenne 4 à 6 concerts par année.

Points forts

- Le TBB a poursuivi ses coproductions avec les compagnies romandes et vaudoises en particulier, au total 11 créations ont été répétées et jouées au Théâtre pour l'année 2019.
- Le TBB a été coproducteur des trois lauréats du concours Label+, ce choix démontre clairement le positionnement et l'implication de notre Théâtre dans le paysage théâtral romand.
- Nouvelle charte graphique du TBB.
- Présence accrue du TBB dans la presse et les médias.
- Compagnonnage avec la Compagnie Kokodyniack pour 4 ans.
- Le TBB collabore en tant que coproducteur et partenaire financier des spectacles programmés aux Jeux du Castrum, au Numerik Games Festival, et prend en charge le concert phare du Festival Nova Jazz.
- Le TBB pilote et coordonne depuis cinq ans la Fête de la Danse à Yverdon-les-Bains, organisée au niveau national par RESO. Les Ecoles de danse de la région sont toutes conviées à participer à la Fête.

Fréquentation par type d'activités

En 2019, le TBB c'est : 43 spectacles pour 62 représentations, soit 13'118 spectateur-trice-s, dont 11'474 payants. Le TBB a accueilli 4'718 élèves et enseignant-e-s du primaire et du secondaire. Ils et elles ont pu assister à 7 spectacles différents pour un total de 59 représentations. En organisant la Fête de la Danse, en offrant des stages aux professionnel-le-s de théâtre et de danse, en proposant des activités pour les enfants, en accueillant le programme de médiation culturelle de la Marmite, en offrant une proposition inédite de découvrir des personnalités de la région avec des rendez-vous mensuels de la Compagnie Kokodyniak et ses Visages, en laissant le plateau libre au slameur Narcisse pour créer son dernier vidéo-clip ; pour toutes ces propositions, 3'494 artistes, élèves, étudiant-e-s, migrant-e-s et spectateur-trice-s ont participé aux activités proposées dans le cadre de la programmation.

Le TBB a équipé le Foyer en une nouvelle salle de spectacle pour offrir des propositions de petites formes théâtrales et chorégraphiques ; en attendant la nouvelle programmation en 2020, cette salle a été mise à disposition de compagnies vaudoises et

romandes pour venir répéter leurs dernières créations, comme la Compagnie Pied de Biche, la Compagnie générale de théâtre de Matthias Urban, les arTpenteurs ou encore la Compagnie des Faiseurs de Rêves. Au total, plus de 200 artistes ont bénéficié des infrastructures techniques et logistiques du Théâtre.

Le plateau du TBB est loué chaque année pour des événements d'ordre privé ou pour des spectacles des Ecoles de danse et de théâtre. En 2019, 2'955 personnes sont venues assister à un spectacle de comédie ou à un spectacle d'enfants.

En termes de location, le TBB a loué les salles à 81 reprises, et 3'905 personnes y ont exercé diverses activités : réunions, examens, cours de danse, stage d'apprentissage du zéro déchet, ou encore des bals swing. Parallèlement à cela, le Restaurant de la Grange a également occupé les salles 1 et 2 à 71 reprises pour des banquets, pour un total de 3'275 personnes.

Au total 31'465 personnes ont poussé l'une des portes du TBB en 2019.

Promotion

Le principal outil de communication du TBB est le programme de saison sur papier, dont le tirage a été augmenté cette année. Le site internet du TBB permet d'obtenir de nombreuses informations aussi bien sur la programmation que sur les événements hors saison (locations externes), et permet d'acheter des billets en ligne. Le TBB a également ouvert un compte Instagram, une page Facebook et un

compte Twitter. Un travail de médiation auprès des élèves des gymnases d'Yverdon a porté ses fruits : tout d'abord axé sur la pièce *Qui a peur d'Hamlet*, il s'est étendu à d'autres spectacles. Plusieurs metteuses et metteurs en scènes se sont déplacé·e·s dans les classes pour présenter leur travail.

Fonctionnement

L'équipe du TBB a pris son rythme de croisière. L'arrivée de la chargée de communication à 20% a permis une visibilité du théâtre plus soutenue dans les médias romands, mais également auprès des associations de médiation culturelle d'Yverdon. Mais ce pourcentage ne couvre pas l'immense tâche

qu'un théâtre de la taille du TBB devrait avoir en termes de communication. A titre de comparaison, les théâtres professionnels romands de même format ont plus d'un ETP pour gérer la communication et la médiation culturelle.

Infrastructures

Le TBB souhaite engager une réflexion de fond concernant la mise aux normes des équipements scéniques et la rénovation de la salle de spectacle :

de nouveaux sièges deviennent indispensables et une étude de faisabilité coordonnée par une architecte scénographe est en cours de réalisation.

Perspectives

- Proposer une programmation de qualité alliant des propositions provenant autant de l'international que du régional.
- Développer des interventions théâtrales hors les murs pour aller à la rencontre des publics qui n'ont pas accès au théâtre (hôpitaux, EMS, etc.).
- Renforcer l'image du TBB comme un pôle de création et de diffusion des productions scéniques vaudoises et romandes.
- Consolider la présence médiatique du TBB dans les médias romands.

- Renforcer la communication institutionnelle.
- Poursuivre et développer les résidences d'artistes.
- Fidéliser le public actuel et mettre en place des stratégies pour en atteindre de nouveaux.
- Inscrire le TBB au cœur de la ville comme un lieu culturel incontournable par sa convivialité et la richesse de sa programmation.
- Le TBB reprendra la programmation des *Midi-Théâtre* dès la saison 2020-21.

LE CENTRE D'ART CONTEMPORAIN

Le Centre d'art contemporain (CACY) rend compte de la diversité des pratiques de l'art contemporain aujourd'hui d'ici et d'ailleurs, développant une ligne qui a fidélisé un public tout en veillant à le renouveler constamment sans jamais se limiter au seul public spécialisé de l'art contemporain. Le CACY cherche à ouvrir l'image d'Yverdon-les-Bains au plus grand nombre par le biais de son activité et à dynamiser, quand cela est possible, le Nord vaudois en termes d'art contemporain. 5 axes caractérisent son activité :

- 4 expositions par année, inédites qui se démultiplient en dehors de ses murs en fonction du nombre de partenariats avec des institutions d'Yverdon-les-Bains, du canton, ou d'ailleurs en Suisse et à l'étranger.

- Une médiation culturelle permettant d'assurer un accueil convivial et instructif pour les visiteuses et visiteurs.
- La gestion de la collection du Fonds d'arts visuels (FAV), de ses acquisitions à sa conservation en passant par les mouvements d'œuvres et sa mise en valeur.
- Une mise en avant des artistes de la région par le biais d'événements ponctuels (Calendrier de l'Avent) et de leur représentation au sein de différents organismes (MCBA et FLAC, Lausanne).
- Le développement d'un pourcent culturel et mise sur pied de projets d'art public.

Points forts

L'année 2019 permet de vérifier que l'intention du centre de croiser les publics (nouveau, fidélisé et spécialisé) est réussie. Par la nature même de ses expositions qui abordent la question de l'art contemporain par des biais très différents, en renouvelant également les partenariats scientifiques et culturels, le CACY accueille de nouveaux publics tout en fidélisant celui qui est acquis à la cause.

- Succès des expositions personnelles montées au sein du CACY : 3 expositions personnelles « Echo, Renate Buser », « Terre-Mer, Marie Velardi » et « Plastiques – Etienne Krähenbühl », dont les deux premières présentaient des artistes femmes et les deux dernières abordaient des problématiques écologiques, faisant état de la situation pour le moins préoccupante de notre monde. L'exposition

de l'Yverdonnois Etienne Krähenbühl a connu une fréquentation extraordinaire.

- Présentation de l'exposition collective « Plattform19 » : pour la treizième fois en mars 2019, l'exposition « Plattform » donnait un aperçu de la production artistique suisse la plus récente et présentait au CACY une sélection d'artistes sorti-e-s des écoles suisses à l'été 2018. En effet, depuis sa 10^e édition, « Plattform » est devenue itinérante et, chaque année, se présente dans une Kunsthalle différente. Pour la première fois en Suisse romande, « Plattform » confirmait son soutien à la jeune création du pays au début de sa carrière.
- Succès à nouveau de la 6^e édition du Calendrier de l'Avent en décembre. Dont la fréquentation s'est élevée à 1470 visiteuses et visiteurs.

Fréquentation par type d'activités

Le nombre des visiteur-euse-s comptabilisé-e-s en 2019 s'élève à 14'314, soit plus de 2000 de plus qu'en 2018, sachant que les visiteur-euse-s de la plupart des événements hors les murs ne peuvent pas être comptabilisés. Parmi les expositions réalisées au CACY, les visiteur-euse-s se répartissent comme suit :

- Echo – Renate Buser : 3138 visiteur-euse-s.
- Plattform19 : 1324 visiteur-euse-s.
- La fabrique de Fanzines (dans le cadre de Pakomuzé) : 300 visiteur-euse-s.

- Terre-Mer – Marie Velardi : 2303 visiteur-euse-s.
- Plastiques – Etienne Krahenbühl : 5226 visiteur-euse-s.
- Livres : 2013 visiteur-euse-s jusqu'au 31 décembre 2019.

A cela s'ajoute encore 9 expositions/ projets du CACY qui se sont développés dans les lieux suivants : Amalgame, Théâtre Benno Besson, Théâtre L'Echandole, La Cabinerie à Fribourg, Théâtre de la Tournelle à Orbe, le Musée du Fer à Vallorbe.

Situation RH

Le bureau du CACY est constitué d'un poste de direction, d'un poste de médiation culturelle et d'assistantat scientifique et d'accueil, ainsi que d'un poste d'administration, pour un total de 2,1 EPT. L'équipe est complétée par des postes d'auxiliaires.

A cela s'ajoute un roulement de prestataires externes pour le montage technique des expositions et des ateliers donnés aux familles et aux enfants ou pour d'autres prestations de médiation culturelle quand cela n'est pas assuré par l'équipe du CACY.

LA BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE ET SCOLAIRE

La mission générale de la Bibliothèque publique et scolaire d'Yverdon-les-Bains (BPY) est, d'une part, la mise à disposition d'une collection documentaire sélectionnée ainsi que sa médiation et, d'autre part, la conservation et la restauration de sa collection patrimoniale. C'est en mettant à disposition une collection actuelle et de qualité, en proposant des programmes culturels mêlant audace et valeurs

sûres, en réalisant des activités pédagogiques pour les classes yverdonnoises, en invitant à expérimenter la bibliothèque de demain que la BPY tend à répondre aux attentes de son public tout en anticipant ses besoins. Son riche fonds ancien lui permet également de s'investir dans la conservation et la mise en valeur du patrimoine yverdonnois.

Points forts

Des ouvrages précieux ont fait l'objet de plusieurs expositions, en particulier hors les murs. La BPY est désormais régulièrement sollicitée pour présenter des livres anciens. Des chroniques régulières dans La Région Nord vaudois lui apportent une réjouissante visibilité. De manière générale, la BPY a renforcé sa présence dans la presse mais également sur les réseaux sociaux. Cela est en partie dû à une nouvelle manière de travailler au sein des équipes. Bibliothécaires scolaires et bibliothécaires pour la lecture publique mettent désormais en commun

leurs compétences. De nouvelles offres invitant à vivre différemment la bibliothèque ont vu le jour : « Les mystérieuses disparitions de Charles Benoît », fiction interactive créée par l'AJAR et L'Ecoutille, un salon d'écoute en section enfantine. L'Entracte nomade, un mini-cinéma mobile, apporte le court-métrage sur certains événements. Ce dispositif a pu être réalisé et fonctionne grâce à une collaboration avec l'association Base-Court et la Fondation Bartimée. 2019 a également été l'année de la publication de « Babou, le tube en bambou », par

Plume et Pinceau ; ce projet a été développé dans le cadre de la politique du livre.

Fréquentation par type d'activités

117 événements ont été organisés en 2019, dont, entre autres, 6 expositions, 15 ateliers auxquels ont pris part 286 personnes, 21 rencontres entre lecteur-trice-s avec 123 personnes, 31 activités pour les plus jeunes avec 643 participant-e-s, 19 projections de courts-métrages avec 240 personnes, 5 rencontres, 2 conférences et 15 accueils pour des visites.

Le prêt a, de son côté augmenté de 7,2% par rapport à 2018, avec 193'020 prêts enregistrés. Cette augmentation concerne la section adulte (+ 12,5%) et la section enfantine (+ 6%) ; le prêt pour les jeunes est stable (+ 1,5%). Cette augmentation

est en partie liée à l'introduction du prêt illimité, surtout pour les DVD (+ 17,5%). La diminution du nombre de lecteur-trice-s actifs et actives (-0,8%) est en lien avec cette nouveauté, moins d'abonnements étant nécessaires pour une famille. Un nouvel enrichissement du programme des activités proposées aux élèves yverdonnois-es et une augmentation du nombre des accueils de classes ont également marqué l'année. De même, les activités récurrentes proposées aux plus jeunes ont encore eu plus de succès en 2019. Le nombre total d'évènements proposés a fortement augmenté. Il faut également relever le nombre croissant de visites diverses (étudiant-e-s, SEMO, associations...).

Situation RH

14 collaborateur-trice-s fixes (10,45 EPT), 7 collaborateur-trice-s auxiliaires (0,45 EPT) et 2 personnes en apprentissage composent l'équipe de la BPY. Un stagiaire de la Haute école de travail social et de la santé a renforcé l'équipe durant quelques mois. Des profils différents, des compétences complémentaires, un solide esprit d'équipe sont les forces sur lesquelles peut compter

l'institution pour assurer ses missions et se développer. Mais le travail se fait à flux tendu, 0,4 ETP pour le prêt en 2020 devraient améliorer un peu la situation dans ce secteur d'activité. Cependant, afin de poursuivre son développement, des ressources supplémentaires seront nécessaires à l'avenir.

Perspectives

De nouveaux aménagements, en lien avec les souhaits énoncés dans Notre bibliothèque idéale, seront réalisés en 2020 (espace jeux vidéo par exemple). Des réflexions autour de l'inclusion seront menées, premiers pas vers le label Culture inclusive. Des documents-cadres seront finalisés en 2020

(politique documentaire, politique de conservation et de restauration du fonds ancien). Les changements au niveau du fonctionnement interne se poursuivront avec la création de pôles. Une année 2020 pour améliorer, consolider, et inviter à de nouvelles découvertes culturelles.

LA MARIVE

La Marive est une salle de spectacles et de congrès pouvant accueillir 1'100 personnes en exploitation depuis mai 1994. Elle accueille principalement des sociétés locales, des entreprises et associations

pour l'organisation d'assemblée, de congrès, des séminaires, d'expositions ou de spectacles, ainsi que les services de la ville, des écoles à l'occasion d'évènements officiels.

Points forts

En 2019, la Marive a accueilli, entre autres, une manifestation d'intérêt national, 10 séminaires d'entreprises suisses et romandes, 3 assemblées générales d'entreprises romandes ainsi que le forum économique Romand, la conférence de KIM PHUC ambassadrice de bonne volonté de l'Unesco pour la paix.

La salle a également accueilli les traditionnelles promotions de l'HEIG-VD, ARPIH, du CPNV, du gymnase, des écoles et du Repuis.

Plusieurs soirées de sociétés locales y ont également été organisées: celles de la Fanfare de

l'Avenir, de l'Aurore et des Amis Gymnastes. Des repas de soutien du FC Yverdon-Sport, deux du FC Bosna, du personnel communal et du HCY, s'y sont également déroulées.

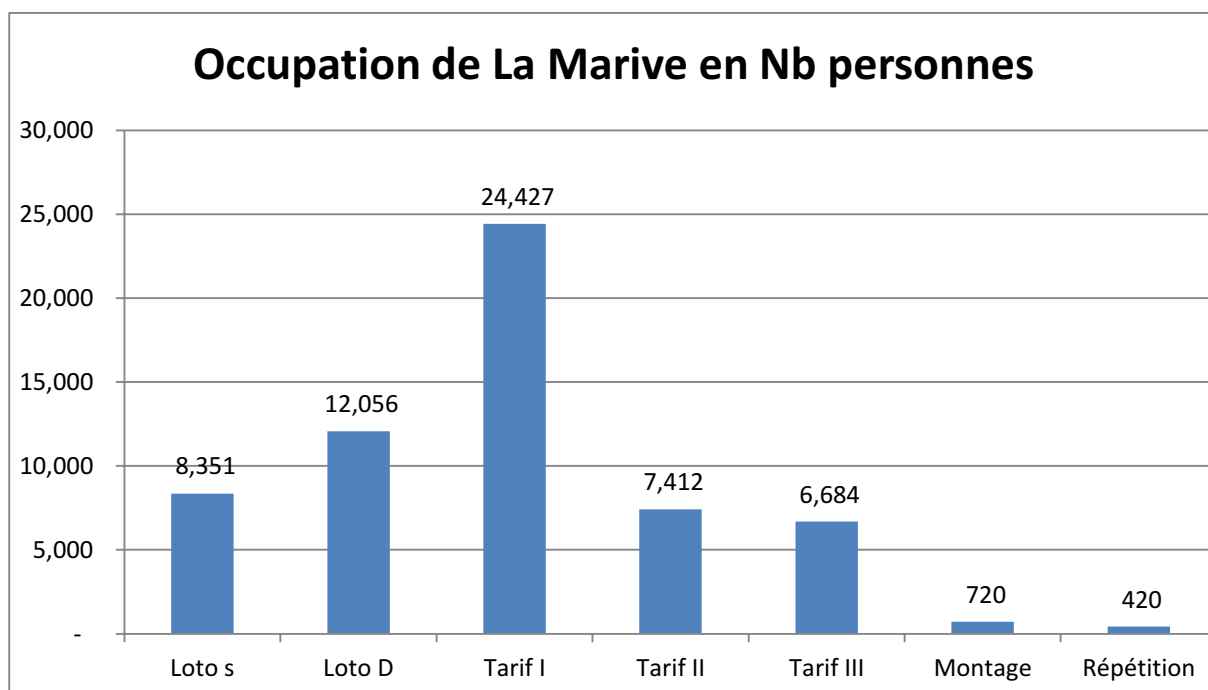
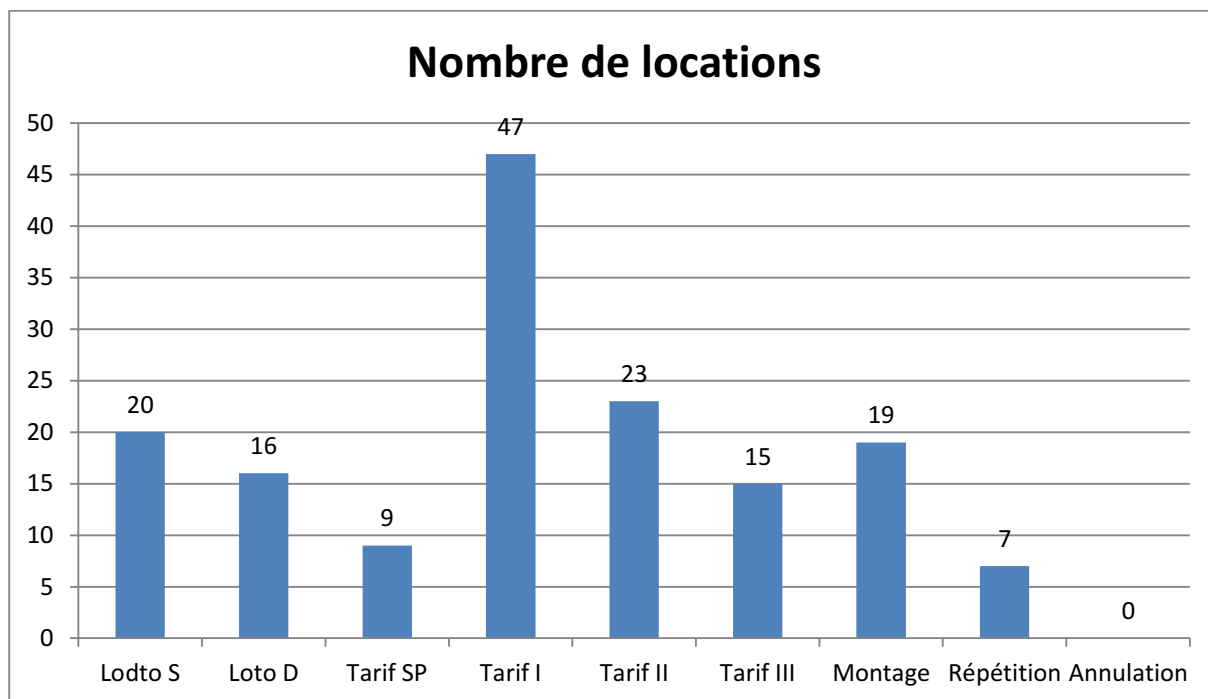
En termes d'offre culturelle, la Marive a accueilli le festival le Porte Bonheur, ainsi que 5 spectacles (Celtic Legends, 2 fois le Lac des Cygnes, Casse-Noisette, Black Voices).

Diverses manifestations communales s'y sont également tenues: l'accueil des nouveaux citoyen-ne-s, la fête du personnel, le Noël ensemble et le rapport du SDIS.

Quelques chiffres

La Marive a été occupée 156 jours (42.86% de taux d'occupation). Le chiffre d'affaire de la location de La Marive a baissé de 12.7%. Cette diminution est due à une baisse des demandes de la clientèle pour le tarif II ainsi qu'une diminution de 12 jours d'occupation.

Différence selon le type location avec l'année 2018 : Tarif I identique, - 7 locations sur le Tarif II, + 1 location sur le Tarif III, + 5 lotos et - 10 montages-répétitions.



Situation RH

Au 31 décembre 2019, il y a 3 emplois fixes à 100% (3 EPT) et 15 auxiliaires à temps partiel variant de 10

à 25% pour un total d'environ 2.5 EPT.

Perspectives

L'année 2020 sera concentrée sur la concrétisation du développement de La Marive, actuellement dans sa phase de mise en pratique. Il sera également question de chiffrer et d'inscrire au plan des investissements le renouvellement des infrastructures souhaitées par les utilisateur·trice·s de La Marive. Un autre point d'importance sera de continuer les

études, avec BAT, autour des mauvaises odeurs péjorant l'image de la salle, afin de régler définitivement ce problème.

De même, La Marive souhaiterait également pouvoir accueillir le nouveau chauffage à distance et éventuellement pouvoir faire des travaux de rafraîchissement du bâtiment.

LE MUSEE D'YVERDON ET REGION

Le Musée d'Yverdon et Région (MY), dont le statut légal est une fondation de droit privé, a trois missions principales : le conservatoire de la mémoire matérielle d'Yverdon et de sa région ; un centre de recherche et de documentation sur le passé du Nord Vaudois ; une plateforme de communication de

l'histoire et du patrimoine de la région, via des expositions et animations à but pédagogique. Les domaines d'activités principaux du musée sont la conservation, la recherche, l'exposition et la médiation.

Points forts

- La sortie de l'ouvrage « Musée d'Yverdon et région. 250 objets ».
- La nouvelle vitrine de l'exposition permanente accueillant le trésor d'Yvonand-Mordagne.

- L'exposition temporaire « Autour de l'élection du 14 septembre 1775 ».

Activités

- 32 événements organisés sur toute l'année (séances de contes, vernissages, moments musicaux, etc.).
- 11 visites guidées.

- 2'813 entrées payants, 3'211 entrées gratuites, 1'332 entrées scolaires pour un total de 7'356 entrées totales.

Situation RH

Le MY compte 3.8 EPT en 2019. L'année 2019 a sur ce point été particulière, avec le départ de la directrice France Terrier en septembre, compensé en partie par l'augmentation de 20% du pourcentage de Corinne Sandoz afin de pourvoir au

poste de directrice ad interim. Les collaborateur·trice·s auxiliaires, stagiaires et civilistes, représentent quant à eux un 0.4 EPT à l'année.

Perspectives

- Nomination de la nouvelle direction du MY.
- Nombreux partenariats prévus pour l'année 2020, notamment le partenariat avec le CACY et le Mumode pour l'exposition « Rock me Baby » de Sébastien Mettraux.
- Entrée du musée dans l'association les châteaux suisses le 1er septembre 2020 et accueil de

l'assemblée générale de l'association en novembre.

- Participation à la nouvelle commission « utilisateur·trice·s du château », visant à améliorer la communication et l'organisation et la coordination entre les différent·e·s acteur·trice·s culturel·le·s dont les activités ont lieu au château.

LA MAISON D'AILLEURS

La Maison d'Ailleurs peut être caractérisée par deux orientations: d'une part, elle est un musée dédiant ses expositions temporaires à des esthétiques proches de l'imaginaire des sciences, des technologies et des sociétés alternatives ; d'autre part, elle est – grâce à ses quelques 130 000 objets de collection archivés et indexés – un centre de recherche attirant des chercheur·euse·s du monde

entier. Sa vocation peut être résumée en quelques mots : « Il n'est plus à démontrer que les fictions considérées comme populaires ont produit de nombreux chefs-d'œuvre, ont marqué la Modernité et ont établi des cadres permettant de penser la réalité. Livres, bandes dessinées, films, jeux vidéo, tableaux, sculptures et consorts viennent en effet rappeler aux visiteur·euse·s du musée yverdonnois

que ce qu'ils et elles imaginent parfois comme « enfantin », rayonne en fait depuis le cœur de notre Occident technologique. La Maison d'Ailleurs est un

appel à penser l'impensé et à mieux saisir les contours de notre imaginaire contemporain ; autrement dit, c'est un lieu de liberté ».

Points forts

Parmi les événements phares de l'année 2019, l'exposition temporaire « Mondes (im)parfaits. Autour des *Cités obscures* de Schuiten et Peeters » qui a été préparée avec rigueur tout au long de l'année pour s'ouvrir lors d'un vernissage festif fréquenté par plus de 500 personnes ; les actions de communication qui ont su trouver de nouveaux créneaux pour promouvoir, entre autres, le nouvel agenda d'événements – « Les Rendez-vous d'Ailleurs » et les activités pour les entreprises ; et la médiation culturelle qui a multiplié les activités destinées au jeune public. Outre ces projets à forte visibilité et à fort potentiel de rayonnement, il est également à relever que, dès le mois d'avril 2019, la Maison d'Ailleurs a investi les locaux sis à la rue de

la Plaine 13, afin d'ouvrir une boutique de 100m², nommée « Pop Invaders » ; cette opportunité a permis au musée à la fois de diffuser son expertise auprès d'un nouveau public et de proposer à ses fidèles une véritable gamme de produits de qualité, tous en lien avec la culture populaire et les centres d'intérêts de l'institution. Expositions, festivals, boutiques, expertises diverses : la Maison d'Ailleurs s'investit dans de nombreux domaines et se voit de plus en plus reconnue comme un acteur incontournable du paysage culturel vaudois. C'est sûrement une des raisons qui lui permet de s'entourer de nombreux partenaires et d'être fortement sollicitée pour des collaborations vaudoises, romandes, suisses, voire internationales.

Fréquentation par type d'activités

En 2019, la Maison d'Ailleurs a accueilli un total de 20'229 visiteur·euse·s. 93% des visiteur·euse·s venaient de Suisse et 7% de l'étranger. Par rapport à 2018, on observe une augmentation de la fréquentation lausannoise (17.6% en 2019, 15,04% en 2018) et une faible diminution de la fréquentation

du Jura-Nord Vaudois (45.36% en 2019 contre 46,92% en 2018) ; les autres chiffres restent relativement constants. Ce constat permet d'affiner les stratégies de promotion et d'intensifier la communication sur le bassin lémanique

Situation RH

L'administration de la Maison d'Ailleurs est en charge de la gestion administrative du musée ainsi que du Numerik Games festival. Elle compte 10

employé·e·s permanent·e·s pour un total de 6 EPT et 18 auxiliaires pour la réception, le montage, l'animation et le nettoyage du lieu.

Perspectives

- Adapter les outils administratifs pour répondre avec efficacité aux dynamiques nouvelles du musée.
- Travailler de nouveaux canaux de communication, afin d'étendre le public cible de la Maison d'Ailleurs et diffuser son expertise loin à la ronde.

- Réfléchir à la transformation de certains espaces – en particulier l'espace pulps, pour donner suite au souhait de la RTS de placer une antenne dans le musée de la science-fiction à brève échéance –, afin d'accroître l'expérience des visiteur·euse·s.

LES ARTPENTEURS

Les arTpenteurs forment une compagnie professionnelle de théâtre itinérant basée à Yverdon-les-Bains. Le théâtre rejoint les gens là où ils vivent, dans un acte d'hospitalité réciproque où se rencontrent art, réflexion et plaisir. Si le chapiteau permet aux arTpenteurs de créer et diffuser leurs

spectacles, il est aussi l'outil idéal pour développer un travail de médiation culturelle avec les populations et les actrices et acteurs locaux. Depuis 2010, la compagnie est conventionnée par l'Etat de Vaud et la Ville d'Yverdon-les-Bains pour leur projet de théâtre itinérant (convention tripartite).

Points forts

- Création du spectacle « Odysséia » d'après l'Odyssée d'Homère dans une version internationale et en plein air, deuxième volet de la trilogie. 6 lieux sur 2 cantons et 3 pays.
- « Odyssée Karavana » projet de convergence de 14 compagnies internationales de théâtre itinérant vers Plovdiv - Capitale européenne de la Culture 2019 en Bulgarie. Dix jours d'activités culturelles

- (spectacles, animations, performances, parades). En passant par Thessalonique en Grèce.
- La reprise d'« Odysseus Fantasy » (sous chapiteau) au Festival Théâtres Nomades au Parc Royal de Bruxelles en Belgique et au théâtre du Jorat en Suisse.
- Le renouvellement de la 4ème Convention tripartite avec l'Etat de Vaud et la ville d'Yverdon-les-Bains.

Fréquentation par type d'activités

- 4'063 personnes ont été concernées par les différentes activités de la compagnie.
- 2'612 spectateur·trice·s pour « Odyssea », dont 312 à Yverdon-les-Bains.
- 667 spectateur·trice·s pour la reprise d'« Odysseus Fantasy », 202 pour la reprise d'« Illiade forever ».
- 759 personnes pour les médiations publiques et scolaires.

Situation RH

7 personnes travaillent en fixe pour la Compagnie : 2 postes à 50% pour la direction, 1 poste à 50% pour l'administration, 1 20% pour la direction technique, un responsable diffusion à 20%, un responsable médiation à 20% et un responsable projets internationaux à 20%, le tout pour un total de 2.3 EPT. Les mêmes personnes ont également travaillé pour les différents projets de l'année pour un temps de travail équivalent à 1.9 EPT.

13 collaborateur·trice·s auxiliaires travaillent pour les arTpenteurs pour un total de 2.3 EPT. Plus de 20 bénévoles œuvrent à la mise sous pli, la billetterie, la buvette, la cuisine, l'accueil du public, la peinture des caravanes et les parades avec les musicien·ne·s du PhilHarmonique. La plupart des bénévoles font partie de l'AAA, l'Association des Amis des ArTpenteurs.

Perspectives

L'année 2020 terminera le cycle entamé en 2018 autour de l'Odysée avec la création de son dernier volet: « If, une odysée verte » de Domenico Carli, sous chapiteau en coproduction avec le Théâtre Benno Besson. Tournée sous chapiteau au Sentier, à Neuchâtel, à Aigle, à Namur et Jodoigne en Belgique ainsi qu'à La Tour-de-Peilz.

2020 marquera également la célébration des 20 ans de la compagnie. Pour cette occasion un événement « Théâtre et chapiteau au bord de l'eau » aura lieu du 9 au 14 juin 2020 au Parc des Rives à Yverdon-les-

Bains. Avec comme invité spécial Les Baladins du Miroir, principale compagnie de théâtre itinérant belge qui elle fêtera ses 40 ans. L'événement est organisé en collaboration avec les théâtres Benno Besson et L'Echandole, les Services municipaux de la ville et le soutien financier exceptionnel du Canton de Vaud. Les arTpenteurs et leur convoi partiront ensuite en tournée belge avec et chez les Baladins du Miroir. Ils joueront en Belgique les 3 spectacles de la Trilogie Odysée (Namur, Thoricourt et Jodoigne).

L'AMALGAME

L'Amalgame est une salle de concert administrée par l'association G.A.M.E., dont la mission principale est de défendre, valoriser et promouvoir les musiques actuelles ainsi que de faire découvrir des artistes au public tout en favorisant la cohésion

sociale au sein de la cité. L'activité majeure de l'association G.A.M.E est l'organisation et la production de concerts et d'événements liés aux musiques actuelles, indépendantes et émergentes. L'association est active depuis 1994.

Points forts

L'année 2019 aura été marquée, pour l'association G.A.M.E., par tout ce qu'elle a entrepris dans le but de faire augmenter sa subvention et la reconnaissance de son travail, ainsi que par l'organisation du festival 1994 électrique, à l'occasion de son 25^e anniversaire. En plus de l'offre culturelle indispensable en matière de musiques

actuelles, L'Amalgame continue de faire vivre la vie nocturne yverdonnoise, de permettre aux musicien·ne·s de la région de se produire et à la Ville de rayonner, de créer du lien social et d'offrir un lieu et des collaborations intéressantes et nécessaires pour diverses associations comme le CDJY, ICI-La Dérivée, le CACY, Le Castrum et bien d'autres.

Quelques chiffres

- 19 soirées concerts.
- 17 soirées DJs à thèmes.
- 3 soirées en co-production.
- 7 mises à disposition de la salle.
- 4 événements hors-les-murs.
- 61 artistes accueilli·e·s, dont 54% d'artistes suisses.
- 13'437 spectateur·trice·s, dont 29% d'Yverdon-les-Bains, 12% des communes limitrophes, 19% du nord vaudois, 22% du reste du canton de Vaud, 17% des autres cantons et 1% de l'étranger.
- 6'877 heures de bénévolat.

Situation RH

Le bureau de l'Amalgame est constitué de 7 collaborateur-ice-s fixes pour l'administration (65%), la programmation (60%), la coordination (45%), la communication (30%) et la technique (20%), pour un total de 3,2 EPT (y compris 2 stagiaires, l'un en production et l'autre en

communication, pour 1 EPT en tout). Viennent ensuite s'ajouter 1,3 EPT de personnel auxiliaire (ingénieur-e-s sons et lumières, graphiste, nettoyeur, collaborateur-ice-s bar et billetterie lors des soirées DJs, agent-e-s de sécurité), ainsi que près de 200 bénévoles pour un total de 6'877 heures annuelles.

Perspectives

À court terme, l'objectif principal de L'Amalgame reste la pérennisation de la structure en consolidant ses ressources humaines et en rémunérant ses salarié-es de manière juste et équitable. L'augmentation de la subvention, accordée par la commune et le canton, permettra à l'association de revoir en partie les pourcentages salariés. L'association G.A.M.E. s'engage à repenser sa structure et mettre en œuvre le plus rapidement possible ces changements.

L'augmentation de la masse salariale réduira le nombre d'heures supplémentaires et permettra à la salle de reprendre le nombre d'événements habituel. De plus, la consolidation des postes rendra à nouveau possible les collaborations et

coproductions avec les associations et institutions locales. L'Amalgame aura également l'occasion de participer, en 2020, à de nouvelles assises des musiques actuelles annoncées par le Canton. 8 ans après les premières, organisées à Vevey, les salles de concerts et festivals ont tenu leur promesse de professionnaliser leur collaborateur-trices permanente-s. L'association espère dans ce cadre que le soutien accordé à L'Amalgame puisse se pérenniser et n'être que le début de l'adaptation des subventions pour de meilleures conditions de travail promises en 2012.

À plus long terme, L'Amalgame se réjouit également du prochain défi à relever qu'est le pôle culturel de Sports 5 et sa position centrale dans ce projet.

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DU NORD VAUDOIS

Le Conservatoire de Musique du Nord Vaudois propose et assure une formation musicale instrumentale et théorique de qualité aux enfants, adolescent-e-s et adultes, jusqu'au niveau du certificat de fin d'études non professionnelles AVCEM-FEM et du certificat supérieur non professionnel, en conformité avec la loi cantonale des écoles de musique (LEM). Membre de l'Association Vaudoise des Conservatoires et Écoles

de Musique (AVCEM) ainsi que de l'Association Suisse des Écoles de Musique, il est reconnu pleinement et entièrement par la Fondation pour l'Enseignement de la Musique (FEM). Outre les diverses auditions de classes, examens de certificats et concerts annuels, le CMNV participe également à l'organisation et à la production de divers événements musicaux et culturels tout au long de l'année.

Points forts

- Anniversaire Pestalozzi (12 janvier).
- Festival NoVaJazz (31 janvier au 03 février).
- Master class consacrée à la harpe celtique avec Tristan Le Govic (18 mars).
- Master class « Autopsie de tubes » avec Raphaël Noir et Nicolas Heiniger.
- La journée Portes ouvertes (samedi 06 avril).
- Certificat AVCEM-FEM de fin d'études non professionnelles-guitare et piano jazz (mai).
- Audition-concert de la section jazz-musique actuelle à l'Amalgame (06 juin).
- La Fête de la Musique (21 juin).

- Le Palmarès (samedi 29 juin).
- Concert d'automne du Conservatoire (22 novembre).
- Récital des lauréats du Concours Suisse de Musique pour la Jeunesse (CSMJ) (24 novembre).
- Récital Certificat Supérieur Jean RoCHAT (12 décembre).
- La soirée Bourses d'études (13 décembre).
- Obtention en octobre le label Open label Quarte (Système de gestion de la qualité pour les écoles de musique).

Quelques chiffres

Au total, ce sont 525 élèves qui participent annuellement aux différents cours individuels et collectifs, ateliers et chœurs organisés par le Conservatoire, représentant 83 communes. 23

instruments sont enseignés, pour un total de 15'675 minutes d'enseignement individuel par semaine et de 13'035 minutes d'enseignement collectif par semaine.

Situation RH

Un directeur à 70% ainsi qu'une secrétaire à 36% sont engagé-e-s à l'année pour permettre le bon fonctionnement de l'institution, pour un total de 1.06

EPT. Viennent ensuite s'ajouter 39 professeur-e-s pour un total de 11.88 EPT.

Perspectives

Le Conservatoire cherche depuis plusieurs années à externaliser les cours de percussion - afin de rendre la Grande Salle plus disponible - et de batterie pour des raisons évidentes de qualité acoustique. Le développement des activités musicales (Master class, concerts, animations, instruments, matériel

pédagogique et didactique etc.) reste un objectif constant malgré le montant modeste prévu au budget. La vie des écoles de musique n'étant, malheureusement, pas prise en compte dans la LEM, il faut sans cesse trouver de nouveaux moyens pour espérer quelques plus grands projets.

LE MUSÉE SUISSE DE LA MODE

Le Musée suisse de la Mode (MuMode) est une association créée à Yverdon-les-Bains en 1982. Sa mission principale est de sauvegarder, communiquer et mettre en valeur un patrimoine vestimentaire légué à l'association. La collection comporte plus de 8'000 vêtements et accessoires allant du 18e siècle à nos jours, dont les archives du couturier yverdonnois Robert Piguet (composées de plus 3'000 croquis originaux, de photographies et de

documents d'époque), un ensemble de vêtements provenant de la maison Grieder à Zurich, une garde-robe haute couture de 400 pièces des années 1950 à nos jours, et un ensemble de pièces de grand intérêt au niveau sociologique et ethnographique. Le MuMode expose dans la Salle temporaire du Château d'Yverdon-les-Bains, lors d'expositions temporaires, et ouvre les portes de ses collections pour des visites guidées.

Points forts

- Exposition « KIDS » du 19 mai au 27 octobre 2019 (prolongée jusqu'au 1er mars 2020), Salle temporaire du Château d'Yverdon-les-Bains.
- Augmentation du nombre d'ateliers.

- Grande avancée dans le conditionnement et l'inventaire des collections.

Activités

- 23 visites guidées de l'exposition « kids », dont 10 visites de classes yverdonnoises.
- 12 visites des réserves.
- Organisation de deux workshops dans les réserves pour la HEAD et l'ERACOM.

- Différents prêts de vêtements auprès d'institutions culturelles (Musée historique de Lausanne, Fédération suisse des dentelières, etc.).
- Participation à la Nuit des Musées d'Yverdon-les-Bains.

Situation RH

- 2 collaborateur-trice-s fixes pour 1 EPT.
- 2 collaborateur-trice-s auxiliaires et 1 stagiaire pour 1 EPT.

- 12 bénévoles au sein du Comité, ainsi que 2 bénévoles hors Comité. Cinq bénévoles travaillent régulièrement pour le MuMode (½ jour par semaine).

Perspectives

- Mandater un-e chargé-e de communication.
- Finaliser une plaquette pour présenter le MuMode et chercher des fonds avec l'aide d'une agence de Branding et marketing.
- Développer le projet de Fondation.
- Continuer la professionnalisation de l'institution.

- Développer les collaborations avec les écoles (notamment celles d'Yverdon-les-Bains).
- Avoir de nouveaux espaces afin de développer la médiation (expositions, workshops...).
- Collaborer avec le CACY (Exposition « Philippe Venet-Haute Couture ») et le Musée d'Yverdon et région (exposition « Fako. Entre l'Afrique et la Suisse »).

LE CENTRE DE DOCUMENTATION ET DE RECHERCHE PESTALOZZI D'YVERDON

La mission principale du Centre de Documentation et de Recherche Pestalozzi (CDRPY) est de susciter et maintenir l'intérêt public pour Pestalozzi et son œuvre, promouvoir et animer la discussion scientifique sur sa vie, enrichir et diffuser en langue française, le savoir sur la vie et l'œuvre de Pestalozzi, et entretenir les relations et les collaborations avec

toute institution ayant des intérêts et des buts semblables à ceux de la Fondation, particulièrement dans les domaines de la pédagogie et de l'histoire de la pédagogie. Créé en 1977 et situé au Château d'Yverdon, le CDRPY est constitué en fondation et soutenu par une association des ami·e·s.

Points forts

- Création d'un index pour les registres du courrier parti de l'institut d'Yverdon de 1805 à 1825 : début de la démarche complexe qui se réalisera sur 3 à 4 années (environ 8'000 lettres).
- Préparation du colloque « Le meilleur des mondes » L'éducation entre optimisme et utopie : Organisation de 10 interventions et de la conférence de PH. Merieux « La pédagogie est-elle condamnée à l'utopie ».
- Edition de « Pour en savoir plus sur Pestalozzi » en 3 langues et du Cahier n°4 « Pestalozzi et ses écritures ».
- Réhabilitation de la tombe de Sybellah Charlotte Pestalozzi Hillyar, filleule de Pestalozzi, ensevelie dans la forêt de Champittet, propriété de Pro Natura. Ce monument rappelle l'engouement des Anglais pour Pestalozzi et sa pédagogie.
- Publication bimensuelle d'une chronique « Pestalozzi l'Yverdonnois » dans le quotidien La Région.
- Edition du 4^{ème} cahier du Centre Pestalozzi « Pestalozzi et ses écritures ».

Activités

Le CDRPY a organisé la commémoration du 273^e anniversaire de Pestalozzi et l'association des Amis a participé à l'édition 2019 de la Nuit des Musées d'Yverdon-les-Bains. Il a collaboré avec le Musée d'Yverdon pour la visite guidée « Château et Pestalozzi » et a également dispensé de

nombreuses visites auprès de groupes ou dans le cadre de recherches. Il a réalisé un fascicule « Pour en savoir plus sur Pestalozzi » et édité un 4^e cahier « Pestalozzi et ses écritures ». Il a par ailleurs rédigé de nombreux textes en vue de publications.

Situation RH

Les membres du Conseil de Fondation et du Conseil scientifique effectuent leurs activités à titre bénévole. Ce sont au total 18 collaborateur·trice·s

qui se répartissent des groupes de travaux créés en fonction de leurs compétences et de leur formation.

Perspectives

- Le CDRPY poursuit ses démarches en vue d'offrir au public des présentations adaptées aux moyens modernes du 21^e siècle en collaboration avec des partenaires locaux. Cette démarche ne pourra toutefois se réaliser qu'aux conditions de disposer d'un local adéquat pour recevoir des classes et d'obtenir un appui financier.
- Réalisation de l'index des lettres parties de l'Institut d'Yverdon en 1805 et 1825 (durée 3 ans).
- Organisation du colloque autour du thème « Le meilleur des mondes – l'éducation entre optimisme et utopie », en collaboration avec la Maison d'Ailleurs, qui se tiendra en février 2020.
- Participation à la mise en œuvre de l'itinéraire culturel du Conseil de l'Europe Héloïse et les pédagogues européens en attente de sa labellisation.
- Elaboration du projet « visite virtuelle de l'Institut Pestalozzi ».

LA FANFARE L'AVENIR

L'Avenir d'Yverdon-les-Bains a été fondée en 1919 sous le patronyme de « Fanfare Ouvrière L'Avenir ». Dès le 11 mars 2008, elle prend le titre de L'Avenir d'Yverdon-les-Bains. La fanfare, la seule de la cité thermale, forte actuellement de près de 60 membres actifs, est dirigée par M. Mathieu Dormia et présidée par Mme Marianne Perret. Elle a pour mission de promouvoir la musique dite « populaire » dans la cité et au-delà. Les concerts organisés par L'Avenir

permettent de choisir un programme adapté aux compétences de l'ensemble. La fanfare L'Avenir participe aux concours régionaux, cantonaux et fédéraux et à des projets culturels avec d'autres actrices et acteurs.

L'Ecole de Musique (EMAY) forme des élèves selon la nouvelle loi sur l'enseignement de la musique et est présidée par M. Joseph Kruppenacher.

Points forts

- Participation à l'émission le Kiosque à musique le 27 avril 2019 à La Marive dans le cadre du 100^e anniversaire.
- Inauguration des nouveaux uniformes et célébration du 100^e anniversaire le 4 mai 2019.
- Organisation du concert du 12 décembre 2019 « 100 ans en musique » avec la participation d'ancien-ne-s musicien-ne-s, directeur-trice-s et tambours contactés à l'occasion de l'anniversaire.

Activités

Au total, la Fanfare a participé et organisé 13 événements publics, dont le concert de la nouvelle année et vœux des autorités, le Kiosque à musique, la Fête du travail, l'inauguration des nouveaux uniformes, la soirée de gala du 100^eme, le 49^{ème} Giron des musiques du Nord vaudois, des concerts de quartier, la Fête de la Musique, la Fête Eau-Lac

ainsi que le 50^e anniversaire du jumelage avec Winterthur et soirée de gala. Environ 200 personnes (estimation) étaient présentes au concert annuel (entrée libre, collecte à la sortie), pour les autres événements publics, il est difficile de chiffrer le nombre exact de participant-e-s.

Situation RH

L'association compte :

- Un directeur (0.2 EPT).
- Un chef de tambour (0.1 EPT).
- Un sous-directeur (0.05 EPT) .
- 55 collaborateur-trice-s bénévoles.

Perspectives

Afin de maintenir le niveau actuel des musicien-ne-s et d'assurer une progression, des répétitions régulières seront organisées durant l'année 2020. Une recherche de musicien-ne-s pour équilibrer

certains registres et compléter la formation « harmonie » sera également effectuée. Par ailleurs, la fanfare participera au Festival de musiques légères à Aubonne, le 28 juin 2020.

LES CYGNES CREATION

L'association Les Cygnes Créations fondée en 2014 est actuellement forte de 42 membres. Elle soutient les activités de NOVAJAZZ grâce à une cotisation annuelle de 50.- par membre. NOVAJAZZ a pour but la promotion du jazz actuel dans le Nord vaudois.

Deux objectifs sont visés : proposer une saison de concerts et un festival de qualité de même qu'encourager la formation en organisant des workshops. Elle met également un point d'orgue à promouvoir la scène de jazz suisse.

Points forts

- NOVA JAZZ Festival "Sounds of New York", du 31 janvier au 3 février.
- Concerts de Vincent Peirani – Living Being « Night Walker » + Kuba Wiecek Trio, le 4 mai.
- Concert de Nik Bärtsch's Ronin à l'Échandole, le 14 décembre.

Activités

Les activités 2019 ont totalisé 22 concerts pour 1'802 entrées totales et 1'511 payantes. Les entrées du festival s'élèvent à 1'130 au total dont 903

payantes. Sur les 22 concerts organisés, 10 l'ont été en coproduction.

Situation RH

L'association n'a pas d'employé·e·s à l'année, et fonctionne grâce à un comité de direction, un comité de programmation, cinq personnes indépendantes

pour certaines tâches spécifiques (graphisme, webdesigner, technicien du son, technicien lumière et photographe).

CASTRUM & CIE

L'association Castrum & Cie a pour but la création, l'organisation et la promotion d'événements de nature culturelle ou festive, principalement à

Yverdon-les-Bains et dans sa région. Depuis 2017, l'association est l'organisatrice des Rdv de la Place ainsi que du Castrum.

Activités et fréquentation

En 2019, Le Castrum a fêté ses 40 ans d'existence et sa 20^e édition. Le festival pluridisciplinaire du Castrum s'est déroulé sur 4 jours. La fréquentation de cette édition est assurément en hausse. Elle est estimée à 15'000 spectatrices et spectateurs. Il est toutefois impossible de chiffrer avec certitude la fréquentation.

Grâce aux chiffres de billetterie et sur la base de calculs effectués dans le cadre des projets impliquant du gardiennage, ou encore dans les lieux dont la capacité était mesurable facilement, la fréquentation de certains projets a pu être mesurée : Le spectacle Courir, qui a eu lieu au Stade Municipal et qui a été représenté une fois, a rassemblé 319 personnes.

- Pour les deux représentations de Contrevent[s], par la compagnie [IF], les portes du Théâtre Benno Besson ont été franchies par 559 personnes.
- Les deux concerts qui ont eu lieu au Temple ont également trouvé leur public : concert de Lisa Morgenstern : 239 et concert de Lula Pena : 320 personnes.
- Les deux représentations du spectacle « Les Promesses de l'Incertitude », au Château à l'Aula Magna ont rassemblé 227 personnes.

- Pour le spectacle Piano Vertical | Chantier, 3 représentations ont eu lieu, et comptaient un public de 374 personnes.
- Lors de la soirée d'ouverture, dans la Cour de l'Avenue des Sports 5 : env. 150 personnes pour la partie officielle et 700 personnes pour les concerts.
- Les concerts dans la cour du Château : soirée du vendredi, env. 700 personnes tandis que les concerts du samedi ont amené environ 900 personnes.
- L'exposition du Centre d'Art contemporain, pour l'exposition « Plastiques », compte environ 2'100 entrées.

Les Rdv de la Place sont des événements musicaux, conviviaux et festifs qui promeuvent la scène artistique suisse et se déroulent sur la Place Pestalozzi durant l'été. Ils se sont déroulés sur six semaines tous les jeudis soirs et quatre samedis du 4 juillet au 8 août. Ce ne sont donc pas moins de 10 événements différents qui se sont succédés. Ils ont quant à eux attirés pas moins de 6'000 spectateurs et spectatrices.

Points forts

- 40^e anniversaire du festival Le Castrum et 20^e édition.
- Une programmation audacieuse, diversifiée et originale avec des projets artistiques remarquables (Piano Vertical, d'Alain Roche, le concert quadriphonique de La Colonie de Vacances dans la cour de l'Avenue des Sports 5, le spectacle Courir de Thierry Romanens & Format A3 au stade municipal, l'exposition « Plastiques » et la sculpture d'Etienne Krähenbuhl.
- Des créations régionales : Mike Barclay et ses boîtes à musique, Marc Osterhoof et sa création « Les promesses de l'incertitude », la compagnie

[IF] qui a présenté l'adaptation du roman d'Alain Damasio « La horde du contrevent » au Théâtre Benno Besson.

- Un rayonnement médiatique important dans toute la Suisse romande et à l'étranger.
- Une confiance accrue des spectateurs et spectatrices, avec un remplissage d'une moyenne de plus de 90%.
- Des collaborations toujours plus accrues avec les actrices et acteurs yverdonnois et du Nord vaudois.

Situation RH

L'association est composée d'un comité de 6 personnes ainsi que d'une organisation professionnelle – « le bureau » – structurée autour de trois postes fixes représentant 1.3 EPT et d'un·e stagiaire. Certains cahiers des charges ont dû être adaptés et de nouveaux postes créés, sous forme de mandat, afin d'alléger et de répartir la charge de travail des salarié·e·s du bureau. Au total, ce sont 13

mandats, soit un équivalent de 0.5 EPT qui ont été nécessaires pour l'organisation de cette édition 2019 du Castrum et des Rdv de la Place. Malgré ses retouches, les salarié·e·s doivent compenser les manques de dotation horaire par des heures supplémentaires : au total 1'800 heures supplémentaires ou l'équivalent d'un 100%.

Les deux manifestations fonctionnent et existent également en grande partie grâce au bénévolat. Au total près de 150 personnes s'investissent

bénévolement sur l'été pour que ces deux manifestations vivent : 295 heures bénévoles pour les Rdv de la Place et 722 heures pour Le Castrum.

Perspectives

Pour l'année 2020, une nouvelle formule est testée. En effet, suite à une surcharge de travail pour l'ensemble du comité organisationnel, il a été décidé de se concentrer sur l'organisation du Festival Le Castrum en arrêtant l'organisation des RDV de la

Place. Dès lors, il s'agira d'un nouveau test pour l'équipe, lui permettant de se concentrer sur le week-end du festival en diminuant la charge importante de travail que faisait peser l'organisation des RDV de la Place sur le bureau.

LA FETE DE LA MUSIQUE

Après une 1^{ère} édition organisée dans le cadre d'Expo.02, la Fête de la Musique (LaFMY) s'installe définitivement à Yverdon-les-Bains dès 2004. Depuis, le 21 juin de chaque année, elle offre aux

Yverdonnois-es une fête populaire, ouverte aux jeunes artistes. Elle offre également une grande place aux créations originales locales, qui sont chaque année au centre de l'organisation de LaFMY.

Points forts

L'édition 2019 a été marquée par de riches collaborations avec les Citrons Masqués, l'Echandole, partenaire de longue date avec qui une convention a été signée pour la première fois, un soundtruck, ainsi que le COSY pour un partenariat autour des Pianos de Si de La. Trois créations sont venues compléter cette 6^e édition : « L'Odyssée

d'Alisse », qui recréait la mythologie grecque à la sauce Hip-Hop, « Piano poubelle », qui questionnait en musique les rôles parents-enfants et « Au chœur de nos ressemblances », chœur scolaire rassemblant des élèves des établissements scolaires Edmond-Gilliard, Pestalozzi et de la fondation Verdeil.

Activités

Malgré la pluie qui a frappé la manifestation, plus de 8'000 spectateur-trice-s sont venus de 14h à 4h du

matin, pour 80 concerts sur plus de 15 scènes et les 3 créations.

Perspectives

L'association souhaite travailler plusieurs éléments pour les prochaines éditions :

- Renouveler la scène de la place Pestalozzi.
- Mettre en place une scène urbaine à la destination des jeunes.

- Repenser les concerts au sein des cafés et restaurants partenaires.
- Mettre en place des activités famille, notamment en collaboration avec la bibliothèque publique et la Fodge Music School.

LA DERIVEE

Le projet « La Dérivée » est organisé par l'Association ICI depuis 2017 et a pour mission principale l'animation estivale du Parc des Rives. En créant un centre culturel éphémère, accessible et

ouvert à tou-te-s, La Dérivée promeut via les activités et les animations proposées la culture, la durabilité et la cohésion sociale.

Activités

Pour cette 3^e édition, la dimension intergénérationnelle tout comme la diversité de l'offre et du public ont constitué les points majeurs du projet. L'objectif premier du projet est de permettre au plus de grand nombre de personnes de partager, de découvrir, de s'impliquer humainement et d'élargir ses horizons grâce à la grande diversité des activités et événements proposés, tantôt récréatifs, tantôt formateurs. Avec des activités sportives, axée sur la santé et le bien-être, des concerts, des projections, des conférences etc. La

Dérivée offre également une scène et une visibilité aux artistes naissant-e-s de la région, comme cela a pu être le cas avec Arpeggio, Brassmaster Flash, Dyno274, Eïla ou encore Antony Cornu. La diversité de la programmation artistique a permis de toucher un très large public, tout autant que les ateliers et les activités sportives. De nouvelles collaborations ont permis à divers collectifs et associations de s'approprier le lieu et ses infrastructures, le temps d'un passage. Au total, ce sont plus de 200 activités différentes qui ont vu le jour sur l'ensemble de l'été.

Points forts

- Programmation éclectique, riche, variée pour toutes les générations.
- Le projet La Dérivée travaille avec des partenaires locaux et a su cette année encore créer de nombreuses collaborations : Le COSY pour l'organisation des soirées guinguettes, l'association PAIRES œuvrant autour de l'intégration des personnes migrantes en Suisse, les Rdv de la Place et le Castrum, l'Echandole pour les Afters, mais aussi depuis cette année, avec le collectif de la grève féministe yverdonnois dans le cadre du 14 juin 2019, avec le Service de Jeunesse et cohésion sociale, avec le Mur d'Escalade de

Chavornay qui a permis au nouveau mur de grimpe de La Dérivée de voir le jour, ou encore de nombreux·ses intervenant·e·s, association et collectifs régionaux·les.

- La Dérivée a accueilli des personnalités ayant une certaine renommée, tel·le·s que Dominique Bourg, Ella Soto, Woodi, Maxence Léonard ou Tierra Caliente.
- De nouvelles activités sportives comme l'aïkido ainsi que le mur de grimpe.
- La dimension durable du projet.

Situation RH

Encadré par un Comité de pilotage, le projet de La Dérivée est porté par l'Association ICI. L'équipe d'organisation est formée de 10 personnes, gérant 4 pôles distincts : gestion générale, gestion artistique, gestion buvette, communication. 3 personnes de l'association SAMGHA s'occupent de la gestion et de la formation des bénévoles. Pour la mise en œuvre et le maintien de l'activité, ce ne sont pas

moins de 100 bénévoles qui ont travaillé de juin à septembre. Des petits mandats ont également été mis sur pied cette année pour permettre au pôle gestion et aux responsables de week-end de se concentrer sur leur cahier des charges. 25 personnes ont œuvré à l'organisation de La Dérivée 2019, pour un total de 2.8 EPT/année, tout ceci bénévolement.

Perspectives

Afin de pouvoir pérenniser le projet sur le long terme, et de le rendre viable sur le plan financier, l'association souhaite mettre l'accent sur les démarches de recherche de fonds et de nouveaux partenariats de sponsorings et de mécénat. De même, il s'agit de pérenniser un nouveau mode de

fonctionnement : après trois ans d'organisation par l'association « ici », et au moment de renouveler le comité d'organisation pour les prochaines éditions, une nouvelle association « La Dérivée » a été créée, afin de permettre à ce projet de se développer.

NUMERIK GAMES

Les missions générales du Numerik Games Festival ont été fixées par une convention établie dans le courant de l'année 2016 par la commune d'Yverdon-les-Bains, un des soutiens essentiels de la manifestation – autant au niveau financier que par les prestations mises à disposition – et se formulent

ainsi : concevoir, organiser et promouvoir le Numerik Games Festival à Yverdon-les-Bains, en collaborant étroitement avec les autorités, les services et les différents partenaires de la Ville d'Yverdon-les-Bains et développer une manifestation tout public incluant la « ludification » de l'espace urbain.

Points forts

- L'inauguration officielle le jeudi précédant le festival a rencontré un fort succès : à l'issue de la journée de conférences PME, les invité·e·s et les entreprises ont pu réseauter dans une atmosphère conviviale, ponctuée par plusieurs courtes performances.
- L'enthousiasme du public, le métissage des âges, la proportion des provenances (50% du Nord vaudois, 50% hors Nord vaudois) et le nombre de festivalières et festivaliers montrent que la communication a été assurée et que le festival convainc toujours plus de monde. Un effort doit

néanmoins être accompli pour viser davantage la Suisse alémanique : une collaboration avec l'office du tourisme d'Yverdon devrait être une aide essentielle.

- Toutes les activités du festival ont fait le plein de public – certaines évidemment plus que d'autres (performances artistiques, jeux vidéo, conférences, ateliers, concerts, soirées musicales, expériences en réalité virtuelle) –, même si certaines n'avaient pas pour ambition d'être massivement fréquentées.

Activités

La billetterie a enregistré une fréquentation record de 10'500 personnes sur les trois jours, soit une augmentation de 2'000 personnes par rapport à 2018. Le dépassement du cap des 10'000 visiteur·euse·s est de très bon augure et démontre que le festival réussit à toucher de plus en plus de monde, que ce soit dans le Nord vaudois ou à

l'extérieur ; les statistiques de provenance montrent en effet qu'environ 50% des visiteur·euse·s sont domicilié·e·s dans le Nord vaudois, 40% ont fait le déplacement depuis les autres régions romandes et 10% résident en Suisse alémanique ou à l'international.

Perspectives

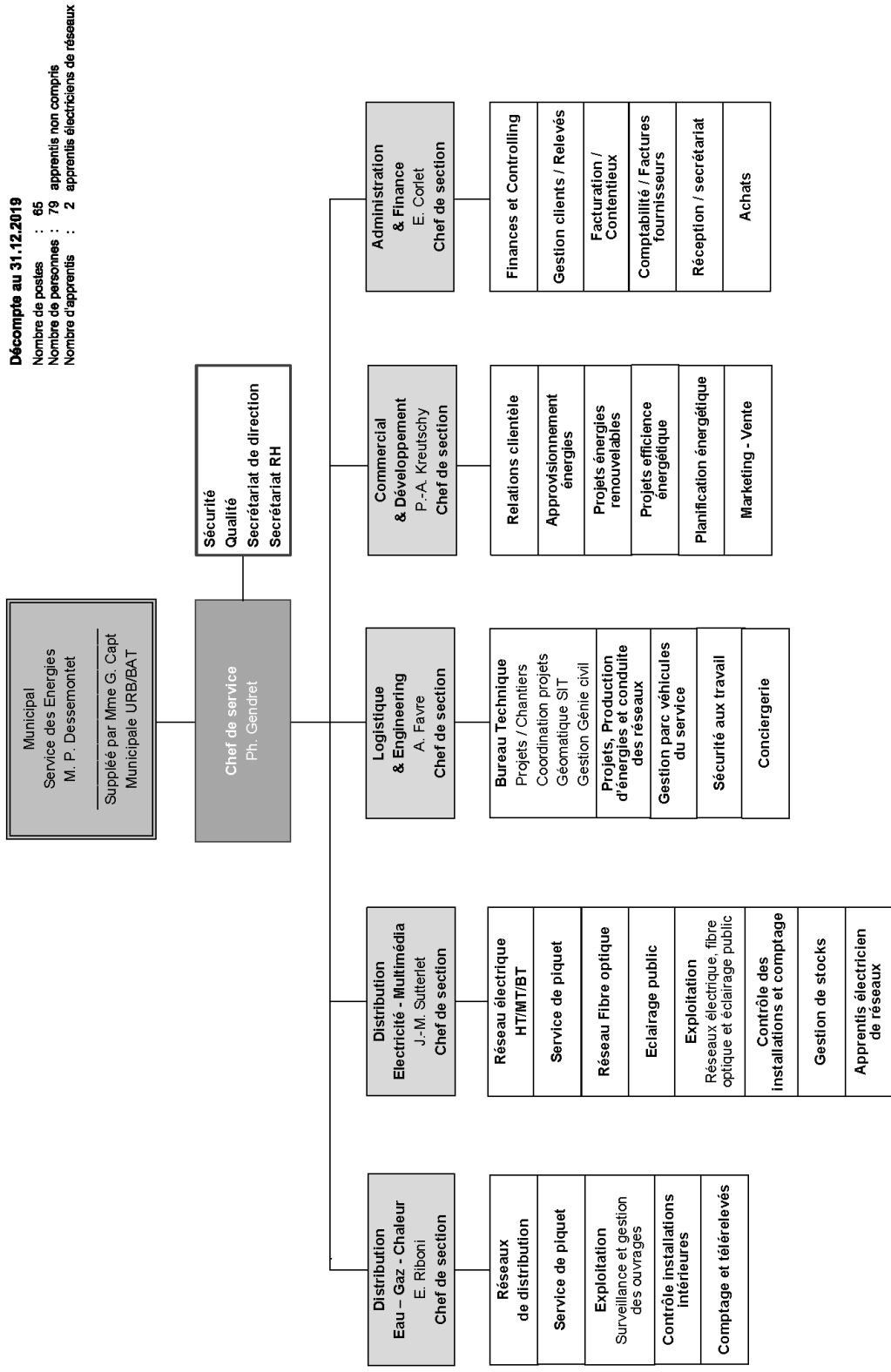
- Il sera nécessaire d'étoffer l'équipe du Numerik Games Festival : l'événement intéresse de plus en plus de monde et travaille sur une programmation étendue – ce qui suppose, d'une part, une organisation méticuleuse mais aussi, d'autre part, les forces pour mettre cette organisation en œuvre. Des solutions sont en cours d'examen, en particulier la création d'un poste à 50%.
- L'année 2019 a inauguré des loges privatives pour les partenaires. Malgré le succès de cette initiative, il faudra, en 2020, mieux travailler ces espaces et mieux les séparer de la terrasse surélevée au moyen de massifs floraux et de barrières.
- Les relations avec les services de la Ville d'Yverdon-les-Bains devront être optimisées et ce, afin d'éviter des situations qui pourraient devenir problématiques. En particulier, la question des parkings devra être au centre de l'attention, car l'avancée du festival amène plus de monde et les solutions actuelles ne pourront pas convenir avec quelques milliers de festivalières et festivaliers en plus.
- Trouver une salle à l'écart pour les conférences PME du jeudi : il devient difficile de bloquer les préparatifs du festival une journée complète.

SERVICE DES ÉNERGIES

Monsieur Pierre Dessemontet
Municipal

Monsieur Philippe Gendret
Chef de service

SERVICE DES ÉNERGIES



SERVICE DES ENERGIES

Mission

Le Service des énergies d'Yverdon-les-Bains (SEY) assure la distribution de l'eau, du gaz naturel et de l'électricité de la Ville d'Yverdon-les-Bains. Il fournit également l'eau potable et le gaz naturel à certains villages voisins. Il gère l'éclairage public de la ville. Il développe, en partenariat avec les câblo-opérateurs, une offre de services via un réseau de fibre optique. Il exploite des réseaux de chauffage à distance et développe un nouveau projet permettant l'alimentation des bâtiments au Sud de la ville. Parallèlement à sa mission de distribution, il développe une production d'énergie renouvelable grâce au projet éolien en cours d'élaboration avec le parc du Mollendruz, le photovoltaïque et la biomasse. En application de la stratégie

énergétique 2050, son département commercial propose des services et produits d'efficacité énergétique. Il coordonne les projets communs avec SAGENORD (Société anonyme de gestion des eaux du Nord vaudois - distribution régionale de l'eau).

Portefeuille clients au 31 décembre 2019

3'376 clients eau.
 20'297 clients électricité.
 3'267 clients gaz (Yverdon-les-Bains, Chamblon, Champvent, Cheseaux-Noréaz, Ependes, Grandson, Mathod, Montagny-près-Yverdon, Pomy, Treycovagnes, Valeyres-sous-Montagny, Vuiteboeuf).

Points forts 2019

VENTES

- Eau : le volume facturé a diminué de 3.7%, pour un prix de vente stable. L'année 2019 est un retour à la normale suite à une année exceptionnellement chaude en 2018.
- Gaz naturel : comparé à 2018, l'année 2019 a enregistré une hausse des volumes vendus de 4.8%, et une hausse du chiffre d'affaires de 12%. Ceci, en raison d'une augmentation des tarifs pour 2019 et d'une météo froide durant les mois de janvier, d'avril et de mai.
- Electricité :
 - Réseau-acheminement : le volume distribué a baissé de 1.9% comparé à 2018. Le chiffre d'affaires a subi une plus forte baisse, soit 6.9%, en raison de la diminution des coûts de réseau en amont.
 - Energie : baisse de 4.2% du volume commercialisé en raison notamment de la perte de clients éligibles ayant regroupé leurs achats au niveau suisse. Pour sa part, le chiffre d'affaires a augmenté de 6.9%, en raison de l'augmentation des tarifs des clients industriels.
- Fibre optique : toute la ville d'Yverdon-les-Bains, ainsi que le village de Gressy, ont été entièrement fibrés pour les propriétaires qui le désiraient, ce qui représente environ 3'400 bâtiments raccordés au réseau de fibre optique communal à la fin 2019. Ceci équivaut à un chiffre d'affaires externe de CHF 431'000.-, en nette augmentation par rapport à 2018, grâce à la mise en avant d'offres commerciales attractives des partenaires multimédias de la Ville.

ACHATS D'ENERGIES

Electricité : après une période de hausse marquée des prix de l'énergie sur les marchés internationaux, qui ont atteint leur apogée en octobre 2018, la tendance sur les marchés est revenue à fin 2019 au niveau du premier trimestre 2018, à un niveau cependant supérieur aux cours constatés depuis 2015. Cette tendance a cependant été en partie contenue par la stratégie d'achats segmentés à terme du Service des énergies (l'électricité 2019 a été achetée en partie en 2017) et par un calendrier de couverture maîtrisé. L'approvisionnement a été

géré avec efficacité par la société Enerdis Approvisionnement SA (EASA) basée à Nyon, dont la Ville d'Yverdon-les-Bains est devenue actionnaire pour une part de capital de 12,5%, depuis mars 2018.

Gaz naturel : en 2019 et à l'instar de l'électricité, les conditions de prix sur les marchés du gaz se sont maintenues à des niveaux plus élevés qu'en 2018, ceci malgré l'anticipation d'achats à terme courant 2017 et 2018.

Réseaux

EAU

Le Plan Directeur de Distribution de l'Eau (PDDE) est en cours de réalisation. Des priorités de travaux ont été définies en fonction de l'état des conduites et des diamètres nécessaires pour optimiser les capacités hydrauliques du réseau. Ce PDDE sera

cohérent par rapport au Plan Directeur Régional de Distribution de l'Eau (PDRDE) de SAGENORD. Des mesures concrètes ont été prises pour limiter la corrosion des conduites d'eau.

GAZ

Les travaux de modélisation numérique du réseau ont été terminés en 2019. Un modèle numérique est

désormais disponible pour des simulations sur le logiciel NEPLAN.

ELECTRICITÉ

Une partie du réseau basse tension (BT) a été remplacé en 2019 lors de travaux de renouvellement de rues. Il est à noter que si le réseau moyenne tension (MT) est récent, avec un âge moyen de 15 ans, le réseau BT primaire vieillit dangereusement, avec un âge moyen de 30 ans. Le renouvellement de l'éclairage public par un éclairage dynamique à LED se poursuit.

Une démarche consultative a permis de confirmer un large soutien de la population à la politique d'éclairage public de la Ville d'Yverdon-les-Bains. A fin 2019, 1'700 points lumineux (sur 3'500) étaient équipés, permettant une économie de plus de 30% de l'énergie d'éclairage par rapport à 2010.

TÉLÉCOM/FIBRE OPTIQUE

Le réseau primaire communal reliant les stations électriques de quartiers couvre les besoins communaux. Il est également commercialisé et mis à disposition d'entreprises privées. Le réseau fibre optique (FTTH – Fiber To The House), construit par Swisscom et financé en partie par la Ville d'Yverdon-

les-Bains, alimente la totalité des bâtiments de la Commune (y. c. Gressy). A ce jour, hormis dans les bâtiments où les propriétaires ont renoncé au raccordement fibre optique (~5%), chaque ménage yverdonnois a accès à la fibre optique.

INSTALLATIONS INTÉRIEURES EAU/GAZ/ELECTRICITÉ

Le contrôle des installations intérieures et le remplacement des compteurs, selon les

ordonnances fédérales et les prescriptions de branches, ont continué comme chaque année.

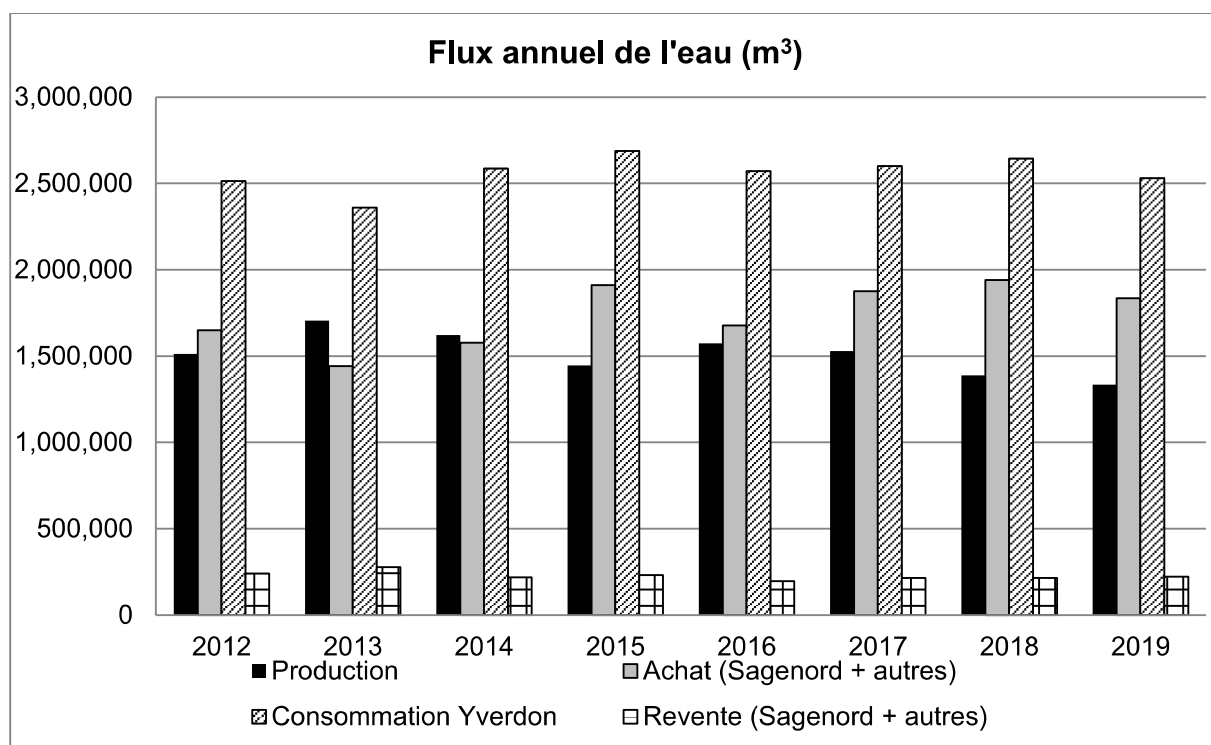
Administration

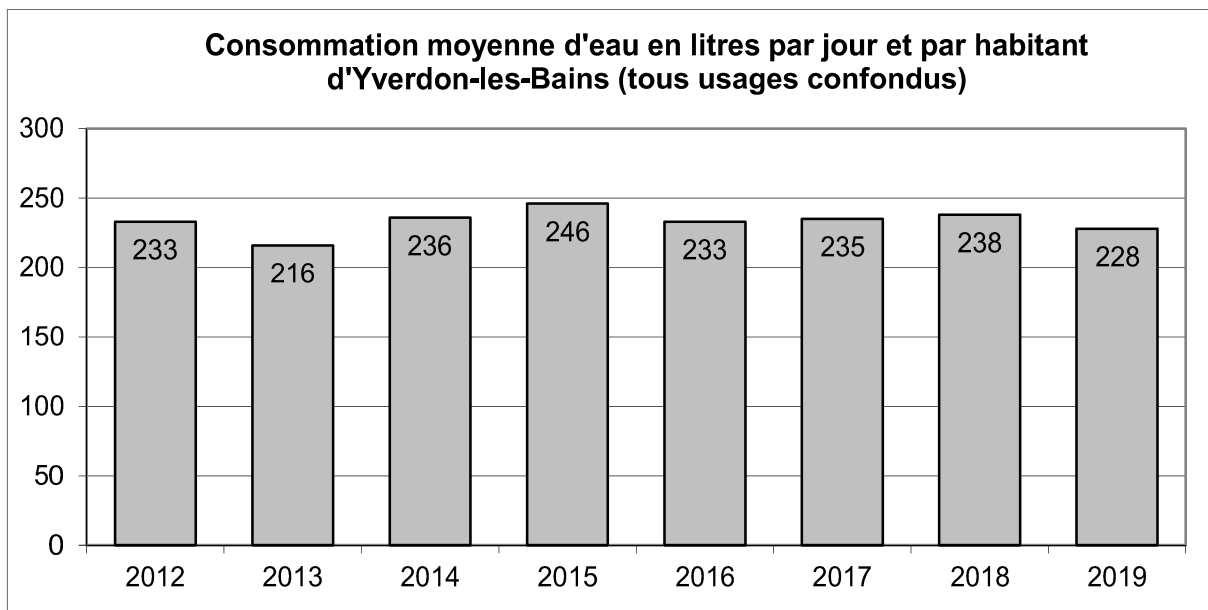
66 rapports, dont 5 de la Commission Consultative des Énergies (CCE), 10 préavis et 23 notes ont été

rédigés à l'attention de la Municipalité par le Service des énergies en 2019.

Energies

EAU





Moyenne annuelle suisse : 299 litres.

Eau	2019		2018		2017	
Renouvellement du réseau	2'188	m	1'710	m	220	m
Taux de renouvellement annuel	2.4	%	1.4	%	0.7	%
Nombre de fuites réparées	53		51		42	
Nombre de nouveaux branchements réalisés	24		13		11	
Nombre de compteurs	3'416		3'409		3'396	

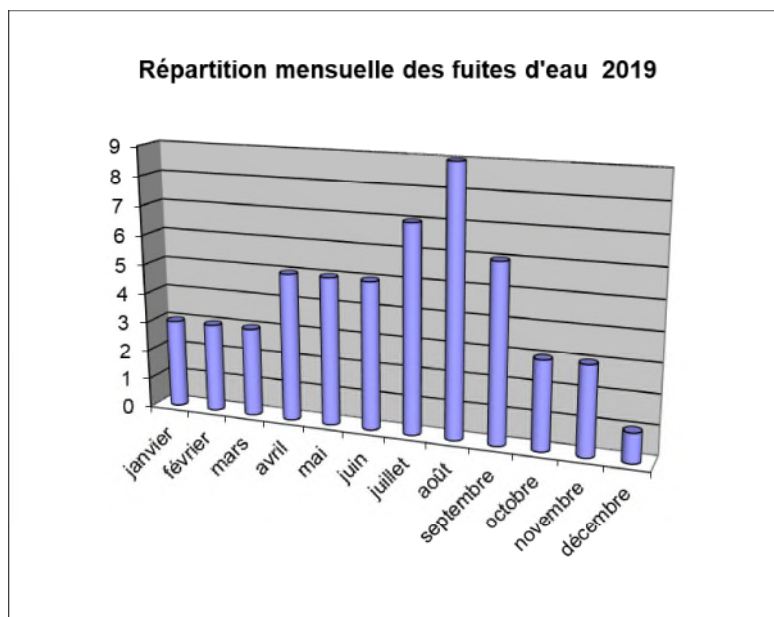
Eau vente

Les ventes d'eau et la consommation par habitant à Yverdon-les-Bains ont diminué de 1.28% par rapport à 2018. Ceci est dû à une année moins chaude qu'en 2018.

Eau réseau

En 2019, l'entreprise de génie civil a été appelée à intervenir 53 fois pour des travaux en relation avec nos réseaux d'eau, dont :

- 49 fois pour des fuites d'eau. Travaux urgents non planifiés.
- 4 fois pour des interventions hors fuites, qui ont été motivées par :
 - Un arrachage d'une borne de défense incendie ;
 - Une pose de branchements.



Eau exploitation

L'approvisionnement a été assuré par les sources du Cossaux et par l'approvisionnement de SAGENORD.

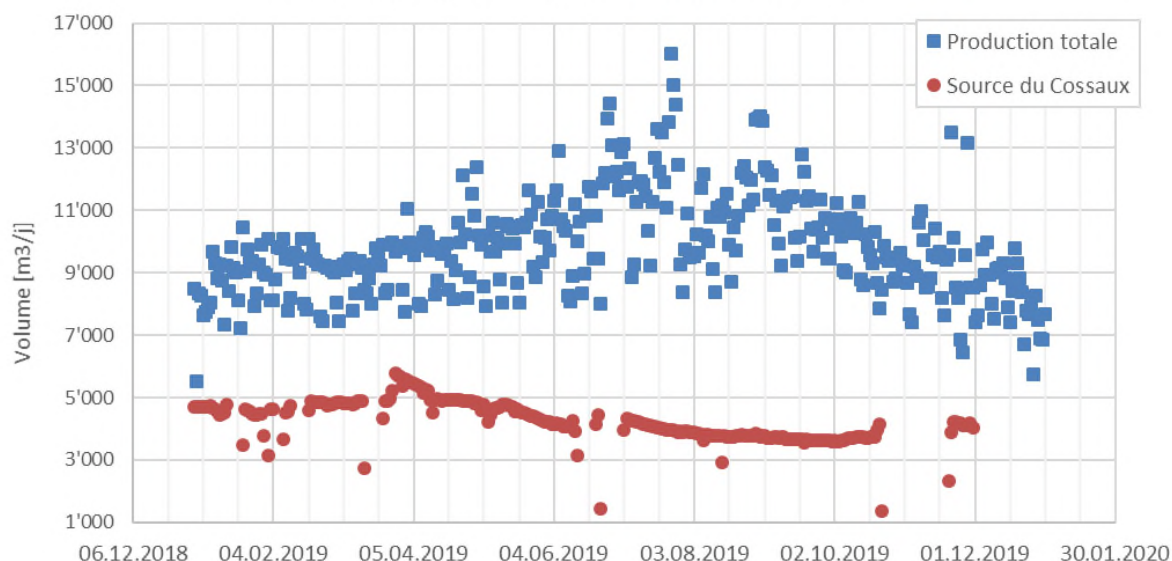
Qualité de l'eau potable en 2019

Conformément à l'article 5 de l'Ordonnance fédérale sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public (OPBD), le distributeur d'eau est tenu de fournir au consommateur intermédiaire ou final, au moins une fois par an, des informations exhaustives sur la qualité de cette eau.

Provenance

- 62% de l'ACRG, eau de nappe phréatique des puits d'Onnens (chlorée pour la protection du réseau).
- 31% de la Ville d'Yverdon-les-Bains, eau des sources du Cossaux (désinfection par chloration).
- 6% de la Ville d'Yverdon-les-Bains, eau du lac (filtration et désinfection par chloration).
- 1% des Associations, eau de sources, apports depuis l'Arribru et la Menthue.

Statistique journalière eau potable 2019



Désinfection

Par chloration : en moyenne 0.01 mg/l de chlore aux robinets des consommateurs (valeur de tolérance : 0.1 mg/l chez le consommateur).

Contrôles sanitaires (analyses)

- Campagnes de mesures de microbiologie selon le plan d'autocontrôle : 26 séries de 11 à 16 échantillons répartis sur 49 points de prélèvements totalisant 335 échantillons.
- Campagnes de mesures de chimie selon le plan d'autocontrôle : 4 séries de 6 à 8 échantillons répartis sur 8 points de prélèvements totalisant 32 échantillons.
- Mesures ponctuelles de microbiologie pour la mise en service de nouvelles conduites : 26 échantillons.

Résultats des analyses et qualité de l'eau

Dans l'ensemble du réseau, l'eau potable d'Yverdon-les-Bains est de très bonne qualité. Elle est conforme aux exigences de la législation sur les denrées alimentaires.

Paramètres physiques et chimiques

Dureté totale : minimum 14.9 °f, maximum 26 °f et en moyenne 22 °f (degrés français), soit une eau moyennement dure.

Température moyenne	12.7°C
Calcium	46.8 - 81.6 mg/l
Magnésium	6 - 16.1 mg/l
Sodium	1.6 - 7.6 mg/l
Potassium	0.9 - 1.8 mg/l

pH	7.4 - 8.2
Chlorures	3.6 - 14.9 mg/l
Nitrates	1.6 - 12.5 mg/l
Sulfates	14.5 - 34.7 mg/l
Hydrogénocarbonates	158 - 282 mg/l

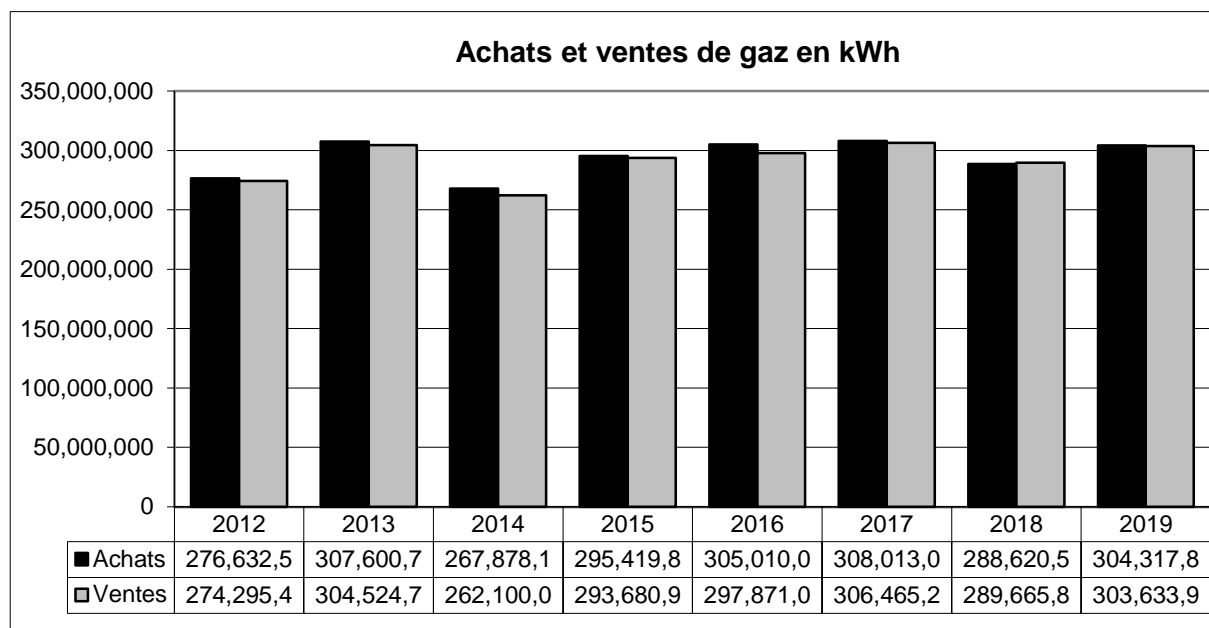
L'eau ne contient que très peu de nitrates, 6.2 mg/l en moyenne, le seuil de tolérance étant de 40 mg/l.

Conclusions sur la qualité de l'eau distribuée à Yverdon-les-Bains

L'eau d'Yverdon-les-Bains correspond parfaitement aux normes d'eau de boisson. C'est une eau

équilibrée, de type calco-carbonique, faiblement minéralisée et de dureté moyenne. Elle peut être consommée sans modération.

GAZ



Gaz	2019		2018		2017	
Nombre de nouveaux branchements réalisés	25		26		37	
Nombre de fuites réparées	23		9		8	
Renouvellement du réseau	1'100	m	1'868	m	220	m
Taux de renouvellement annuel	2.0	%	2.0	%	0.7	%
Nombre de compteurs	3'195		3'189		3'178	

Gaz vente

Gaz naturel : augmentation des ventes par rapport à 2018, en raison des conditions météorologiques.

Gaz naturel carburant : avec un total de 116'301 kilogrammes (consommation moyenne d'une voiture 4 à 5 kg/100km), les ventes de gaz naturel carburant ont augmenté de 17.6 % par rapport à l'année précédente.

Gaz approvisionnement

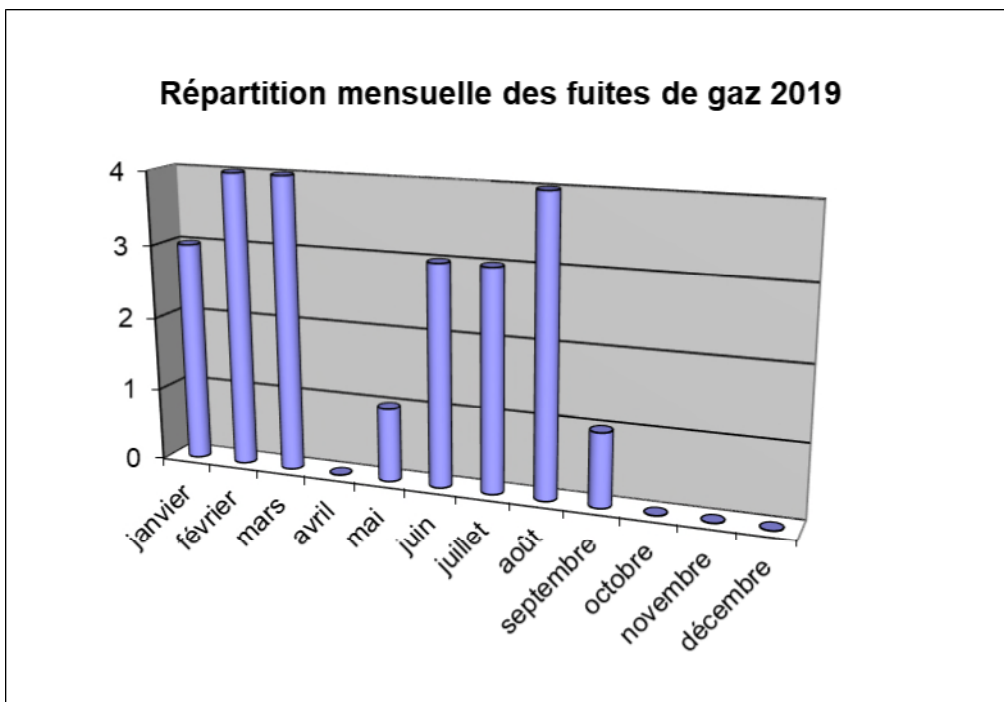
L'approvisionnement a été réalisé à 40.9% par des contrats à long terme (à comparer avec les 50.6% de 2018), 33.5% par des produits à terme (2018 : 41.2%) et 13.7% par des produits de flexibilité (2018 : 5.5%). Le produit lié au stockage a progressé à hauteur de 11.9% (2018 : 2.7%).

Malgré un ajustement du tarif en 2019, cette structure de portefeuille a permis à Yverdon-les-Bains d'offrir des prix compétitifs à l'ensemble des clients au tarif et de fidéliser ses grands clients.

Gaz réseau

En 2019, l'entreprise de génie civil a été appelée à intervenir 23 fois pour des travaux en relation avec nos réseaux de gaz, dont :

- 1 fois pour des fuites de gaz. Travaux urgents non planifiés.
- 4 fois pour des interventions hors fuites qui ont été motivées par des :
 - assainissements de siphons ;
 - poses de branchements.

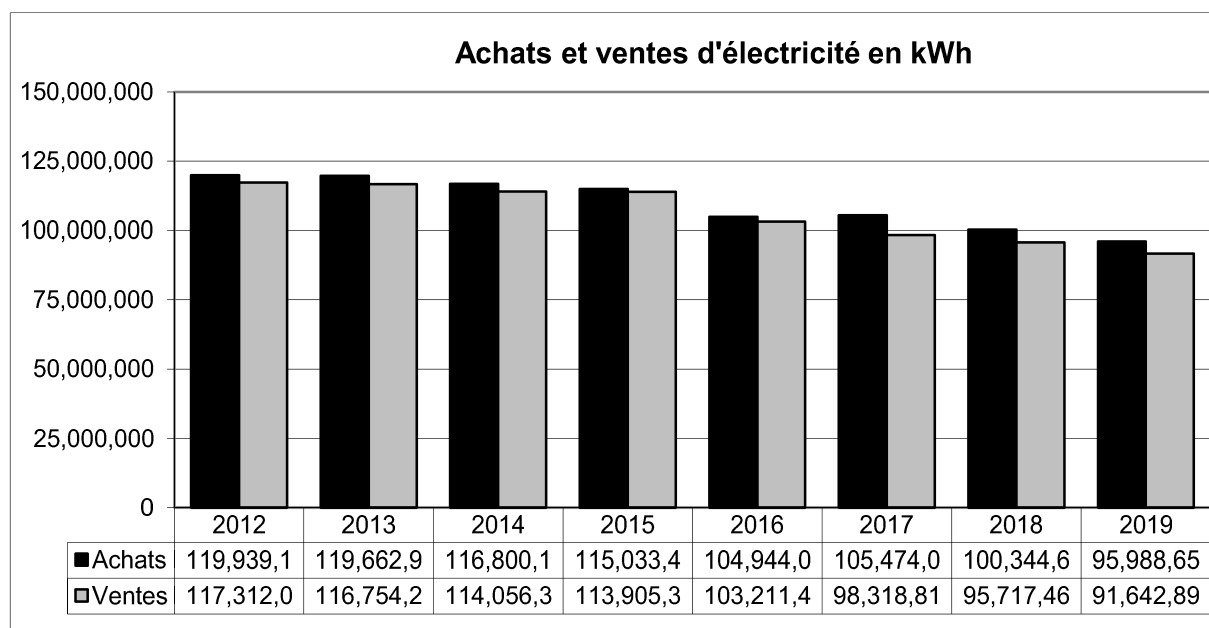


Gaz exploitation

Station détente gaz : 182 stations de détente sont en service. Une fois par année, toutes les stations sont

contrôlées tant au niveau de l'étanchéité que des organes de contrôle.

ELECTRICITE



Electricité	2019		2018		2017	
Nombre de compteurs	19114		19'065		18'885	
Renouvellement/entretien réseau	4000	m	2'326	m	1271	m
Taux moyen d'entretien des réseaux	1.9	%	0.93	%	0.6	%
Extension réseau BT	2.4	km	0.0	km	0.0	km
Extension réseau MT	0.0	km	0.0	km	0.0	km

100% de notre approvisionnement est couvert par des garanties d'origine, renouvelables ou non en fonction du choix des clients. Dans l'ancien droit, il était possible d'indiquer pour le marquage de l'électricité « Agents énergétiques non vérifiables » (électricité « grise ») en l'absence de garantie d'origine. Depuis janvier 2018, des garanties d'origine doivent toujours être utilisées pour le marquage de l'électricité. L'indication « Agents énergétiques non vérifiables » n'est donc plus autorisée.

En 2019, le Service des énergies a effectué des achats structurés d'électricité pour optimiser le prix de revient de l'électricité acquise auprès de différents fournisseurs. Grâce à ce dispositif, il suit régulièrement l'évolution du marché et sollicite les fournisseurs en fonction des besoins à terme, dans le but de faire bénéficier l'ensemble des clients de conditions d'approvisionnement optimales et de conserver en particulier ses clients éligibles.

Electricité réseaux

Réseau haute tension (HT) : en 2019, aucune intervention majeure n'a été effectuée sur ce réseau.

Romande Energie a annoncé la fin du 40 kV pour 2025. La planification du 2^e point d'injection, initiée au début des années 2000 et mise en stand-by en 2010, doit être reprise. L'analyse des variantes se fait dans le cadre de l'élaboration du Plan Directeur de l'Electricité (PDE).

Réseau moyenne tension (MT) : dans son ensemble, ce réseau n'a nécessité aucun renouvellement en 2019. De nouvelles stations MT-BT ont été mises en service : Champs-Lovats 2 et Rives. Les stations Château 2 et STEP seront mises en service en 2020. Réseau basse tension (BT) : la rue de l'Hippodrome a été rénovée.

Eclairage public

Le déploiement de l'éclairage LED dynamique des zones résidentielles se poursuit. Environ 1'700 points lumineux sont équipés. Les rues mentionnées ci-après ont été rénovées en 2019 : Arsenal, Hippodrome, Edouard-Verdan, Blancherie, Levant, Prés-du-lac (en partie), Roger-de Guimps (en partie).

Eclairage public	2019	2018	2017
Renouvellement / Entretien réseau EP	2.3 km	2.3 km	1.0 km
Extension réseau EP	0.0 km	0.0 km	0.0 km
Nombre de candélabres / Lampes EP installés	4'186	4'186	4'180
Nombre de point lumineux *	3522**		
Nombre de candélabres gaz	27	27	33
Nombre d'heures de fonctionnement EP	4'156 h	4'150 h	4'150 h

* il est plus opportun de dénombrer les points lumineux que le nombre de lampes.

** sans compter les terrains de sports, les éclairages de monuments, y. c. 200 points lumineux sur des rues privées.

Fibre optique

Un contrat de co-construction du réseau de fibre optique (FTTH - Fiber To The House) été conclu en 2015 avec Swisscom pour un raccordement des 15'261 ménages yverdonnois d'ici 2019. A fin 2019, ce sont 16'283 ménages/entreprises qui sont raccordés au réseau ; un peu plus de 7'000 prises ont été installées. Un contrat de partenariat a été signé avec le réseau des villes suisses câblées Swiss Fibre Net (SFN), permettant de représenter l'offre de la Ville d'Yverdon-les-Bains auprès des opérateurs nationaux et internationaux, notamment Salt et Sunrise. En complément, grâce à 2 partenariats (avec VOénergies et Init7), le Service des énergies

permet aux clients yverdonnois d'accéder à de nouvelles offres concurrentielles à haut débit. A fin 2019, 1'900 ménages/entreprises utilisaient la fibre yverdonnoise.

Compteurs intelligents « Smart-Metering »

Dans le cadre d'un projet pilote, le Service des énergies a construit l'architecture informatique nécessaire au traitement des données et équipé 150 ménages de « Smart-Meters ». Pour mémoire, les distributeurs d'électricité sont tenus d'équiper leurs réseaux avec des compteurs intelligents à 80% d'ici 2025.

Bilan 2019 de la Commission consultative des énergies

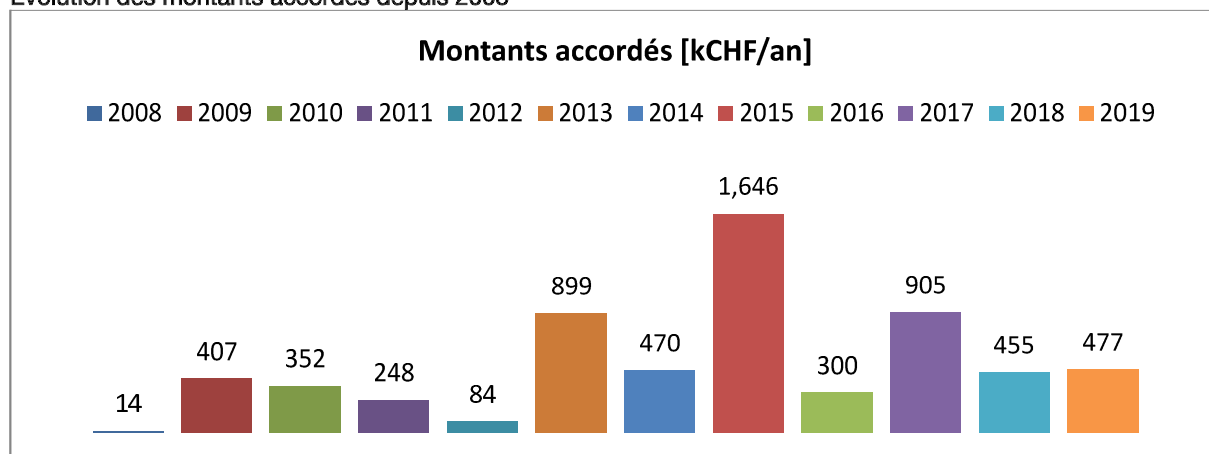
Commission consultative des énergies

Projets soutenus par la CCE en 2019	Montants accordés
Programme de subventions Equiwatt	250'000
Hydrocontest 2019	35'000
Pyrolyse des plastiques	25'000
Wave Etape 2019	15'000
Optimisation entraînements électrique HEIG-VD	15'000
PDEn - Freins à la mise en œuvre	42'000
Mesures conservatoires Mobilité électrique	95'000
Montants engagés 2019	477'000

Au 31 décembre 2019, le solde du fonds communal pour l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables se montait à CHF 1'519'535.-, en

diminution de CHF 270'000.- par rapport à l'exercice précédent.

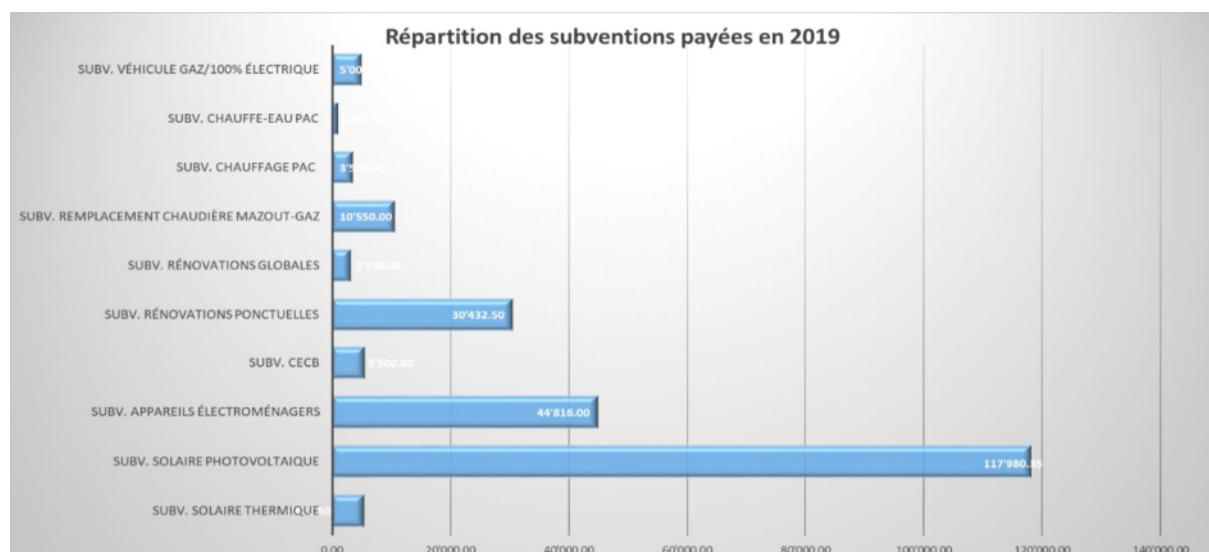
Evolution des montants accordés depuis 2008



Bilan du bouquet de subventions Equiwatt

En juillet 2018, le bouquet de subventions, financé par le fonds communal pour l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, s'est étoffé de plusieurs mesures visant à soutenir les citoyens dans leurs actions de mise en œuvre de la transition énergétique.

Ce bouquet de subventions, renommé Equiwatt, a permis pour la période 2019 l'octroi d'aides d'un montant total de CHF 227'351.-. La répartition entre les diverses actions a été la suivante :



Services transversaux

SERVICE COMMERCIAL ET DEVELOPPEMENT

Marché de l'électricité : en ce qui concerne les clients éligibles (consommation annuelle supérieure à 100'000 kWh), les effets de l'ouverture partielle du marché se sont fait sentir. Certains clients, dont la majorité est basée à l'étranger ou actifs au niveau national (clients multi-sites), ont procédé à des appels d'offre auxquels les concurrents ont répondu en pratiquant une politique de prix très agressive. En ce qui concerne les consommateurs éligibles locaux, le Service des énergies a pu reconduire la très grande majorité des contrats, en raison notamment de la démarche de fidélisation entamée depuis plusieurs années.

Marché du gaz naturel : avec la mise en œuvre de la deuxième étape de l'ouverture du marché du gaz naturel au 1^{er} octobre 2015 et la mise en consultation par le Conseil fédéral le 30 octobre 2019 d'un projet de loi sur l'approvisionnement en gaz (LApGaz), la branche gazière suisse a poursuivi sa mue. Les plus gros consommateurs industriels (capacité supérieure à 150 Nm³/h) ont déjà la possibilité d'accéder au marché libéralisé, sous certaines conditions. Le Service des énergies a répondu aux demandes spécifiques des clients éligibles en proposant des contrats intégrant des approvisionnements à long terme et des volumes achetés sur le marché spot, ce qui a permis de conserver 100% des volumes éligibles.

La gamme de produits à valeur ajoutée pour le gaz et l'électricité, a fait l'objet d'une campagne de relance, qui a rencontré un bon succès auprès des clients finaux.

Planification énergétique

Le Plan Directeur des Énergies de 2018 (PDEn), découlant de l'étude de consolidation des scénarios retenus lors de l'étude de planification énergétique territoriale de 2015 (étude PlanETer), a été mis à jour de sorte à intégrer notamment :

- Les chiffres actuels d'évolution du nombre d'habitants sur le territoire.
 - Les résultats des nouvelles études de potentiel d'énergie renouvelable locale et de productions centralisées d'énergie thermique et électrique.
 - L'état d'avancement de la mise en œuvre des fiches d'actions qui structurent la stratégie du plan.
- Les nouveaux projets et clients potentiels à Y-PARC, ainsi que les données de rejets thermiques industriels, sont en attente de transmission de ces informations par les propriétaires et seront intégrés dès réception début 2020.

Finalement, le PDEn, ainsi mis à jour, a été transmis au Service de l'urbanisme (URB) pour y intégrer les éléments qui font du sens dans le cadre de la

révision des Plan Directeur Communal (PDCoM) et du Plan d'Affectation.

Chauffage à distance (CAD) en exploitation

CAD LOTUS : le réseau CAD LOTUS (Service des énergies, Centre thermal, Grand Hôtel des Bains et Etablissements hospitaliers du Nord vaudois/eHnv), qui a été mis en service partiellement en 2015 et fonctionne à plein régime depuis 2017, montre des performances élevées (rendement global proche de 97% sur le secondaire) et atteint le résultat financier visé.

CAD STEP : un crédit de CHF 5.9 millions de francs a été accordé par le Conseil communal en octobre 2018 pour la construction du réseau de chauffage à distance à partir de la STEP, le réseau CAD STEP. Les travaux ont commencé en janvier 2019, de manière à pouvoir alimenter le tout nouveau collège des Rives dès sa première rentrée. Cet objectif a pu être réalisé selon le planning prévu. D'ici à fin 2020, CAD STEP alimentera plusieurs autres bâtiments communaux (piscine, patinoire, salle de La Marive, caserne des pompiers, nouveau stade), puis à terme, les preneurs de chaleur du futur quartier Gare-Lac.

CAD SANTAL : l'obtention d'un crédit permettant le financement de mesures conservatoires, en coordination avec les travaux de la route de contournement, a permis de réaliser une première étape très importante dans le secteur d'Y-PARC. Trois bâtiments ont été raccordés dans ce secteur en 2019, alors que les travaux se poursuivent dans le tracé de la route de contournement. Cela permettra d'alimenter ensuite le Centre Professionnel du Nord Vaudois/CPNV, puis à terme, un plus large périmètre compris entre Y-PARC, le quartier Pierre-de-Savoie et celui des Moulins.

Solaire photovoltaïque

A fin 2019, le territoire communal comptait 218 centrales solaires photovoltaïque, installations privées et communales confondues, en augmentation de 49 centrales par rapport à l'année précédente. La production de l'ensemble de ces centrales représente le 5.4% de la consommation totale de la ville.

Du côté des centrales communales, deux nouvelles installations ont été mises en service en 2019. La première d'une puissance de 129 kWc est implantée sur le collège des Rives, alors que la seconde d'une puissance de 87 kWc complète le site de la HEIG-VD. A noter que cette dernière a été entièrement payée par les employés de la haute école selon un modèle de financement participatif.

LOGISTIQUE & ENGINEERING

Bureau technique

Depuis 2016, les différents Services de la Ville, également impliqués par les travaux du Service des énergies, ont optimisé la conduite de projets d'ampleur, avec des objectifs de réalisation de 2 à 5 ans. Aujourd'hui, nous constatons que cette collaboration est fructueuse et doit être poursuivie. Les séances mensuelles de la Plateforme Technique Interservices (PTI), auxquelles AggloY participe depuis mi-2017, permettent de coordonner, par le biais des groupes de travail, les interventions opérationnelles sur l'espace public en optimisant les travaux et en réduisant les coûts et nuisances pour les usagers.

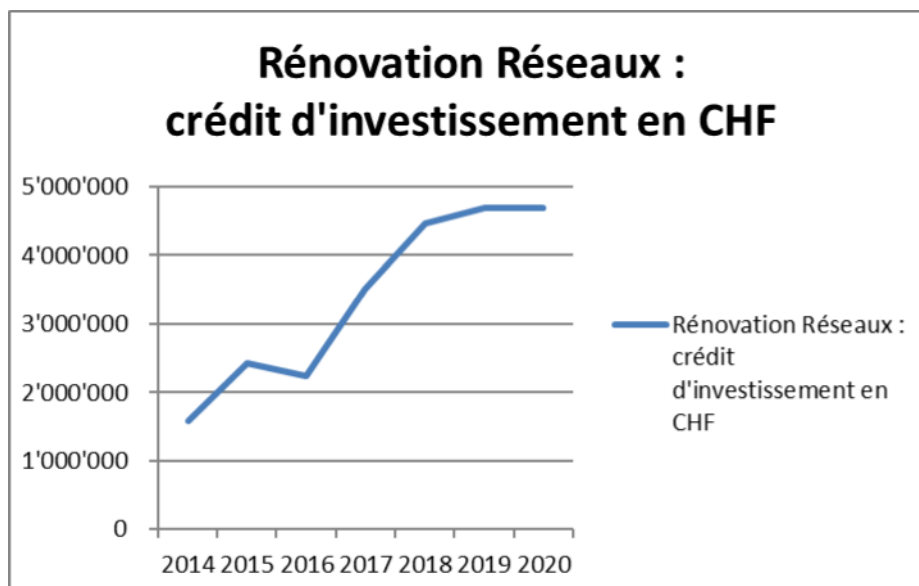
Depuis 2019, le système d'information du territoire permet de calculer de manière automatique le renouvellement des réseaux, ce qui donne les mètres linéaires suivants :

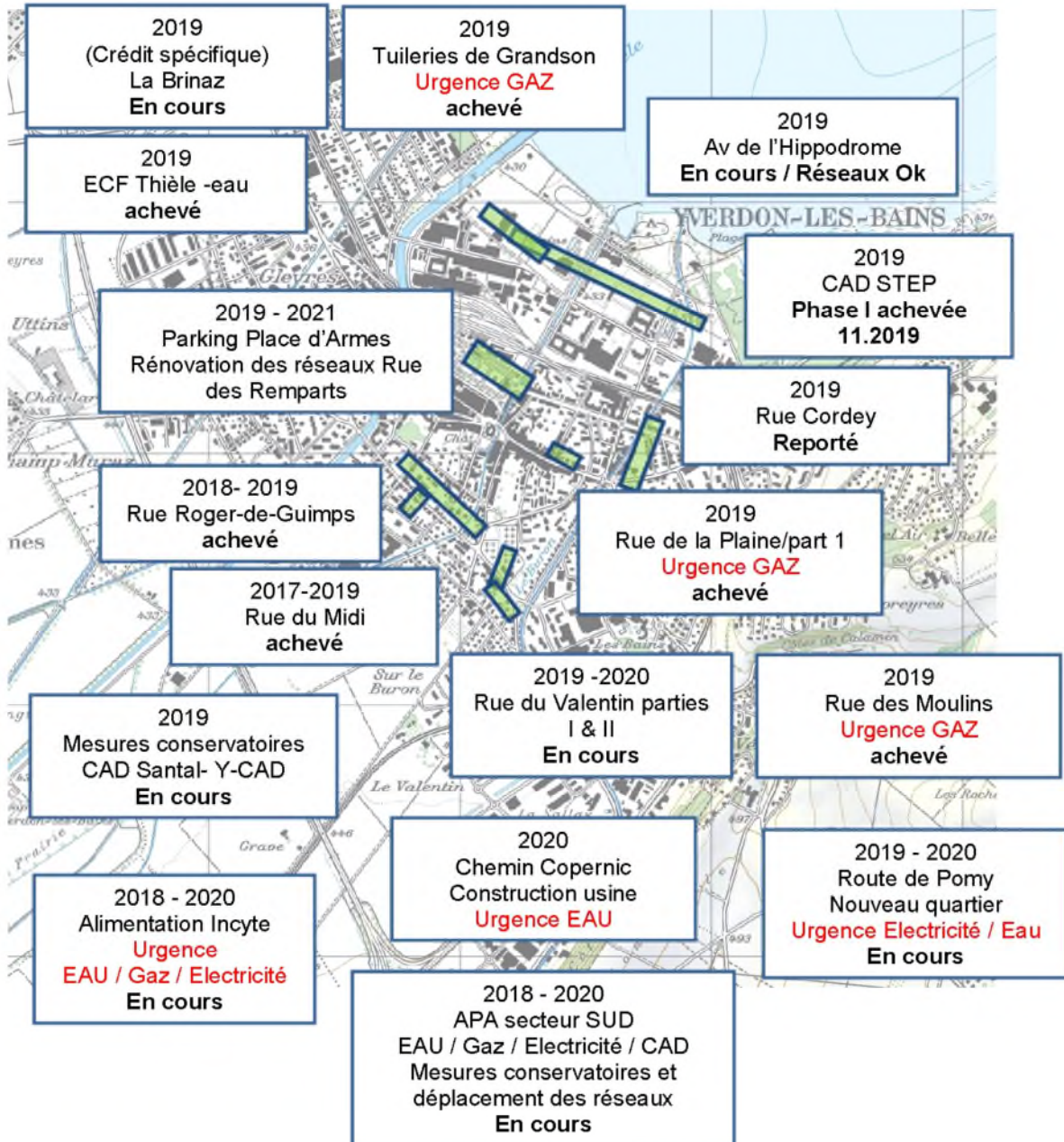
Renouvellement moyen en % par an de 2015 à 2019[%]	
Eau	2.4
Gaz	1.5
Electricité	2.34

Le Service des énergies rattrape ainsi, avec la hausse des montants investis dans le renouvellement des réseaux, les retards pris avant 2015 pour les réseaux d'eau et d'électricité. Pour le gaz, le taux moyen est encore inférieur à l'objectif de 2% par an, mais de grands chantiers sont à venir sur ce fluide.

Un réseau correctement entretenu permet de :

- Diminuer les désagréments liés aux interruptions.
- Renforcer la sécurité.
- Diminuer les gaspillages.
- Localiser les chantiers réalisés et/ou commencés, ainsi que les prévisionnels de 2020.





Projets, production d'énergies et conduite des réseaux

- Seconder les responsables de réseaux dans la réalisation de projets liés à la production d'énergies et à la conduite des réseaux, pour l'eau, le gaz, l'électricité et la fibre optique.
- Réaliser des projets dans les déploiements et la promotion des nouvelles technologies liées aux énergies distribuées par le Service des énergies.

Achats et stocks

- Assurer les dépannages et raccordements urgents, gérer les 3'500 références. 2'000 commandes sont effectuées auprès d'environ 300 fournisseurs.

Conciergerie

- Assurer l'entretien et la maintenance des locaux et des ouvrages du Service des énergies.

RESSOURCES HUMAINES

Le Service des énergies a pourvu en 2019 tous les postes ouverts. Pour couvrir les besoins de compétences liés à la dérégularisation des énergies, il a fait appel à des ingénieurs stagiaires et des

consultants seniors pour aider les chefs de sections à gérer les nombreux projets de développement (plan directeur électricité, développement du plan des énergies).

Les participations d'Yverdon-les-Bains dans les sociétés anonymes produisant de l'énergie

ENERGIES NATURELLES DU MOLLENDRUZ SA (ENM SA)

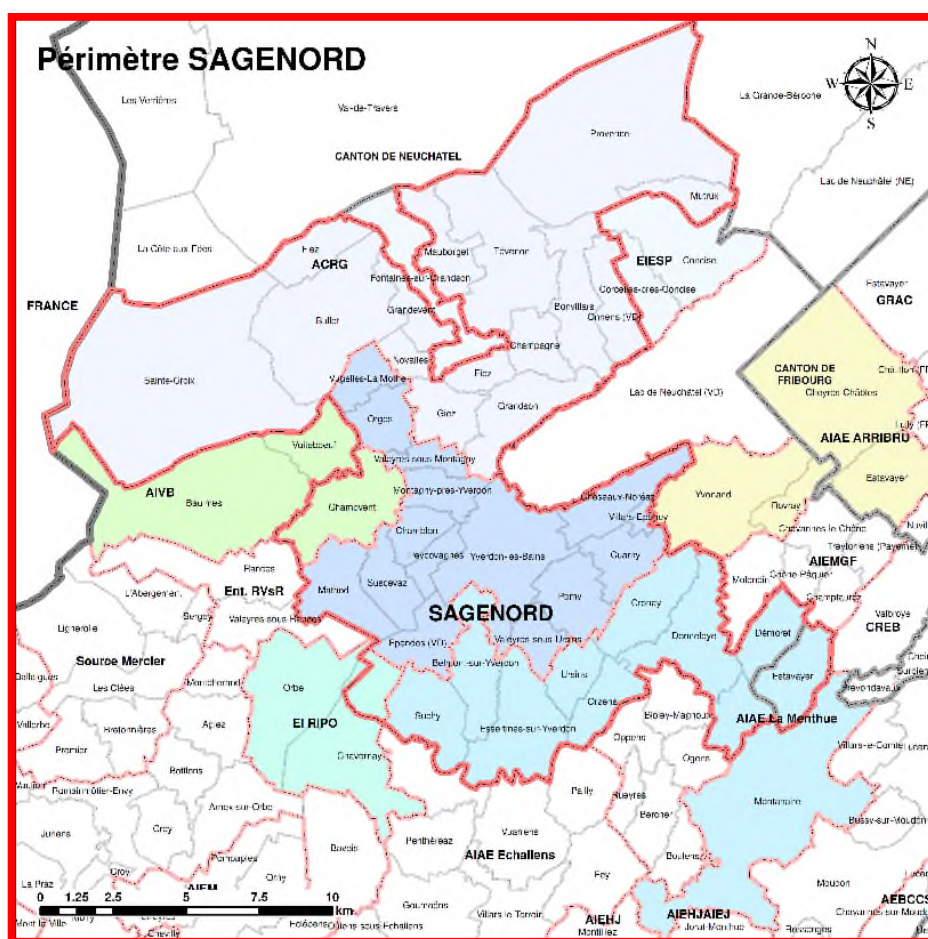
Le parc éolien du Mollendruz, géré par la société ENM SA, dont la Ville d'Yverdon-les-Bains est actionnaire à hauteur de 10%, a vu son plan d'affectation partiel (PPA) accepté par les villages de Juriens, La Praz et Mont-la-Ville au premier trimestre 2018. Les opposants, représentant 8 associations, ont remis le 21 septembre 2018 un recours au Tribunal administratif. Les avocats-conseils ont rendu leurs arguments le 8 février 2019.

Une décision du juge est attendue pour début 2020. Les opposants pourraient se pourvoir au Tribunal fédéral si le Juge confirmait le bien-fondé du PPA validé par la Canton. Le Service des énergies a apporté un soutien technique et en communication de 191 heures, facturées à ENM SA. Une campagne de soutien a été organisée de mai à octobre 2019 et un mobilier didactique a été inauguré au col du Mollendruz le 21 juin 2019.

S.A. DE GESTION DES EAUX DU NORD VAUDOIS (SAGENORD)

La mission de SAGENORD est de garantir à ses membres actionnaires raccordés un approvisionnement en tout temps en eau potable couvrant les besoins.

A fin 2019, SAGENORD comptait 19 actionnaires, dont 2 associations de communes (ACRG et AIAE) regroupant environ 40 communes et 56'000 habitants.



Stratégie

Au cours de l'année 2019, les Municipalités des communes-membres de SAGENORD ont accepté de demander à leur Conseil communal respectif de transférer à SAGENORD leurs infrastructures communales existantes à vocation régionale, conformément au plan de développement 2018-2045 de SAGENORD, validé lors de l'Assemblée générale du 28 novembre. La Commune d'Yverdon-

les-Bains est pionnière dans cette restructuration, avec l'accord de son Conseil communal lors de sa séance ordinaire du 18 juillet 2019. Cet accord comprend également le transfert de la gestion des sources du Cossaux et du Moulinet. La prise en charge par l'équipe SAGENORD de la supervision de projets communaux connexes est bien appréciée par les Communes-membres.

Assistance technique auprès des membres de SAGENORD

- Commune d'Yverdon-les-Bains : élaboration d'une convention tripartite d'exploitation du puits alimentant le Centre thermal, poursuite de la mise à jour du Plan Directeur de Distribution de l'Eau (PDDE) d'Yverdon-les-Bains en harmonie avec celui de SAGENORD actuellement en vigueur, et expertise sur les capacités hydrodynamiques locales du réseau yverdonnois à Y-PARC.
- Commune de Cheseaux-Noréaz : reprise de la supervision du projet de raccordement de Cheseaux-Noréaz sur la conduite yverdonnoise descendant du réservoir du Montélaz.

Exploitation

Durant l'année 2019, SAGENORD a livré 2'488'000 m³ d'eau. Cela représente une diminution d'environ 5.2% par rapport à l'année précédente. Il s'agit d'une année moyenne en termes de volumes vendus.

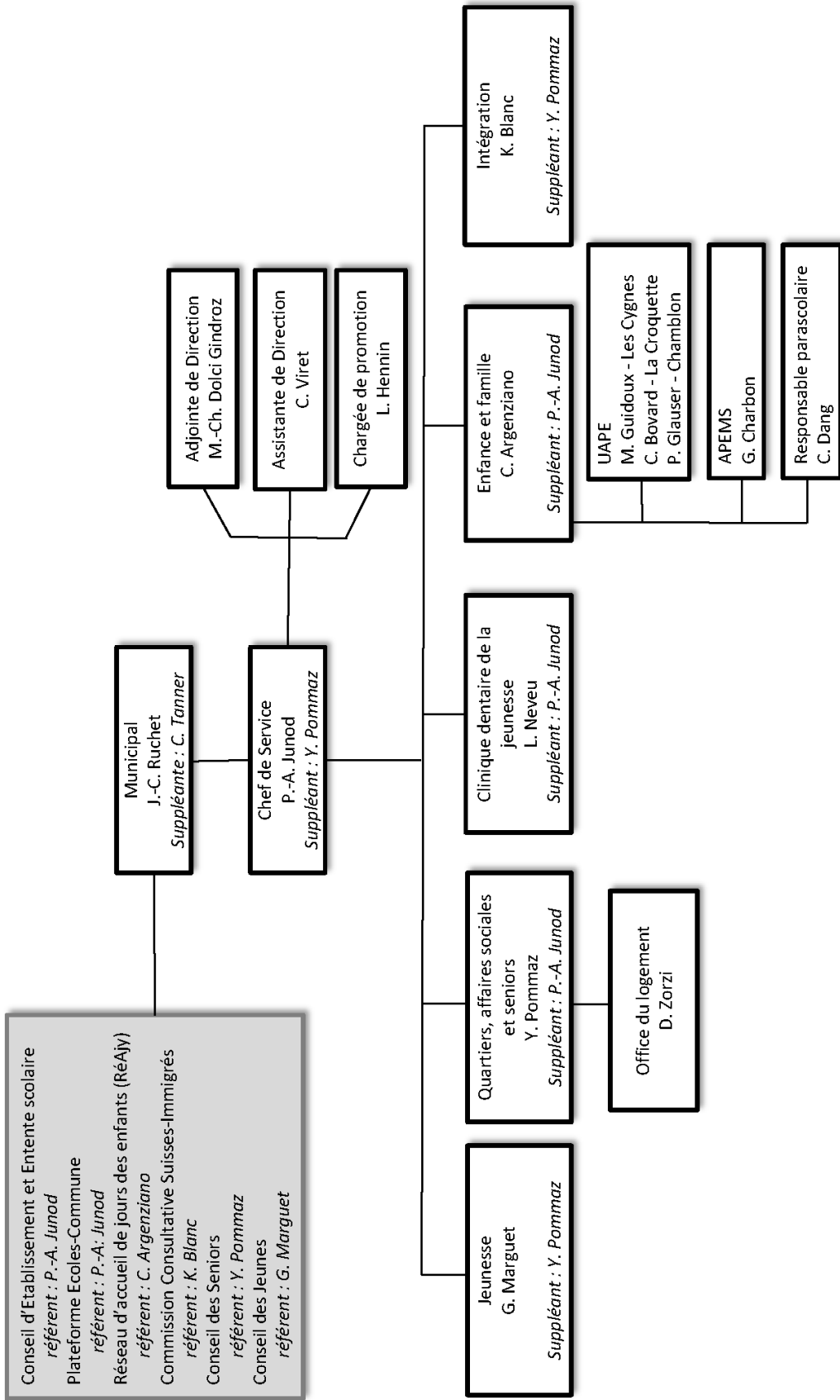
Du point de vue qualité de l'eau, il n'y a eu aucun dépassement des normes en vigueur.

SERVICE JEUNESSE ET COHÉSION SOCIALE

Monsieur Jean-Claude Ruchet
Municipal

Monsieur Pierre-André Junod
Chef de service

SERVICE JEUNESSE ET COHÉSION SOCIALE



DIRECTION ET ÉCOLES

Introduction

Mission du service

La mission du Service JECOS consiste à promouvoir la qualité de vie et la cohésion sociale en créant des conditions favorables à l'épanouissement et à l'intégration de tous.

Pour ce faire, il incombe au service de proposer les grands axes de politiques publiques suivantes et de les mettre en œuvre :

- Politique école

- Politique quartiers et affaires sociales (y inclus la politique en faveur des seniors et l'office du logement)
- Politique enfance et famille (y inclus la clinique dentaire de la jeunesse)
- Politique jeunesse
- Politique d'intégration

Points forts / faits marquants

L'ouverture du collège des Rives

L'événement marquant au niveau des écoles et du parascolaire a été l'ouverture du collège des Rives à la rentrée scolaire 2019/2020. 629 élèves de l'Établissement secondaire de Felice, les enseignants, la Direction, le personnel administratif, les PPLS, une infirmière scolaire, l'orientation scolaire, les concierges et le personnel du restaurant scolaire ont intégré ce nouveau bâtiment scolaire. Il est composé de 35 salles de classe, 6 salles de dégagement, 15 salles spéciales et une salle de gymnastique triple. Il s'agit d'une pièce maîtresse de la planification scolaire, car ce bâtiment permet de regrouper tous les élèves de l'Établissement secondaire de Felice sur un seul site et libère ainsi des espaces dans les collèges de Cheminet, Fontenay, Pestalozzi et Place d'Armes pour les élèves des établissements primaires. C'est aussi une belle avancée pour le parascolaire : avec l'ouverture de ce restaurant scolaire de 200 places et avec le restaurant scolaire des Isles, on peut maintenant affirmer que les élèves yverdonnois du secondaire ont toutes les infrastructures nécessaires pour assurer un accueil à la journée.

L'arrêt du Tribunal fédéral 2C 206/2016

En décembre 2017, le Tribunal fédéral (TF) a annulé deux dispositions de la loi thurgovienne sur l'école obligatoire. Celles-ci prévoyaient en effet la possibilité de prélever une participation auprès des parents pour les éventuels coûts de cours de langues (allemand) en faveur de leurs enfants, ainsi que de manifestations scolaires obligatoires. Selon le TF, ces deux dispositions n'étaient pas compatibles avec le droit constitutionnel à un enseignement de base gratuit. Le TF a étendu la définition de ces moyens aux frais relatifs aux excursions et aux camps, dans la mesure où la participation de l'élève à ces événements est obligatoire. Cela signifie que les parents ne peuvent être amenés à ne supporter que les frais qu'ils ont économisés en raison de l'absence de leurs enfants. Face à cette situation, le Conseil d'Etat vaudois a décidé d'appliquer cette jurisprudence avec effet au 1^{er} août 2019. Pour ce faire, le Règlement d'application de la loi sur l'enseignement obligatoire (RLEO) a été modifié afin de préciser que la contribution demandée aux parents doit être

comprise entre 10 et 16 CHF par jour en fonction de l'âge de l'élève. La directive du département de la formation, de la jeunesse et de la culture relative aux sorties scolaires hors cadre a également été mise à jour.

Cet arrêt du TF concerne de nombreuses activités financées par la Commune, notamment :

- Les camps de ski qui ont lieu en 7P, 8P et 9P pour lesquels les parents contribuaient à hauteur de 240 CHF ;
- Les camps sportifs d'été qui ont lieu en 10P pour lesquels les parents contribuaient à hauteur de 210 CHF ;
- Le programme culturel scolaire qui était financé par une contribution communale de 16.50 CHF par élève et pour lesquels les parents contribuaient à hauteur de 20 CHF ;
- Les voyages de fin d'études pour lesquels la Commune donnait un forfait de 50 CHF par élève et les parents contribuaient à hauteur de 350 CHF. De plus, les courses d'écoles étaient entièrement à la charge des parents (maximum 25 CHF) et doivent à l'avenir être financées entièrement par la Commune ou être abandonnées.

Afin d'assumer l'entier des frais occasionnés par cet arrêt du TF, le conseil communal a validé une augmentation du budget 2020 de 400'000 CHF. Toutes les prestations en faveur des écoliers yverdonnois ont pu être validées à l'exception des voyages de fin d'étude pour lesquels le forfait a été limité à 108 CHF par élève en lieu et place des 270 CHF demandés. Une réflexion est en cours entre les directions des écoles et le Jecos afin de redéfinir le concept des voyages de fin d'études.

Le transfert du Lapin Bleu

Il faut également relever l'action de la Commune qui a permis de déplacer la garderie du Lapin bleu dans les locaux anciennement occupés par l'Association de la Petite porte. Il faut rappeler que la Fondation yverdonnoise de l'accueil de l'enfance (FYAE), qui gère entre autres la garderie du Lapin Bleu, était depuis longtemps à la recherche de nouveaux locaux. Le Lapin bleu ne répondait en effet plus aux normes cantonales de l'accueil de jour. Le Jecos avait été informé par les autorités cantonales que la Petite porte, qui gérait des accueils pré et

parascolaires, se trouvait en situation de surendettement suite à des exercices déficitaires, et que sa fermeture allait devoir être prononcée à la fin de l'année scolaire 2018/2019. La FYAE a alors pu signer un bail à loyer avec le propriétaire des locaux et grâce à un ajustement de la subvention

communale, il a également été possible de proposer aux parents des enfants accueillis à la Petite porte, et inscrits sur la liste d'attente du RéAjY, une place d'accueil et ainsi éviter qu'ils ne se retrouvent sans solution de garde du jour au lendemain.

Situation RH

Au niveau de la Direction du Service, nous comptons 7 collaborateurs/trices représentant 4.0 EPT et deux apprenti/es. Il faut relever la mise au concours du poste de chargé/e de promotion pour le Jecos (0.4

ETP). La personne qui occupera ce poste aura la mission de promouvoir les activités très variées du Service et de mettre à jour les pages du nouveau site internet en lien avec le Jecos.

Réception

Le nombre d'accueils au guichet et d'appels téléphoniques n'a pas été collecté durant cette année. Par contre nous pouvons relever que l'activité de la réception du JECOS est en lien direct avec les activités proposées et suit le rythme des écoles : inscriptions aux devoirs accompagnés, aux

restaurants scolaires, au centre aéré, aux colonies, vente du Passeport vacances, du Pass Ados, distribution des bons d'aide aux familles, etc. La réception joue désormais pleinement son rôle central tant pour les usagers que pour les collaborateurs du service.

CET

Le Conseil d'Établissement, ci-après CET, est un organe principalement consultatif mis en place par les autorités communales de l'Entente scolaire intercommunale et composé de tous les acteurs prenant une part plus ou moins active dans les

domaines de l'éducation et de la formation des enfants. Pour la première fois en 2019, le CET a élaboré un rapport de gestion pour les années 2017 et 2018. Pour plus de détails, nous vous prions donc de vous référer à ce document pour l'année 2019.

Entente scolaire

Les membres de l'Entente scolaire yverdonnoise regroupe les municipaux des communes de Chamblon, Cheseaux-Noréaz, Champvent, Method, Suscévaz, Treycovagnes, Ursins, Valeyres-sous-Ursins et Yverdon-les-Bains en charge des écoles, ainsi que les directrices et directeur des établissements scolaires yverdonnois.

L'Entente a organisé 5 séances durant l'année 2019 avec les sujets récurrents suivants : nouvelles des

établissements scolaires, transports scolaires et collège des Rives.

D'autres thématiques spécifiques ont également été discutées telles que la répartition des élèves de Chamblon et Method suite à l'ouverture du collège des Rives, la gestion de divers petits frais, la planification scolaire et les répercussions financières de la mise en œuvre de l'arrêt du Tribunal Fédéral notamment.

Plateforme écoles-Commune

Durant l'année 2019, 15 plateformes ont été organisées entre les Directions des Ecoles et le Service JECOS. Les autres Services de la Ville collaborant avec les Ecoles ont été régulièrement invités à y participer, tels :

- le Service des bâtiments
- la filière mobilité
- la Police du Nord Vaudois
- le Service des travaux
- le Service des sports
- le Service de la culture
- la DGEO
- la société Microgis dans le cadre de la planification scolaire
- le secteur intégration pour l'animation dans les classes de 10^e sur la thématique du racisme et des

discriminations, et la création de la plateforme allophonie pour les 4 établissements

Ces plateformes organisées au Service JECOS ont permis de gérer des situations particulières telles que la planification scolaire, les déménagements en lien avec l'ouverture du collège des Rives, le renouvellement du mobilier scolaire, la gestion de la sécurité sur le chemin de l'école et dans les cours d'école, le réaménagement des cours d'école, la mise en œuvre de l'arrêt du Tribunal Fédéral, ainsi que diverses autres questions pratiques en lien avec les activités ou besoins scolaires.

Diverses décisions ont été prises avec les directions des écoles quant au fonctionnement quotidien, à la gestion des deniers communaux, aux documents communs pour l'organisation de séjours d'école à la montagne, etc.

Fourniture de mobilier scolaire

Les achats suivants de mobilier scolaires ont été réalisés :

- Renouvellement de 7 classes
- Renouvellement partiel des secrétariats d'EPP, EPEG et ESLM
- Renouvellement de matériel d'éducation physique en bout de vie
- Renouvellement de petit mobilier et matériel divers
- Entretien du matériel existant dans les salles de travaux manuels.

Transports scolaires

Durant l'année civile 2019, le nombre de transports scolaires a été réduit grâce à l'ouverture du collège des Rives. En effet, cela a permis de libérer des salles de classes et de rapatrier les élèves yverdonnois déplacés à Chamblon, de récupérer des salles spéciales et des salles de gymnastique. Le ramassage scolaire organisé par le Service JECOS, soit le transport du domicile à l'école, pour les élèves scolarisés hors de leur quartier, est passé de cinq tournées à deux tournées dès la rentrée scolaire d'août 2019.

Pour les autres élèves se rendant à l'école par leur propre moyen, la Ville a remboursé les abonnements de bus Mobilis aux parents de 124 élèves.

Les transports complémentaires qui permettent aux élèves primaires de pratiquer les trois périodes hebdomadaires de gymnastique ou rythmique ont par contre légèrement augmenté suite au rapatriement des élèves de Chamblon et à l'augmentation du nombre d'élèves en primaire : 52 courses durant le 1^e semestre puis 62 courses durant le 2^e semestre (aller et retour).

Et enfin, un grand nombre de transports ont été organisés afin de permettre aux élèves de pratiquer des activités sportives (patinage, natation), culturelles et pédagogiques en lien avec le programme scolaire.

Camps sportifs

Les élèves de 7^e et 8^e année primaire ainsi que les élèves de 9^e année secondaire ont bénéficié de camps de ski de piste et de ski de fond. Au total, 14 camps ont été organisés pour les élèves du primaire dans les stations suivantes : La Fouly, Nendaz, Leysin, Ste-Croix, Mauborget, Les Cluds, Vallorcine, Les Rasses et La Lenk. Et 8 camps ont été organisés pour les élèves du secondaire dans les lieux suivants : Leysin, Grimentz, Fiesch et La Lenk. Quant aux élèves de 10^e année secondaire, ils ont

bénéficié de l'organisation de 9 camps sportifs dans les lieux suivants : Cernebiaud, Fiesch, Nendaz, Bellecin, Leysin et Tenero. Les élèves de 10^e année ont également bénéficié d'un après-midi sportif consacré au ski de fond.

Ces camps sportifs ont représenté un coût total de près de CHF 196'000.00 pour la Commune et ont permis à 1'400 élèves de partir une semaine en camp.

Ecoles à la montagne

La Ville d'Yverdon-les-Bains est propriétaire de deux maisons dans le Jura :

- Jolie Brise aux Replans s/Sainte-Croix : 68 places, encadrement compris
- Bellevue à Mauborget : 60 places, encadrement compris

Ces deux maisons peuvent être louées toute l'année par des particuliers, mais elles sont mises en priorité à disposition des écoles durant les semaines scolaires pour l'organisation de séjours d'école à la montagne ou de camps sportifs. Cette offre est proposée aux 4 établissements scolaires de la Ville, soit aux 227 classes regroupant 4'275 élèves.

Durant l'année 2019, 29 séjours ont été organisés dont 2 séjours de camps de ski et 1 camp musical.

En voici la répartition par établissement scolaire :

- EPP : 12 séjours organisés, 13 classes, 244 élèves / 2 camps de ski, 5 classes, 87 élèves
- EPEG : 13 séjours organisés, 20 classes, 395 élèves
- ESDF : 2 séjours organisés, 58 élèves, 3 classes

Ces séjours sont très appréciés car ils permettent aux élèves de pratiquer le bien-vivre ensemble sans être trop éloignés géographiquement. Il est possible d'adapter la durée du séjour pour les plus jeunes. Un-e cuisinier-ère est sur place pour confectionner les repas selon les critères du label fourchette verte Junior.

Spectacles scolaires

Les 1'227 élèves des 63 classes secondaires ont bénéficié de 2 spectacles dont certaines représentations étaient en soirée également. Ces sorties « nocturnes » sont très appréciées.

Quant à eux, les 3'048 élèves des 164 classes primaires ont bénéficié de 2 à 3 représentations culturelles par cycle, réparties comme suit :

- 1-2P deux spectacles (Echandole)
- 3-4P deux spectacles (Echandole et TBB) et une séance cinéma
- 5-6P deux spectacles (TBB) et une séance cinéma
- 7-8P deux spectacles (Echandole et TBB)

Voyages de fin d'études

Les voyages de fin d'études se répartissent en deux grandes catégories : les visites culturelles de grandes villes européennes et les camps de découverte de la nature.

Les 11 classes de 11^e et la classe de raccordement de l'établissement secondaire de Felice ont effectué un voyage préparé avec leurs enseignants pour clore leur scolarité obligatoire. Les 12 voyages organisés,

auxquels 171 élèves ont pris part, ont reçu un soutien financier communal d'un montant total de CHF 8'550.00.

Les 9 classes de 11^e de l'établissement secondaire Léon Michaud, soit 178 élèves, ont bénéficié d'un voyage de fin d'études pour lequel la Commune a versé un soutien financier total de CHF 8'900.00

Repas enseignants et retraités

En juin, la Ville invite les enseignants partant à la retraite durant l'année scolaire à un repas de remerciement. En 2019, 6 retraités ou futurs retraités, accompagnés d'un invité de leur choix, ont partagé ce moment particulier avec leur Direction, le Municipal en charge des écoles et le Chef de service, dans un restaurant de la Ville.

En décembre, la Ville invite tous les enseignants de l'enseignement primaire et secondaire à un repas de Noël suivi d'une animation musicale. En 2019, 220

enseignants y ont participé avec leur Direction, quelques membres des Municipalités de l'Entente scolaire et leurs invités.

Ces deux marques de reconnaissance offertes par la Ville aux enseignants des élèves yverdonnois sont très appréciées et le nombre de participants augmente chaque année. Le repas de Noël est également un moment privilégié de rencontre entre les différents établissements scolaires et la Ville, et participe ainsi à la cohésion du corps enseignant.

Sport scolaire facultatif

Le sport scolaire facultatif offre la possibilité à tous les élèves de découvrir gratuitement un sport durant 8 séances. Une trentaine de sports différents répartis en 4 sessions ont été proposés cette année

avec un succès certain. En effet, 961 inscriptions ont été concrétisées dans 25 sports différents (certains cours n'ont pu être proposés par manque de participants).

	Janvier –février	Mars - avril	Mai - juin	Octobre - décembre	Total 4 sessions
Inscriptions	305	310	137	360	1112
Participation	248	310	113	290	961
Aviron	0	0	1	0	1
Badminton	16	20	0	24	60
Billard	7	8	0	7	22
Escalade	0	5	0	12	17
Escalade parents-enfants	12	8	8	12	40
Escrime	0	0	0	10	10
Gym artistique mixtes	53	51	0	0	104
Hockey	0	16	0	16	32
Initiation à l'équitation	34	43	40	46	163
Judo	23	24	0	27	74
Karaté	15	19	0	22	56
Kinball	0	0	0	13	13
Natation	9	19	0	12	40
Rugby	0	0	6	0	6
Sauvetage	5	5	5	7	22
Sport stacking	24	22	15	24	85
Tennis	13	14	11	9	47
Tennis de table	0	6	0	8	14

	Janvier –février	Mars - avril	Mai - juin	Octobre - décembre	Total 4 sessions
Tir à l'arc	9	5	0	0	14
Tir au pistolet	5	12	0	12	29
Unihockey	23	22	0	15	60
Voile	0	0	10	0	10
Volley	0	11	0	0	11
VTT	0	0	17	0	17
Yoseikan Budo	0	0	0	14	14

Le Panathlon Club d'Yverdon-les-Bains a toujours encouragé cette action par des visites d'information dans les cours et une cérémonie de remise de prix fair-play en mai. Cette entité, que nous tenons à remercier chaleureusement pour toutes les années pendant lesquelles nous avons pu collaborer, a souhaité, pour des raisons internes, ne pas poursuivre son partenariat avec le SSF. Nous avons donc vécu une dernière cérémonie en mai.

La Ville d'Yverdon-les-Bains gère la partie administrative de la rémunération des clubs sportifs et des moniteurs sportifs et soutient l'initiation des jeunes au sport en participant également financièrement au maintien de ces activités. Le montant s'élève à environ CHF 15'000.00 par année pour la Ville, en sus du montant pris en charge par l'État de Vaud.

Perspectives 2020

La finalisation de la planification scolaire va permettre de finaliser la nouvelle organisation scolaire suite à l'ouverture du collège des Rives et

de déterminer les besoins en locaux scolaires à l'horizon 2030.

SECTEUR QUARTIERS, AFFAIRES SOCIALES ET SENIORS

Introduction

2019 a vu la fin du mandat de Pro Senectute pour le quartier des Moulins avec la constitution de l'association de quartier Moulins pour tous. Dans le

même temps la Municipalité a décidé de mandater Pro Senectute Vaud pour une phase diagnostic dans un nouveau quartier Cheminet-Fontenay.

Situation RH

Le secteur compte 7 collaborateurs (3 EPT pour le travail social, 1 EPT pour le logement, 0.1 EPT pour le suivi administratif et 1 EPT pour la conduite du secteur), et 3 auxiliaires (le gérant du garde-meuble, la coordinatrice des Parrains-Marraines de gare, un aide-animateur aux Moulins).

Cette année nous avons engagé un jeune auxiliaire pour le quartier des Moulins qui travaille avec la

référente de quartier en qualité d'aide-animateur les mercredis après-midi autour du collège de Prés-du-Canal. Ces animations ont été mises en place suite à des demandes d'enseignantes de l'école du quartier faisant état de situations compliquées autour et sur le chemin de l'école.

Quartiers – création de liens sociaux

Depuis le mois de juin la phase diagnostic au quartier de Cheminet-Fontenay a démarré avec une belle mobilisation des habitants qui, dès le lancement du processus, ont manifesté de l'intérêt à parler de leur quartier. Une vingtaine d'habitants se mobilisent pour cette phase.

Dans le cadre du 1er août à la Villette, un groupe d'habitants accompagnés par la référente de quartier et une collègue, s'est mobilisé pour organiser sa fête quartier avec, entre autres, un tournoi de basket 3 contre 3 mis sur pied et géré par l'ancien basketteur professionnel, ancien enfant du quartier, Steve Louissaint, qui a convié quelques

amis basketteurs. Cette manifestation a aussi été l'occasion de faire un travail de sensibilisation en amont, en partenariat avec la police de proximité, et de mobiliser 6 jeunes du quartier pour donner un coup de main. Elle a vu la participation d'environ 200 personnes de tout âge. A noter encore que le collectif d'habitants actifs jusqu'ici s'est constitué en association sous l'appellation « Quartiers Sud », elle compte actuellement une dizaine de membres.

Aux Moulins, une fois la constitution de l'association réalisée par le groupe habitants composé d'une quinzaine de personnes et de 69 membres, les faits marquants de l'année 2019 sont la traditionnelle

balade gourmande interculturelle qui a rassemblé près de 300 personnes avec la participation chantante de 60 enfants de l'école Prés-du-Canal accompagnés de leurs enseignantes et l'inauguration du terrain multisport (sous le viaduc autoroutier) qui a rassemblé des représentants des autorités, des différents services communaux et des habitants de tout âge autour d'un tournoi de foot et de pizzas au feu de bois.

A Pierre-de Savoie, l'association de quartier « Pierre en Fête » compte maintenant une septantaine de membres. Ils ont organisé diverses manifestations, dont la fête de quartier avec la participation de partenaires actifs dans le quartier (EVAM, Pavisud, etc.) qui rassemble chaque année une centaine de personnes, des tournois de pétanque, des repas communautaires, une sortie des familles à Europapark pour laquelle les jeunes du quartier ont œuvré afin de récolter de l'argent pour rendre cette

sortie accessible au plus grand nombre, 80 personnes ont pu en profiter.

Pour pouvoir réaliser ces actions la Ville met à disposition de chaque quartier un/e travailleur/se social/e référent/e de quartier ainsi qu'un soutien financier de 5'000.- CHF. A cela il faut encore ajouter la mise à disposition d'un local permettant aux habitants de se rencontrer et aux travailleurs sociaux de bénéficier d'un lieu pour recevoir les habitants afin d'entendre leurs différentes demandes.

Les associations de quartier qui ne sont pas suivies directement par la Ville peuvent également s'adresser au secteur. C'est dans ce contexte que nous avons participé à l'assemblée générale de la société de développement du quartier des Cygnes et aux présentations de l'axe principal d'agglomération mises en place par le Service des travaux et de l'environnement, destinées aux habitants impactés par ce futur axe routier.

Fête des voisins

Il faut souligner le fort engagement de certaines personnes pour l'organisation de cette action dans leur quartier/immeuble et les retours très positifs en terme de rencontre et de convivialité qui nous sont faits. Nous avons reçu 32 demandes de soutien

réparties sur l'ensemble de la Ville. Difficile de donner un chiffre mais selon les retours qui nous sont transmis, nous pouvons estimer une participation variant d'une dizaine de personne à une soixantaine dans certains quartiers.

Noël ensemble

Participation record cette année encore avec plus de 600 invités accueillis. Mais le revers de la médaille est la gestion des invités en fonction de la capacité de la salle et la garantie d'offrir une soirée de qualité durant laquelle chacun/e puisse passer un moment convivial. Pour permettre la mise sur pied de cet événement, nous avons la chance de compter sur une centaine de bénévoles qui œuvrent à la

décoration, au service, à l'accueil, à la vaisselle ou encore au rangement.

De nouveaux partenariats ont été trouvés pour le repas, le service samaritain, ainsi que les jouets distribués par le Père Noël aux enfants.

Pour la première fois cette année, une journée grillade a été organisée au refuge de l'Escarbille pour remercier les bénévoles actifs à Noël Ensemble.

Education de rue / orientation

Une réflexion a été menée afin d'étudier la pertinence de mettre en place une permanence sociale dans chaque quartier suivi par la Ville. Elle sera effective dès le printemps 2020, les référents de quartier devant encore être équipés en matériel informatique.

En 2019, 154 personnes adultes et 6 mineurs ont bénéficié de soutien-suivi individuel par les

référents/es de quartier. Les demandes sont multiples, selon les situations de chacun/e.

A cela il convient d'ajouter les nombreuses interventions de soutien, régulation, médiation, formation dans le cadre des accompagnements des différents groupes d'habitants, notamment en lien avec les très riches programmes développés dans les quartiers.

Contact avec les autres services de l'administration communale

Depuis la mise en place des démarches communautaires, un groupe consultatif a été mis sur pied. Il est composé des représentants des associations de quartier, le municipal du service, les travailleurs sociaux référents/es de quartier, les animateurs Pro Senectute, la Police de proximité et, suivant les thématique ou l'actualité, des représentants des services communaux concernés (culture, sports notamment) ou d'associations telle que la Dérivée, les arTpenteurs, les Brandons, etc. Il s'est réuni 8 fois durant l'année pour échanger non seulement sur des projets de quartier ou des expériences, mais également pour permettre de s'informer sur des projets qui pourraient intéresser

les quartiers ou auxquels ils pourraient apporter leur soutien ou s'associer. Pour les services communaux, il s'agit aussi de pouvoir atteindre les habitants concernés par des projets (sportifs, urbanistiques ou autres). On a pu notamment relever une forte implication des habitants des Moulins lors de l'inauguration du terrain multisport.

Dans ce contexte on peut noter une plus grande sollicitation du secteur dans des projets en cours ou futurs : nouveaux quartiers, réaménagement des places de jeux dans les cours d'école, invitation à participer à la présentation aux quartiers de l'Axe Principal d'Agglomération ou mise en place des démarches participatives.

Affaires sociales

PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES COMMUNALES (PCC)

Le montant versé au titre des PCC en 2019 s'est élevé à CHF 1'216'650.- (budgété CHF 1'200'000.-)

pour un peu plus de 710 bénéficiaires (chiffres comparables à 2018).

BONS D'AIDE AUX FAMILLES

Cette année avec le nouveau mode de calcul du droit au subside OVAM (10% du revenu contre 12% en 2018) le nombre d'enfants de moins de 16 ans ayant-droit a augmenté. Près de 2'000 courriers ont été adressés aux familles concernées (environ 1'700 en 2018). La distribution ayant lieu à la mi-novembre,

environ 80% des bons ont été distribués, le solde pouvant être retiré jusqu'à fin 2020. Le budget 2019 est de CHF 600'000.-, mais les bons 2018 pouvant être utilisés jusqu'au 31 décembre 2019, il n'est pas encore possible de donner un montant directement lié aux bons 2019.

MESURES D'ACCOMPAGNEMENT DE LA TAXE FORFAITAIRE

Les mesures d'accompagnements de la taxe forfaitaire ont représenté un montant de CHF 754'573,48 (budgété CHF 555'575.-). La différence est due principalement au fait que lors de l'établissement du budget nous n'avions pas intégré toutes les données (indisponibles car situation au

1er janvier de l'année de taxation). A cela il convient d'ajouter que le nombre de personnes exonérées varie chaque année, et même en cours d'année (+ de bénéficiaires RI) et que la taxation aux résidents en EMS a été supprimée.

SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

Les associations suivantes (liste non exhaustive) ont bénéficié des soutiens financiers du Jecos :

- L'association Jardins du Cœur, dont l'objectif est de fournir une aide sous forme de nourriture, d'articles d'hygiène et de produits du Jardin aux personnes démunies d'Yverdon-les-Bains et environs, a reçu CHF 32'000.-
- La Roulotte qui assure une présence et une écoute en soirée, a reçu CHF 1'500.-
- L'association ASNOVA qui apporte un soutien et une aide aux familles en deuil, a reçu CHF 3'000.-
- L'association des Soupes d'ici et d'ailleurs qui réunit durant tout le mois de décembre les yverdonnois et gens de passage autour d'une

soupe confectionnée chaque jour par une association locale, a reçu CHF 7'500.-

- Porte Bonheur qui œuvre auprès des orphelins, a reçu CHF 1'500.-
- Pro Cap association qui apporte du soutien et de conseils aux personnes en situation de handicap, a reçu CHF 1'000.-
- Fil Rouge clowns dans les EMS, a reçu CHF 3'500.-
- Connaissance 3 université des seniors, a reçu CHF 5'000.-
- La fondation Polyval entreprise d'insertion a reçu, pour son site d'Yverdon-les-Bains, CHF 7'000.-

MESURES POUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

En 2019 la fondation Pro Travail a réalisé divers travaux pour la commune et a repris notamment les transports de mobilier lors d'expulsion ordonnée par le Justice de Paix, suite à un changement au niveau cantonal. Cela s'est traduit par une dépense de CHF 102'532,55 (budgété CHF 110'000.-).

D'autres travaux ont été confiés à Caritas Vaud et à son Centre d'Appui Social et d'Insertion (nettoyage, déménagement, petits mobiliers) pour un montant de CHF 1'701,70. En 2018 CHF 5'690,85 de travaux avaient été commandés (budgété CHF 10'000.-). Cette différence s'explique en partie par le fait que Caritas a eu moins de mesures d'insertion en 2019.

PLAN GRAND FROID

Durant l'hiver 2018-2019 le plan grand froid n'a pas été activé, les critères définis par le médecin cantonal n'ayant pas été réunis. Malgré cela, en accord avec Caritas qui gère la structure d'accueil

de nuit d'urgence la Lucarne, le dispositif d'accueil a été renforcé temporairement jusqu'en mars (mise à disposition de matelas supplémentaires).

FRAIS FUNÉRAIRES POUR INDIGENTS

Cette prestation de soutien aux familles indigentes lors d'un décès a été peu sollicitée en 2019. En chiffres cela s'est traduit par une dépense de CHF

2'173.- sur un budget prévisionnel de CHF 15'000.-. En 2018 les dépenses s'étaient élevées à CHF 18'119,35.

Seniors

CONSEIL DES SENIORS (COSY)

2019 aura été marquée par la fin de mandat d'une partie du comité ayant œuvré depuis sa création. Un nouveau comité a été nommé en décembre, qui se compose actuellement de 4 membres et recherche activement d'autres membres. A fin 2019 le COSY comptait 175 membres dont une grande partie est investie dans la réalisation des nombreux projets (guinguettes, transport, logement, coup de balai, rallye, journées à thèmes, seniorlab, etc.). Il nous semble intéressant de mettre en avant deux projets symbolisant l'ouverture du COSY sur le bien-vivre ensemble :

Les Pianos de Si de La

Ce projet met à disposition de tout un chacun une série de pianos en libre usage, répartis dans la Ville. Il a pris une nouvelle dimension cette année avec l'organisation de concerts donnés par des élèves du conservatoire, des professionnels ou encore à l'occasion des chantées avec des classes de la Ville. Ces moments ont été fort appréciés durant les 2 semaines de juin. A noter aussi l'implication indispensable de nombreux bénévoles membres du COSY assurant la gestion des pianos.

Cartographie des lieux d'intérêt d'Yverdon-les-Bains

Alors que certains cantons se gaussent de commencer à mettre sur pied un recensement de leurs lieux d'intérêt pouvant faciliter l'accès de personnes à mobilité réduite, Yverdon-les-Bains l'a déjà fait ! En collaboration avec la Commune d'Yverdon-les-Bains et Pro Infirmis, les bénévoles du COSY ont effectué un travail considérable intégré à une application informatique mise gratuitement à la disposition de tous. Et ça fonctionne ! Une conférence de presse a eu lieu au début de septembre afin de présenter ce nouvel outil au public.

Côté finances le COSY dispose annuellement d'une enveloppe calculée sur la base de CH 1.- par habitant, ce qui a représenté CHF 30'000.- en 2019. Pour mener à bien ces nombreux projets, le COSY en a dépensé environ 23'000.-, le solde a été versé dans le fond de réserve.

Pour plus de détails, vous pouvez consulter le rapport du COSY qui se trouve sur leur site <https://cosyverdon.ch/>.

ACCUEIL DES NOUVEAUX RETRAITÉS

Ce moment du passage à la retraite peut être délicat, c'est la raison pour laquelle un temps de rencontre est proposé aux nouveaux retraités, en collaboration avec le COSY. Ce moment festif et de partage est aussi l'occasion de faire découvrir aux nouveaux

retraités les divers organismes en lien avec les séniors. A noter une légère augmentation de la participation, 99 personnes ont répondu présent sur 286 invitées (34,6%) en 2019, contre 115 inscrits sur 417 invités (27,6%) en 2018.

BONS TRAVYS

En 2019, 156 abonnements annuels et 1261 abonnements mensuels, soit un peu plus de 100 abonnements/mois, ont été pris en charge pour un montant total de CHF 38'714,90. Par rapport à 2018,

on relève une légère augmentation du nombre d'abonnements annuels (+16) et une légère diminution du nombre d'abonnements mensuels (-94).

LES ALIZÉS

La Commune fournit une subvention de 80'000 CHF au Semo-Nord afin qu'il assure la gestion du centre « les Alizés ». Cela permet au Semo-Nord de gérer un restaurant et un centre de rencontre pour séniors qui offre un menu journalier à prix abordable tant pour les séniors, les actifs travaillant dans le quartier et toute personne intéressée à soutenir la démarche d'un restaurant d'application.

Les mets quotidiens sont entièrement élaborés sur place à partir de produits bruts et de produits traditionnels en cuisine selon les critères du Label Fait Maison établi par la Fédération romande des consommateurs (FRC), GastroSuisse, la Semaine du Goût et Slow Food. En 2019, ce sont 4'338 plats qui ont été servis, 3'137 entrées et 2'954 desserts.

Jusqu'en juillet 2019, le centre accueillait également des élèves du RAC, cela représente 1'490 repas. La convention avec le JECOS a pris fin à l'été 2019, car les élèves qui fréquentaient les Alizés sont désormais pris en charge par le Collège des Rives. Le centre met également en location deux salles aux associations qui proposent des activités pour les séniors, ce qui donne lieu à des échanges intergénérationnels enrichissants. Une animation loto menée par les participants est également proposée chaque troisième mardi du mois afin d'offrir un moment de partage avec les séniors ainsi que pour développer de nouvelles compétences sociales aux plus jeunes.

RailFair

2019 aura vu un renouvellement des bénévoles engagés dans le programme des Parrains et Mairaines de gare, passant de 9 à 16 personnes, ce qui a permis d'assurer 550 services de 3 heures en

gare et d'apporter un plus aux voyageurs en terme d'orientation, d'aide et de rappel des règles d'usage en gare.

Office du logement

Le service du logement a géré 1'508 appels téléphoniques et reçu 657 demandeurs pour des questions diverses (possibilités d'aide, demande de soutien, etc.), ou en lien avec la gestion des appartements subventionnés. Cet office a également généré 577 courriers (octroi ou suppression d'AIL, régies ou bénéficiaires d'appartement subventionné, etc.).

Aide individuelle au logement

Durant l'année 2019, l'office a reçu 157 demandes par téléphone et reçu 44 personnes. 56 entretiens ont été menés qui ont abouti à 18 octrois et à 2 refus. 31 entretiens de révisions ont été faits, dont certains plusieurs fois. Par l'intermédiaire du programme en ligne du Service informatique du Revenu Déterminant Unifié (RDU), l'Office du logement a géré 145 dossiers dont 66 provenant de l'Office cantonal des bourses. Ces dossiers n'ont pas forcément fait l'objet d'entretiens directs. Un dossier pour la même famille a pu être traité à plusieurs reprises dans l'année, suite à des changements de situation financière et/ou familiale, ou à d'autres prestations catégorielles (OVAM – BRAPA – OCBE). Au total 43 personnes ont ainsi bénéficié de l'AIL au cours de l'année pour un montant total de CHF. 71'224.-. La commune participant pour moitié, soit CHF. 35'612.-.

Logements subventionnés

L'office a procédé au contrôle de 148 logements et à 28 admissions de locataires.

Répartition des subsides communaux versés en 2019 par immeuble :

Immeuble	Montant
Rue Sous-Bois 1	0.-
Rue des Moulins 25	0.-
Rue J.-A. Venel 23-25	0.-
Rue des Moulins 125	6'343.-
Rue de Payerne 3	0.-

Immeuble	Montant
Rue des Moulins 123	0.-
Rue J.-A. Venel 27 – 33	3'546.-
Rue de Plaisance 4-6-8	11'098.-
Rue Roger-de-Guimps 42	17'508.-
Rue J.-A. Venel 146-150	0.-

Liste d'attente des locataires en recherche au 31.12.2019

- 2 pièces = 35 personnes
- 3 pièces = 84 personnes
- 4 – 5 pièces = 121 personnes

Soutien financier à Rel'og

La Commune a fourni en 2019 une subvention de 50'000 CHF à la Fondation Appolo, qui aura vu durant le dernier trimestre sa reprise par la fondation du Relais, suite aux différents problèmes en lien avec ce qu'il est convenu d'appeler l'affaire « Girardin ». Ceci a entraîné un changement de nom puisqu'il faut désormais parler de Rel'og. Le Jecos est en négociation avec la Fondation du Relais pour négocier une nouvelle convention de collaboration. En 2019, 255 nouvelles situations ont été prises en charge dont 54% (139) provenant d'Yverdon-les-Bains. La majorité de ces situations est orientée par le réseau social (69%).

En 2019, la Fondation a contracté 8 nouveaux baux dont 4 sur Yverdon-les-Bains, portant ainsi le nombre de baux dans la région à 56 dont 32 pour Yverdon-les-Bains. A noter que si la Fondation prend un bail à son nom c'est d'abord pour faciliter l'accès au logement des personnes se trouvant dans des situations complexes, notamment l'endettement, mais également dans l'objectif que le locataire puisse à terme reprendre le bail à son nom. Pour l'instant force est de constater que les bailleurs ont de la peine à « prendre » ce risque.

Il faut encore souligner que les locataires assument eux-mêmes intégralement les coûts de location de leur appartement. Les loyers sont payés directement à la gérance. Rel'og assure la vérification du paiement des loyers et intervient en cas de retard.

Perspectives

En été 2020, la Municipalité va devoir décider si elle poursuit le développement de sa politique de démarche communautaire dans les quartiers. En effet, à fin juin un rapport de diagnostic pour le nouveau quartier de Fontenay-Cheminet réalisé par Pro Senectute sera remis à la Municipalité. C'est une décision importante car il ne s'agira pas simplement de répondre aux attentes ou aux souhaits exprimés par les habitants seniors mais également de mettre à disposition du secteur des ressources humaines pour ouvrir cette démarche à l'ensemble des habitants du quartier, comme cela se fait pour

Pierre-de-Savoie, Vilette/Sous-Bois ou encore les Moulins.

Un autre point d'attention devrait figurer à l'agenda politique, celui concernant la question du logement pour les seniors. Sachant qu'à l'horizon 2030, les +65 ans représenteront 1/3 de la population et que l'objectif du Canton est le maintien à domicile le plus longtemps possible, il apparaît urgent d'intégrer cette thématique au niveau communal. La perspective des nouveaux quartiers pourrait apporter des réponses.

SECTEUR ENFANCE ET FAMILLE

Introduction

L'année 2019 a été marquée par l'ouverture de deux nouvelles prestations à la rentrée scolaire : une UAPE de 12 places qui accueille les enfants scolarisés à Chamblon de la 1P à la 6P et un

restaurant scolaire de 200 places pouvant offrir deux services au sein du nouveau collège des Rives pour les enfants scolarisés de la 9S à la 11S ainsi que les classes de raccordement.

Situation RH

Le secteur compte 26.07 EPT ainsi que 189 collaborateurs et collaboratrices auxiliaires qui se répartissent dans les différentes prestations comme suit :

Administration et organisation du secteur : 3.7 EPT
 Restaurants scolaires : 2.86 EPT
 UAPE des Cygnes : 5.35 EPT
 UAPE La Croquette : 6.3 EPT

UAPE Chamblon : 1.45 EPT
 APEMS des 7 Tilleuls : 2.1 EPT
 APEMS des 4 Saisons : 1.45 EPT
 Restaurants scolaires : 2.86 EPT
 Devoirs accompagnés : 94 accompagnant-es aux devoirs
 Colonies : 17 personnes encadrantes
 Centre aéré : 78 personnes encadrantes

Activités vacances

CENTRE AÉRÉ

Durant toutes les vacances d'été un centre aéré est proposé aux enfants âgés de 4 à 10 ans. Les équipes du centre aéré accueillent chaque année jusqu'à 100 enfants par jour les deux premières et les deux dernières semaines, et jusqu'à 60 enfants le reste du temps. Le centre aéré s'est établi depuis de nombreuses années à la Cure d'Air et à la cabane de la Roselière permettant ainsi aux enfants de profiter d'un bel environnement. Une nouvelle coordinatrice a débuté son activité le 1^{er} mai 2019.

L'équipe encadrante est gérée par une coordinatrice, elle est composée de co-responsables, de moniteurs, d'aide-moniteurs, de cuisiniers et d'une équipe d'aides de cuisine et d'intendance.

En 2019, le centre aéré a accueilli :

Semaine	Places	Enfants	Personnes encadrantes
1	100	100	39
2	100	85	43
3	60	60	23
4	60	47	23
5	60	60	27
6	100	96	38
7	100	100	35

COLONIES

Un nouvel organisateur a été engagé pour les colonies 2019. La colonie d'été s'est déroulée à Jolie Brise durant les 2 premières semaines des vacances d'été :

Semaine	Places	Enfants	Personnes encadrantes
1	40	40	17
2	40	40	17

La colonie d'automne s'est déroulée à Mauborget durant les 2 semaines de vacances d'octobre :

Semaine	Places	Enfants	Personnes encadrantes
1	40	17	17
2	40	21	17

L'équipe encadrante est géré par un organisateur, elle est composée d'un co-responsable, de moniteurs, d'aide-moniteurs, d'un cuisinier et d'une équipe d'aides de cuisine et d'intendance. Une stagiaire du gymnase a également participé aux 2 semaines de colonies d'automne.

OUVERTURE DES UAPE PENDANT LES VACANCES

Chaque année, l'UAPE des Cygnes et l'UAPE La Croquette ouvre alternativement pour les vacances d'automne et de Pâques. Pour l'année 2019, c'est l'UAPE des Cygnes qui a accueilli les enfants.

A Pâques, un total de 36 enfants ont été accueillis. En octobre, 50 enfants ont bénéficié de la prestation UAPE vacances.

Soutien aux associations**CRA**

La Commune verse une subvention de CHF 101'000 pour permettre à cette Association d'accueillir des enfants de 6 à 12 ans. Le centre propose un accueil et des activités créatrices et offre un goûter à 16

heures. L'entrée au centre est gratuite et ne nécessite pas d'inscription préalable. A l'heure où ces lignes sont écrites le rapport d'activité du CRA n'est pas encore disponible.

PARENTS RESCOUSSES

La Commune verse une subvention CHF 8'000 à la Croix-Rouge vaudoise pour leur service de parents rescouste. Cette aide leur permet de répondre aux besoins d'urgence des parents malades, momentanément indisponibles ou traversant des

difficultés personnelles et qui ne savent pas à qui confier la garde de leurs enfants. A l'heure où ces lignes sont écrites le rapport d'activité de la Croix-Rouge vaudoise n'est pas encore disponible.

JARDIN OUVERT

La Commune verse une subvention CHF 5'000 à cette Association. Le jardin ouvert est un lieu d'accueil, de jeux, de rencontres, destiné aux enfants de 0 à 4 ans avec leur(s) accompagnant(s).

C'est un lieu anonyme et gratuit, on ne s'inscrit pas et on y reste le temps qu'on veut. A l'heure où ces lignes sont écrites le rapport d'activité du Jardin ouvert n'est pas encore disponible.

LUOTHÈQUE

La Commune verse une subvention de CHF 55'400 à l'Association de la Ludothèque. La ludothèque est ainsi ouverte au public 2 heures par jour, du lundi au jeudi, durant le temps scolaire. Elle a réalisé plus de 4'300 locations de jeux. Des classes ont été régulièrement accueillies pour des animations de jeux, et la ludothécaire s'est rendue dans 2 restaurants scolaires ainsi que dans 7 classes. La ludothèque a organisé des portes ouvertes ainsi qu'un grand marché aux puces de jeux et jouets. Elle

a participé à l'animation de grands jeux sur le stand de l'association vaudoise des ludothèques à la mosaïque de Pâques à Ouchy (Lausanne) et au Château des jeux à la Tour-de-Peilz. Elle était également présente lors d'un jeu de piste à la Dérivée et lui a prêté des petits véhicules pendant tout l'été. Pour cette année 2019, la ludothèque a enregistré 280 abonnements (familles, institutions, classes). Elle emploie une animatrice –coordinatrice à temps partiel et 44 ludothécaires bénévoles.

APEY

En 2019, l'APEY a poursuivi l'activité du Pedibus avec 3 lignes : la ligne 1 pour le collège des 4 Marronniers, la ligne 2 pour le collège des Jordils et la ligne 3 pour les collèges de Fonteney/Cheminet. 3 autres lignes sont en projet pour de nouveaux trajets qui desserviraient par d'autres chemins les collèges

des 4 Marronniers et des Jordils ainsi qu'un trajet pour le collège des Isles. La Commune subventionne l'organisation de ce Pedibus pour un montant de CHF 6'000. A l'heure où ces lignes sont écrites le rapport d'activité de l'APEY n'est pas encore disponible.

Messages Pro Juventute

Cette année encore, le Service jeunesse et cohésion sociale, en collaboration avec Pro Juventute, a proposé aux parents d'un premier enfant un abonnement pour recevoir gratuitement et ce durant

une année, des brochures élaborées par des spécialistes de l'enfance. L'offre a été envoyée à 117 parents dont 25 ont souscrit à l'abonnement.

Devoirs accompagnés

Chaque jour, du lundi au jeudi, les enfants scolarisés de la 3P à la 8P ont la possibilité de suivre une heure de devoirs accompagnés après la dernière heure d'école. Des accompagnant-es sont présent-es pour les aider. Du matériel de jeux, de lecture ou encore de dessin est mis à disposition des enfants lorsqu'ils ont terminé leurs devoirs avant la fin de l'heure.

Une chargée d'enseignement de la HEP a donné une formation à l'ensemble du personnel sur les différents apprenants. Une conférence sur le harcèlement scolaire a été donnée par un travailleur social spécialiste du domaine. A la fin de l'année 2019, 667 enfants étaient inscrits aux devoirs accompagnés répartis en 86 groupe et encadrés par 94 accompagnant-e-s.

Réseau d'accueil de jour

Le réseau RéAjy offre des places d'accueil pour les enfants jusqu'à l'âge de 12 ans. En 2019, il était composé de 14 communes : Baulmes, Belmont, Chamblon, Champvent, Cheseaux-Noréaz, Ependes, Mathod, Suchy, Suscévaz, Treycovagnes, Ursins, Valeyres-sous-Ursins, Vuiteboeuf et Yverdon-les-Bains. La commune de Bioley-Magnoux ayant rejoint le réseau EFAJE en début d'année 2019 pour l'accueil collectif de jour puis en début d'année 2020 pour l'accueil familial de jour.

Des accords ont été passés avec 7 entreprises. Ces conventions s'adressent à leurs employés non domiciliés dans le réseau. Elles leur permettent d'inscrire leur enfant en liste d'attente pour une place au sein des structures d'accueil du RéAjy. Des conventions inter-réseaux existent avec les réseaux limitrophes permettant aux parents, sous certaines conditions, de placer leur enfant dans un autre réseau que celui auquel ils sont rattachés par le lieu de domicile.

En 2019, le réseau RéAjy a accueilli un total de 1'894 enfants en accueil collectif :

Type d'accueil	Nombre d'enfants accueillis en 2019
Garderies 0-4 ans	1'020
UAPE 1P-4P	616
APEMS 5P-8P	258

Accueil préscolaire

En 2019, les locaux de la garderie Le Lapin Bleu n'étant plus adaptés à l'accueil des enfants, la structure a déménagé à la rue des Moulins 30 durant l'été. Jusqu'alors, la garderie ne pouvait pas ouvrir durant le temps de midi, les locaux ne le permettant pas selon les directives cantonales en vigueur. Avec le déménagement, la prestation de midi a pu être proposée aux parents dès la rentrée scolaire 2019-2020. Le nombre de places a lui aussi augmenté en parallèle, permettant à l'équipe du Lapin Bleu d'accueillir 12 enfants en parascolaire pour l'année scolaire.

Les enfants jusqu'à l'âge d'entrée à l'école sont accueillis au sein des 5 garderies du réseau. L'accueil collectif préscolaire totalise 233 places :

Garderies	Nombre de places
L'Arche de Noé	44
Le Lapin Bleu	17
Le P'tit Phare	44
Les Goélands	69
Tom Pouce	59

Accueil parascolaire

L'année 2019 est marquée par l'ouverture de l'UAPE de Chamblon le 26 août en collaboration avec la commune de Chamblon. Avec ses 12 places, l'UAPE accueille les enfants scolarisés au collège de Chamblon et habitant dans les villages de l'entente scolaire.

Les enfants scolarisés de la 1P à la 4P ont été accueillis au sein des 4 UAPE (Unité d'accueil pour écoliers) et de la garderie Le Lapin Bleu.

Les enfants scolarisés de la 5P à la 8P ont, quant à eux, été accueillis au sein des 3 APEMS (Accueil pour enfants en milieu scolaire).

L'accueil collectif parascolaire a totalisé, pour l'année 2019, 264 places (168 en UAPE et 96 en APEMS) :

UAPE	Nombre de places
L'Arche de Noé	36
Les Cygnes	48
La Croquette	48
L'antenne des Bains (La Croquette)	12
UAPE de Chamblon	12
Le Lapin Bleu	12

APEMS	Nombre de places
Les 7 Tilleuls (Pl. d'Armes)	36
Les 4 Saisons (Cheminet)	24
Les Isles	36

Accueil familial de jour

Un accueil familial de jour est également proposé par l'ARAS Junova par le biais de son service d'accueil de jour. Il regroupe 4 réseaux de la région, à savoir RéAjy, RAdEGE, RYMaje et Sainte-Croix (voir le rapport d'activité de l'ARAS Junova). A l'heure où ces lignes sont écrites le rapport de gestion de l'accueil familial de jour n'est pas encore disponible.

Restaurants scolaires

Chaque jour, excepté le mercredi, les restaurants scolaires proposent un repas chaud labellisé Fourchette Verte Junior aux écoliers des Etablissements primaires et secondaires d'Yverdon-les-Bains. Au total, 17 personnes sont employées pour s'occuper du service des repas et de l'encadrement des enfants. Le restaurant scolaire des Rives s'est ouvert à la rentrée scolaire 2019-2020, alors que celui du Cheminet et des Alizés fermaient à cette même rentrée scolaire. En effet, les élèves des classes de raccordement accueillis aux Alizés ont été déplacés au restaurant scolaires des Rives.

Offre des restaurants scolaires pour les enfants scolarisés de la 1P à la 11S

Restaurant scolaire	Places	Enfants inscrits au 30 juin	Enfants inscrits au 31 décembre	Repas servis
Les 4 Marronniers	50	72	65	5'919
Le Cheminet	28	39	0	1'386
La Thièle	50	74	77	6'403
Les Isles	134	239	200	17'231
Les Rives	2x200	0	224	6'141

A noter que les restaurants scolaires des Isles et des Rives proposent des cartes pique-nique. Il y a eu 9 inscriptions aux Isles et 84 aux Rives.

Perspectives

Le secteur va continuer à s'agrandir en offrant encore de nouvelles prestations notamment dans le réseau RéAjy. Une UAPE de 48 places dans le pavillon de l'école de Fontenay ouvrira ses portes à

la rentrée scolaire 2020-2021. Pour l'ensemble des prestations un renforcement de ces dernières est prévu durant la prochaine année.

CLINIQUE DENTAIRE DE LA JEUNESSE

Introduction

L'année 2019 ne présente pas de faits particulièrement marquants, si ce n'est des départs et arrivées parmi l'équipe de la clinique : deux

nouvelles médecins dentistes qui en ont remplacé une et le départ en fin d'année de l'animatrice en santé bucco-dentaire, après 28 années de service.

Situation RH

Suite au départ d'un médecin-dentiste, deux nouvelles médecins-dentistes, les doctresses Myriam Gimeno et Carina Vicente, ont été engagées au printemps 2019. L'équipe de la clinique est donc

actuellement composée de 4 médecins-dentistes (2.0 ETP), de 4 assistantes dentaires (2.8 ETP), de 1 animatrice en santé bucco-dentaire (0.6 ETP) et de 2 hygiénistes dentaires (0.4 ETP).

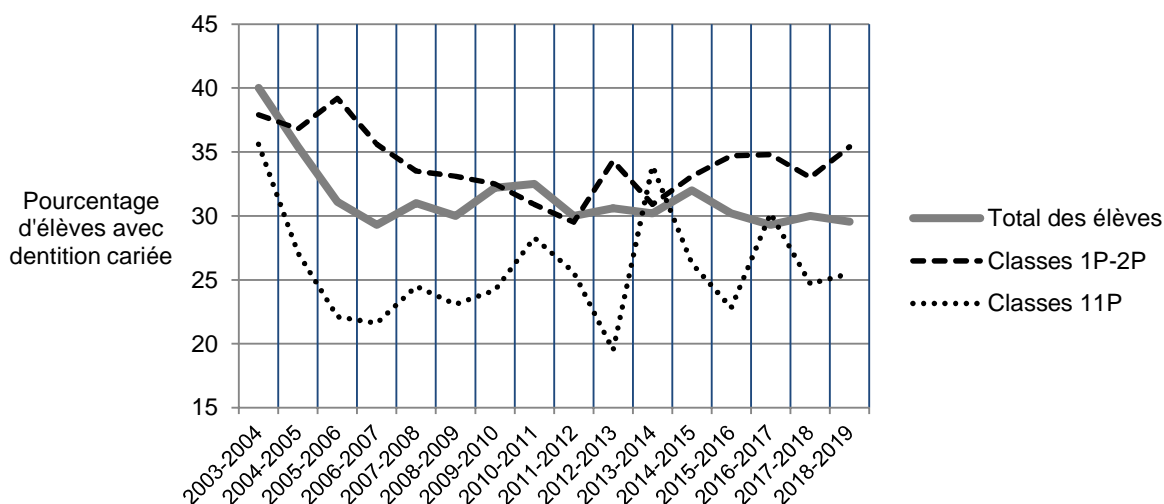
Dépistage bucco-dentaire

251 classes ont été reçues soit dans les locaux de la clinique, soit dans la salle de l'infirmière scolaire du collège de Léon-Michaud. Mis à part quelques exceptions (rendez-vous manqués, manque de discipline), le dépistage bucco-dentaire 2018/2019 s'est déroulé dans des conditions correctes.

Parmi les 4'155 enfants et adolescents examinés, le nombre de caries observées reste stable. 29.5% des élèves dépistés présentaient une ou plusieurs dents cariées. À titre de comparaison, ce pourcentage était de 30% pour l'année scolaire 2017/2018, de 29.2% en 2016/17, de 30.2% en 2015/16 et de 32.0% en 2014/15.

L'analyse détaillée de ces résultats montre que les plus touchés par des lésions carieuses restent les

plus jeunes écoliers : 35.4 % des élèves de classes 1-2P présentaient des caries lors du dépistage scolaire 2018/2019. Ce pourcentage a peu évolué puisqu'il était de 33% pour l'année scolaire 2017/2018, de 34.8% en 2016/17 et de 34.7% en 2015/16. Chez les élèves de dernière année (11P), 25.5% présentaient des lésions carieuses. Le taux de dentitions cariées chez ces élèves est très variable selon les années et semble dépendre essentiellement des facteurs socio-économiques. Les résultats des dépistages des 15 dernières années sont mis en évidence dans le graphique ci-dessous :



Prophylaxie bucco-dentaire

Les 168 classes de 1P à 6P, y compris les classes d'accueil, de développement et OESP, ont bénéficié d'une information sur l'hygiène bucco-dentaire. 51 classes, soit 965 élèves, ont suivi une deuxième séance d'animation durant laquelle les parents étaient également présents (224 parents, en moyenne: 5.6 parents par classe).

En décembre 2019, une instruction théorique et pratique sur l'utilisation du fil dentaire, destinée aux 374 élèves de 8^e, a eu lieu en collaboration avec la maison GABA, aux collèges Léon-Michaud et Cheminet.

Traitements dentaires

La Clinique Dentaire de la Jeunesse a dû faire face à plusieurs absences de médecin-dentiste tout au long de cette année. La doctoresse Neveu a, par période, augmenté son temps de travail pour pallier partiellement ces absences en prenant en charge les cas les plus urgents, ainsi que les dépistages scolaires.

Le nombre de patients suivis est resté stable. Par contre, le nombre de prestations facturées a généralement diminué, à cause du sous-effectif transitoire, alors que les traitements préventifs ont légèrement augmenté. Le nombre de rendez-vous manqués a considérablement diminué grâce au

système de rappel automatique par sms, introduit depuis 2017.

Chez certains patients, les traitements bucco-dentaires ne sont pas possibles à l'état vigile en raison de leur jeune âge, de leur manque de coopération, de l'importance des soins à réaliser et/ou d'un éventuel handicap. Des traitements dentaires sous anesthésie générale ont été réalisés chez deux patients au centre hospitalier eHnv d'Yverdon-les-Bains. 27 autres enfants ont dû être transférés chez nos confrères à l'hôpital de l'enfance de Lausanne pour des assainissements bucco-dentaires sous anesthésie générale.

Les statistiques des prestations facturées de la CDJ des 5 dernières années sont illustrées ci-dessous :

	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre de patients	1'782	1'856	1'816	1'794	1'777
Consultations	2'280	2'289	2'277	2'103	1'531
Radiographies	2'535	2'196	2'215	2'059	1'910
Anesthésies	1'414	1'466	1'392	1'379	1'195
Sédations au protoxyde d'azote	410	402	471	402	281
Extractions	399	393	442	448	321
Restaurations dentaires	1'958	2'103	1'891	1'730	1'449
Scellements de fissures	827	974	1'061	814	847
Fluorations	1'794	2'280	1'450	1'344	1'430
Thérapie myofonctionnelle	77	71	64	25	8
Rendez-vous manqués	281	249	125	134	105

Perspectives

L'engagement d'une nouvelle animatrice en santé bucco-dentaire et l'augmentation de l'ETP de ce poste à 0.7 devraient permettre d'offrir des séances de prophylaxie dentaire à l'ensemble des classes du regroupement scolaire.

Avec les moyens actuels à disposition, la Clinique Dentaire de la Jeunesse axera ses activités sur la prévention de la santé bucco-dentaire et espère

ainsi par ce biais faire diminuer le taux de caries des enfants et adolescents d'Yverdon-les-Bains.

L'analyse prévue des coûts et revenus des différentes prestations devrait permettre de proposer des solutions correspondant à une vision acceptable à long terme du bien-être des enfants et de jeunes.

SECTEUR JEUNESSE

Introduction

La politique jeunesse à destination des jeunes de 11 à 25 ans se décline sur 6 axes principaux :

- La citoyenneté
- L'accueil libre
- Les ateliers d'expression

- L'éducation prévention et promotion de la santé
- Les activités de vacances
- Le soutien aux associations et aux projets en faveur de la jeunesse

Situation RH

Le secteur compte 7 collaborateurs (5 travailleurs sociaux représentant 3,85 EPT, un employé administratif 0.3 EPT et 1 chef de secteur 1 EPT). Nous notons une démission effective au 30 septembre suivie du recrutement d'un nouveau travailleur social au 1^{er} novembre.

20 personnes viennent renforcer l'équipe avec un contrat auxiliaire. 1 personne pour les nettoyages, 2 moniteurs d'ateliers jeunesse, 5 monitrices et moniteurs d'accueil libre, 12 monitrices et moniteurs d'activités de vacances.

Citoyenneté

CONSEIL DES JEUNES D'YVERDON-LES-BAINS

Le Conseil des jeunes d'Yverdon-les-Bains (CDJY) est l'organe représentatif officiel de la jeunesse de la Ville. Depuis 2004, il est ouvert à tous les jeunes de 13 à 25 ans qui habitent, étudient ou travaillent à Yverdon-les-Bains. Il poursuit un double but : offrir aux jeunes un espace pour débattre des questions qui les concernent en relation avec la politique de la jeunesse, les sports, la culture ou tout autre domaine, et leur permettre de réaliser des projets approuvés par leur assemblée. Le CDJY bénéficie d'une subvention communale de 1 CHF par habitant, soit 30'000 CHF pour assurer ses frais de fonctionnement et réaliser des projets.

Organisation

La gestion du CDJY, ses affaires courantes, son budget ainsi que son développement se font principalement via le comité, secondé dans sa tâche par le JECOS. Les projets sont menés par des membres du Conseil et sont soutenus par le comité ou le JECOS en cas de nécessité.

Pour l'année 2019, le comité est constitué de 6 membres sont répartis de la manière suivante :

- Carmen Conod, présidente
- Sylvain Rosset, vice-président, trésorier et responsable logistique grand frère
- Max Blanc, responsable institutions et communication
- Jonas Du Bois, responsable communication
- Antoine Menna, secrétaire
- Numa Roussy, responsable cohésion et responsable projets

Septante-sept personnes, le comité compris, sont actuellement membres du CDJY. La diversité au niveau de l'âge des membres s'est passablement développée cette année.

ACCUEIL DES JEUNES CITOYENS

La cérémonie d'accueil des jeunes citoyens a eu lieu le vendredi 1^{er} novembre 2019. Le secteur jeunesse a eu pour la première fois la charge d'organiser cette cérémonie qui s'est terminée par une soirée festive. Les interventions du Syndic et du Président du Conseil communal ont été des moments importants de cette soirée.

Il ressort un retour très positif pour l'organisation, le lieu, le concept restauration et le type de

Principales réalisations du CDJY en 2019 :

- Le Conseil fêtait ses 15 ans en 2019 ! Pour marquer l'événement, différentes activités ont été organisées : une cérémonie officielle avec une rétrospective des projets de ces 15 dernières années et une soirée techno aux caves du château.
- Pétition de soutien à l'Amalgame : apprenant la situation financière délicate dans laquelle se trouve la salle de concert yverdonnoise L'Amalgame, le CDJY a décidé de s'engager pour lui permettre de continuer à faire rêver les jeunes de la région d'Yverdon-les-Bains. Une pétition en ligne a été lancée, qui a récolté plus de 5'000 signatures.
- Fête de la danse du 3 au 5 mai 2019 : le Conseil a tenu un bar sur la place Pestalozzi.
- Participation à une formation sur la gestion de projets donnée par la Fédération Suisse des Parlements de Jeunes (FSPJ).
- Dialogue philosophique : discussions sur l'égalité et l'équité entre les hommes et les femmes, animées par Anne Noire.
- Le Ciné-club du CDJY a proposé 5 séances de projections de deux films sur des thématiques variées.
- Projet débat : le groupe de travail du projet débat a participé cette année au projet PJ "Mission élections" de la FSPJ visant à renforcer la participation des jeunes lors des élections fédérales du 20 octobre 2019. Il a organisé l'événement "Parlons Élections!" le 26 septembre lors duquel des candidats aux élections faisant partie de jeunesses de partis se sont exprimés sur des questions issues d'un sondage réalisé parmi la population yverdonnoise.

manifestation, et un retour plus mitigé quant à la fréquentation des jeunes. En effet, sur les 328 invitations envoyées, seules environ 280 invitations sont réellement arrivées à leur destinataire. Une cinquantaine de jeunes sont venus à la soirée avec une quarantaine d'invités. En comptant le conseil des jeunes et les jeunes bénévoles, 150 jeunes étaient présents.

EASYVOTE

Easyvote est une brochure éditée par la Fédération suisse des parlements des jeunes, qui permet de guider les jeunes dans la complexité des votations cantonales et fédérales. Depuis 2013, tous les jeunes résidant dans la Commune sont abonnés par la Ville d'Yverdon-les-Bains. Par cette action, la Ville

veut non seulement encourager les jeunes à voter, mais également à débattre des sujets politiques et d'actualité. Dans cette optique, les jeunes de nationalité étrangère, qui n'ont pas le droit de vote, sont également abonnés à la brochure. En 2019, 3'000 abonnés ont reçu les brochures.

Accueils libres

Durant l'année 2019, un travailleur social de proximité (TSP) a été chargé de la coordination de l'accueil libre afin de lui donner une nouvelle dynamique. 5 moniteurs ont renforcé l'équipe des TSP. Les accueils libres ont été ouverts les mercredis et samedis de 14h à 19h et le vendredi de 16h à 20h30 pour les – de 16 ans et de 20h30 à 23h30 pour les + de 16 ans hors vacances scolaires. Il est proposé aux jeunes de signer une charte les engageant à respecter les règles élémentaires du vivre ensemble, 83 l'ont signé en 2019.

Hors vacances scolaires, 3'662 jeunes ont été accueillis durant l'année, tout âge et sexe confondus, soit 2'591 garçons et 1'071 filles. Cela représente une moyenne de 32 jeunes par accueil (27 jeunes en 2018). 29% sont des filles et 71% des garçons (18% filles et 82% garçons en 2018).

Pendant les vacances scolaires, les accueils ont été ouverts durant 5 semaines du mercredi au samedi de 14h à 19h. 681 jeunes ont profité des programmes sportifs, culturels et de loisirs proposés : atelier autour du chocolat, tournoi de futsal, sortie ski, soirée cinéma, Europa Park, grillades, crêpes party, etc.

Plusieurs collaborations d'animation hors mur ont été mises en place :

- La fête du Sport à la piscine
- Actions de prévention avec Unisanté
- Sensibilisation au tri des déchets avec Agenda 21
- La Dérivée
- Les Soupes d'Ici et d'Ailleurs
- La Disco sur glace

Ateliers d'expression à destination de la jeunesse

ATELIER DJ MIX

L'atelier DJ mix a accueilli 30 jeunes différents durant l'année, âgés entre 13 et 19 ans. 10 d'entre eux ont bénéficié de l'activité, dont 4 sont fidèles depuis plusieurs années. Les 6 autres sont arrivés à l'atelier entre septembre et décembre. Le groupe de

jeunes qui bénéficie de l'atelier n'est composé que des garçons. En moyenne, il y a eu 4 jeunes par atelier. L'atelier a ouvert 38 jeudis de 16h à 19h. 152 rendez-vous de 1 heure ont été pris durant l'année.

STUDIO D'ENREGISTREMENT

En 2019 de nombreux projets socio-éducatifs ont émergés. Le studio a mené une semaine d'action contre le racisme pendant laquelle 12 jeunes ont participé à un atelier d'écriture et à une table ronde sur les discriminations. Ils ont ensuite enregistré leurs compositions au studio, avant de les interpréter sur la scène de l'Amalgame. Un vidéo clip a été réalisé pour le vainqueur désigné par un jury. Une semaine sur l'égalité Hommes-Femmes au studio a été menée sur le même principe, avec un concert à la Dérivée le 14 juin (9 participants). Nous avons également développé des projets en rapport avec l'insertion professionnelles des jeunes avec Jobtrek (4 jours, 40 jeunes) : des jeunes désocialisés ont exprimé leurs doutes et leurs envies concernant leur avenir professionnel pendant une semaine ; ils sont venus enregistrer des chansons remplies d'espoir au studio. Un projet similaire a été coréalisé avec le Gymnase d'Yverdon (2 jours, 15 jeunes). A noter encore également la réalisation d'un projet pour Ados-Loisirs (10 jeunes, 2 jours), la coordination des passages de 14 jeunes lors de la Fête de la musique et la mise sur pieds du festival 1400 décibels (12 participants) en partenariat avec l'Echandole pour mettre en lumière les jeunes talents. Il y eut aussi la

collaboration avec la filière Communication de la Ville (des jeunes créeront les musiques sur les prochaines vidéos de présentation de la Ville d'Yverdon-les-Bains) et le travail avec la bibliothèque publique pour un projet jeune public autour de l'immersion dans un livre muet (1 journée, 10 jeunes). Un CD a été créé avec des bénéficiaires de la fondation Saphir et du foyer du midi. 5 clips vidéos ont été créés cette année. Il y eut 305 rendez-vous individuels au studio. 75 personnes différentes ont eu droit à une session individuelle. Ces rendez-vous ont été autant de moments privilégiés d'échange entre l'éducateur et les jeunes, d'expression, de créativité et de travail sur l'estime de soi. Lors des journées extraordinaires et des événements mentionnés plus haut, 99 personnes différentes, en plus des jeunes comptés dans les sessions individuelles, ont participé à un ou plusieurs de ces événements. Au total, 174 personnes ont participé à au moins une activité proposée par le studio, dont 6 jeunes qui s'engagent au travers du label Ymusic pour gérer l'organisation des différents événements et la communication autour de ce projet.

SPORT 1400

Suite à la démission de la responsable de l'activité et du chargé de projet dans le courant de l'été, un nouveau fonctionnement a été pensé. L'activité n'a pas repris à la rentrée de septembre et un rapport a été rédigé pour présenter à la Municipalité un

fonctionnement plus en adéquation avec la mission du secteur jeunesse.

Il y a eu 22 éditions entre janvier et juin 2019 pour une moyenne de 45 jeunes par occurrence, ce qui représente environ un millier de présence de jeunes pour cette année.

Education et prévention

EDUCATION DE RUE ET DÉAMBULATION

Les TSP assurent une présence dans la rue, à la gare, en ville et au centre Bel-Air, dans le but de créer un climat de confiance, de médiation, de réduction des méfaits, de tolérance et de responsabilisation. Leur activité consiste à aller à la rencontre des personnes avec l'objectif d'assurer une prévention, un accompagnement éducatif, individuel ou collectif, ainsi qu'un suivi favorisant l'intégration.

Durant 2019, de nombreuses déambulations ont été effectuées par les TSP du secteur jeunesse afin d'assurer une présence de rue accrue et de cartographier les lieux stratégiques de rassemblement des jeunes yverdonnois à différents moments de la journée. Plus d'une vingtaine de sites ont été répertoriés, tant dans le centre-ville que dans les quartiers périphériques et des statistiques sont en train d'être mise sur pied.

PRESTATIONS PERSONNELLES AU TRAVAIL (PPT)

L'année 2019 a été une année de transition et de changements tant au sein de la commission de Police qu'au sein du JECOS. Ce temps a permis de repenser l'organisation des Prestations au travail sur le plan administratif, mais également sur le sens de cette action éducative à destination de la jeunesse.

4 dossiers ont été envoyés par la commission de Police dont 3 exécutés et 1 retourné à la commission de police pour non présentation à la convocation. Au total, 16h de PPT ont été effectuées, dans le cadre des activités et manifestations organisées et encadrées par le JECOS.

ACCOMPAGNEMENTS INDIVIDUELS

De nombreux suivis individuels et collectifs ont été mis en place en 2019. Les thématiques principales abordées sont le soutien psychosocial et la

réorientation professionnelle, ainsi que l'organisation d'activités culturelles et l'accompagnements lors de démarches professionnelles.

PRÉVENTION

Les TSP sont acteurs de prévention sur le terrain tout au long de l'année. Cette année, les thèmes suivants ont été abordés : consommation d'alcool, surendettement, racisme, sensibilisation autour de la grève des femmes.

Ces actions sont renforcées par la distribution de bouteilles d'eau aux Rives du Lac lors des fêtes de promotion. Ces bouteilles d'eau sont distribuées avec des messages de prévention et sont un outil pour entrer en communication avec les jeunes qui se regroupent pour fêter la fin de l'année scolaire.

En parallèle, le secteur jeunesse soutient et développe des projets de prévention et de promotion de la santé à destination des jeunes. Pour

ce faire, Health's Angels (Unisanté) sont régulièrement mandatés pour mener des actions dans les débits de boissons yverdonnois et directement auprès des jeunes de 16 à 25 ans. Elles visent à la sensibilisation et la responsabilisation, selon le concept Be My Angel : un conducteur désigné reste sobre afin de ramener ses amis en diminuant les risques ; il reçoit 2 bons pour des boissons non alcoolisées.

Le Jecos est également impliqué avec le Service de la Sécurité publique (SSP) pour la mise sur pied des médiations nocturnes. Voir rapport d'activité SSP pour plus de détails.

Activités vacances

PASSEPORT VACANCES

Durant les deux semaines des vacances d'octobre, soit du 14 au 25 octobre 2019, environ 380 enfants âgés de 7 à 15 ans résidant à Yverdon-les-Bains et dans la région, ont participé au panel d'activités proposées par le Passeport-vacances. Environ 180 activités leur ont été proposées : on peut notamment relever de nouvelles activités telles que la découverte du Flag football, l'activité « Sushis pour tous » en collaboration avec le Secteur quartier et affaires sociales du JECOS, l'activité « Lamatrekking et Laines d'Ici » ou la visite des jardins extraordinaires du Parc Evologia dans le canton de Neuchâtel. Les activités phares incontournables étaient également au rendez-vous avec le vol en hélicoptère, le vol privé en avion ou encore le RealFly de Sion. Le ratio est de 150 filles et de 230 garçons.

La tranche d'âge de 7 à 11 représente environ 77% des participants par rapport à 23% chez les 12 à 15 ans. Favoriser l'accès aux activités de loisirs pour tous, la mixité sociale, la découverte et l'ouverture d'esprit citoyen, sont les objectifs de cette prestation. En effet, le prix de CHF 60.- pour un passeport permet aux enfants de tous milieux sociaux de profiter des activités. Il faut également relever que 63 activités en journée ont été mises en place pour répondre aux besoins de garde des parents. Comme chaque année, le passeport-vacances a pu compter sur des bénévoles impliqués et disponibles qui ont permis, une fois encore, de faire vivre ce projet. Ils étaient 52 dont 15 nouveaux à se partager les 253 accompagnements. Sept moniteurs ont été engagés afin d'encadrer les

grands groupes et animer des jeux en extérieur. Le partenariat avec le SEMO Espace Pluriel a été reconduit et a permis à sept jeunes allophones d'accompagner les enfants durant les quatre journées de la « Semaine Olympique ». La précieuse collaboration avec les quatre membres du Pool

bénévoles a été pérennisée et nous avons bénéficié, toute l'année, de leur soutien à l'organisation du projet. Plusieurs bénévoles ont également apporté leur aide ponctuelle notamment pour la vente des passeports et la recherche de nouveaux bénévoles.

PASS FUTUR

Cette année, les stages de découvertes proposés se sont déroulés du 14 au 25 octobre. Le millésime 2019 a permis aux métiers d'art d'être à l'honneur. De nouveaux partenariats ont été mis en place avec des entreprises locales, en plus des autres pérennisés. Au total, 25 entreprises locales ont participé au projet permettant de proposer 25 métiers, dont 13 nouveaux tels que : créateur

numérique, facteur de piano, luthier, maître verrier / souffleur de verre, agent en information documentaire, assistant dentaire, bottier orthopédiste, floriculteur ou encore graphiste illustrateur. Au total, 26 jeunes ont bénéficié du Pass'Futur, 9 filles et 17 garçons, 12 de 13 ans, 13 de 14 ans et 1 de 15 ans.

ADOS LOISIRS

Ados Loisirs s'est déroulé du 8 au 26 juillet 2019. 180 jeunes se sont inscrits aux trois semaines d'activités proposées, dont 84 domiciliés à Yverdon-les-Bains. Le ratio est de 99 garçons et 81 filles. La tranche d'âge de 11 à 13 ans représente environ 73% des participants par rapport à 27% chez les 14 à 16 ans. 29 activités ont été organisées dont des activités phares telles que le parapente, le rafting et le laser-

game. D'autres activités créatives et de découverte ont également été mises en place notamment la création d'une chanson et d'un clip vidéo, la visite d'une éolienne et d'un planétarium, la confection d'un boomerang ou l'élaboration d'un repas sur le thème « cuisine du monde ». Durant ces 3 semaines d'activités, les jeunes ont été encadrés par 6 travailleurs sociaux et 6 moniteurs.

PASSEPORT ADOS

Le Passeport Ados s'adresse aux jeunes entre 13 ans révolus et 16 ans durant les vacances d'octobre. Il donne accès à diverses activités (centre thermal, piscine couverte, patinoire, Maison d'Ailleurs, bowling, cinéma, karting, etc.) ainsi qu'aux transports publics dans la région à un prix sans concurrence. En 2019, chaque passeport donnait

accès à 13 activités, auprès de 9 partenaires différents. Les 140 passeports disponibles ont été vendus, dont 92 à des Yverdonnois et le solde à des habitants des communes partenaires. La mixité au sein de cette activité était bonne, avec 44% de filles et 56% de garçons.

Soutien aux associations et aux projets en faveur de la jeunesse

BALEINEV

Le Jecos assure un soutien financier à ce festival à hauteur de CHF 8'000, ainsi que la présence d'un stand de prévention des risques en milieu festif. La 27^e édition a accueilli environ 1000 personnes.

Une équipe de travailleurs sociaux était présente sur le site et l'atelier DJ a assuré une prestation musicale.

FÊTE DE LA MUSIQUE

Le Jecos assure un soutien financier de cet événement à hauteur de CHF 5'000. Le service s'investit également pour la scène installée dans la cour de la rue de Neuchâtel 2 : le bar est tenu par le

personnel du JECOS, le secteur jeunesse assure la gestion de la scène, des artistes et intervient avec ses différents ateliers musicaux.

FÊTE DE LA DANSE

Le Jecos assure une subvention de CHF 1'000 pour cet événement durant lequel le Conseil des Jeunes

d'Yverdon-les-Bains a tenu un bar.

NUMERIK GAMES

Le Jecos subventionne la partie conférence de cet événement à hauteur de CHF 2'500 dans le but de

se positionner sur l'aspect éducatif de cette manifestation.

SOUTIEN AUX PROJETS

Accueil des jeunes de Nogent-Sur-Marne

La Ville d'Yverdon-les-Bains a accueilli pour la première fois des jeunes Nogentais âgés de 18 à 23 ans, du 13 au 15 septembre 2019. La rencontre a été organisée à la demande des jeunes de Nogent-sur-Marne qui souhaitent venir rencontrer leurs homologues yverdonnois le temps d'un week-end, puis les accueillir à leur tour dans leur commune. L'échange a été porté par l'Espace Projets Jeunes de Nogent-sur-Marne et le secteur jeunesse du JECOS. Dix jeunes Nogentais et trois accompagnateurs sont venus. Ils ont été accueillis par 15 Yverdonnois. Les participants étant impliqués dans la vie de leur région, au travers du Conseil des Jeunes et de différentes associations sportives ou culturelles, la rencontre fut articulée autour de la thématique de l'action citoyenne. Différents ateliers et tables rondes ont été organisés afin de partager les expériences et de témoigner des projets qui ont vu le jour. En plus d'un travail réflexif collectif, des découvertes des lieux emblématiques étaient programmées : centre Thermal, Rives du lac, Place Pestalozzi, festival AlternatYv. Une rencontre culturelle fut aussi faite de manière active, par la création d'une chanson au studio des jeunes et l'initiation à l'atelier DJ mix.

Urban Project

Organisation d'un coin « Chill-Out » et tenue d'un bar à sirops en collaboration avec le CDJY. Environ 200 verres de sirop ont été distribués lors de la manifestation et autant de personnes rencontrées. 3 Dj de l'Atelier Dj Mix se sont produits lors de cette journée.

La Dérivée

Animation d'une journée sur la thématique de l'égalité des sexes le 14 juin, jour de la grève des femmes. 3Dj de l'atelier Dj Mix se sont produits et 8 chanteurs ont présenté leur travail sur des textes en lien avec la thématique. Un babyfoot et un terrain de foot-tennis ont également été amenés sur place par le secteur jeunesse.

FYSAP (Festival Yverdonnois du Sport et de l'Activité Physique)

Première participation du secteur jeunesse à cette manifestation. Tenue d'un stand de présentation des activités du secteur et d'un terrain de foot-tennis. De l'eau fraîche et du sirop ont été distribués. Une trentaine de personnes ont approché le stand du Secteur Jeunesse.

Perspectives

Le secteur Jeunesse va continuer en 2020 à renforcer le travail de terrain avec les différents partenaires. L'enjeu est de donner davantage de sens et d'aller à la rencontre de la jeunesse sur les différentes manifestations et dans les différents endroits qu'elle fréquente. Une réflexion globale est en cours sur les activités de vacances pour répondre encore mieux aux sollicitations de la jeunesse.

L'accueil libre va continuer de consolider son action en impliquant les jeunes dans l'organisation des activités. Une attention particulière sera également donnée sur les différents locaux que nous utilisons, la hausse de fréquentation des ateliers et de l'accueil libre nous impose de trouver de nouvelles solutions pour accueillir les jeunes dans des conditions adéquates.

SECTEUR INTÉGRATION

Introduction

L'Espace Traits d'Union a fêté ses 10 ans et a souhaité, à cette occasion, réunir les partenaires, les bénéficiaires ainsi que toutes les personnes qui ont contribué au développement de cet espace. Pour rappel, ce lieu est destiné à la création de liens et à l'apprentissage de la langue, il faut souligner l'engagement des associations Lire et Écrire, Caritas Vaud, Appartenances, Tisserands du Monde et la halte-garderie de la Ville. En effet, les dispositifs sont complémentaires entre les associations et répondent aux besoins des élèves. Parfois, l'offre s'agrandit pour les jeunes, parfois pour les travailleuses et les travailleurs le soir. La flexibilité des cours permet de répondre au plus proche des besoins des personnes allophones ou en difficulté avec l'écrit. L'Espace Traits d'Union est un atout important pour la population et répond ainsi aux attentes formulées par les créateurs du lieu.

La célébration des 10 ans s'est faite en deux temps : les personnes intéressées ont été invitées à

participer à un petit déjeuner aux saveurs d'ici et d'ailleurs, un court métrage leur a été présenté, des remerciements ont été exprimés par le Municipal et le Bureau cantonal de l'intégration. Une exposition d'Appartenances, « Migrations Intimes », a permis de donner la parole à des femmes. En plus de la reconnaissance du travail accompli, l'objectif était de faire connaître l'Espace Traits d'Union aux personnes du réseau élargi, ainsi que de faire découvrir les activités qui s'y déroulent. Le travail effectué sur une décennie a été valorisé grâce au court métrage. Il a permis aux visiteurs de découvrir la diversité ainsi que la complémentarité des activités offertes au public bénéficiaire. Une centaine de personnes étaient présentes et le Secteur intégration se réjouit de la réussite de cet événement.

Deux réformes majeures ont été apportées aux bases juridiques qui touchent les étrangers, la loi sur les étrangers et l'intégration, et la loi sur l'asile. Elles

représentent une augmentation des exigences en matière de compétences linguistiques. Maintenant, les candidats au renouvellement d'autorisation de séjour venant d'Etats tiers, doivent prouver leurs compétences linguistiques à l'oral et à l'écrit. Cela pose des défis pour ces personnes : financer un passeport de langue, renforcer les compétences de base ou encore accéder aux cours. Cela représente également pour les institutions subventionnées qui les forment une augmentation importante des bénéficiaires.

La Déléguée à l'intégration a participé à la plateforme cantonale des cours de français. Elle a animé un atelier sur la collaboration entre les bénévoles et l'administration communale, organisé par l'Union des Villes Suisse à Bienne. Elle a

participé, avec 5 membres de la CCSI, aux assises vaudoises de l'immigration sur les langues et cultures d'origine. Elle a participé au colloque de la Conférence des Gouvernements cantonaux sur les perspectives du 3^e programme cantonal d'intégration (PIC). Elle a participé aux assises cantonales de la formation continue afin de débattre sur une éventuelle loi. Elle a participé à une table ronde au forum des métiers à l'Université de Lausanne, faculté de théologie sur les métiers sociaux. Elle a participé à trois conférences des Délégués à l'intégration au niveau national et régional, les échanges ont porté sur la nouvelle loi sur les étrangers et l'intégration et l'impact sur la formation des compétences de base.

Situation RH

1 déléguée à l'intégration, 1 chargée de projet, 1 coordinatrice FT, 1 adjointe de direction = 1.85 EPT ; 1 stagiaire = 0.8 EPT ; 16 auxiliaires en contrat à

durée déterminée et 12 auxiliaires en contrat à durée indéterminée.

Primo information

ACCUEIL ANNUEL DES NOUVEAUX HABITANTS

Afin d'offrir un accueil personnalisé de qualité aux nouveaux habitants et de permettre à la Municipalité de se présenter et d'informer sur les activités qu'offrent les services communaux et certains partenaires de la Ville, le Secrétariat général a organisé, conjointement avec le Jecos, la cérémonie d'accueil des nouveaux habitants, le premier samedi

du mois de novembre. 1'196 nouveaux habitants ont été invités et 136 nouveaux habitants ont répondu présents. La halte-garderie a accueilli 13 enfants de 1 à 12 ans durant la partie officielle, entre 10h30 et 12h30. Deux traductions simultanées ont été effectuées pendant la cérémonie en anglais et en arabe.

PERMANENCE MIGR'INFO

Les agents d'intégration ont accueilli 146 personnes (80 hommes et 66 femmes) durant les 42 permanences du samedi matin de 9h à 12h. 124 personnes ont bénéficié de leur accompagnement. Les sujets les plus abordés concernent l'emploi (37), l'intégration sociale (87) dans les domaines suivants : vivre en Suisse, logement, cours de français, finances, reconnaissance des diplômes, école et famille.

La majorité des personnes accueillies sont au bénéfice d'un permis B (58) et d'un passeport suisse (30). Les autres usagers sont au bénéfice d'un permis C (24), d'un permis F (17), d'un permis L (2), ou d'un permis N (3). 13 personnes sont des primo arrivants, c'est-à-dire domiciliés en Suisse depuis moins d'un an.

La Suisse est la nationalité la plus représentée parmi les utilisateurs (18), puis l'Erythrée (13), le Kosovo (8),

la Macédoine (7), le Portugal (7), l'Afghanistan (5), l'Albanie, l'Algérie, la Biélorussie, la Bosnie-Herzégovine, le Burkina Faso, le Brésil, le Cameroun, le Canada, la Chine, la Colombie, le Congo, la Côte d'Ivoire, l'Equateur, l'Espagne, la France, l'Inde, l'Irak, l'Italie, le Maroc, le Mexique, le Nigeria, la Pologne, la Russie, la Sierra Leone, la Serbie, la Somalie, le Sri Lanka, la Syrie, la Tunisie, la Turquie. Les 9 agents d'intégration sont engagés par la Commune en tant que personnel auxiliaire. Ils suivent une formation continue afin d'être bien informés et d'assurer un accueil professionnel. Ils participent à une séance d'intervision avec le responsable de la permanence et la Déléguée à l'intégration une fois par mois, pour assurer un suivi de qualité des bénéficiaires et une bonne utilisation du matériel d'orientation.

Conseil

Un nouveau logiciel de saisie a été créé afin de comptabiliser les demandes faites au secteur intégration du lundi au jeudi à midi. Il permet à chaque collaboratrice d'insérer directement les données décrivant l'entretien personnel ou

téléphonique. Cela a permis de comptabiliser 72 entretiens de conseil et d'orientation sur des questions concernant principalement les démarches administratives, l'emploi, les enfants et l'école.

INFORMATION AUX STRUCTURES ORDINAIRES

Afin de mieux gérer la documentation mise à disposition des usagers de la permanence sociale migr'info et de la réception du service, une cartothèque a été créée récapitulant le type de documentation, les lieux de distribution, ainsi que l'état du stock.

Des envois réguliers de dépliants pour promouvoir les dispositifs en place sont effectués deux fois par an, avec la collaboration de la réception du service.

Pour les projets temporaires, les dépliants sont envoyés par email ou par courrier à la liste de contacts qui regroupent environ 450 partenaires locaux.

La page internet du site communal est régulièrement mise à jour par la Chargée de promotion afin de communiquer sur les offres d'intégration à la population.

FORUM DE L'INTÉGRATION

Madame Ana Caldeira Tognola a présenté la recherche de la Commission fédérale des migrations sur les nationalités et la démocratie en période de migrations transnationales. Cette étude montre que la société est un assemblage d'appartenances multiples. Les statistiques de la population en Suisse sont en effet réparties en nombre d'étrangers et de Suisses. Cette catégorisation détermine notre vision de la société. Elle ne tient pas compte des doubles nationalités et des nationalités multiples. Un Suisse sur quatre possède une deuxième nationalité. Cette

présentation a été suivie d'une table ronde modérée par Madame C. Tauxe réunissant des personnalités yverdonnoises, Messieurs Georges Grbic, Giuseppe Alfonzo et Nicolas Rochat Fernandez afin de débattre avec le public sur les questions des identités multiples et de la citoyenneté. Le Duo Dushlan a animé le forum avec sa musique celtique et un buffet dinatoire préparé par les associations camerounaise et macédonienne a régalié un public d'environ 50 personnes.

PROGRAMME DE FORMATION CONTINUE DES AGENTS D'INTÉGRATION

Afin de mieux répondre aux besoins des bénéficiaires, les thèmes des assurances sociales, du logement et de l'emploi ont été proposés aux 17 agents d'intégration actifs. Du matériel didactique a été élaboré, regroupé dans trois nouveaux kits d'animation pour les tables rondes Femmes-Tische et pour la consultation à la permanence sociale migr'info.

Dans le cadre de la semaine d'actions contre le racisme, 21 personnes, dont les agents d'intégration, les travailleurs sociaux de proximité et les accompagnantes préscolaires, ont été sensibilisées au harcèlement scolaire par un spécialiste intervenant auprès des enseignants et des familles concernées. Les outils partagés permettent une sensibilisation par l'échange pour les victimes comme pour les harceleurs et les témoins.

Au total, huit formations ont été organisées pour 101 participants. Dans le cadre du renforcement des compétences de base des agents d'intégration, une analyse des besoins a été mandatée à l'association Lire & Ecrire pour 15 personnes en français écrit et en bureautique. La Chargée de promotion a également proposé une formation sur le logiciel Canva à 10 intervenants sociaux et associatifs afin de leur permettre de créer des supports de communication.

La Commission fédérale des migrations a organisé la journée annuelle sur les perspectives de la politique d'asile entre isolement et solidarité, quatre agents d'intégration ont participé à la conférence à Berne.

CONSEIL AUX PROJETS

La formation a réuni 7 participantes toutes engagées dans le comité d'une association. Elles ont reçu une marche à suivre pour la gestion de projets et travaillé sur un projet fictif.

Par la suite, une participante a conçu un projet de rencontres de femmes : Café – couture. Le but est d'y parler français tout en transformant et réparant des habits ou créer de la décoration d'intérieur afin

d'éviter le gaspillage. Un soutien à la création de son association ainsi qu'à la mise en œuvre du projet lui a été fourni.

Une aide à la création de la nouvelle école de langue et culture d'origine en farsi a été donnée à une personne afghane. Le service met des locaux à disposition de ces deux nouvelles associations.

BÉNÉVOLAT

De nombreuses personnes se présentent au Service pour se proposer comme bénévole. Ils sont invités à un entretien, une fiche personnelle est remplie, la motivation et les compétences sont notées. Une présentation est faite des différents projets des secteurs du service dans lesquels des bénévoles sont impliqués. Si l'activité correspond aux attentes de la personne, un cahier des charges lui est transmis afin qu'elle puisse s'engager dans un cadre

clair et transparent. Dans la majorité des projets, les bénévoles reçoivent un défraiement. Pour cela, un contrat de personnel auxiliaire est rédigé et un extrait du casier judiciaire est exigé. Dès lors, ils s'engagent à suivre les formations, les séances de préparation et de bilan. La richesse des parcours de vie et des formations accumulées par les bénévoles amène une plus-value très appréciée par les bénéficiaires des projets.

Enfance

HALTE-GARDERIE À L'ESPACE TRAITS D'UNION

Les faits marquants ont été le départ de l'association Appartenances en janvier et l'arrivée de l'association des Tisserands du Monde en septembre. Ces derniers ont fait la demande de deux accueils de deux heures par semaine pour les enfants. Un accueil supplémentaire le lundi pour Caritas et Lire & Écrire a également été ouvert suite à une offre supplémentaire de cours.

Durant l'année 369 enfants ont été présents à l'accueil dont 59 nouvelles inscriptions. A chaque rentrée scolaire, en septembre, les groupes d'enfants sont parfois difficiles. Le travail de

séparation avec les parents commence, il faut comprendre un nouveau fonctionnement et prendre de nouvelles habitudes tant pour les enfants que pour leurs parents.

Nous avons rencontré quelques difficultés au début avec le changement d'association, tant les habitudes de travail étaient différentes. Il y a aussi eu une très grande demande d'accueil d'enfants, dépassant nettement notre capacité de six enfants par accueil. Avec le temps, le flux s'est stabilisé, certains enfants ayant arrêté la garderie, ce qui a laissé de la place à de petits groupes réguliers.

HALTE-GARDERIE AUX COURS DE FRANÇAIS À LA PLAGE

Pour la deuxième année consécutive, la halte-garderie des cours de français à la plage a offert une prise en charge des enfants de 8 mois à 12 ans, du lundi au vendredi de 17h à 19h, durant le mois de juillet. La responsable de la halte-garderie, l'accompagnante de la petite enfance et la stagiaire du secteur intégration ont accueilli jusqu'à 14 enfants par jour pour un total de 38 inscrits. Grâce à ce dispositif, 24 parents, majoritairement des mamans, ont pu participer aux cours de français.

Lors de ces accueils, les enfants ont joué et tissé des relations avec les autres. Des activités créatives leur ont été proposées en lien avec les thèmes des cours suivis par leurs parents. Lors de la soirée de remise des attestations, les enfants ont enchanté le public en chantant une chanson en français. Pour leur participation, ils ont tous reçu le petit livre de contes Babou, le tube en bambou, de Noémie Pétremand, créé avec la Bibliothèque publique et Appartenances.

SOUTIEN FINANCIER À LA HALTE-GARDERIE RIGOLETTO DE L'ASSOCIATION VERSO

La Commune a soutenu à hauteur de 10'000 CHF l'Association Verso pour la mise sur pied d'une halte-garderie. Durant l'année 2019, le nombre d'enfants pris en charge a fortement diminué, car un certain nombre de conventions ont été dénoncées.

Il a donc fallu réduire l'effectif des enseignants, et les cours de français de l'après-midi ont eu du mal à se remplir. Au total 678 enfants ont été accueillis durant toute l'année, pendant que les adultes suivaient les cours de français.

PROJET PARENTS RÉFÉRENTS

Le but de ce projet est d'améliorer la communication entre l'école et les familles allophones, et de favoriser l'intégration des élèves d'origine étrangère dans les classes. Les 11 parents référents sont des personnes de contact pour les parents d'élèves qui les soutiennent dans leur compréhension du système scolaire vaudois.

Ce projet vise également à encourager les familles étrangères à s'impliquer davantage dans la scolarité de leurs enfants. Les documents transmis par les établissements scolaires leur sont expliqués afin qu'ils puissent les comprendre. Ils apprennent à

soumettre leurs questions ou commentaires à l'enseignant et/ou au directeur de l'établissement de leurs enfants.

Afin d'informer les parents et les enseignants de ce dispositif, l'enseignante responsable dans les établissements primaires, a rappelé le projet lors des 2 conférences des maîtres primaires. La distribution de 1'800 dépliants a été effectuée dans les écoles et de 450 dans le réseau de l'intégration.

20 familles ont contacté les parents référents en 2019.

DE LA MAISON À L'ÉCOLE

Ce dispositif préscolaire de l'établissement Edmond Gilliard a accueilli d'avril à juin 123 enfants, futurs 1P qui fréquenteront le collège de leur quartier dès la rentrée d'août. Des ateliers sont proposés aux enfants pour leur permettre progressivement de connaître l'école et faciliter la relation avec les familles des élèves d'origine étrangère. Des échanges ont lieu avec les parents pour mieux préparer la rentrée des classes. Il y a environ 17 groupes de 8 enfants, répartis dans tous les collèges de l'établissement, les enfants participent à deux

périodes par semaine. 75% des enfants inscrits dans l'Établissement en 1^e année, participent au projet.

Chaque groupe est encadré par une enseignante et une agente d'intégration. Les parents reçoivent l'information sur le projet par courrier au mois de janvier. Ils doivent remplir un formulaire pour s'inscrire.

Ce projet facilite l'entrée de ces enfants dans le système de la scolarité obligatoire : les enfants ont pu découvrir leur nouvelle école et commencer à

appréhender les règles de la vie en groupe, les allophones ont pu acquérir des mots en français

grâce à leurs camarades francophones et des contacts ont pu s'établir entre les familles et l'école.

Employabilité

COURS DE FRANÇAIS EN ENTREPRISE

Aucune entreprise n'a été démarchée car l'engagement d'une enseignante n'a pas été possible pour des raisons financières. Les besoins

en cours de français en institution sont en augmentation et ce projet a dû être laissé de côté pour l'instant.

DIALOGUE EMPLOI

Les agents d'intégration sont régulièrement sollicités à la permanence sociale migr'info pour rédiger un curriculum vitae ou une lettre de motivation. Pour les personnes étrangères, sans mesure d'accompagnement de l'Office régional de placement, trouver un emploi ou se réorienter professionnellement est un défi majeur, qu'ils soient primo-arrivants ou établis depuis plusieurs années. Pour répondre à ce besoin, Dialogue emploi est proposé en collaboration avec l'Office d'orientation scolaire et professionnelle (OCOSP). Les agents d'intégration accueillent les personnes à migr'info, et déterminent si la personne correspond au public cible du dispositif. Si c'est le cas, ils rédigent une fiche de renseignements, les aident à chercher les documents nécessaires pour leur dossier et les accompagnent à l'OCOSP. Le personnel de cet office cantonal leur montre ensuite comment trouver des modèles et d'autres informations nécessaires. Si

une personne a besoin d'un accompagnement individuel supplémentaire, il lui est proposé de prendre rendez-vous avec un conseiller en orientation.

37 personnes ont demandé des renseignements sur l'emploi. Une fiche de renseignement a été remplie pour 26 personnes, 14 hommes et 12 femmes, de 17 nationalités différentes. La nationalité la plus courante est l'Erythrée : 5. Les autres nationalités sont réparties comme suit : Brésil, Colombie, Irak, Kosovo, Portugal et Suisse : 2 ; Algérie, Afghanistan, Biélorussie, Côte d'Ivoire, Inde, Sierra Leone, Somalie, Syrie et Tunisie : 1.

Parmi ces 26 personnes, 9 ont un permis de séjour B, 7 un permis C, 6 un permis F, 1 un permis N, 2 un passeport suisse et 1 sans information. 5 personnes nous ont informés spontanément avoir trouvé du travail et une personne une place de stage suite à l'entretien à l'OCOSP.

IMPÔTS À LA SOURCE

Une lettre d'information sur la déclaration d'impôt simplifiée et le formulaire a été envoyé à 463

personnes titulaires d'un permis B et ayant élu domicile à Yverdon-les-Bains en 2019.

Vivre ensemble

COMMISSION CONSULTATIVE SUISSES IMMIGRÉS (CCSI)

La CCSI est composée des communautés étrangères suivantes : Albanie, Allemagne, Angola, Brésil, Cameroun, Chine, Congo, Côte d'Ivoire, Erythrée, France, Kosovo, Kurdistan, Macédoine, Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie), Mexique, Portugal, Russie, Sénégal, Somalie, Sri Lanka. Des institutions partenaires y sont également représentées : Appartenances, le BCI (Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme), la CCCI (Chambre cantonale consultative des immigrés), Caritas Vaud, Cartons et Jardins du Cœur, Conseil des Jeunes, Conseil des Seniors, EVAM, Femmes-Tische, GAMYR (Groupe Asile Migration Yverdon et Région), Lire et Ecrire, Solidarités-Ecologie, Tisserands du Monde. 4 membres des partis politiques du Conseil communal font partie de la CCSI, ainsi que le préposé au Contrôle des habitants et une représentante de la Police du Nord Vaudois (Observatoire de la sécurité). La CCSI regroupe 67 membres à ce jour.

La CCSI s'est réunie à 9 reprises et a traité les problématiques suivantes : nouveaux titres de séjour format carte de crédit, loi sur l'asile et ses procédures, loi sur les étrangers et l'intégration et ses changements sur les autorisations de séjour.

En outre, les membres ont participé ou organisé les événements suivants : les 20 ans de la FEDEVACO, le rallye de l'intégration, la Semaine d'actions contre le racisme, les cours de français à la plage, le forum de l'intégration sur la bi-nationalité, les grillades Nappe ouverte, le stand à la Migros, la cérémonie d'accueil des nouveaux habitants en tenant un stand et proposant des traductions, des spectacles en collaboration avec le TBB et l'Echandole, la rencontre des présidents de l'USLY, les Soupes d'Ici et d'Ailleurs.

La sortie annuelle en famille s'est déroulée dans la région en visitant les grottes de l'Orbe à pieds ou en car. Un repas neuchâtelois, la torrée, a été préparé pour 34 personnes aux plans sur Vallorbe, grâce à trois cuisiniers du cru expérimentés !

PARTICIPATION DES IMMIGRÉ-E-S AUX ÉVÉNEMENTS COMMUNAUX

Le travail d'intégration se fait en symbiose avec la CCSI, les associations d'immigrés participent et organisent des événements avec différents services. Le secteur intégration est un relais entre les communautés et les services. Les Services des sports et de la culture collaborent régulièrement avec les associations d'immigrés. Pour la première fois, les agents d'intégration ont été invités au repas

des collaborateurs de la Ville et ont chanté sur scène dans le cadre de l'animation Woodstock.

La grillade Nappe ouverte de la CCSI en juillet permet la rencontre et les échanges avec les employés communaux.

Les 414 élèves des écoles de langue et culture d'origine utilisent les salles de classes communales ainsi que d'autres locaux du Service.

CENTRE RÉGIONAL FEMME-TISCHE

Neuf animatrices et deux animateurs ont organisé un total de 49 tables rondes Femmes-Tische, auxquelles ont participé 285 personnes, soit 189 femmes et 96 hommes. 11 tables rondes ont accueilli uniquement des femmes et les 38 autres rencontres ont été mixtes. 31 tables rondes se sont déroulées dans un contexte multiculturel, à savoir avec des participants d'origines et de langues premières différentes, alors que 18 tables rondes ont réuni des participants parlant la même langue. Les thématiques suivantes ont été traitées : logement et logement subventionné, prévention du racisme et harcèlement scolaire, assurances sociales, santé des femmes et du nouveau-né, alimentation équilibrée et petit budget, assurance-maladie, mon enfant et l'école.

Dans le cadre de la semaine d'actions contre le racisme, des tables rondes ont sensibilisé les apprentis communaux, les collaboratrices d'une

garderie de la Fondation yverdonnoise de l'accueil de l'enfance, les bénéficiaires de la prestation Espace pluriel du Semo Nord ainsi que les participants au studio d'enregistrement du secteur jeunesse, à la thématique des discriminations, des préjugés et du harcèlement en milieu scolaire.

La coordinatrice et une animatrice ont été invitées par Femmes-Tische Suisse à la séance annuelle avec les représentants des partenaires fédéraux et financeurs de l'association. Elles ont présenté les activités et projets du centre. L'animatrice a également pu témoigner de l'impact de Femmes-Tische pour les participant.e.s des tables rondes.

La coordinatrice, deux animateurs et quatre animatrices ont participé à la 10^e édition des Soupes d'ici et d'ailleurs. Au-delà du renforcement de la cohésion de l'équipe, il s'agit d'une bonne occasion de faire connaître Femmes-Tische à la population yverdonnoise ainsi qu'aux associations.

ECOLE DE LANGUES ET CULTURES D'ORIGINE

Les contacts des écoles ont été ajoutés sur le nouveau site internet de la Ville. Les écoles rencontrent une légère diminution des élèves adolescents. Malgré cela, elles comptent 414 élèves

qui suivent les cours de langues et cultures d'origine. Les langues des écoles actives sont : arabe, chinois, croate, espagnol, farsi, italien, macédonien, portugais, serbe, tamoul, tigrinya.

Apprentissage du français et compétences de base

SOUTIEN À CARITAS

La Commune assure un soutien financier à hauteur de CHF 76'500 (y inclus le loyer pour l'Espace Trait d'union). Avec le financement cantonal, cela permet

à cette association de mettre sur pied les cours de français suivants :

Niveaux des cours FLI	Nb de cours FLI à Yverdon en 2019	Nb d'heures de cours	Nb d'heures de préparation	Nb d'apprenants distincts
Niveau A1	13	457.5	457.5	157
Niveau A2	8	228	228	104
Niveau B1	2	57	57	24
Total	23	742.5	742.5	238

Les demandes sont de plus en plus nombreuses liées à l'application des nouvelles exigences linguistiques en lien avec la nouvelle loi sur les étrangers et l'intégration. Des prestations plus intensives que les cours standards d'une heure trente par semaine sont envisagées pour les

personnes qui nécessitent une progression rapide. Une permanence de français écrit est proposée aux apprenants afin qu'ils pratiquent l'écrit de manière individuelle. De nombreuses personnes ont été orientées sur des centres accrédités d'évaluation de niveau.

SOUTIEN À LIRE ET ÉCRIRE

La Commune subventionne Lire et Ecrire à hauteur de CHF 37'000. Avec le financement cantonal, cela a permis à cette association d'organiser 12 cours pour 114 bénéficiaires, 2 cours d'alphabétisation pour 14 bénéficiaires, 1 cours de post-alphabétisation pour 8 bénéficiaires, 6 cours de remise à niveau en lecture et écriture pour 67 bénéficiaires et 1 cours permis de conduire pour 14 bénéficiaires.

En parallèle, la phase pilote du cours « Lire, écrire, se construire » a été lancé. Ce projet est destiné aux jeunes de 18 à 25 ans qui utilisent le français comme langue de communication au quotidien, mais qui sont en difficulté avec la lecture et l'écriture. 2

modules semi-intensifs de 5 semaines, à raison de 2 jours de formation avec des activités touchant l'art et la culture, ont eu lieu au printemps et à l'automne pour 11 bénéficiaires. A l'issue de la première année de ce projet, il est constaté qu'il est tout aussi difficile de toucher des jeunes concernés par des difficultés à l'écrit que le public des adultes en situation d'illettrisme. Des contacts ont été initiés avec des partenaires locaux et actifs dans l'insertion socio-professionnelle de jeunes adultes, et ils seront renforcés au cours de l'année 2020 dans l'objectif de mieux atteindre le public visé et de renforcer la prise en charge globale de jeunes ayant des difficultés ciblées.

SOUTIEN AUX TISSERANDS DU MONDE

La Commune subventionne l'Association des Tisserands du monde à hauteur de CHF 2'000. Depuis septembre 2019 à l'Espace Traits d'union, cette association accueille dans ses cours de français en moyenne 69 personnes réparties sur les mercredis et les vendredis. Les enseignants

bénévoles se partagent en 10 classes du niveau A0 au niveau B1 (débutant au français requis pour la naturalisation). Ces cours sont focalisés soit sur l'alphabétisation, la grammaire ou le vocabulaire. Ils traitent cependant tous de la vie quotidienne au travers de dialogues ou de documents.

COURS DE FRANÇAIS À LA PLAGE

Les cours de français à la plage ont connu une fréquentation stable par rapport aux années précédentes. Ainsi, 76 personnes de 30 nationalités différentes ont assisté à un ou plusieurs cours proposés gratuitement et sans inscription. Ils se sont déroulés entre le 8 juillet et le 1^{er} août et, grâce à une météo ensoleillée, les 38 périodes de 45 minutes ont pu avoir lieu. Ainsi, chaque fin d'après-midi, une moyenne de 40 participants ont acquis les bases de la langue française en abordant des situations de la vie courante. Sur les 41 apprenants de niveau A1 et les 35 apprenants de niveau A2, 35 ont suivi au moins 80% du programme et ont obtenu une

attestation. Ces chiffres confirment le succès de ce rendez-vous de l'été. Les participants ont tous salué la qualité des cours dispensés par les deux formatrices et les 8 agent-e-s d'intégration. Cette édition s'est terminée par la participation de 25 élèves aux traditionnelles festivités du 1^{er} août à la Place Pestalozzi, au cours desquelles ils ont pu discuter et prendre des photos avec le Conseiller Fédéral Alain Berset. Globalement, ces résultats confirment les objectifs poursuivis, consistant à fournir les bases du français et à donner envie aux primo-arrivants de continuer l'apprentissage de la langue auprès des écoles partenaires.

Lutte contre les discriminations

PARTICIPATION AUX PLATEFORMES CANTONALES ET NATIONALES

Le secteur intégration a participé au groupe romand d'échanges sur les formations et les pratiques de sensibilisation pour la protection contre la discrimination, le racisme, les compétences culturelles et l'interculturalité, organisé par le Service de lutte contre le racisme. L'objectif était de faire un inventaire cantonal des organismes et des

formateurs pouvant intervenir auprès des services publics pour la sensibilisation. Le secteur intégration était également présent à l'atelier organisé par le SLR sur le racisme en ligne, à la séance annuelle de la Commission fédérale contre le racisme et à la plateforme cantonale organisée par le Bureau cantonal à l'intégration.

SEMAINE D'ACTIONS CONTRE LE RACISME

Du 18 au 23 mars, le thème abordé était les jeunes face au racisme. Racisme, xénophobie, homophobie, harcèlement, discriminations dans les écoles ou dans les espaces publics, ont été parmi les sujets abordés à travers les 8 actions proposées par le secteur intégration. L'objectif principal était d'encourager et de soutenir les projets de sensibilisation visant tout particulièrement les nouvelles générations.

Au programme :

- la campagne d'affichage réalisée par les élèves médiaticiens de 1^{er} année du Centre Professionnel du Nord vaudois (CPNV)
- l'exposition des affiches à l'Amalgame et puis au Théâtre de l'Echandole
- la formation des agents d'intégration « Harcèlement, voir l'invisible » par l'animateur socioculturel Sébastien Gendre
- la soirée du 21 mars à l'Amalgame avec un spectacle créé et mis en scène par les jeunes de

l'atelier « studio d'enregistrement » du secteur jeunesse et un apéritif préparé par les apprenants du Semo

- des activités créatives à l'espace du Check-point dans le cadre de l'accueil libre avec des ateliers d'écriture, des vidéo-trottoirs, un concert et un repas communautaire
- la projection du film « La Vache » de Mohamed Hamidi dans le cadre du cycle Cinemundo et la projection des vidéo-clips produits par les jeunes Y-Records

- des tables rondes Femmes-Tische auprès des apprentis de la Ville et des partenaires institutionnels
- la semaine d'animation d'ateliers sur le harcèlement auprès des classes de 9^e et 10^e des Ecoles secondaires.

Le point fort à relever en 2019 est sans aucun doute la forte affluence avec un peu plus de 2'000 participants jeunes et moins jeunes. Des subventions cantonales et fédérales ont été demandées afin de promouvoir et d'inscrire sur le long terme la prévention contre toute forme de discrimination.

Aide au développement

Suite à une motion déposée auprès du Conseil communal en 1979, la commune d'Yverdon-les-Bains inscrit chaque année au budget un montant actuellement fixé à CHF 2 par habitant pour financer un projet d'aide au développement. Depuis 1994, la commune collabore avec la FEDEVACO (Fédération Vaudoise de Coopération) qui, par le biais de sa commission technique, examine des projets à soutenir et nous les propose.

En 2019, la Ville a soutenu les projets suivants :

- Formation d'agriculteurs et soutien dans la mise en place de fermes modèles qui permettent de diffuser les bonnes pratiques agro-écologiques, afin d'augmenter leur niveau de vie et sans impacter négativement la nature au Togo et au Bénin.

- Amélioration de l'accès à l'eau pour 4'200 personnes issues de 20 communautés, renforcement des compétences des comités de l'eau chargés de la gestion et de l'entretien des installations pour garantir la durabilité du projet, et sensibilisation de la population à la protection des ressources hydriques, au Salvador.
- Création de 5 écoles inclusives pour 151 enfants malvoyants, au Burkina Faso, activités de formation pour les différents intervenants en contact avec les enfants (enseignants, présidents des organisations partenaires et directeurs d'écoles, membres des associations des parents d'élèves et encadreurs pédagogiques), construction de 3 salles de classe supplémentaires et équipement des 5 écoles en matériel spécialisé.

Perspectives

L'application des nouvelles exigences linguistiques en lien avec la nouvelle loi sur les étrangers et l'intégration va avoir des conséquences sur le besoin de cours de français. En effet, un certain nombre d'étrangers vont devoir faire certifier leur connaissance de français pour obtenir/renouveler leur permis B ou C. Le secteur intégration est en

contact avec le bureau cantonal à l'intégration et le service de la population afin de déterminer le nombre de personnes concernées sur le territoire de la Commune. En fonction des conclusions de ce travail, il sera probablement proposé un renforcement des subventions attribuées aux cours de français.

DÉLÉGATIONS DU MUNICIPAL

Association RAS

Année	Nombre de dossiers traités Yverdon-les-Bains	Augmentation par rapport à l'année précédente	Nombre de dossiers traités JUNOVA
2012	1'441	+ 5.80 %	2'917
2013	1'492	+ 3.53 %	3'008
2014	1'496	+ 0.26 %	3'055
2015	1'433	- 4.21 %	3'088
2016	1'648	+ 15.00 %	3'056
2017	1'693	+ 2.73 %	3'178
2018	1'725	+ 1.89 %	3'202
2019	1'511	- 12.86 %	3'115

Le Centre Social Régional Jura Nord vaudois a suivi au total 3'115 dossiers en 2019. Pour la commune d'Yverdon-les-Bains, cela représente près de 48.5% de l'ensemble des dossiers.

En décembre 2019, le nombre de dossiers actifs était de 2'138, dont 1'034 pour la ville d'Yverdon-les-Bains.

Le nombre d'entrées dans le dispositif RI a été de 755 dossiers dont 355 pour Yverdon-les-Bains, et le nombre de sorties de 755 dossiers, dont 366 pour Yverdon-les-Bains.

Les différents motifs de sorties en 2019 sont :

Motifs de sortie	JUNOVA	Yverdon-les-Bains
Départ (changement d'adresse, foyer, etc.)	61	30
Au bénéfice d'autres prestations (AI, PCF, etc.)	283	154
Emploi	217	101
Défaut de collaboration	154	63
Divers	40	18
TOTAL	755	366

Dans le cadre de la totalité des suivis en 2019, nous avons identifié 539 familles monoparentales, dont 205 yverdonnoises, et 576 dossiers de jeunes adultes de 18 à 25 ans, dont 366 yverdonnois.

Le nombre de Mesures d'Insertion Sociale a été de 797, dont 699 pour Yverdon-les-Bains, le nombre de nouveaux Forjad a été de 26, dont 8 pour Yverdon-les-Bains, et le nombre total de dossiers en avance sur prestations de 846.

ASPMAD

En 2019, les équipes du CMS ont effectué 148'900 heures d'aide et soins au total, soit une augmentation de 4.6% par rapport à 2018. La hausse d'activité est constatée pour tous les types de prestations : soins infirmiers, soins d'hygiène et de confort, ergothérapie, assistance sociale. Cette année, cet accroissement touche principalement les tranches d'âge de 60 à 79 ans (+9.2%) et de 80 à 99 ans (+4 %.). En parallèle, nous observons une diminution d'activité en ce qui concerne les personnes du 4^e âge, de l'ordre d'environ -77 %. Cette tranche d'âge des 100 ans et plus peut varier de manière conséquente d'une année à l'autre.

Durant l'année écoulée, nous avons travaillé avec les équipes sur la création de 7 équipes intervenant dans les différents quartiers d'Yverdon-les-Bains et villages alentour, l'objectif étant de diminuer le nombre d'intervenants chez le client.

Le développement des compétences et l'aspect formation continue ont toute leur importance pour permettre, notamment, un accompagnement de qualité, nous avons notamment formé l'ensemble du personnel HES à une méthode d'évaluation standardisée.

Nous avons mis un point d'honneur à faire vivre au quotidien, dans notre accompagnement, ainsi que dans nos relations professionnelles, nos quatre valeurs que sont l'optimisme, le respect, la solidarité et la considération.

Nombre d'heures et nombre de prestations par classe d'âge (activité terrain effectuée auprès du client)

Tranche d'âge	Nombre d'heures	Nombre de prestations
0 à 19 ans	1'615	2'265
20 à 39 ans	7'002	10'897
40 à 59 ans	20'839	32'675
60 à 79 ans	43'184	91'693
80 à 99 ans	75'419	170'402
100 ans et plus	841	1'607
Total général	148'900	309'539

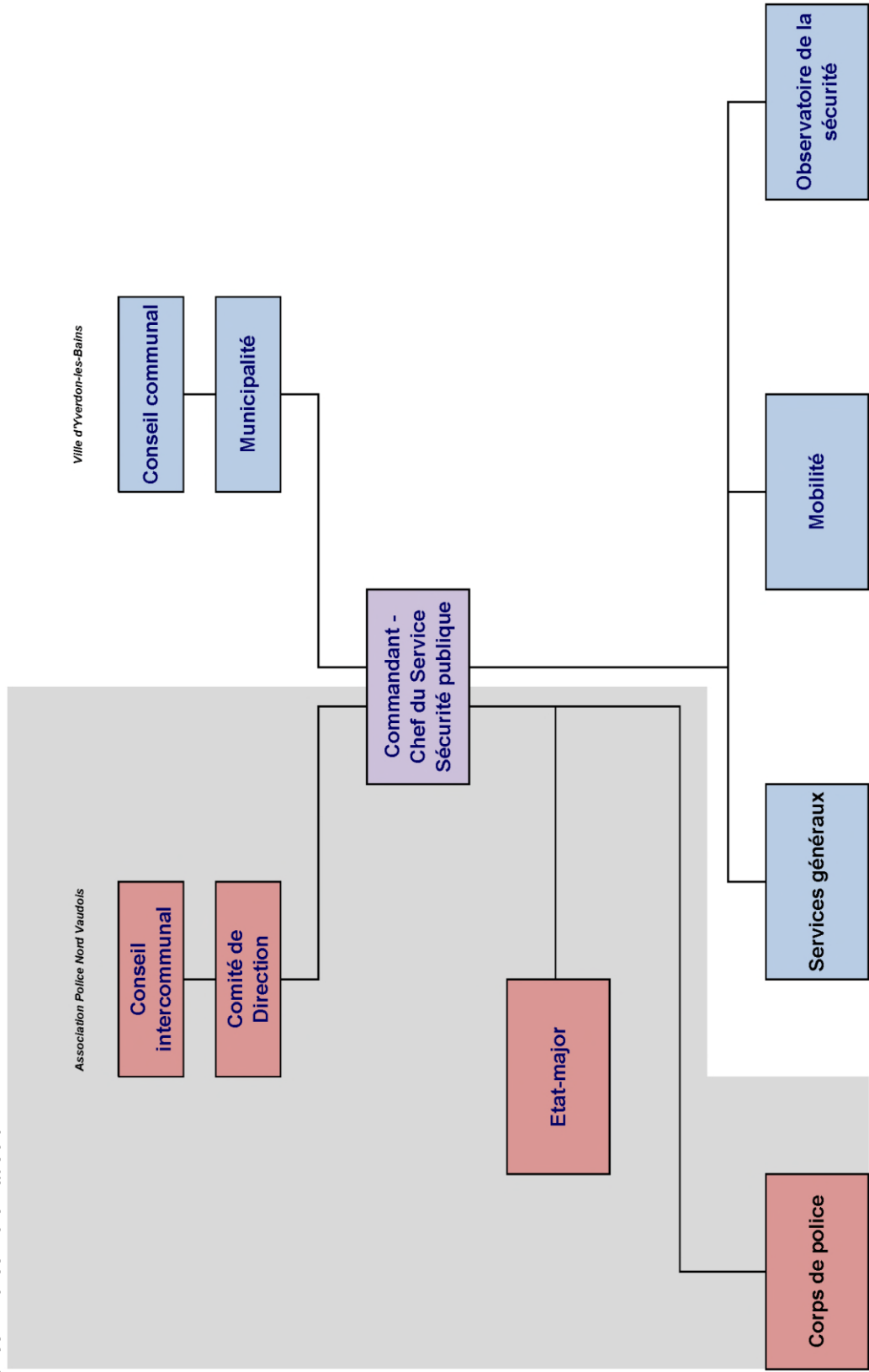
SERVICE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Madame Valérie Jaggi Wepf
Municipale, Présidente du Comité de direction

Lieutenant-colonel Pascal Pittet
Chef de service - Commandant

SERVICE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

En grisé : effectif Police Nord Vaudois



SERVICE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Depuis le 1^{er} juillet 2012, le Service de la Sécurité publique, bien que rattaché à l'administration d'Yverdon-les-Bains, englobe la Police Nord Vaudois à la tête de laquelle figure un organe législatif et exécutif indépendant.

Ci-dessous la composition de nos organes politiques pour l'exercice 2019 :

Comité de Direction		Conseil intercommunal
		Marie-Louise Miéville, secrétaire (hors Conseil)
Jean-Pierre Blanc	Chamblon	Max Holzer Blaise Nicole
Denis Schneider	Cheseaux-Noréaz	Olivier Bloch Jean-Marc Tâche
Christian Bavaud	Ependes	Jean-Pierre Beausire Paulette Visinand
Pascal Marendaz	Method	Eliane Piguet Théophile Schenker
Nicolas Biselx	Montcherand	Michel Greppin Jean-François Tosetti
Mary-Claude Chevalier	Orbe	Jean-Marie Luyet Didier Zumbach
Patrick Grin	Pomy	Bernard Annen Denis Roulier
Oxana Cholly	Suchy	Eric Girardet Cédric Pittet
Pierre-André Tharin	Suscévaz	Christophe Décoppet Lorna Harvey
José Souto	Treycovagnes	Stéphane Baudat, Président Alain Bonnevaux
Valérie Jaggi Wepf, Présidente	Yverdon-les-Bains	Gloria Capt Pierre Dessemontet

Activité du Comité de Direction

Durant cette année 2019, le Comité de Direction s'est réuni à 7 reprises. Il a démontré sa détermination à donner à la Police Nord Vaudois les moyens nécessaires, tant techniques et

opérationnels qu'en matière de personnel et de formation, afin d'assurer ses missions au service de la population de notre région.

Activité du Conseil intercommunal

Le Conseil intercommunal, composé de 22 délégués des communes partenaires, s'est réuni à 2 reprises, les 12 juin à Ependes et 25 septembre à Method. Lors de ces séances, 3 préavis ont été adoptés.

L'organe législatif a ainsi accepté respectivement les comptes 2018, le budget 2020 et la modification des statuts PNV.

Missions du Service de la Sécurité publique

Le Service de la Sécurité publique vise la défense de l'intérêt général par un équilibre d'actions proactives et réactives dans des domaines spécifiques, par la délivrance de prestations de police et de prestations administratives, dans une dynamique d'égalité de traitement et de proportionnalité.

Les principales attributions qui en découlent, nombreuses et variées, sont notamment :

- Interventions 24 heures sur 24
- Mesures d'urgence en cas d'accidents, d'événements particuliers et de catastrophes
- Arrestations de délinquants recherchés ou pris en flagrant délit
- Service de sécurité lors de manifestations
- Opérations de recherches
- Activités préventives de surveillance et de contrôle (sécurité publique)
- Prévention et éducation routière
- Prévention criminalité
- Conseils en matière de sécurité
- Contrôle et régulation du trafic en mouvement (radar)
- Contrôle du stationnement
- Enregistrement de plaintes pénales
- Police des mœurs
- Police du commerce (établissements publics – manifestations – foires et marchés, etc.)

- Exécution des notifications
- Enquêtes administratives (Magistrats – Service de la population – recherches d'adresses)
- Exécution de réquisitions (mandats d'amener – rapports de renseignement – auditions)
- Notification des commandements de payer pour l'Office des poursuites
- Circulation routière
- Signalisation routière et lumineuse
- Chantiers sur les voies publiques (déviations, etc.)
- Contrôle de l'activité des taxis
- Gestion des objets trouvés
- Commission de police
- Contrôle des habitants
- Planification de la Mobilité à l'échelle de l'agglomération
- Mise en œuvre de projets d'aménagements urbains
- Elaboration du plan directeur des circulations
- Etude du plan directeur de la mobilité douce
- Analyse, conception et modélisation de la politique de mobilité
- Gestion du Centre funéraire et du cimetière
- Gestion du stand de tir
- Gestion des ports et amarrages
- Contrôle des champignons

Objectifs généraux du service

Les objectifs 2019 du Service de la Sécurité publique, respectivement de la Police Nord Vaudois, ont été déclinés comme suit :

- Identifier et développer les processus fonctionnels
- Capitaliser sur les partenariats en tenant compte des enjeux liés aux développements de la région
- Appliquer une gestion de qualité permanente dans nos prestations internes et externes
- Veiller à l'adéquation des compétences professionnelles, méthodologiques, personnelles et sociales

- Maintenir une haute présence policière en rue

Ces objectifs servent de base aux Chefs de division afin de fixer les leurs en tenant compte de trois axes. A savoir : Fonctionnement – Opérationnel – Ressources humaines. Ils se traduisent ensuite en objectifs auprès des collaborateurs de chaque entité.

Point fort 2019

Au-delà de l'action proactive et réactive traitée par l'ensemble des collaborateurs du Service de la Sécurité publique, l'année 2019 a été marquée par une réorganisation des activités administratives et transversales, par la création de la division Services généraux, qui inclut désormais la chancellerie-intendance et le Contrôle des habitants en plus des activités de police administrative. Au niveau

opérationnel, cette année a vu la poursuite de l'optimisation du travail en matière de police de proximité de la Division opérationnelle, par la création d'un outil permettant de mesurer l'activité proactive d'une part et par la formation continue en cette matière d'autre part, y compris pour les collaborateurs de police-secours.

Détail des activités

DIVISION OPÉRATIONNELLE - ACTIVITÉ POLICIÈRE RÉGIONALE

Nous relevons à nouveau que les sollicitations de toutes origines sont principalement orientées entre Yverdon-les-Bains et Orbe. Cette dernière localité représentant en moyenne près de 9 % des interventions et près de 5 % pour les autres communes partenaires. Le total des interventions policières sur le secteur PNV est en augmentation de 22 % en regard de l'année 2018 (voir graphiques ci-après).

Nous constatons à ce jour, avec toute la prudence qui s'impose, que le secteur régional demeure malgré tout en marge des infractions en tous genres constatées dans le canton. La tendance globale de la criminalité sur le secteur de la Police Nord Vaudois reste relativement stable, sauf pour certaines catégories de délits (violences domestiques et celles de moindre gravité).

Dans nos villages, un bon nombre d'actions opérationnelles sont toujours liées à des réunions de jeunes sur des sites tels que refuges ou grandes salles avec quelques incivilités ayant trait au littering et à la consommation de boissons alcooliques ou d'autres substances psychotropes.

Par ailleurs, il faut relever que la PNV a continué à mener de nombreuses actions dans le milieu des

stupéfiants, seule ou d'une manière coordonnée avec la Police cantonale vaudoise et la Police des transports CFF, dans le cadre de l'opération AZUR TENERE.

Le maintien d'une visibilité policière en rue a permis de conserver un relativement bas niveau du sentiment d'insécurité des citoyens et des commerçants du centre-ville d'Yverdon-les-Bains. A l'instar de l'année dernière, nous constatons une stabilisation de la présence des personnes suspectées de dealer en rue. De plus, nous avons géré près d'une quinzaine de manifestations d'ampleur sur le territoire de la PNV. Nous retiendrons les succès des 40 ans de la place d'Armes de Chamblon, de l'Autre 1^{er} août, du Triathlon.

Notre personnel policier a activement contribué au renforcement sécuritaire au niveau de la police coordonnée (CONCORDE), par l'appui à la Fête des Vignerons, au 100^e anniversaire des Jeunesses campagnardes, au Paléo, au Word Economic Forum et à de nombreux services d'ordre pour différentes manifestations sportives et visites internationales.

SECTION POLICE TERRITORIALE

Durant cette année, l'action de l'Unité Police de Proximité et l'Unité Sécurité Publique a, à nouveau, fortement contribué à renforcer la présence visible au centre-ville dans le cadre de l'OP AZUR TENERE et à une collaboration étroite avec la Police cantonale pour lutter contre la problématique des stupéfiants. D'autres opérations ont été effectuées dans le cadre de phénomènes criminels connus ou dans le milieu de la circulation routière. De plus, le poste mobile URBANO a effectué près de 235 sorties dans les quartiers de la ville ainsi que dans les communes partenaires. Dans le courant de l'année 2019, nous avons sectorisé le territoire de la PNV ; un répondant de police de proximité a été attribué à chaque secteur. Il traite toutes les affaires en résolution de problèmes de son quartier, respectivement de son village.

Dans le cadre de la poursuite de sa restructuration, la Division Opérationnelle a également vu la création d'une Unité de circulation & Prévention dédiée à toute problématique circulation et prévention scolaire dans le secteur. La spécialisation de cette unité permet également une étroite collaboration avec la Filière Mobilité, en y apportant une approche opérationnelle, notamment dans les grands dossiers traités par cette filière. Une approche opérationnelle est ainsi ajoutée dans les analyses des ingénieurs de la Mobilité.

La prévention scolaire est intervenue auprès du 100 % des classes sur le territoire de la Police Nord Vaudois, de la 1^{ère} à la 11^{ème} année scolaire, ce qui représente 5'867 élèves. A cela, nous pouvons également joindre les cours donnés aux gymnasiens, aux élèves de 10^{ème} pour le Règlement de police ainsi que le cours « Crimes et délits » pour

les 8^{èmes}. Cela représente 1'273 élèves supplémentaires.

Une vingtaine de campagnes de prévention, communales, cantonales ou fédérales, ont été conduites sur l'ensemble du secteur. Citons notamment :

- Les rentrées scolaires ;
- La route n'est pas mon circuit ;
- L'alcool au volant ;
- Les vols dans les véhicules ;
- Les vols à la tire ;
- Le contrôle des cycles ;
- Plan d'eau (prévention au bord du lac et piscine) ;
- Vols terrasses ;
- Prévention cambriolages ;
- Parents – Taxi ;
- Plan Canicule ;
- Vols au préjudice des aînés ;
- Dégagez – démarrez ;
- Restons Cool – Levez le pied.

Des présences préventives faites par l'Unité de Sécurité Publique et l'Unité Police de Proximité ont été particulièrement marquées dans les endroits clés et lors des nombreuses manifestations. Par exemple :

- Place de la Gare ;
- Numerik Games ;
- Fête-Eau-Lac ;
- Les Commémorations du 1^{er} août à Yverdon-les-Bains et Orbe
- Carnaval d'Orbe
- Inauguration du Pont de Method
- Halloween

- Promotions scolaires Orbe ;
- Brocantes et vide grenier Orbe ;
- Marché de Noël Orbe ;
- Marché de Noël Yverdon-les-Bains ;
- Communes partenaires ;
- Rues commerçantes, y compris Orbe ;
- Quartier de Sous-Bois.

En outre, des stands d'information et de prévention ont été tenus dans les lieux suivants :

- Comptoir du Nord vaudois ;
- Conseil Régional de Prévention et de Sécurité (CRPS) ;
- Période des fêtes de fin d'année Yverdon-les-Bains ;
- SEMONORD
- CPNV
- Vente de vélos ATE
- Centres commerciaux Bel-Air et Métropole
- FYSAP (Festival du Sport et de l'Activité Physique)

Par ailleurs, la continuité dans les contacts fréquents avec les partenaires contribue grandement à résoudre les différentes problématiques rencontrées.

L'efficacité du travail est effective aussi bien à Yverdon-les-Bains, qu'avec les autres partenaires de la région. Sur Orbe, des rencontres avec les

commerçants, les tenanciers d'établissements publics, les directeurs et doyens des écoles et les parents d'élèves ont été organisées.

Près de 164 enquêtes de police de proximité ou d'approches en résolution de problème ont été ouvertes par le personnel de l'Unité Proximité. De plus, la prévention scolaire a traité 134 interventions touchant les écoles, allant de la divergence d'opinion d'un parent à des conflits entre élèves.

L'ensemble de ce travail a souvent nécessité une analyse approfondie de la situation. Ce travail peut difficilement être évalué au niveau du temps passé car certaines approches s'échelonnent sur plusieurs jours voire plusieurs mois.

La création de l'Unité de Prévention et Circulation, au mois de mai, a permis de procéder à des analyses plus fines sur l'utilisation des radars répressifs et préventifs. Ainsi, différentes stratégies ont pu être mises en place pour tenter de diminuer les problématiques de circulation dans certains quartiers, en collaboration étroite avec la Filière Mobilité et l'Unité Technique. L'unité a géré une vingtaine de dossiers traitant principalement de problématiques de vitesse et de nuisances sonores liées aux véhicules automobiles.

Nous avons accueilli en moyenne 70 personnes quotidiennement à la réception du poste de police, ce qui représente annuellement 25'690 personnes.

OBSERVATOIRE DE LA SÉCURITÉ & PROJETS ET PARTENARIATS

Début 2019, le Service de la sécurité publique a mené une réflexion de fond et procédé à une réorganisation interne, notamment au regard de départs à la retraite de plusieurs collaborateurs. La nouvelle Section Observatoire de la sécurité & Projets et Partenariats est l'un des éléments-clés du changement central du fonctionnement du Service, tant en interne que dans les interactions interservices. Cette section remplace l'ancien Observatoire de la sécurité créé en 2014, dont le responsable a pris sa retraite à fin 2018. Elle est dorénavant rattachée directement au Chef de service.

Cette nouvelle structure est amenée à jouer un rôle central dans le développement de la Ville d'Yverdon-les-Bains grâce à son apport en termes sécuritaire. Elle est appelée à remplir quatre missions :

- Anticipation pour consolider la sécurité : L'Observatoire garantit une vision centralisée des enjeux sécuritaires de la région servie par la Police Nord Vaudois. Pour ce faire, il s'intègre notamment dans les études préliminaires au développement de la Ville d'Yverdon-les-Bains. Par sa capacité à collecter et à analyser de manière scientifique des informations en provenance du terrain, l'Observatoire a pour but de proposer des réponses à l'Autorité politique sur des situations potentiellement sensibles en matière de sécurité publique. Projection pluridisciplinaire pour élargir les modes d'action du Service de la Sécurité publique : Dans l'objectif de développer le bien-vivre ensemble, l'Observatoire met en œuvre des projets de

natures diverses en collaboration avec différents partenaires. En cas de besoin, il assure également la coordination interne lors de projets interservices.

- Rapprochement pour un meilleur climat sécuritaire : L'Observatoire développe des partenariats privilégiés afin de créer des synergies entre des intervenants de milieux variés :
 - Avec les différents services de la Ville d'Yverdon-les-Bains ;
 - Avec les communes-membres de l'Association intercommunale PNV ;
 - Avec le tissu associatif et économique de la région ;
 - Avec des partenaires communaux, cantonaux et fédéraux ;
 - En interne, entre les différentes divisions de la Sécurité publique.
- Décloisonnement institutionnel pour une optimisation fonctionnelle : L'Observatoire participe activement aux réflexions portant sur les développements stratégiques du Service de la Sécurité publique.

La nouvelle Section se compose d'une cheffe, d'un adjoint administratif et criminologue, ainsi que d'une coordinatrice de la médiation nocturne. En 2019, la section s'est adjointe la collaboration de 3 mandataires externes.

Pour mener ses missions, la nouvelle section a noué de nouveaux partenariats notamment avec les partenaires suivants : Services de la Ville d'Yverdon-les-Bains (Service de la Jeunesse et de la Cohésion sociale, Service des Energies, Service des Travaux et de l'Environnement, Service de l'Urbanisme, Service des Bâtiments, Service de la Culture,

Secrétariat général), Conseil des Seniors d'Yverdon-les-Bains (COSY), Plateforme Ecoles-Communes d'Yverdon-les-Bains, Commission Consultative Suisses-Immigrés d'Yverdon-les-Bains (CCSI), Tribunal cantonal des Mineurs, Responsables religieux (pasteurs, curés, imams, évangélistes, diacres), Agences bancaires, Entreprises de sécurité privée, RailFair (CFF), Divisions et unités du Service de la Sécurité publique.

Pendant ses 6 premiers mois, la nouvelle section a notamment alimenté les réflexions des autorités et de la direction du Service, mis sur pieds une plateforme réunissant les partenaires privilégiés de la Police Nord Vaudois actifs sur la voie publique, lancé les réflexions pour le lancement d'un diagnostic sécuritaire en Ville d'Yverdon-les-Bains, lancé un projet d'échanges réguliers avec les citoyens dans les 9 communes-villages de la Police Nord Vaudois, participé à l'avant-projet concernant la nouvelle Place d'Armes et dirigé les travaux en vue d'un stand

Sécurité publique pour l'édition 2020 du Comptoir du Nord vaudois.

Le dispositif de médiation nocturne, fruit de la collaboration interservices avec le Service de la Jeunesse et de la Cohésion sociale, a quant à lui été poursuivi. Ce dispositif, visant à apaiser le climat des rues du centre-ville d'Yverdon-les-Bains les soirs de week-ends ainsi qu'à améliorer le sentiment de sécurité de ses habitants et de ses usagers, peut être résumé comme suit pour 2019 :

- 19 médiateurs formés et en activité
- 71 médiations durant les week-ends
- Près de mille personnes approchées
- Les binômes de médiateurs sont intervenus notamment pour des actes de prévention (alcool, bruit, déchets, drogue), pour des modérations de comportements, pour fournir des renseignements, pour distribuer des flyers et des réglottes alcool ; il n'a été fait appel à la police qu'à 3 reprises.

UNITÉ TECHNIQUE

L'Unité technique assure le bon fonctionnement quotidien de nos véhicules, qui ont parcouru 276'626 kilomètres en 2019, mais il serait réducteur de limiter l'activité de cette unité au seul entretien des véhicules. Ses collaborateurs gèrent notamment l'ensemble de la signalisation routière verticale et/ou horizontale. La mise en conformité aux nouvelles normes, ainsi que la mise en place des zones macarons ont induit le changement de près de 400 panneaux en 2019.

L'Unité technique, par son expertise, collabore étroitement à la gestion des nombreux chantiers présents en ville ou sur le territoire de nos communes partenaires.

La gestion du trafic, par la mise en place de radars pédagogiques, est également une mission confiée à l'Unité technique (les radars ont été déplacés à 161 reprises).

MOBILITÉ

La filière Mobilité a un champ d'action particulièrement étendu. Elle participe à la planification de la mobilité à l'échelle de l'agglomération, elle pilote les études des documents opérationnels communaux et met en œuvre les projets d'aménagement qui en découlent. L'année 2019 a été riche et décisive pour bon nombre de projets, notamment pour le nouveau schéma des circulations en lien avec le parking de la Place d'Armes et le développement du secteur Gare-Lac, qui s'intègrent dans la vision globale du plan des circulations.

Le plan des circulations constitue un document de base pour la planification des aspects « mobilité » dans tous les projets de la ville ; son dernier volet « priorisation des mesures » a été validé par la Municipalité en septembre 2019.

Il nous permet dès lors de disposer de principes directeurs pour la planification des infrastructures routières et de ce fait développer les mesures infrastructurelles pour assurer le fonctionnement d'un réseau routier multimodal intégrant la route de contournement, à l'ouest de la ville.

L'étude du plan directeur de la Mobilité douce a également été validée par la Municipalité en 2019. Cette étude d'envergure, réalisée en partenariat avec un bureau spécialisé dans le traitement de la

mobilité douce, identifie les mesures infrastructurelles prioritaires qui seront réalisées en 2020. De nouveaux services (VLS, promotions diverses) visent à favoriser les modes doux. Grâce à la réalisation d'une hiérarchie cyclable et piétonne, le réseau de mobilité douce yverdonnois bénéficie désormais de nouveaux outils de planification.

L'année 2019 a également été importante pour les projets spécifiques tels que l'optimisation de la ligne Travys 605.

Enfin, la croissance d'Y-Parc et l'arrivée de nouvelles entreprises a également impacté le travail de la filière Mobilité en 2019. En effet, la gestion du stationnement sur le PST a nécessité de nombreuses analyses en parallèle du projet de création d'un parking collectif, prévu pour accueillir les employés et visiteurs d'Y-Parc.

En résumé, la filière Mobilité pilote en permanence une soixantaine de projets et est intégrée dans une dizaine de groupes de travail conduits par d'autres services. L'année 2019 marque un tournant dans le développement des activités de la filière. L'aboutissement des documents directeurs cités en amont permettent de disposer de nouveaux moyens pour penser aux projets clés dans la gestion de la mobilité à Yverdon-les-Bains ces prochaines années.

SERVICES GÉNÉRAUX

L'activité des Services généraux est principalement fondée sur des prestations externes dans des domaines d'activité très variés, mais également sur des prestations transversales internes au service de la Sécurité publique pour assurer son fonctionnement :

Prestations externes

- Police du commerce
- Office du stationnement
- Assistants de sécurité publique
- Enquêtes administratives & réquisitions
- Commission de police
- Centre funéraire et cimetières
- Affaires portuaires
- Stand de tir
- Contrôle des habitants

Prestations internes

- Chancellerie & Intendance
- Gestion des amendes d'ordre
- Affaires juridiques
- Finances

Les Services généraux sont une composante importante de l'activité de proximité du Service de la Sécurité publique d'Yverdon-les-Bains, mais aussi des communes partenaires de la Police Nord Vaudois. Apportant de régulières et pertinentes analyses, cette division assure les respects des directives communales et cantonales de sa compétence en matière de police administrative. Elle gère en particulier l'intégralité des aspects liés à la gestion du stationnement public, sous les angles administratifs (délivrance d'autorisations) et opérationnels (contrôle du stationnement). Elle assure une fonction de police du commerce, proactive en matière d'activités économiques soumises à autorisation, et omniprésente dans le

processus d'accompagnement et de supervision des manifestations. La gestion des activités temporaires se déroulant sur domaine public est de sa compétence, au même titre que les concessions portuaires et funéraires.

La gestion des contraventions (stationnement, circulation, radars) constitue par ailleurs un gros volume de travail de suivi, également en lien avec la Commission de police, qui a notamment pour mission la répression des contraventions aux règlements communaux.

Le développement des zones de stationnement publiques soumises à régulation (parcomètres, disques) a représenté un défi pour l'unité de contrôle du stationnement en 2019, qui assure désormais à la fois une présence visible dans l'ensemble des rues de la Ville, mais garantit également une application uniforme des règles en matière de stationnement. L'évolution des régimes de parage dans les quartiers s'opère selon une approche informative dans un premier temps, puis préventive par des phases d'avertissement, et enfin répressive pour garantir l'équilibre nécessaire et une rotation adaptée sur les zones de stationnement.

Enfin, le Contrôle des habitants assure le premier accueil et l'enregistrement des nouveaux habitants et des demandeurs de permis de séjour ou de travail, pour la Commune d'Yverdon-les-Bains. Sa mission est de tenir à jour le registre des habitants et de transmettre aux instances autorisées toutes les mutations telles qu'arrivées, départs, déménagements, naissances, décès, divorces et autres événements. Elle analyse les demandes de permis pour les personnes étrangères, récolte les documents utiles et les transmet à l'Autorité cantonale. Elle est également en charge des renouvellements et changements de permis, pour près de 10'000 habitants étrangers et 2'000 frontaliers.

Ressources humaines

EFFECTIF AU 31.12.2019

125.4 ETP

DIVISION ETAT-MAJOR (Commandement – Observatoire, Projets & Partenariats – Unité Technique – Formation) :

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Commandant – Chef de Service • 1 cheffe de section • 1 sous-officier supérieur • 2 sous-officiers | <ul style="list-style-type: none"> • 1 collaborateur scientifique • 1 adjointe de direction • 4 collaborateurs civils |
|--|--|

DIVISION OPÉRATIONNELLE (Section Police-secours – Section Police territoriale) :

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • 3 officiers • 11 sous-officiers supérieurs • 24 sous-officiers | <ul style="list-style-type: none"> • 28 policiers • 3 collaboratrices civiles |
|--|---|

DIVISION SERVICES GÉNÉRAUX (Office du stationnement – Assistants de sécurité publique – Chancellerie & Intendance – Bureau des contraventions – Enquêtes administratives – Police du commerce – Finances – Contrôle des habitants – Centre funéraire – Stand de tir – Affaires portuaires) :

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • 1 chef de division • 1 adjoint chef de division / juriste • 5 chef-fes d'unités | <ul style="list-style-type: none"> • 9 assistants de sécurité publique • 1 garde port • 23 collaborateurs |
|---|--|

MOBILITÉ

- 1 cheffe
- 2 ingénieurs en mobilité

- 1 collaborateur administratif

PERSONNEL EN FORMATION

- 1 aspirant de police
- 3 apprenties employées de commerce

- 1 maturante MPC

PERSONNEL DÉTACHÉ À L'ACADÉMIE DE POLICE

- 1 policier

- 1 assistant de sécurité publique

NOUVEAUX COLLABORATEURS

Dans le courant de l'année, nous avons eu le plaisir d'accueillir les nouveaux collaborateurs suivants :

Au 1^{er} janvier

- M. Raphaël Perret
Préposé au contrôle des habitants – Services généraux

Au 1^{er} avril

- Aspirant Patrick Cristina
Académie de police

Au 1^{er} juin

- Mme Marylaure Garcia
Responsable de l'Observatoire de la Sécurité & Projets et partenariats – Etat-major
- Mme Tania Olivary
Employée administrative et comptable – Services généraux

Au 1^{er} juillet

- Appointé Miguel De Blaireville
Division opérationnelle

Au 1^{er} octobre

- Mme Patricia Deslarzes-Laurent
Assistante de direction – Services généraux

Au 15 octobre

- Mme Pauline Hützener
Employée administrative – Services généraux

Au 1^{er} novembre

- M. Sylvain Equey
Adjoint administratif et criminologue – Observatoire de la Sécurité & Projets et partenariats – Etat-major

Durant l'année 2019, 8 collaborateurs-trices ont quitté le service.

PROMOTIONS – NOUVELLES FONCTIONS

Plusieurs collaborateurs ont obtenu une promotion au cours de l'année 2019 à savoir :

A la Division Etat-major

A la fonction d'adjointe de Direction

- Mme Véronique Duc

Au grade de sergent-major chef

- Le sergent-major Laurent Miéville

Au grade de sergent-major

- Le sergent Jacques Küng

Au grade de sergent-chef

- Le sergent Steve Knabenhans

Au grade de sergent

- Le brigadier Gilbert Loosli

A la Division opérationnelle

Au grade d'adjudant-chef

- Le sergent-major Michaël Schmitt

Au grade d'adjudant-e

- Le sergent-major Tibor Bacso
- La sergente-majore Laurence Finger
- La sergente-majore Fabienne Gigandet-Decroix
- Le sergent-major Alexandre Lugon-Moulin
- Le sergent-major Christian Martin
- Le sergent-major Pascal Nidegger

Au grade de sergent-major chef

- Le sergent-major Fabrice Fornerod

Au grade de sergent-major

- Le sergent Jérôme Burnat
- Le sergent Steve Gremaud

Au grade de sergent-e-chef-ffe

- La sergente Natacha Knabenhans
- La sergente Rasiha Muminovic
- Le sergent Félix Taboada
- Le sergent Karim Zentar

Au grade de sergent-e

- Le brigadier Alain Füllemann
- Le brigadier Patrick Graber
- Le brigadier Didier Hofmann
- Le brigadier Jérôme Holzer
- Le brigadier David Humbert-Droz
- Le brigadier Joël Jeanneret
- Le brigadier Nicolas Lüthi
- Le brigadier Eric Mauron

- La brigadière Letizia Natale
- Le brigadier Juan Manuel Perni
- Le brigadier Maurizio Töffel

Au grade de brigadier

- L'appointé Cédric Seewer

Au grade d'appointé-ée

- L'agente Laura Ademovic
- L'agent Quentin Laurent

Aux Services généraux

Au grade d'appointé chef

- L'appointé assistant de sécurité publique Florent Huber

ACCIDENT ET MALADIE

Quelques 1'209 jours maladie et 225 jours accident sont comptabilisés, dont 61 résultent d'accidents professionnels. D'une manière globale, nous

pouvons dire que ces absences représentent 6 ETP manquant en permanence sur l'année, ce qui n'est pas négligeable.

EVALUATIONS DES COLLABORATEURS

Le processus d'évaluation des collaborateurs donne entière satisfaction. Une grande majorité d'entre eux fournissent des prestations en adéquation avec les objectifs fixés. Pour ceux qui ne les auraient pas

atteints, des mesures correctrices ont été imposées. Une analyse démontre que plus de 87% des collaborateurs sont globalement satisfaits ou très satisfaits.

ACADÉMIE DE POLICE

Trois aspirants ont suivi avec succès la formation initiale à Savatan obtenant brillamment leur Brevet fédéral de policier. Le quatrième aspirant a démissionné consécutivement à l'échec de son examen final. Un collaborateur de la Division opérationnelle est toujours détaché auprès du Centre de formation du Chablais en qualité de

collaborateur spécialisé en logistique. Notre appui à l'organisation formatrice est renforcé par la présence d'un assistant de sécurité publique Christophe Jacot, également rattaché à la logistique. L'engagement de ce personnel fait l'objet d'une compensation financière.

Chiffres clés - Statistiques

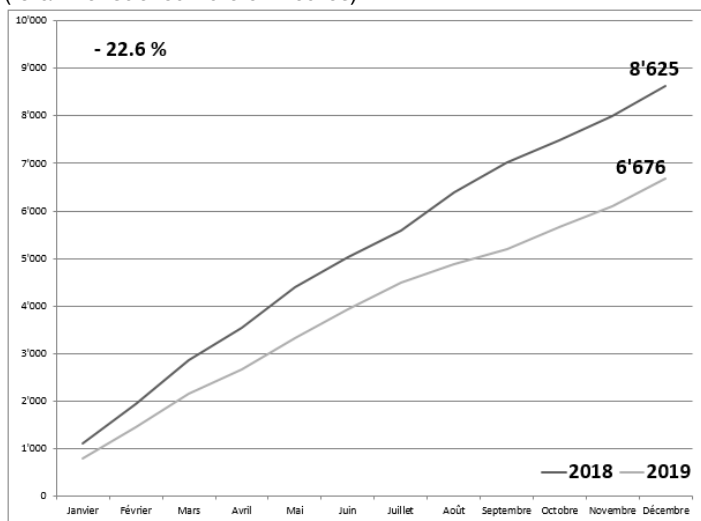
DONNÉES OPÉRATIONNELLES

Les chiffres sont extraits de l'application JEP (Journal des événements de police). Les données prennent en compte les interventions effectuées par la PNV et démontrent la tendance des années 2018 et 2019. Dès lors, il s'agit d'être prudent à la lecture de ces chiffres qui peuvent varier au regard de la

tendance globale de la statistique de la criminalité nationale diffusée annuellement.

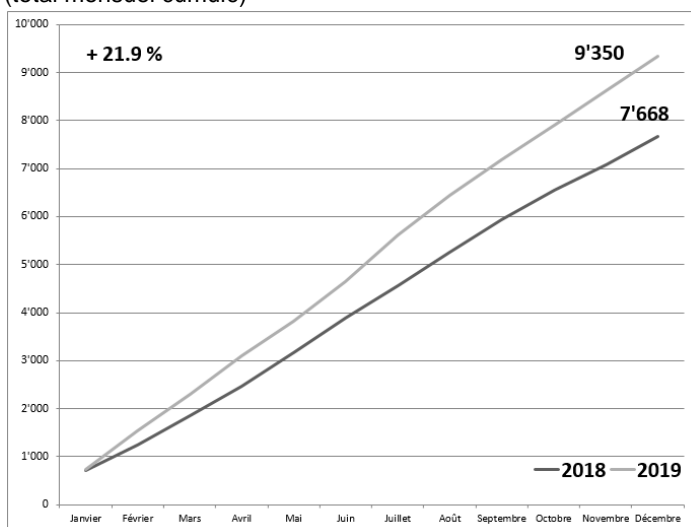
En effet, nos statistiques reflètent l'activité propre et constatée par la PNV. Un délit commis sur notre territoire et annoncé ailleurs n'est donc pas pris en compte dans nos chiffres.

Présence policière en rue
(total mensuel cumulé en heures)



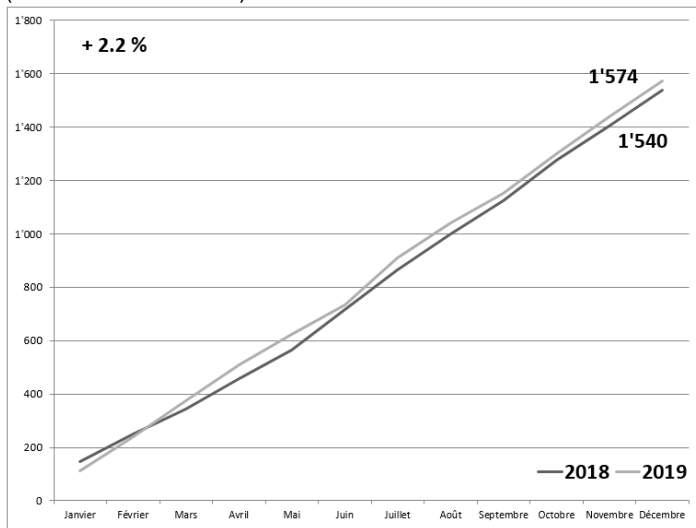
Le nombre d'heures de présence policière en rue est en forte diminution pour 2019. Ceci s'explique par une augmentation du nombre d'interventions ; de l'augmentation des contraintes administratives de certaines interventions (violences domestiques, examens de situation) ; du report de charge de procédures cantonales (retraits de plaques, mandats OP, etc.) et enfin de l'opération CONCORDE 2019 qui a demandé une forte sollicitation en appui dans d'autres villes du canton.

Interventions
(total mensuel cumulé)



En synthèse, nous constatons une augmentation des sollicitations en 2019. Celles-ci se déroulent majoritairement à Yverdon-les-Bains (86% des interventions) et Orbe (9% des interventions), tandis que les 5% restant se partagent sur les 9 autres communes partenaires. Cette augmentation peut s'expliquer par la tolérance zéro mise en place dans le cadre de la lutte contre les incivilités routières ou commises par les noctambules.

Plaintes pénales
(total mensuel cumulé)

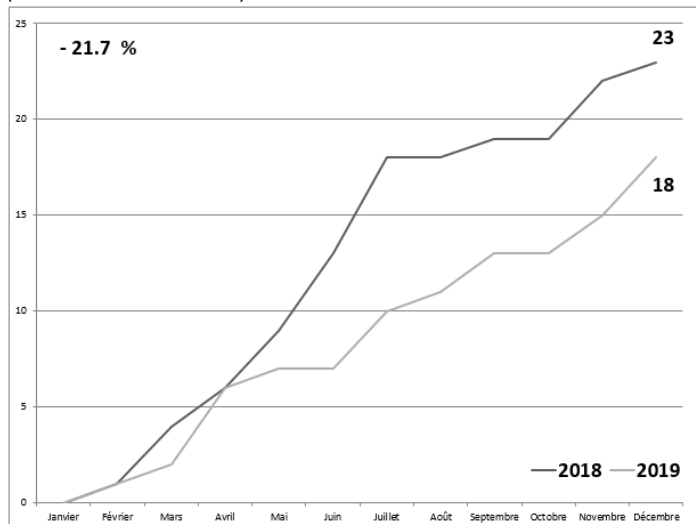


Une légère augmentation est observée pour 2019. Il convient de préciser que la totalité des plaintes pénales ne représente pas le lieu de résidence des victimes. A cet égard, il est utile de préciser qu'un certain nombre de plaintes pénales enregistrées par PNV concernent des délits commis hors territoire. En d'autres termes, nous constatons que l'accessibilité d'ouverture de nos locaux de police permet assurément une prise en charge confortable pour le citoyen.

Si ce constat est favorable pour les plaignants, a contrario il s'agit de ressources policières fortement engagées à l'interne, au détriment d'une plus grande présence sur le terrain.

VOLS AVEC VIOLENCES

Brigandages et vols à l'arraché
(total mensuel cumulé)

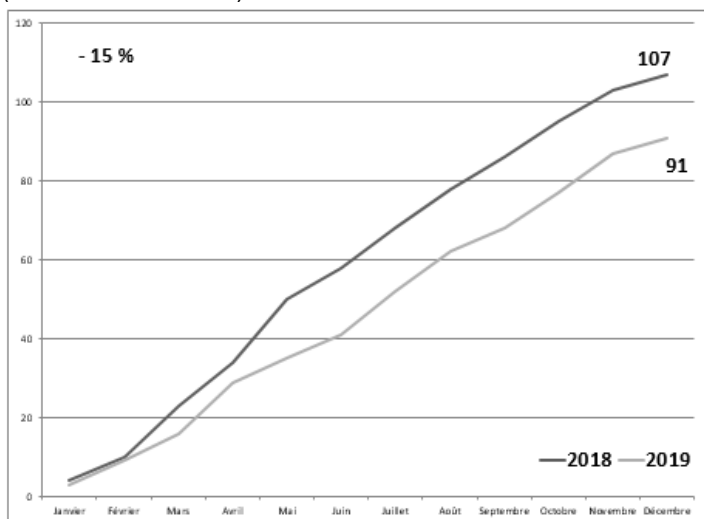


Nous dénotons une baisse de ce phénomène, notamment en raison de plusieurs arrestations rendues possibles grâce à la connaissance du milieu de notre police et après enquête. En effet, plusieurs cas de brigandages survenus en 2019 étaient imputables à un groupe d'individus.

Remarque : le nombre de cas étant relativement faible, les pourcentages de variation doivent être considérés avec prudence.

VIOLENCES DE MOINDRE GRAVITÉ

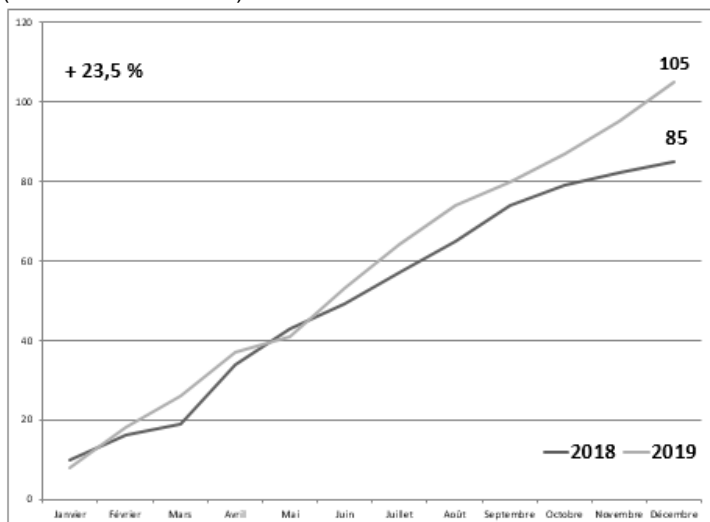
Voies de fait
(total mensuel cumulé)



Une baisse est constatée pour les chiffres 2019. Les voies de faits, infractions ne causant ni lésions corporelles ni atteinte à la santé, sont généralement consécutives à une altercation entre personnes, souvent sous l'emprise de l'alcool. Il peut s'agir de crachats, d'empoignades, de coups de poings, etc.

La poursuite systématique et les dénonciations des incivilités constatées par les policiers peuvent avoir un effet dissuasif.

Menaces et injures
(total mensuel cumulé)

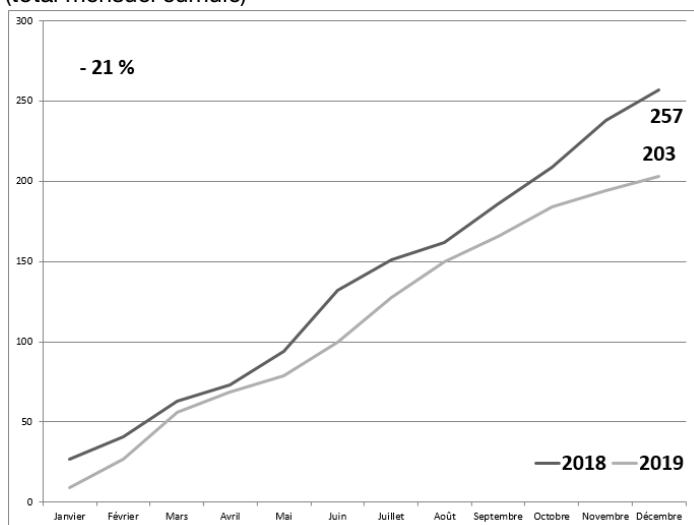


Les chiffres 2019 sont en hausse par rapport à 2018. Ce type d'infraction survient également lors de violences de moindre gravité ou de conflits entre automobilistes. De plus en plus de menaces se font également via les réseaux sociaux et entre connaissances.

Il est maintenant demandé aux agents de systématiquement déposer plainte lorsque des injures ont été proférées à leur encontre. Cette nouvelle directive peut expliquer l'augmentation constatée.

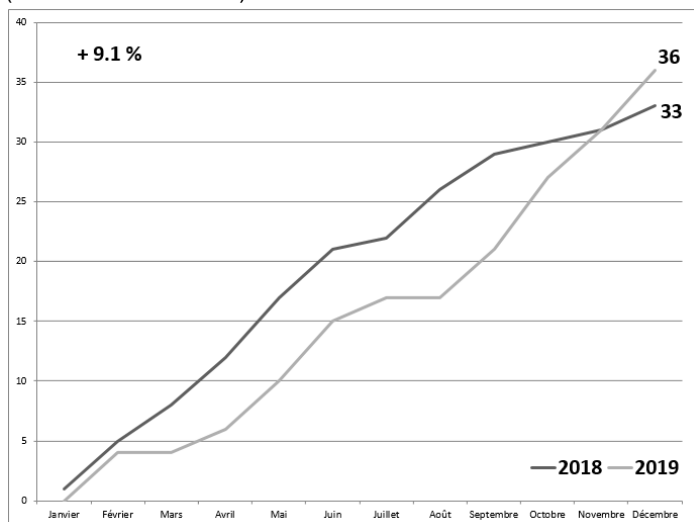
CAMBRIOLAGES

Vols par effraction (total mensuel cumulé)



La diminution du nombre de vols par effraction dans le secteur Nord vaudois est aussi constatée, dans une certaine mesure, dans le reste du canton. L'optimisation des forces policières, en termes proactifs et réactifs, ainsi que les nombreuses arrestations, soit en flagrant délit ou par l'exploitation moderne des traces, ont probablement permis de lutter contre cette problématique. En effet, grâce à l'action policière, divers auteurs ont été interpellés et de nombreux cas ont ainsi été résolus.

Vols par introduction clandestine (total mensuel cumulé)

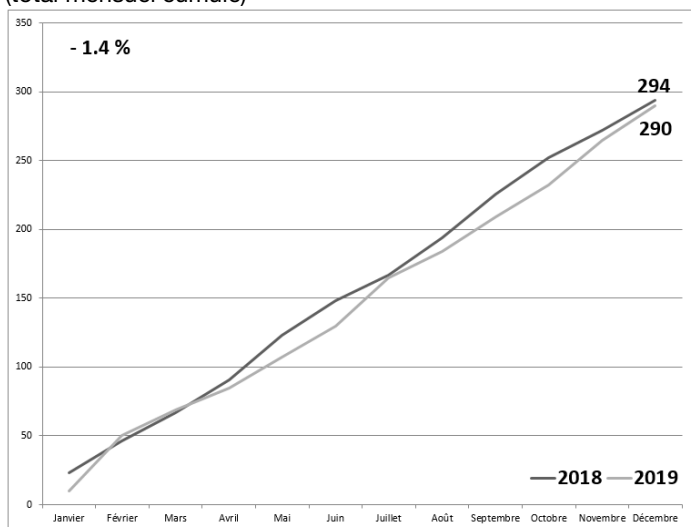


Le phénomène reste constant en 2019. Ce genre de vol est souvent commis par opportunité. Il y a lieu de poursuivre, voire de renforcer encore la prévention et d'inciter les citoyens à fermer leurs portes et fenêtres à clé. Les campagnes de prévention semblent porter leurs fruits.

Remarque : le nombre de cas étant relativement faible, les pourcentages de variation doivent être considérés avec prudence.

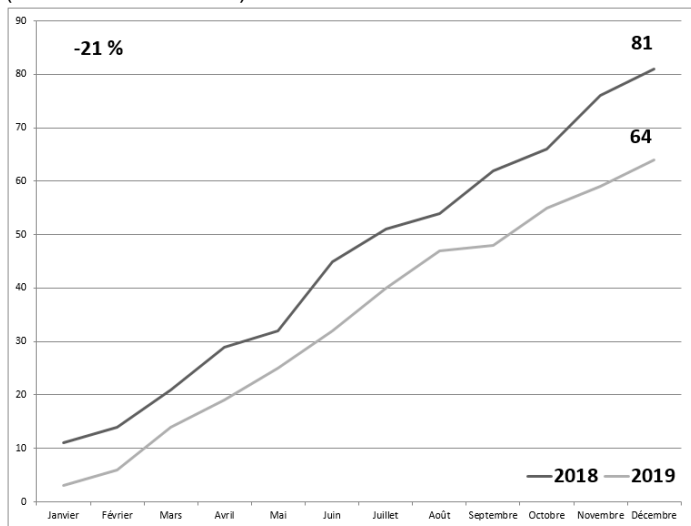
AUTRES ATTEINTES AU PATRIMOINE

Dommages à la propriété
(total mensuel cumulé)



Le nombre de dommages à la propriété est stable pour 2019. Nous poursuivons nos efforts pour lutter contre ces incivilités, en déployant nos forces selon l'analyse permanente des phénomènes. La majorité des cas concerne des dégâts commis sur des véhicules en stationnement, des dommages causés par des tentatives de vol par effraction ainsi que des tags.

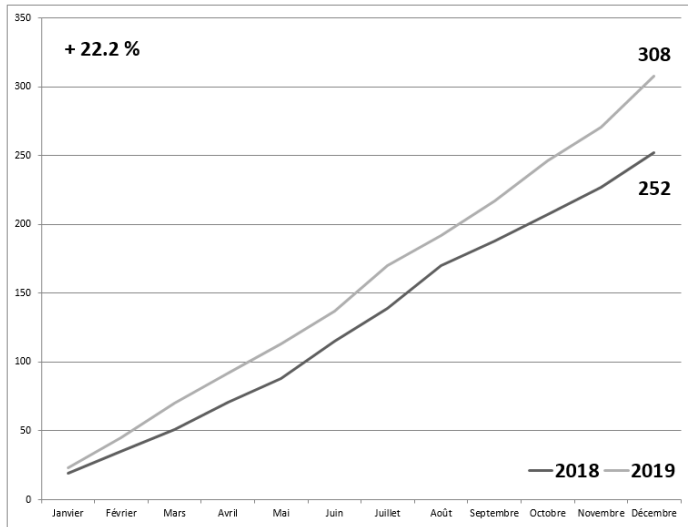
Vols à la tire / à l'astuce
(total mensuel cumulé)



Pour 2019, nous constatons une diminution de ce phénomène par rapport à 2018. Il s'agit principalement de vols de téléphones portables ou de portemonnaies pour lesquels l'auteur profite souvent d'un instant de distraction de la victime.

Remarque : le nombre de cas étant relativement faible, les pourcentages de variation doivent être considérés avec prudence.

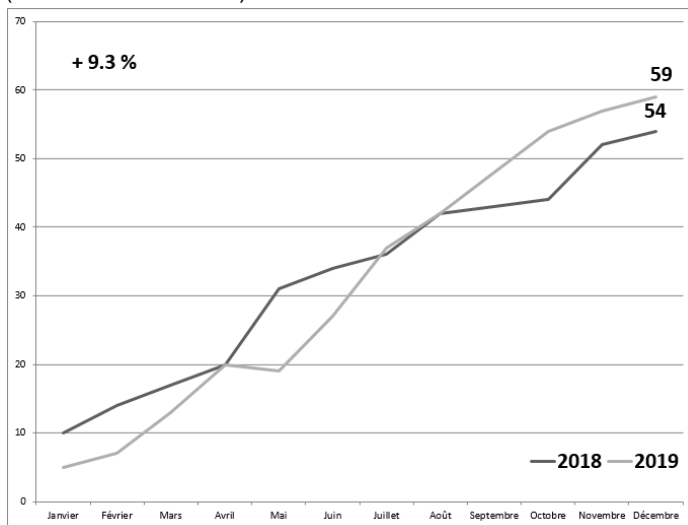
Vols simples
(total mensuel cumulé)



Les vols simples sont en forte augmentation. Nous précisons que ces cas concernent essentiellement des vols d'objets personnels laissés sans surveillance et sont rendus possible par une certaine forme de négligence des victimes.

Cette augmentation peut notamment être due au fait que les chiffres pris en considération pour 2019 sont issus d'une nouvelle méthode de comptage, ce qui explique en grande partie la hausse observée entre 2018 et 2019.

Vols par effraction dans et sur les véhicules
(total mensuel cumulé)

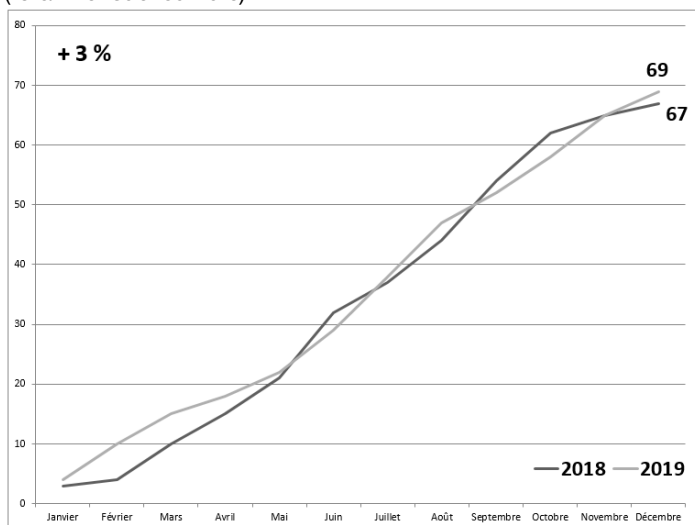


Nous constatons une très légère augmentation du nombre de vols dans les véhicules. Ce phénomène reste lié à des objets de valeur laissés visibles à l'intérieur de l'habitacle. Là aussi, la présence policière en rue et des campagnes de prévention peuvent influencer positivement cette statistique. Le passage de délinquants itinérants dans notre secteur est également un facteur déterminant, ce genre de délit se faisant principalement par opportunité.

Remarque : le nombre de cas étant relativement faible, les pourcentages de variation doivent être considérés avec prudence.

Incendies

(total mensuel cumulé)

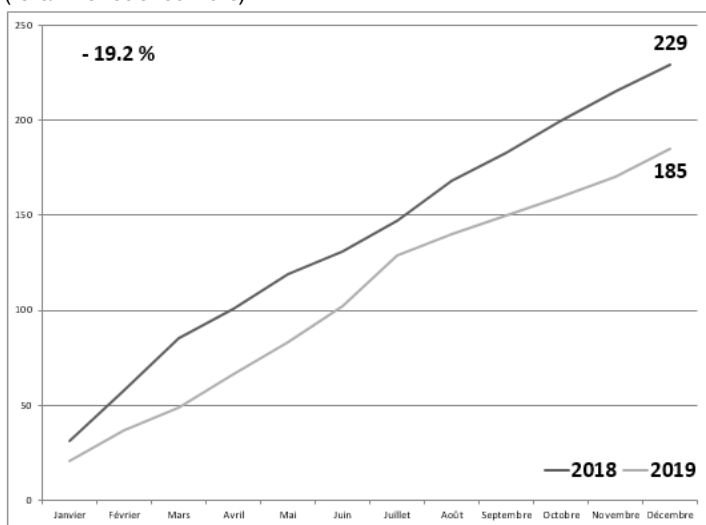


De manière générale, nous constatons une stabilité dans le nombre d'incendies en 2019. Il s'agit principalement d'incendies par négligence (feu de casserole, mégot, etc.) ainsi que de véhicules.

Remarque : le nombre de cas étant relativement faible, les pourcentages de variation doivent être considérés avec prudence.

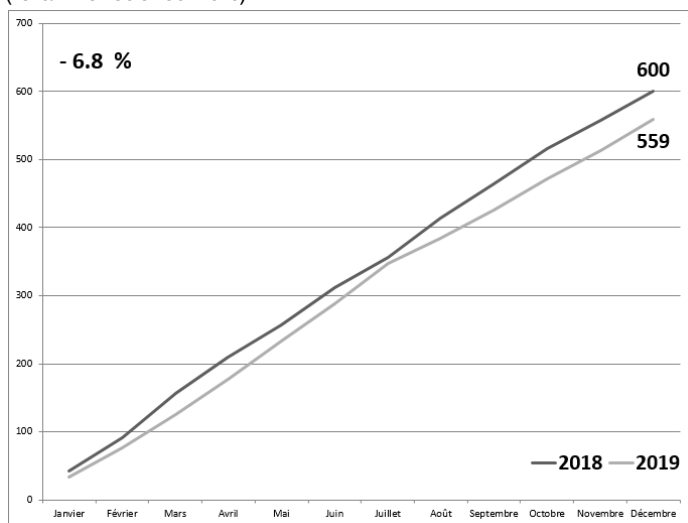
Infractions à la LFStups

(total mensuel cumulé)



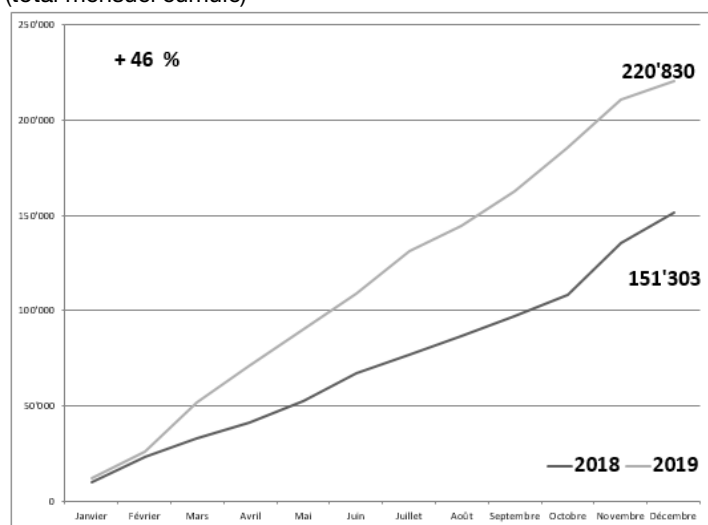
Les infractions à la Loi fédérale sur les stupéfiants sont toujours en baisse en 2019. L'Etat-major de conduite AZUR TENERE impliquant la PNV et la Police cantonale a en effet été maintenu tout au long de l'année 2019 et a permis la coordination de plusieurs actions dans le milieu des stupéfiants.

Accidents de la circulation
(total mensuel cumulé)



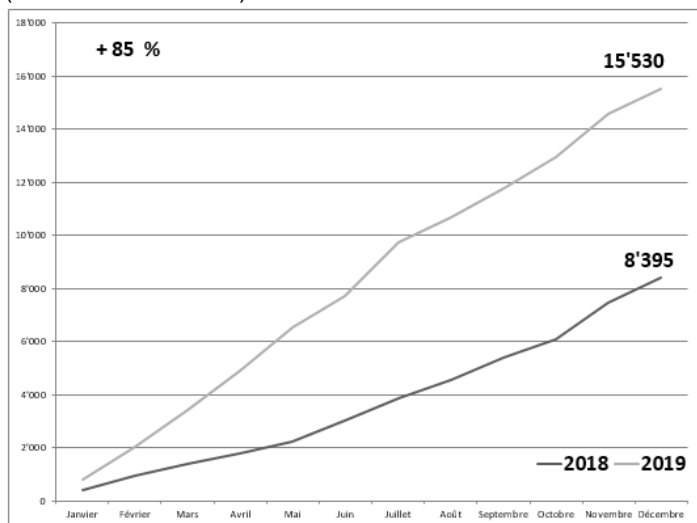
Une légère baisse du nombre d'accidents de la circulation est à relever. Les types d'accidents comptabilisés regroupent ceux avec blessés, fuite, ivresse, mortels ou encore ne causant que des dégâts matériels. L'analyse effectuée ne démontre aucun endroit pouvant être qualifié d'accidentogène. Dans la majorité des cas, il s'agit de dégâts matériel avec pour finalité un constat à l'amiable entre les parties impliquées.

Nombre de véhicules contrôlés lors de contrôles radar
(total mensuel cumulé)



L'augmentation du nombre de véhicules contrôlés résulte d'une approche systématique et globale de la problématique des excès de vitesse sur l'entier du territoire. En effet, les contrôles radar sont ciblés sur des axes présentant des taux préoccupants de dépassement de la vitesse autorisée. La méthodologie générale demeure quant à elle fondée sur deux phases, l'une préventive au moyen d'un radar pédagogique, puis répressive au moyen d'un appareil mobile de contrôle.

**Nombre d'infractions lors de contrôles radar
(total mensuel cumulé)**



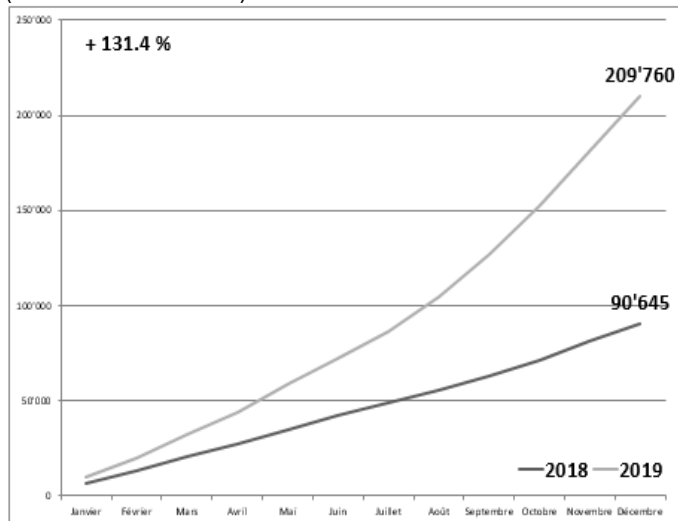
Au total, 15'530 infractions ont été dénombrées en 2019, soit une augmentation de 85% par rapport à 2018. Cette très forte hausse est à mettre en relation avec l'augmentation du nombre total de véhicules contrôlés.

15'190 amendes d'ordre ont été délivrées. 340 rapports de dénonciation ont été établis, dont 301 en Préfecture et 39 au Ministère public.

SERVICES GÉNÉRAUX

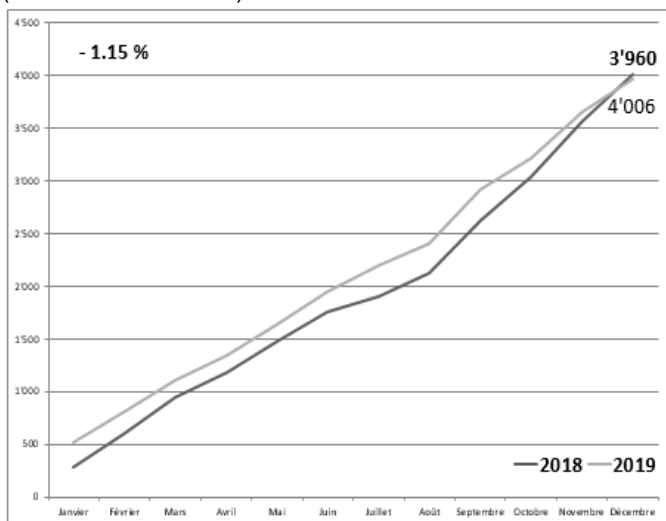
STATIONNEMENT

**Nombre d'activations du stationnement par smartphone
(total mensuel cumulé)**



La part de paiement des taxes de stationnement par smartphone a dépassé la barre des 20% du volume de stationnement payant en Ville d'Yverdon-les-Bains. Cette augmentation est attribuable dans une large mesure au partenariat avec TWINT qui facilite encore les opérations de paiement pour l'utilisateur.

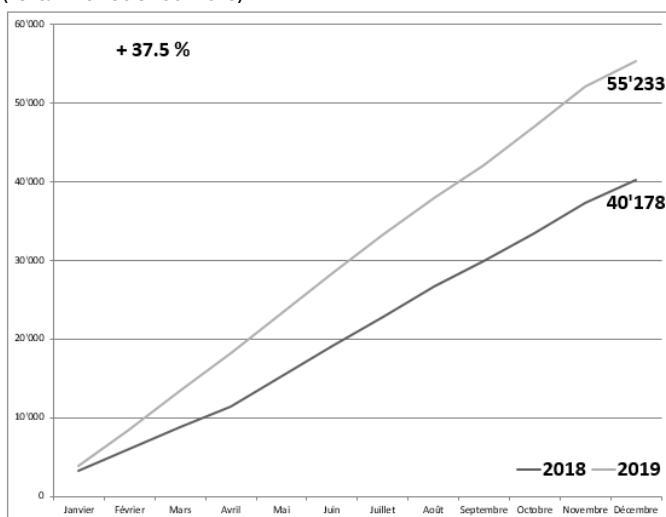
Macarons délivrés
(total mensuel cumulé)



Nous observons une stabilisation des délivrances d'autorisations de stationnement privilégié en faveur des habitants et pendulaires par rapport à l'année précédente.

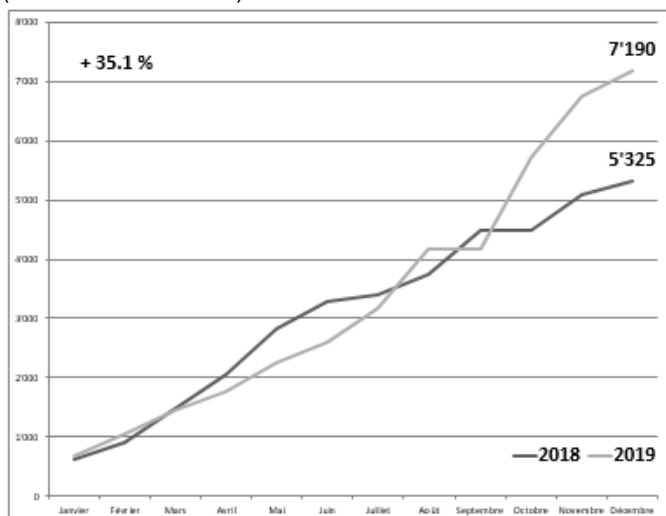
GESTION DES CONTRAVENTIONS

Amendes d'ordre
(total mensuel cumulé)



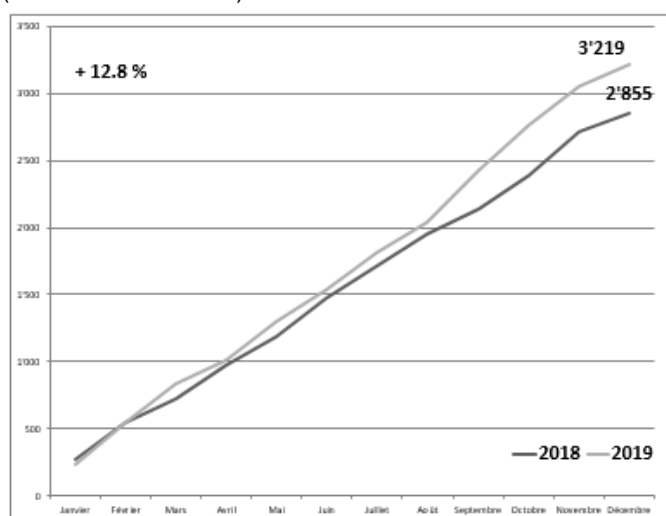
La hausse du volume d'amendes d'ordre avec délai de réflexion s'explique par un accroissement des amendes d'ordre de police-secours (+35%), de stationnement (+20%) et issues de radars mobiles (+79%).

Ordonnances pénales
(total mensuel cumulé)



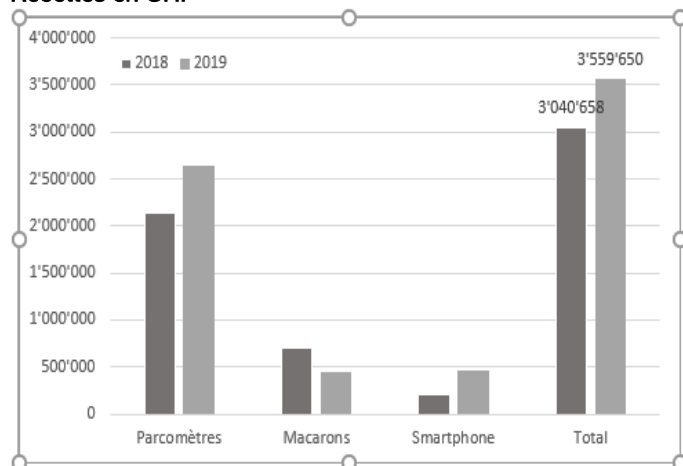
Les ordonnances pénales rendues par la Commission de police sont en hausse de 35% par rapport à 2018, par un rattrapage lié aux phases de mise en œuvre du nouveau logiciel de gestion. La hausse globale du volume d'amendes d'ordre explique également cette progression.

Correspondances
(total mensuel cumulé)



La forte hausse du nombre de correspondances établies au sujet de contraventions s'explique par l'accroissement du volume de cas. En outre, la volonté marquée d'apporter une réponse circonstanciée à chaque contestation augmente le volume global de correspondances.

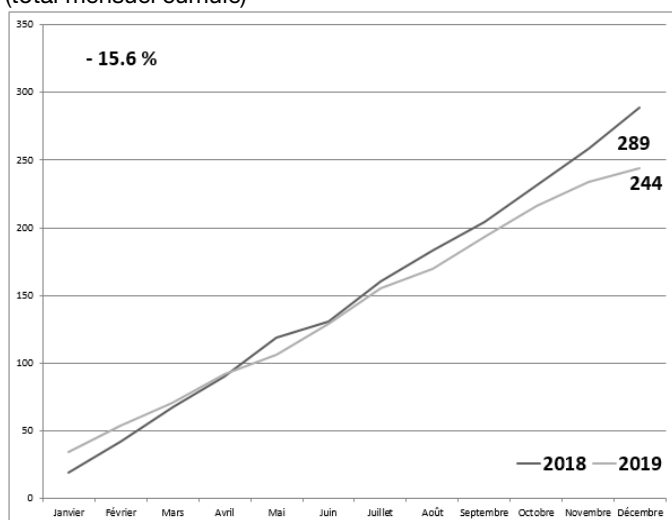
Recettes en CHF



Les recettes liées au stationnement sont en augmentation de 17% par rapport à 2018. Le paiement des taxes de stationnement par smartphone poursuit sa forte croissance grâce au produit TWINT (+132%), alors que les taxes payées au parcomètre augmentent de 23% consécutivement aux nouvelles zones payantes dans les zones de loisirs.

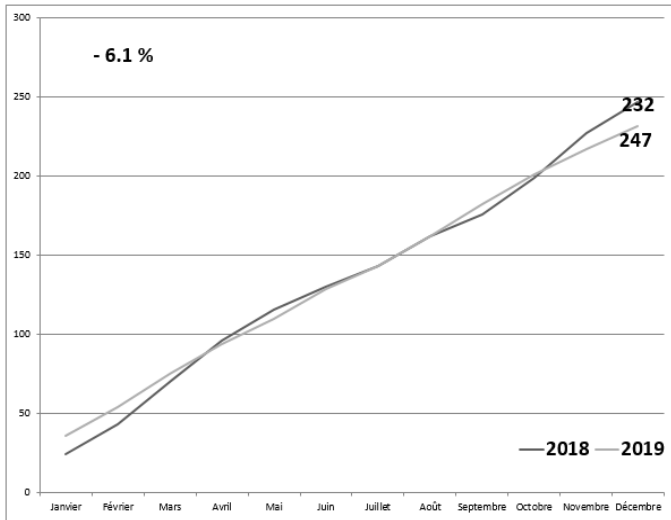
CENTRE FUNERAIRE

Permis d'inhumer / incinérer (total mensuel cumulé)



La quantité de permis d'inhumer ou d'incinérer est en diminution par rapport à 2018, témoignant d'une baisse des décès survenus sur la Commune d'Yverdon-les-Bains, sans lien direct avec la population yverdonnoise.

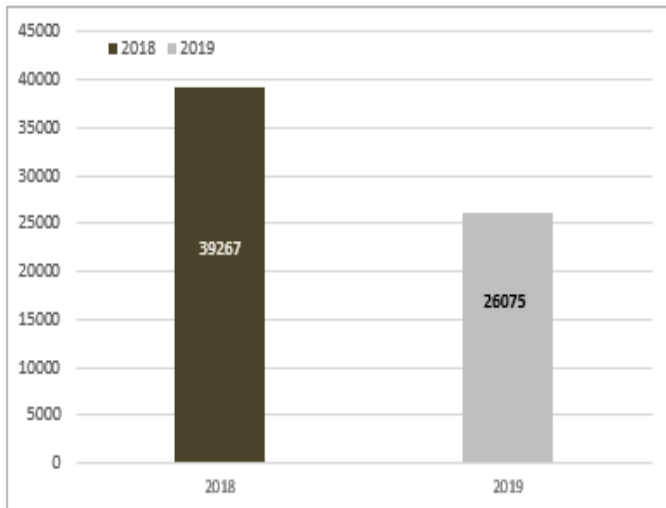
Cérémonies
(total mensuel cumulé)



Le nombre de cérémonies célébrées à Yverdon-les-Bains est en légère baisse, sachant que les églises et le centre funéraire sont disponibles pour toute personne décédée habitant dans la région du Nord vaudois.

STAND DE TIR

Tirs obligatoires et coups tirés

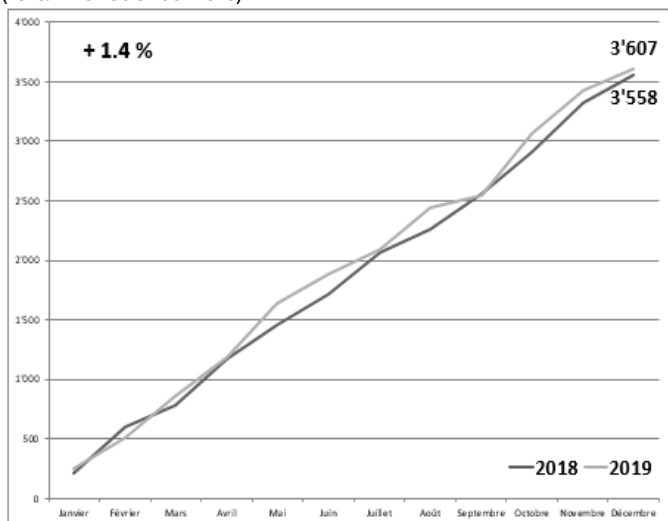


Tenant compte à la fois des tirs obligatoires et de l'activité des sociétés de tir, le nombre total de coups tirés au stand de Floreyres est en baisse de 33%. Cette baisse semble imputable à l'état vieillissant des cibles à 300m, lesquelles seront remplacées en 2020.

Le nombre de tireurs ayant participé aux tirs obligatoires se monte à 275, en baisse de 11% par rapport à l'année précédente.

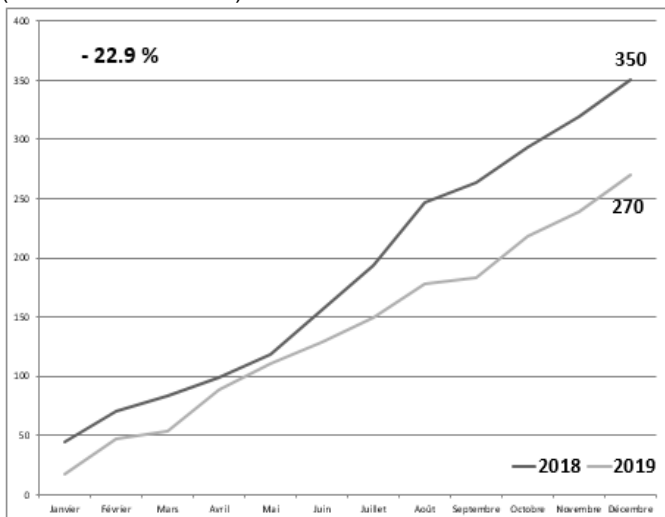
ENQUETES ADMINISTRATIVES

Commandements de payer notifiés
(total mensuel cumulé)



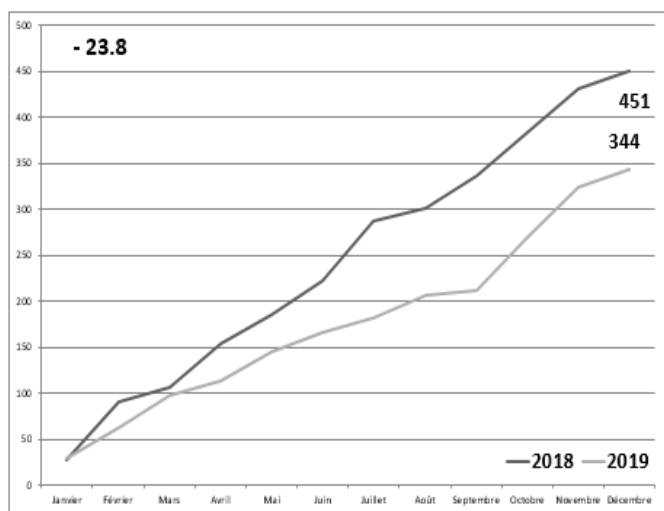
La notification des commandements de payer pour le compte de l'Office des poursuites, qui reste une part importante de l'activité de terrain des enquêteurs administratifs, est stable.

Recherches d'adresses
(total mensuel cumulé)



Les recherches d'adresses en faveur de l'Office d'impôt sont en baisse, alors qu'elles sont stables pour l'Office des poursuites.

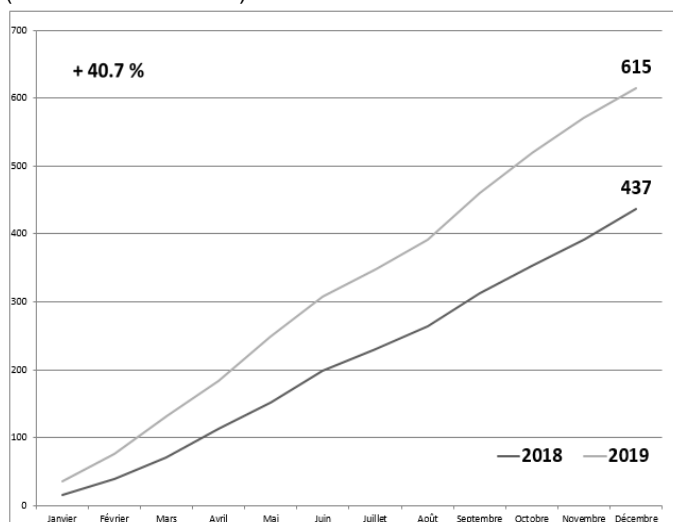
Rapports établis
(total mensuel cumulé)



Les rapports dressés par le bureau des enquêtes administratives sont en baisse, par le fait que les rapports de naturalisation sont désormais établis par la filière naturalisation du Secrétariat général.

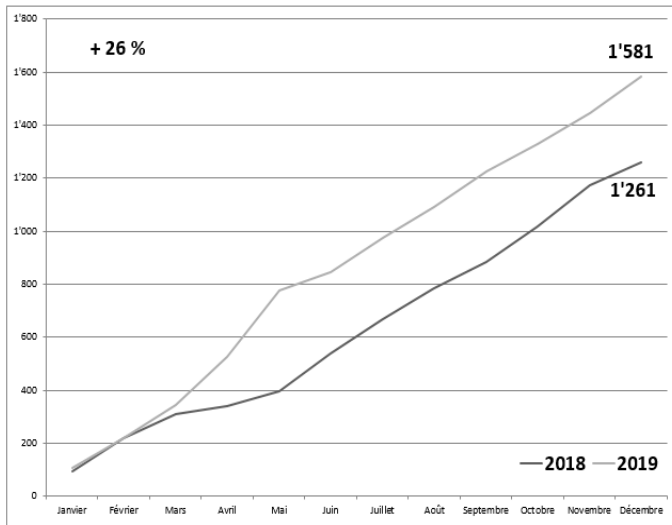
POLICE DU COMMERCE

Manifestations soumises à autorisation
(total mensuel cumulé)



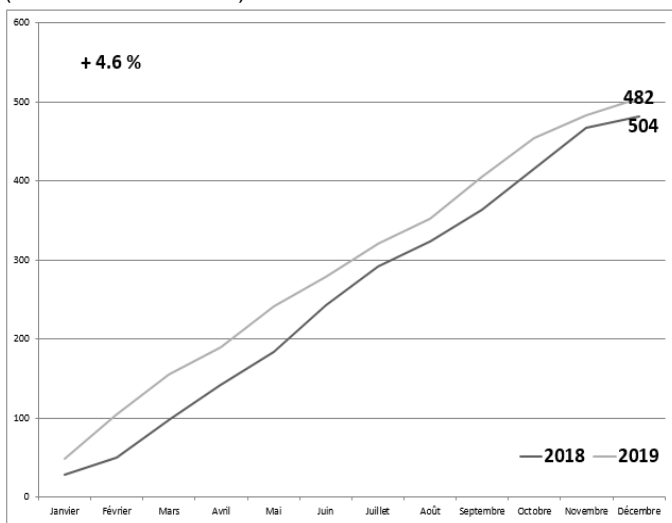
Le nombre de manifestations organisées à Yverdon-les-Bains, ville-centre qui présente un intérêt croissant pour les organisateurs d'événements de tout ordre, est en forte hausse. L'accompagnement des organisateurs dans leurs démarches, par la police territoriale ou la police du commerce, engendre également un surcroît de travail.

Interactions liées aux établissements publics
(total mensuel cumulé)



Le nombre élevé de dossiers traités par notre police du commerce dans le domaine des établissements publics résulte d'une dynamique proactive vis-à-vis de nos partenaires.

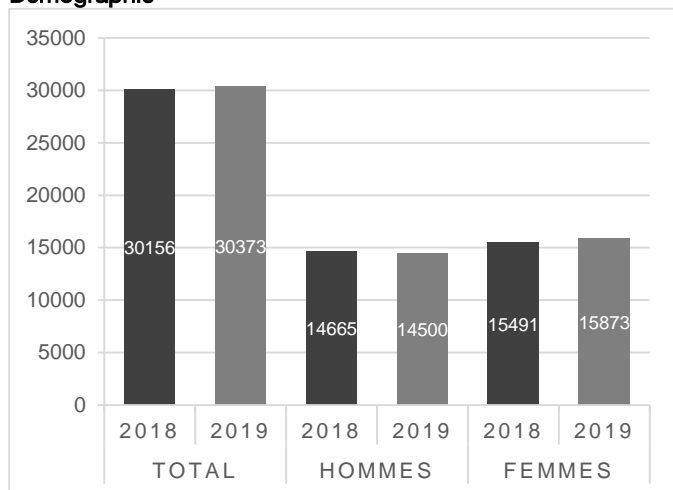
Interactions liées aux foires et marchés
(total mensuel cumulé)



Les échanges de courriels et de correspondances en lien avec les foires et marchés sont en légère hausse en 2019. Les conditions météorologiques constituent le principal facteur de variation de participation dans ce domaine d'activité.

CONTRÔLE DES HABITANTS

Démographie

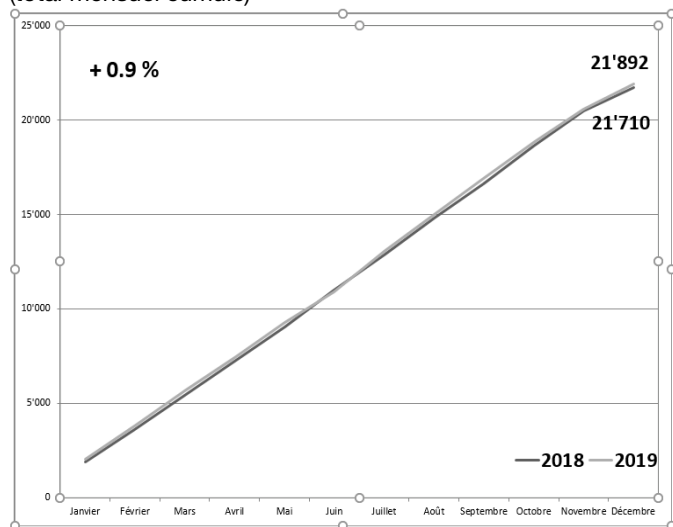


La population yverdonnoise au 31 décembre 2019 s'élevait à 30'373 habitants, soit une hausse de 0.7% par rapport à l'année précédente.

Les ressortissants suisses représentent 58% de la population établie.

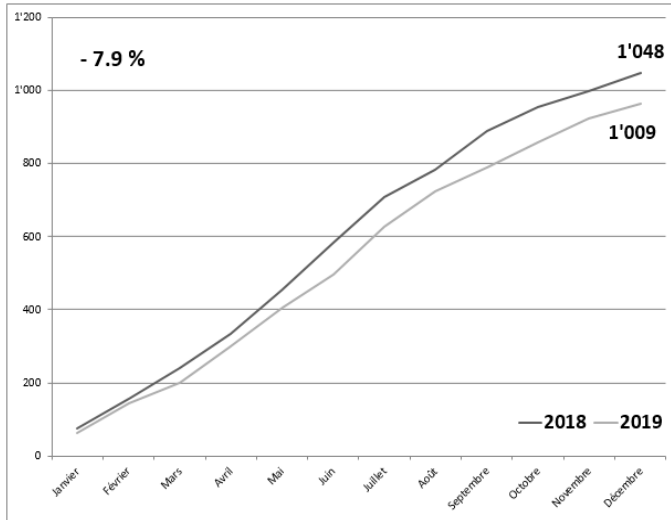
Le 32.8% de la population, soit 10'653 habitants sont au bénéfice d'un permis B ou C.

Fréquentation du guichet
(total mensuel cumulé)



On constate une légère augmentation du nombre de personnes qui se présentent au guichet, cohérente avec l'augmentation du nombre d'habitants.

Cartes d'identité
(total mensuel cumulé)



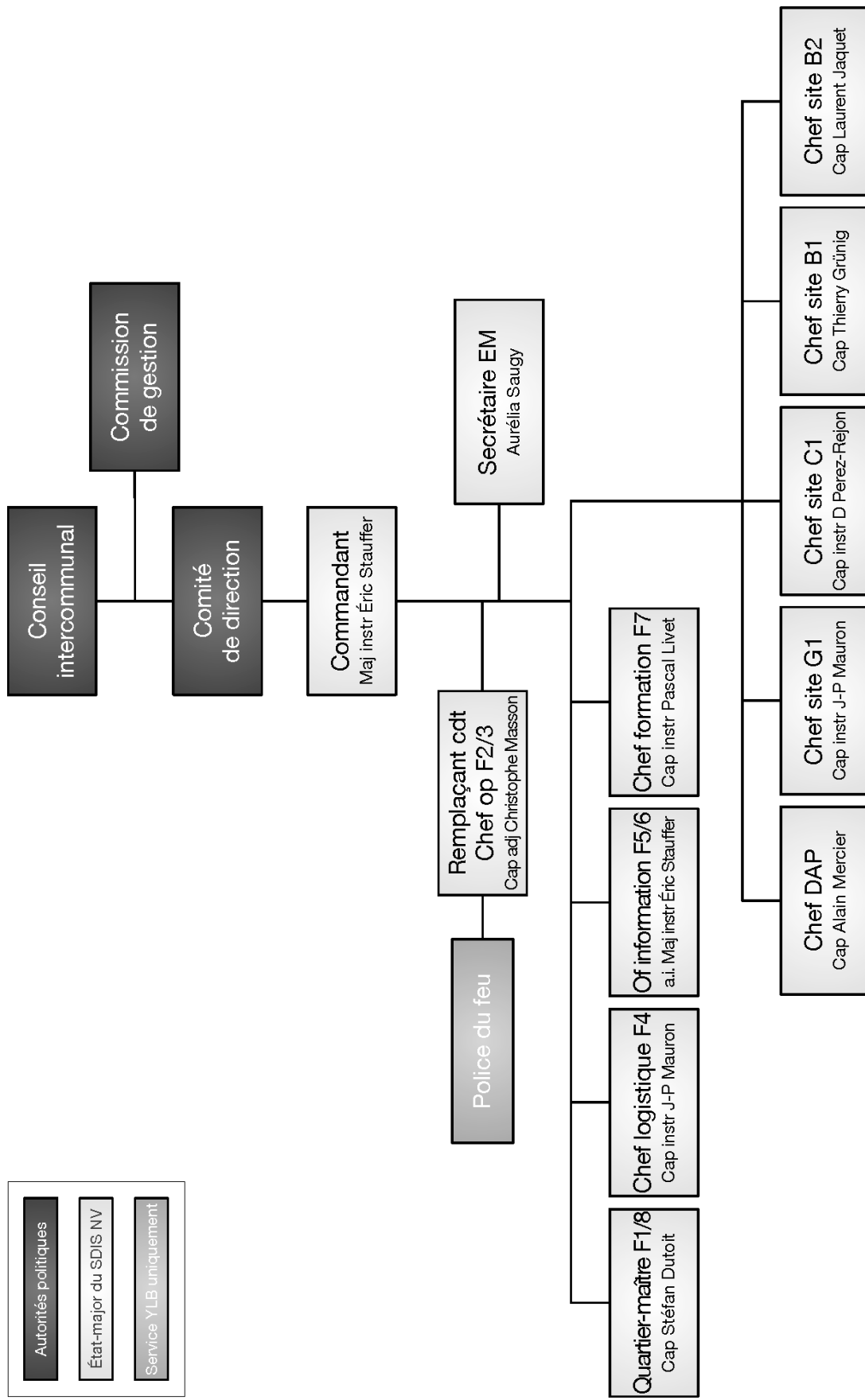
Nous relevons une légère diminution des cartes d'identité commandées à Yverdon-les-Bains en 2019 par rapport à 2018. En effet, de plus en plus de citoyens suisses privilégient l'acquisition d'une offre combinée passeport et carte d'identité, plus avantageuse, qui ne peut être obtenue qu'au Centre cantonal de biométrie à Lausanne.

SERVICE DE DÉFENSE INCENDIE ET SECOURS

Madame Valérie Jaggi Wepf
Municipale, Présidente du Comité de direction

Maj instr Éric Stauffer
Commandant

SERVICE DE DÉFENSE INCENDIE ET SECOURS RÉGIONAL DU NORD VAUDOIS



SERVICE DE DÉFENSE INCENDIE ET SECOURS RÉGIONAL DU NORD VAUDOIS

L'association intercommunale

Le SDIS régional du Nord vaudois (SDIS NV) est une association de 40 communes du Nord vaudois dont le but est d'assurer la défense incendie et le secours conformément à la Loi sur le service de défense contre l'incendie et de secours (LSDIS) (RSV 963.15)

En ce sens, le SDIS NV assure tous types d'interventions tels qu'incendies, sauvetages, assistances sanitaires, alarmes automatiques, désincarcérations, pollutions, techniques, incidents chimiques et inondations.

L'organisation

Sous la direction législative du Conseil intercommunal (CI), le Comité de direction (CoDir) représente la direction politique exécutive du SDIS NV, sous laquelle se situe l'État-major qui constitue la direction opérationnelle du SDIS. Le SDIS NV est composé d'un détachement de premier secours (DPS) qui assure les premières interventions pour

l'ensemble des communes membres, voire au-delà de leurs territoires, et d'un détachement d'appui (DAP) qui vient renforcer, voire suppléer le DPS pour certaines interventions. Le DPS doit satisfaire à l'Arrêté sur le standard cantonal de sécurité (RSV 963.15.5).

Conseil intercommunal (CI)

COMPOSITION DU CI

Le bureau du CI se constitue comme suit :

M. Patrick Grin, Président (Pomy)
M. Pierre-Alain Lunardi, Vice-président (Montagny-près-Yverdon)
Mme Valérie Outemzabet, Secrétaire hors conseil.

À la fin de l'année 2019, le CI (40 membres) se compose des représentants suivants :

M. Cédric Grin, Belmont-sur-Yverdon
M. Xavier Pitteloud, Bioley-Magnoux
M. François Jaquier, Bonvillars
M. Jean-Pierre Blanc, Chamblon
M. Yves Guilloud, Champagne
M. Nicolas Perret, Champvent
M. Sébastien Mercier, Chavannes-le-Chêne
Mme Viviane Pochon, Chêne-Pâquier
M. Jean-Marc Tâche, Cheseaux-Noréaz
Mme Viviane Bignens, Concise
M. Denis Payot, Corcelles-près-Concise
M. Emmanuel Boss, Cronay
M. Alexandre Jörg, Cuarny
M. Pierre-Yves Jaquiéry, Démoret
M. Benoît Reymondin, Donneloye

M. Rémy Perrin, Épendes
M. Didier Fardel, Fiez
M. Xavier Bösiger, Fontaines-sur-Grandson
M. Félix Oberhänsli, Giez
M. François Payot, Grandson
M. Pascal Marendaz, Method
M. Christian Cosendai, Molondin
M. Sylvain Bolens, Mutrux
M. André Guillet, Novalles
M. Alain Portner, Onnens
M. Gérard Perrier, Orges
Mme Christiane Jeanmonod, Provence
M. Vincent Despland, Rovray
Mme Oxana Cholly, Suchy
M. Pierre-André Tharin, Suscévaz
M. José Souto, Treycovagnes
M. Patrick Marrel, Ursins
M. Christian Bruand, Valeyres-sous-Montagny
M. Blaise Chapuis, Valeyres-sous-Ursins
M. Michel Cornamusaz, Villars-Epeney
M. Pierre Beuret, Vugelles-la-Mothe
M. Jean-Claude Ruchet, Yverdon-les-Bains
M. Philippe Moser, Yvonand.

SEANCES

En 2019, le CI a tenu trois assemblées en dates du 23 mai à Champagne, du 26 septembre à Pomy et du 28 novembre à Yverdon-les-Bains.

PREAVIS DEPOSES EN 2019

En 2019, le CoDir a déposé quatre rapports qui sont : le PR19.01CD en date du 26 avril concernant le rapport de gestion 2018, le PR 19.02CD à la même date concernant les comptes 2018, le PR 19.03CD

en date du 30 août 2019 concernant la suppression de la section DAP Z1 et le PR19.04CD en date du 26 juillet concernant le budget 2020.

DECISIONS DU CI

Le 23 mai, le CI a approuvé les comptes 2018 ainsi que le rapport de gestion 2018. Le 26 septembre, le

CI a approuvé la suppression de la section DAP Z1 et a accepté le budget 2020.

Commission de gestion (CoGe)

La CoGe est composée de : M. Pierre-André Tharin, Président (Suscévaz), M. Denis Payot, Vice-président (Corcelles-près-Concise), M. Patrick Marrel (Ursins), M. Nicolas Perret (Champvent) et M. Benoît Reymondin (Donneloye).

La commission de gestion est élue par le CI à chaque début de législature et pour la durée de celle-ci.

Elle a rencontré le CoDir à deux reprises, soit le 28 mars pour traiter des comptes 2018 et le 29 août pour traiter du budget 2020 et de la suppression de la section DAP Z1.

Comité de direction (CoDir)

COMPOSITION DU CODIR

Présidente : Mme Valérie Jaggi Wepf, Municipale Sécurité publique, SDIS, Orpci, mobilité (Yverdon-les-Bains)

Vice-Président : M. Hervé Kemmling, Municipal, Réseaux, circulation et sécurité, forêts, service du feu, PCi (Giez)

Membres :

M. Marc-André Burkhard, Municipal, Travaux et environnement (Yverdon-les-Bains)

Mme Gloria Capt, Municipale, Urbanisme et bâtiments (Yverdon-les-Bains)

M. Olivier David, Municipal, Forêts, domaines, service du feu, Orpci (Yvonand) jusqu'au 31 août et remplacé par M. Alexandre Lecourtier dès le 28 novembre

M. Pierre Dessemontet, Municipal, Énergies (Yverdon-les-Bains)

M. Francesco Di Franco, Municipal, Écoles et sécurité (Grandson)

Secrétaire hors comité: Mme Barbara Giroud.

SEANCES

Le CoDir s'est réuni à huit reprises en 2019.

L'État-major (EM)

COMPOSITION DE L'EM

La composition de l'EM est inchangée en 2019, toutefois il convient de signaler la démission du

Cap instr David Perez-Rejon, Chef site DPS Grandson au 31.12.2019.

SEANCES

L'État-major s'est réuni à 11 reprises en séances ordinaires et à une reprise en séance extraordinaire.

Détachement de premier secours (DPS)

Le DPS est composé de quatre sites, Yverdon-les-Bains (catégorie G), Grandson (catégorie C), Yvonand et Concise (catégorie B), pour un effectif total de 149 personnes. Les sites DPS sont largement sollicités puisqu'ils comprennent la grande partie des moyens en matériel et qu'ils constituent le premier échelon d'alarme.

Ce sont une trentaine de véhicules et autant de remorques qui équipent les quatre casernes. Vingt-et-une personnes ont démissionné durant l'année, tandis que 18 ont pu être recrutées en fin d'année.

Détachement d'appui (DAP)

Au 31.12.2019, le DAP disposait de cinq locaux, à savoir Y1 Donneloye, Y2 Belmont-sur-Yverdon, Y3 Montagny-près-Yverdon, Y4 Bonvillars et Z1 Chavannes-le-Chêne.

L'effectif initial du DAP de 103 sapeurs a diminué avec 19 démissions, il a toutefois été possible de recruter 7 personnes en fin d'année.

Prestations

Le SDIS NV offre quatre types de prestations externes, à savoir :

- Défense incendie et secours selon les critères de la LSDIS
- Services de prévention tels que gardes pour des manifestations
- Police du feu (pour la ville d'Yverdon-les-Bains uniquement)

- Formation (principalement pour l'ECA) et concours.

Toutes les informations détaillées sont disponibles dans les rapports d'activité et de gestion sur le site Internet officiel du SDIS NV (<http://www.sdisnv.ch>). Seules les prestations au bénéfice de la commune d'Yverdon-les-Bains ou effectuées par le site DPS G1 Yverdon-les-Bains sont présentées ici.

DEFENSE INCENDIE ET SECOURS

En 2019, le site DPS G1 est intervenu à 403 reprises (+14% par rapport à 2018) dont 218 sur la ville d'Yverdon-les-Bains. Il sied de préciser que deux événements multiples (un en 2019), durant lequel le SDIS est intervenu de 16 et 9 interventions respectivement, sont comptabilisés comme deux événements dans les statistiques.

Il convient de préciser la difficulté à garantir la capacité opérationnelle du site DPS Yverdon-les-

Bains à certains moments de la journée en semaine. En ce sens, le standard cantonal de sécurité n'est pas entièrement respecté. En outre, la charge de travail de certaines fonctions de cadres supérieures sont beaucoup trop lourdes pour être assurées par un système de milice. Ce dernier est aujourd'hui un concept dépassé qui nécessite urgemment une recherche de solutions pérennes.

SERVICES DE PREVENTION

Le site DPS G1 a effectué 7 services de prévention durant l'année 2019, pour un total de 130.5 heures.

POLICE DU FEU

La prestation police du feu est entièrement dévolue à la Ville d'Yverdon-les-Bains. Ce travail exige de faire respecter les normes de protection incendie de l'Association des établissements cantonaux d'assurance incendie (AEAI), principalement lors de mises à l'enquête. En résumé, ces normes :

- visent à protéger les personnes, les animaux et les biens contre les dangers et les effets des incendies et des explosions ;
- fixent les obligations juridiques nécessaires afin d'atteindre cet objectif ;
- s'appliquent aux bâtiments, ouvrages et installations à construire, ainsi que, par analogie, aux constructions mobilières.

En outre, les bâtiments, ouvrages et installations existants doivent être rendus conformes aux prescriptions de protection incendie en cas de transformation, d'agrandissement ou de changement d'affectation importants de la construction ou de l'exploitation ainsi que lorsque le danger est particulièrement important pour les personnes. Les diverses manifestations font aussi l'objet d'inspections afin de faire respecter la prévention incendie et les voies d'évacuations des cantines, salles de concerts, de spectacles ou des cirques de passage au parc des Rives et de garantir les accès des secours.

La police du feu a mené 427 missions dans le terrain et a transmis ses conclusions à la police des constructions qui les intègre dans ses rapports à la Municipalité afin que cette dernière puisse délivrer le permis d'habiter ou d'utiliser les locaux concernés.

La police du feu est intégrée à la Commission de construction qui a siégé à 11 reprises pour traiter 114 dossiers.

Une dizaine d'exercices d'évacuation ont été préparés et exécutés dans des entreprises, centres commerciaux, garderies et dans les écoles de la ville.

La police du feu est de plus en plus mise à contribution pour l'élaboration des plans de sécurité incendie lors de grandes manifestations annuelles ou ponctuelles comme, par exemple, les Brandons, le Comptoir du Nord vaudois, le Marché de Noël, Numerik Games, l'Antidote Festival ou encore les Jeux du Castrum.

Plusieurs séances ont eu lieu avec le service des bâtiments de la ville pour la mise en conformité de leurs propriétés.

Plusieurs réunions et visites ont été agendées avec les maîtres d'ouvrage, les bureaux d'architecte et les divers entrepreneurs engagés sur les biens immobiliers en construction en ville. Les visites sur des chantiers d'une certaine importance ont pour but non seulement de garantir les accès des sapeurs-pompiers, mais aussi la sécurité des personnes qui y travaillent.

Pour aider les propriétaires de bâtiment et les organisateurs de manifestation, un document a été élaboré avec une récapitulation des diverses normes sur l'emplacement des moyens d'extinction des immeubles et le type de signalisation utilisée pour indiquer ces moyens, ainsi que le cheminement des sorties de secours.

Il sied de préciser que le contrôle des normes AEA est un domaine qui s'est passablement complexifié avec les années et les décisions y relatives peuvent être très lourdes de conséquences. À cet effet, le nombre de dossiers et, surtout, le temps consacré par dossier ne cesse d'augmenter, à tel point que le personnel est actuellement largement insuffisant pour accomplir toutes les tâches qui incombent à la

police du feu. Ce constat déjà indiqué ces dernières années ne fait que se renforcer, ce qui contribue à

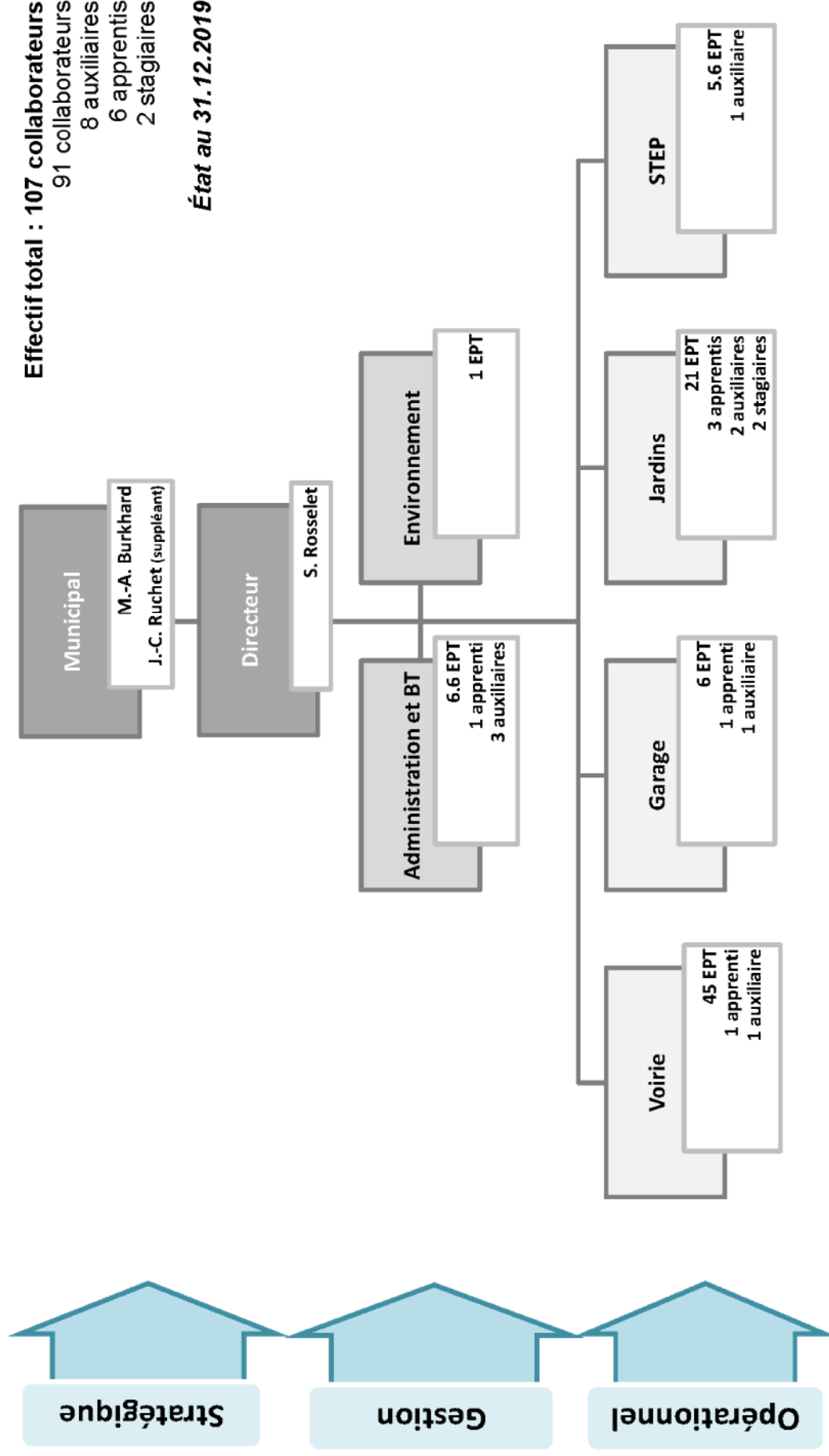
une détérioration importante des prestations de la police du feu.

SERVICE DES TRAVAUX ET DE L'ENVIRONNEMENT

Monsieur Marc-André Burkhard
Municipal

Monsieur Sandro Rosselet
Chef de service

SERVICE DES TRAVAUX ET DE L'ENVIRONNEMENT



SERVICE DES TRAVAUX ET DE L'ENVIRONNEMENT

Missions du service

BUREAU TECHNIQUE

- Gestion des infrastructures des réseaux d'assainissement et des voies de circulation.
- Élaboration, planification et suivi des projets de développement, renouvellement et de maintenance des infrastructures Assainissement-Mobilité.
- Procédures foncières en relation avec le domaine public et les fonds privés communaux.
- Développement et mise à jour continue de la couche SIT STE, média : assainissement, déchets, patrimoine routier, ouvrages de voirie, mobilier et patrimoine arboricole.
- Planification et suivi des inspections caméra de contrôle sur les collecteurs communaux.
- Examen des dossiers d'enquêtes et traitement des dispenses d'enquêtes spécifiques comprenant la participation aux commissions des constructions et de salubrité.
- Taxe de raccordement aux égouts pour les nouvelles constructions ou extensions.
- Contrôle du séparatif des fonds privés avant délivrance du permis d'habiter ou d'utiliser.
- Déclarations de conformité pour les garages, stationnement sauvage de véhicules non immatriculés.
- Précipitations et niveau de la nappe phréatique, relevés des piézomètres, calculs des moyennes et documentation.
- Suivi, traitement et collaboration avec les différents partenaires lors d'urgences telles qu'inondation, pollution, débordement réseau d'assainissement, accident.
- Décomptes pour les subsides du canton (DGE, DGMR) relatifs à l'entretien des cours d'eau et des projets routiers.
- Participation aux validations des délivrances des permis de fouilles sur l'ensemble du territoire et transmission des exigences pour la remise en état.
- Participation aux différentes séances de planification / coordination interservices et AggloY.

VOIRIE

- Entretien du réseau routier, nettoyage et déneigement sur 125 km de voirie.
- Entretien des collecteurs pour une longueur totale de 125 km.
- Gestion et collecte des déchets urbains.
- Fauchage et nettoyage.
- Entretien de la plage, des rives et des cours d'eau.
- Entretien des bancs, places de jeux, ponts et passerelles en bois.

JARDINS

- Entretien et décoration des espaces verts et du patrimoine arboricole (3'000 arbres à entretenir).
- Entretien des terrains de sports en collaboration avec le service des sports.
- Cultures en serres pour l'ensemble des massifs qui embellissent la ville.
- Préparation des thèmes pour les massifs.
- Contrôle du feu bactérien, des plantes invasives et divers contrôles selon les directives cantonales et fédérales.
- Conseil à la population pour l'entretien des jardins.
- Préavis concernant les demandes d'abattages lors des procédures d'obtention de permis de construire.

STEP

- Acheminement et traitement des eaux usées de la Commune d'Yverdon-les-Bains et six communes raccordées.
- Reprise des boues de huit communes non raccordées à la STEP.
- Mise en conformité des installations par rapport aux nouvelles législations.

GARAGE

- Entretien de l'ensemble du parc véhicules et engins du service, participation à l'entretien des autres véhicules de la commune.
- Achats des véhicules et engins pour le service, conseils et soutien aux autres services communaux pour les acquisitions.
- Gestion de la formation des chauffeurs selon l'OACP, maintien des certificats de transports professionnels.
- Suivi des bennes ACTS.
- Suivi des accidents de la route ou sur véhicules.

ADMINISTRATION

- Établissement des correspondances, rapports municipaux, préavis à l'intention du Conseil communal et rapport de gestion.
- Gestion financière du service, des investissements et crédits complémentaires.
- Traitement des factures fournisseurs et de la facturation débiteurs.
- Gestion administrative du personnel STE.
- Gestion des domaines agricoles communaux, forêts, vignes et biodiversité.
- Suivi des plans de gestion forestier.
- Gestion des plantages.
- Gestion des vignes communales.
- Communication et sensibilisation pour l'ensemble du service.
- Autorisation des permis de fouilles et de dépôts.
- Gestion de l'archivage du service.
- Support et soutien informatique et téléphonie du service.
- Elaboration, gestion et coordination de procédures « qualité, environnement et sécurité » en lien avec les systèmes de management du service.

ENVIRONNEMENT

- Planification et suivi des investigations menées sur les sites pollués.
- Coordination et suivi des projets de sécurisation et renaturation de cours d'eau.
- Contrôle, suivi et lancement de procédures en cas de pic de pollution de l'air.
- Assurer le suivi et la mise à jour des cartes des dangers naturels.
- Contrôle des coûts, décompte de subsides.
- Communication et sensibilisation environnementale.

Points forts 2019

PLAN DIRECTEUR NATURE

Un plan directeur nature a été élaboré par le service et validé par la Municipalité. Le but de cette démarche est de favoriser et promouvoir la biodiversité sur le territoire communal dans les

différents milieux naturels de la Ville ainsi que de valoriser les mesures déjà existantes tout en développant de nouvelles actions.

AXE PRINCIPAL D'AGGLOMÉRATION

Débuté en 2018, le chantier de l'Axe principal d'agglomération verra son premier tronçon, secteur Sud, accessible aux voitures et aux usagers de la mobilité douce en automne 2020 permettant ainsi à la population yverdonnoise de jouir d'une mobilité facilitée.

Dans le cadre de la réalisation du secteur Sud, deux interventions « coup de poing » ont eu lieu par la pose et la dépose des ponts ferroviaires provisoires,

étapes clés du chantier. Les ouvriers se sont affairés de manière accrue à la construction de l'ouvrage de passage inférieur.

Les secteurs Centre et Ouest sont actuellement en phase de légalisation et ont été soumis à l'examen préalable des services cantonaux et fédéraux. Les compléments ont été finalisés avec la Commune de Montagny-près-Yverdon en décembre 2019.

INTRODUCTION DE LA TAXE DE BASE FORFAITAIRE DÉCHETS

Afin de financer l'entier des coûts liés à la gestion des déchets urbains conformément aux législations fédérale et cantonale, la Ville d'Yverdon-les-Bains a dû instaurer en 2018 la taxe forfaitaire sur les déchets. Une adaptation des tarifs basée sur les résultats effectifs a été opérée durant l'année 2019 et un addenda au règlement a été accepté par le Conseil communal en octobre.

Un effort accru de communication a été réalisé par les services pour la facturation 2019. Plusieurs informations ont été diffusées par différents canaux de communication et une séance de présentation publique a eu lieu en présence des Municipaux et des services concernés. La communication a donc dans l'ensemble été renforcée en comparaison avec le premier exercice de facturation.

Détails des activités

BUREAU TECHNIQUE

Points forts

- L'avenue Kiener et la rue des Peupliers ont subi des travaux par un prolongement du trottoir et par la création d'un cheminement mixte cycle/piéton. La modération du trafic ainsi que la pose du tapis de finition ont également été effectuées sur ces deux chaussées.
- Un nouveau collecteur d'eaux claires et d'eaux usées ainsi que les réseaux d'électricité, d'eau et de gaz ont été posés durant les travaux de l'avenue Kiener.

Projets en phase d'étude

- Axe principal d'agglomération : études sur les tronçons « Centre » et « Ouest » et examen préalable des services cantonaux et fédéraux.
- Réfection générale de la passerelle « Coop » sur la Thièle.
- PST, équipement, élargissement et création d'un trottoir, rue d'accès Copernic.
- Réfection de la chaussée et des infrastructures souterraines pour les rues du Valentin et Cordey.
- Renouvellement des réseaux souterrains à la rue des Remparts.
- Participation active dans les GT, COPROJ et COPIL des projets interservices, AggloY, Plans de quartier, Plan directeur « thèmes assainissement, dimensionnement espace routier, domaine public, déchets, foncier, entretien ».
- Nombreux projets d'aménagements « internes STE », élaboration de projets techniques et financiers, appui technique et administratif aux différents secteurs du service.
- Réhabilitation des collecteurs de concentration de la Thièle, du Buron et du Coin-de-Terre.
- Divers aménagements routiers et suppression des barrières architecturales.
- Gestion du patrimoine routier « GPR », mise à jour et suivi du rapport d'état et des mesures.
- Plan général d'évacuation des eaux « PGEE », suivi et application des mesures d'entretien.
- Plan de gestion des ouvrages de franchissement des canaux.
- PST étapes 4 et 5, étude de la gestion des eaux et équipements.
- Equipement de contrôle et d'alarme des niveaux des canaux par la pose de sondes de niveaux.
- Renouvellement du collecteur de drainage principal « en Gravaz ».
- Transfert au domaine public de la rue des Foulques – Grèbes.
- Appel d'offres pour l'étude pédologique du PST.

Projets en phase d'exécution

- Axe principal d'agglomération, tronçon Sud (construction trémie sous la ligne CFF, nouvelle chaussée, giratoire et carrefour, cheminement mobilité douce, noue et infrastructures souterraines).
- Rue de Roseyres, réfection de la chaussée (550m²) et introduction du système séparatif des eaux (L=100m').
- Rue de l'Hippodrome, réfection générale de la chaussée (4'000m²) et des infrastructures souterraines (L=350m').
- Réhabilitation par gainage feutre collecteur des eaux usées de la rue de l'Hippodrome, tronçon Quai de Nogent / Thièle (30m').
- Rue des Remparts, réparation affaissement du collecteur EU (10m').
- Rue des Moulins, tronçon Jordils / Midi, pose du tapis phonoabsorbant type SDA 4 (275m²).

- Rue des Peupliers, pose du tapis type ACMR8-VD (2'000m²) et réfection complète de la fontaine.
- Rue de Graveline, pose du tapis phonoabsorbant type SDA 4 et aménagements de modération de trafic (1'400m²).
- Rue du Midi, tronçon Moulins / Roger-de-Guimps, pose tapis phonoabsorbant SDA 4 (1'250m²).
- Rue du Midi, tronçon perpendiculaire, Roger-de-Guimps (tronçon Jordils / Midi et Chaînettes / Midi) pose du tapis type ACMR8-VD (1'650m²).
- Réhabilitation par gainage PRV collecteur des eaux usées de l'avenue Kiener (352m').
- Réhabilitation par gainage PRV et feutre du collecteur des eaux usées quartier Coin-de-terre en vue du raccordement AIERG (137m').
- Réhabilitation collecteur de concentration canal du Buron, phase 1 (hydro démolition très haute pression + gainage PRV) (630m').
- Avenue Kiener, réfection chaussée, création cheminement mobilité douce et aménagement de modération du trafic (4'000m²) et création d'un collecteur d'eaux claires (300m').
- Finalisation des aménagements de la place à bateaux à la rue de la Batellerie.
- Réfection totale de la couche de roulement de la rue Centrale du village de Gressy (2'850m²).
- Déviation des infrastructures souterraines et aménagement complet de la zone plantée servant d'interface entre le collège des Rives et la rue de l'Arsenal.
- Organisation, planification et dossier administratif concernant les travaux de mutualisation des terrains de boules entre la Thièle et le Mujon.
- Dans le cadre du projet de l'ECF-Thièle, organisation, planification et suivi des travaux de déplacement des réseaux de gaz et des eaux usées privés (conduite de refoulement) (500m').
- PST, remblayage, équipements des eaux usées et des eaux claires et création des noues de l'étape 4.2.

Formation :

Pour la première année, le service a été sollicité pour donner une formation d'une demi-journée sur le plan général d'évacuation des eaux (PGEE) et sur la gestion et l'entretien des collecteurs communaux de la Ville d'Yverdon-les-Bains. Ceci a été organisé dans le cadre de l'obtention du Diplôme fédéral de directeur-trice des travaux du bâtiment organisé par PERFORM.

Ressources :

Le bureau technique est doté de 3 collaborateurs. En 2019, le bureau technique a dû faire face d'une part à une absence prolongée pour des raisons médicales et d'autre part à l'annonce du départ du chef de projet en génie civil. Son remplacement a été effectué par le biais d'une mise au concours.

VOIRIE

Points forts

- Campagnes de sensibilisation à une gestion qualitative des déchets urbains et à la problématique du littering:
 - IGSU: Intervention des ambassadeurs du 4 au 6 juillet.
 - Cosedec :Intervention des ambassadeurs à la place d'Armes les 23 juillet et 20 août.
 - SGA : Campagnes d'affichage « La nature te dit merci » sensibilisant la population et les usagers du domaine public sur la problématique du littering.

Travaux routier, réfection de rues

- Réaménagement du cheminement mobilité douce du Buron, tronçon « Iris-Lac » et remise en état des divers chemins de la plage.
- Remise en état de l'entrée du parking de la station Cuendet.
- Aménagement de places de stationnement pour la filière Mobilité vers Bâtiment Age3.
- Remise en état du chemin derrière le collège de Fontenay avec de l'enrobé bitumineux.

- Remise en état de la place à tourner de la rue de Calamin.
- Remise en état des bordures et de la couche de roulement du pont du Mujon à la rue Saint-Georges.
- Interventions diverses sur les chaussées et les places de remise en état, de pavés de giratoire, nids de poules, coussins berlinois, abaissements de trottoir, mise à niveau de regards, grilles, planelles d'écoulements, faïençage d'enrobé et remise en état des chemins en grave.
- Réfection complète du trottoir à la rue Roger de Guimps, devant le Centre professionnel du Nord vaudois (CPNV).
- Suppression de plusieurs barrières architecturales faisant suite au rapport du Conseil des Séniors d'Yverdon-les-Bains (COSY).
- Réalisation des travaux préparatoires en vue des travaux d'enrobé à la rue Centrale de Gressy.
- Campagne de pontage des fissures par un suivi et l'organisation des travaux (1'580m').
- L'ensemble des travaux de maintenance du réseau routier est effectué à la main par le personnel du service :

Couches de roulement			Couches de base				
AC 4 L	AC 8 S	AC 11 S	ACT 11S	ACT 16N	ACT 16S	ACT 22N	ACT 22S
11,11 t.	48,57 t.	127,45 t.	0 t.	152,10 t.	64'61 t.	0 t.	30.96 t.

Soit un total de 434.80 tonnes d'enrobés bitumineux.

Interventions sur collecteurs communaux et éléments du réseau

- Travaux préparatoires et réparations ponctuelles en prévision des travaux de réhabilitation par gainage et des diverses inspections caméra (Buron, Thièle, Coin-de-Terre, Kiener).
- Construction d'un nouveau collecteur d'eaux claires (~300m') à l'avenue Kiener,
- Construction d'un nouveau réseau de canalisations (eaux usées et eaux claires) au chemin de Roseyres (~100m).
- Réparations ponctuelles de divers affaissements de collecteurs.
- Remise en état et remplacement de diverses grilles de routes, caniveaux et couvercles « Gatic » en ville.
- Entretien général par le camion hydrocureur : rinçage du réseau des collecteurs d'eaux usées et d'eaux claires, contrôles périodiques de certains points critiques sur le réseau des collecteurs communaux, curage des sacs dépotoirs de routes et des diverses stations de pompages.

Divers aménagements et interventions

- Travaux préparatifs, divers travaux de maçonnerie dans les locaux, de carottages, diverses améliorations et aménagements extérieurs et fouilles ainsi que diverses interventions du camion hydrocureur à la STEP.

- Construction d'une hutte à castor derrière la Cure d'Air, à l'embouchure du Buron en collaboration avec les Jardins.
- Réfection complète de la fontaine de la rue Centrale de Gressy.
- Remise en état des fontaines de la rue du Parc et de l'avenue des Bains.
- Aménagement d'un nouvel emplacement d'un grill électrique à proximité du skatepark.
- Remise en état des cheminements et délimitation du parc des 4 Marronniers.
- Aménagements pour une nouvelle serre aux Jardins de la Ville.
- Aménagement d'un nouveau fossé au Saut pour permettre l'écoulement des eaux de la nappe phréatique.
- Diverses préparations et aménagements pour le service des sports sur la zone des Rives du lac.
- Remise en état des dalles granit de l'avenue de la Gare.
- Remise en état des chemins entre la Thièle et le Mujon, des Polonais, des plantages, de la Grande Prairie, de la Cure d'Air, du skatepark et du parking de la plage.
- Remise en état des marches d'escalier de la promenade des Pins.
- Remise en état, réglage et renouvellement de plusieurs portails et clôtures en ville.

- Chantier communal : moulage d'éléments puisards, sacs coupe-vent, « Gatic » et cadres de grille type « Ville d'Yverdon-les-Bains ».
- Pose d'ACO drains au carrefour Bellevue/Floreyres pour supprimer les eaux de ruissellement sur la chaussée.
- Remise en état du parcours santé de la plage suite aux travaux forestiers du bois de Clendy.
- Plusieurs interventions de pose de blocs ou cailloux, potelets et bases en ville sur demande de la Police du Nord vaudois et de l'Agenda 21 (pompes et bornes de réparation de vélos) et socles pour poubelles requins.
- Aménagements, déplacements et remise en état d'arrêts et abris de bus pour la filière Mobilité et l'entreprise de transports yverdonnoise et divers travaux pour abris vélos et abaissements de trottoirs.
- Suivi, planification et préparation des divers travaux réalisés par une institution de réinsertion professionnelle.
- Fontaines : entretien, mise en eau et nettoyage des fontaines en ville, du mur d'eau de la place de l'Ancienne-Poste, des bassins de la place de la Gare, des giratoires de Tivoli et du grand baigneur.
- Aménagement, équipement des enclos, couverts et abreuvoirs pour les moutons.
- Appui, préparation, logistique, gestion des déchets et adaptations d'aménagements lors de diverses manifestations et fêtes en ville.
- Pose de stèles commémoratives.
- Campagne de remise en état des bancs publics en chêne (fabrication et pose).

Nettoyages

- Campagne de désherbage thermique et manuel des bords de trottoirs et des bas de murs en ville.
- Fauchage des bords de routes, chemins et parcelles communaux, assisté, selon nécessité, d'une épaveuse.
- Nettoyage et désensablement du bord du lac.

Déchets

- Collecte à la demande (gratuite) pour l'ensemble de l'année, soit un total de 49 jours :

Encombr. incinérables	Bois	Ferraille	Fer blanc	Papier et carton	Alu	Pneus
808 t.	37 t.	81 t.	24 t.	22 t.	4 t.	336 p.

Soit un total d'environ 808 tonnes d'encombrants acheminés à la STRID.

- Vidanges de l'ensemble des bennes à verres de la ville (acheminement à la STRID), soit un total de 441 bennes représentant 847 tonnes de verre récolté.
- Vidanges de l'ensemble du PET récolté en ville soit un total de 79 bennes représentant 74'630 Kg de PET recyclé.
- Création d'un PCS avec contrôle d'accès en Calamin et amélioration des dispositifs de fermeture sur les PCS existants.

- Balayages, collectes des déchets et entretiens divers assurant le standard qualité de propreté de la ville (PCS, corbeilles). Vidanges des PCS le weekend par une entreprise tierce.
- Nettoyage périodique complet de l'ensemble des ruelles du centre-ville.
- Remplacement du sable des différents espaces prévus pour les animaux de la ville.
- Planification et suivi des campagnes de faucardage du lac.

Interventions spécifiques sur les places de jeux et de sports

- Remise en état, création de places de grillade, apport de sable, entretien des terrains de Beach-volley des Rives du lac et de la Plage.
- Remise en état et apport de plaquettes de bois sur les places de jeux.
- Remise en état, entretien et remplacement du mobilier urbain en ville.
- Remise en état des places de jeux de la rue de Chamblon (tour, toboggan et balançoires) et des Casernes (tour, toboggan, balançoires et sol synthétique).

Ponts, passerelles et cours d'eau

- Entretien et mise en conformité des garde-corps et caillebotis de diverses passerelles.
- Préparation des éléments de remplacement en bois (main courante et poteaux) du pont des Iris.
- Rives du lac : pose, dépose et entretien des bouées de la plage, prise d'échantillons pour les analyses cantonales, mise à l'eau du radeau de la plage, suivi et organisation du faucardage.
- Entretien, nettoyage et fauchage des divers canaux pour garantir leur fonction hydraulique et suivi campagne de faucardage au lac.

Neige

17 sorties neige par la voirie, les 10, 15, 18, 23, 24, 28, 29, 30, 31 janvier, 8, 12 février et le 4 avril, soit un total de 673 heures consacrées à la neige qui ont conduit à épandre 29 tonnes de sel.

- Fréquentation de la déchetterie STRID en légère augmentation. 54'435 passages en 2019 contre 51'578 en 2018. Comme l'année précédente, 96% de ces passages étaient des habitants d'Yverdon. Avec une moyenne de 180 passages/jour, le samedi reste le jour avec la plus forte affluence représentant environ 280 passages ce jour-là. Par contre, les effets secondaires à la suite de l'introduction de la taxe de base forfaitaire se font ressentir. En effet, le personnel sur le site relève une plus grande agressivité des utilisateurs ainsi qu'un relâchement de la qualité du tri sous prétexte de l'introduction de cette nouvelle taxe.
- Test d'un camion BOM en conditions réelles pour le renouvellement des camions des collectes.
- Participation à la journée d'accueil des nouveaux habitants.

- Adaptation du calendrier des collectes 2020 suite aux nombreuses réclamations reçues de la population demandant une meilleure visibilité.
- Les efforts au niveau du tri se poursuivent de la part de la population. Le taux de recyclage reste constant depuis plusieurs années.
- Quantité totale de déchets collectés en baisse. Tendence générale au niveau du périmètre de gestion.

En conclusion, l'année 2019 a été difficile avec l'introduction de la taxe de base forfaitaire déchets. Les incivilités relevées sont en augmentation et il devient malheureusement de plus en plus difficile d'identifier et de sanctionner les contrevenants.

	2017			2018			Delta % 17 - 18	2019			Delta % 18 - 19
	Déchet.	Collecte	Total	Déchet.	Collecte	Total		Déchet.	Collecte	Total	
Urbains Incinérables	44	4'172	4'216	41	4'128	4'169	-1.12%	39	3'906	3'945	-5.37%
Compost	156	3'112	3'268	133	3'074	3'207	-1.87%	129	3'126	3'255	1.50%
Papier - carton	384	2'081	2'465	353	2'083	2'436	-1.19%	322	2'019	2'341	-3.88%
Verre	254	843	1'096	244	843	1'087	-0.82%	237	835	1'072	-1.37%
Métal	148	76	224	132	86	218	-2.52%	136	80	216	-1.20%
Encombrant	334	785	1'118	309	812	1'121	0.24%	360	819	1'179	5.17%
Total annuel	12'388			12'238				12'008			
Delta % par an							-1.21%				-1.88%

Menuiserie

- Place de jeux : contrôle périodique de toutes les places de jeux. Changements des filets de beach-volley, filets de foot sur la place de la rue de Bullet et de balançoires sur diverses places de jeux. Remplacement de diverses lames sur les terrains synthétiques. Changement complet des places de jeux (tour, toboggan, balançoires) à la rue de Chamblon et à la rue des Casernes. Ajout de copeaux de bois sur les diverses places de jeux.
- Bancs : fabrication et peinture de lames pour bancs en chêne et bancs verts, changement des lames de bancs verts et en chêne dans la ville (environ 420 lames renouvelées). Fabrication de lames de bancs en frêne pour les abris de bus.
- Menuiserie : divers gabarits pour chantiers, fabrication pour le stock de piquets et coins en sapin. Fabrication de poteaux blancs de bord de route. Embâtonner le bois frais d'épicéa pour son séchage.
- STEP : fabrication et pose d'une porte provisoire.
- Fabrication et pose d'un petit meuble de rangement ainsi qu'une banque de réception du service.

- Plantages : pose et dépose des panneaux d'affichage pour l'eau.
- Manifestations : pose d'oriflammes et de drapeaux dans la ville pour différentes manifestations. Changement des drapeaux du bord du lac. Montage et démontage des praticables pour le Numerik Games.
- Tables de cantine : mise à disposition de diverses tables (livraison, nettoyage et remise en place) lors de manifestations.
- Décembre : transport, livraison et pose des sapins de Noël.
- Personnel : durant l'absence du responsable de la menuiserie, un collaborateur du service a pris en charge le suivi des travaux sous la responsabilité du responsable de la voirie. Durant la période d'hiver, un collaborateur du secteur des espaces verts vient renforcer l'équipe. L'apprenti menuisier a décidé de changer de filière et de rejoindre la filière AFP.

JARDINS

Points forts

- Un terrier-hutte artificiel en béton a été construit par les secteurs de la voirie et des jardins à l'embouchure du Buron, en rive droite, et ceci en collaboration avec les autorités cantonales. Cette infrastructure permet aux castors d'y aménager leur terrier tout en garantissant la sécurité des usagers. Une stratégie de cohabitation à moyen terme a été mise en place afin de permettre une protection des arbres majeurs et d'une sécurité du domaine public, tout en garantissant des lieux stratégiques propices au régime alimentaire des rongeurs.
- Plusieurs hôtels à insectes ont été installés à différents endroits de la ville, comme par exemple, aux Rives du Lac, au Parc Scientifique, au Parc d'Entremonts ou encore au Parc du Castrum. Ces hôtels à insectes ont pour buts d'améliorer la biodiversité, la valeur biologique des prairies alentours et de favoriser les insectes pollinisateurs à travers la ville.
- Des fleurs métalliques, réalisées par le service sur la base de croquis du chef jardinier et du savoir-faire des serruriers du garage, ornent quatre massifs de la ville.
- La commune d'Yverdon a décidé de participer à l'action de l'association l'aimant rose « une tulipe pour la vie » en signe de soutien aux victimes du cancer du sein. Un massif composé de tulipes roses et blanches a été planté au Théâtre Benno Besson. Une cérémonie de floraison aura lieu au printemps 2020.
- Le secteur des jardins a reçu la visite d'une classe de l'établissement horticole et a participé comme ces dernières années au Passeport vacances ainsi qu'à la journée « Oser tous les métiers ».
- Différentes institutions ont sollicité le secteur des espaces verts depuis la mise en place du système de management environnemental mettant en avant l'entretien différencié. Ainsi, plusieurs présentations et visites ont été faites notamment pour l'organisation Cité de l'énergie, la Ville de Bienne, la Commune d'Yvonand ainsi que pour la sous-section USSP Romandie.
- Le canton de Vaud a également souhaité collaborer avec notre service par une présentation de la méthode sur le processus d'élimination de la renouée du bassin japonais lors d'un cours organisé par la DGE-Biodiv.

Plantations

Lieu	Nom latin	Nom français	Quantité
Prom.Dessus-les-Moulins	Quercus robur	Chêne pédonculé	1
	Alnus glutinosa	Aulne	1
Parc des 4 Marronniers	Liquidambar styraciflua	Copalme	1
	Juglans nigra	Noyer noir	1
Ch. de Chalamont	Alnus glutinosa	Aulne	1
Rue Roger de Guimps	Aesculus x carnea	Marronnier rouge	9
Rue de l'Ancien-Stand	Tilia cordata	Tilleul à petites feuilles	1
Rue de la Jonction	Alnus glutinosa	Aulne	1
	Salix alba	Saule blanc	1
Quai de Nogent	Alnus glutinosa	Aulne	14
Ch. de Floreyres	Quercus robur	Chêne pédonculé	1
Rue du Parc	Salix alba	Saule blanc	1
Av. des Sports	Acer platanoïdes	Erable plane	2
Av. Général Guisan	Acer platanoïdes	Erable plane	1
Rue des Uttins	Acer pseudoplatanus	Erable sycomore	1
Plage		Divers essences indigènes	12
Ch. du Buron	Quercus robur	Chêne pédonculé	7
Allée de Winterthour	Tilia cordata	Tilleul à petites feuilles	1
Rue des Cygnes	Juglans nigra	Noyer noir	1
Rue du Parc	Quercus rubra	Chêne rouge	1
Rue des Pêcheurs	Sorbus aria	Sorbier	2
Rue de la Plaine	Tilia cordata	Tilleul à petites feuilles	1
Rue de l'Hôpital	Cornus mas	Cornouiller male	2
	Carpinus betulus	Charme	5
Rue de l'Arsenal	Acer pseudoplatanus	Erable sycomore	20

Lieu	Nom latin	Nom français	Quantité
Av. de l'Hippodrome	Tilia cordata Acer pseudoplatanus	Tilleul à petites feuilles Erable sycomore	6 21
Parc du Midi	Quercus robur	Chêne pédonculé	1
Divers haies et massifs en ville	Plante indigène		740

En 2019, les différents services communaux ont planté 117 arbres, dont 50 arbres supplémentaires (hors compensation obligatoire à la suite d'abattages).

Projets/interventions

- 119 sapins ont été broyés lors de la traditionnelle fête des rois du 6 janvier.
- 2^e étape de la taille d'entretien et du contrôle sanitaire sur les platanes de l'avenue de Grandson. Découverte sur 2 sujets de foyer de Massaria obligeant un contrôle annuel de ces végétaux.
- Décapage de roseaux sur les étangs du PST pour faciliter l'écoulement et diminuer les zones trop ombragées.
- Durant les fêtes de fin d'année, un affaissement s'est produit à l'embouchure du Buron. Suite à des investigations, il s'est avéré qu'une famille de castors a élu domicile à l'endroit de la future base nautique. Pour sécuriser cet endroit très fréquenté, une hutte artificielle a été créée et ceci en collaboration avec la DGE-biodiv. et l'association Beaverwatch ainsi qu'avec l'appui du secteur de la voirie. Cette hutte est toujours occupée par les rongeurs.
- Création d'une plantation d'un massif composé de saule et de verne (garde-manger) dédié au castor.
- Mise en place de deux bacs à fleurs à l'entrée principale de l'Hôtel de ville.
- Remplacement d'une partie de la haie de Buis décimée par la pyrale à la rue du Midi par une haie d'ifs (essence indigène).
- Audit de surveillance ISO 14001 – 2015. L'audit n'a relevé aucune non-conformité majeure ou mineure, seulement quelques recommandations.
- Taille d'entretien du sapin au parc d'Entremonts.
- Chute de neige très humide en date du 4 avril, certains saules sur les parcelles de la plage et de la promenade Robert-Hainard se sont cassés du fait que la végétation avait déjà démarré. Pour des raisons de sécurité, le secteur a été fermé aux piétons et une nacelle a été louée pour sécuriser cette zone.
- Pose de 5 hôtels à insectes réalisés en collaboration avec la fondation de Verdeil.
- Taille de 8 noyers sur l'avenue Kiener.
- Fauche des prairies et mise en place de fauches tardives sur certains sites de la ville.
- Création de deux toitures végétalisées sur les locaux des soufflantes et chauffage à distance à la STEP.
- Création de plusieurs objets en faveur de la biodiversité notamment deux caches à hermine sur les rives du lac et pose de 20 nichoirs sur divers sites de la ville.
- Remise en état avec une nouvelle plantation sur la placette à la rue de l'Hôpital.
- Utilisation et valorisation des roseaux de la Grande Cariçaie comme paillis.

Divers

- Production de 4'724 plantes fleuries, 2'480 plantes vertes, 6'700 fleurs coupées, 34'800 plantes pour les massifs d'automne ainsi que 30'800 plantes pour les massifs d'été (plus de 600 espèces sont cultivées pour la formation).
- Mise à disposition de 65 décorations des jardins pour des sociétés locales, associations ou services internes.
- Production sans aucune utilisation de tourbe au sein de notre établissement horticole ainsi qu'en ville.
- Remise de la gestion du budget du stade Municipal au service des Sports.

STEP

Points forts

- La pose de la première pierre des travaux d'extension a eu lieu le mercredi 20 mars 2019.
- Dans le cadre des travaux de réhabilitation de la STEP, une toiture végétalisée a vu le jour au-dessus du local à soufflantes et au-dessus du

chauffage à distance. Ce paradis à biodiversité se compose de diverses fleurs et graminées, issues de la flore helvétique, de deux gouilles, de bois morts et d'un mur en pierres sèches.

Tableau de bord

			2015	2016	2017	2018	2019
Volumes	Eaux traitées	m ³	3'584'888	3'993'679	3'284'978	4'048'837	4'000'904
	Pluie totale	mm	842.6	972.7	786.6	893.9	1'130.1
	Boues éliminées en t/MS	to	711.3	645.7	573.5	628.10	709.1
	MS moyenne	%	30.0	30.0	31.2	30.2	32.2
Consommables	Floculant boues excès	kg	4'550	3'975	4'875	4'050	3'675
	Floculant centrifugeuse	kg	5'150	5'875	3'850	4'525	4'475
	Chlorure ferrique	l	298'562	400'626	382'199	347'811	433'240
Prestations pour tiers	Boues non dig. petites STEP	to	1'182	1'231	1'280	1'482	1'428
	Boues dig. petites STEP	to	996	1'098	1'258	871	891
	Séparateurs à graisse	to	1'465	1'587	1'592	1'408	1'350
	Fosses septiques	to	546	267	436	228	293
	Fosses relevage	to	157	208	269	283	155
Valorisation boues	Gaz méthane produit	m ³	566'551	556'946	648'517	606'748	585'757
	Gaz méthane valorisé	m ³	566'505	553'276	636'830	606'707	585'584
	Production électrique	kWh	1'075'100	1'054'409	1'201'081	1'122'751	1'077'952
	Autonomie électricité	%	82.9	85.1	91.8	86	75.3
Electricité	Consommation totale	kWh	1'296'345	1'238'814	1'308'886	1'306'261	1'431'889
	Consommation STAP	kWh	157'066	163'279	145'613	153'843	155'681
	Production CCF	kWh	1'075'100	1'054'409	1'201'081	1'122'751	1'077'952
	Achats	kWh	332'036	318'783	294'390	373'605	436'665
	Retour réseau	kWh	110'791	133'913	186'585	190'095	82'728

- L'autonomie électrique de la STEP a été couverte à 75.3 % en 2019 contre 86 % en 2018 par la production électrique des couples chaleur force. Il est important de noter que cette diminution s'explique par la consommation importante consacrée aux travaux de rénovation de la STEP qui a été déduite de la consommation totale électrique.

Etudes réalisées

- Mise en place d'un groupe de travail afin de trouver d'autres débouchés pour le sulfate d'ammonium.
- Station de pompage pour l'Axe principal d'agglomération, secteur sud.
- Station de pompage AIERG, participation du responsable de la STEP au projet d'ouvrage avec le COPIL de l'AIERG.
- Station de relevage entrée STEP pour le projet STEP 2020, pompage de l'eau vers les nouveaux bassins.
- Adaptation des équipements STAP, Stade, Thièle, Raccordement du Nord (AEIRG), environ 13'000 EH prévus sur la STAP Mujon.

- Réhabilitation de certaines armoires électriques pour les stations de pompage suivantes : Chaussée de Treycovagnes, Cossaux, Ancienne Douane, Gressy 1 et 2.

Projets réalisés

- Préavis PR15.15PR – Programme de travaux d'amélioration et réhabilitation de la filière boues et énergies.
- Couvert de protection pour véhicules et pièces de rechange.
- Zone de dépotage et de stockage de soude caustique et d'engrais.
- Modification de la zone de chargement des bennes pour les boues déshydratées.
- Station de pompage du chemin des Gravats (Incyte).
- Station de pompage de l'avenue Kiener.
- Récupération de chaleur des eaux usées en sortie de STEP en fonction pour le chauffage du collège des rives.
- Génie civil STEP 2020, le gros-œuvre a été terminé en novembre, soit deux décanteurs primaires, les deux premières lignes de traitement biologique et les deux premiers décanteurs secondaires.

Analyses 2019

Valeurs		Limite	Moyenne	Nombre	En dehors des limites	
					Écart toléré	Écart réel
DCO rendement entrée - sortie	mg/l	< = 45.00	55.60	126	11	50
Rendement entrée - sortie	%	> = 85.00	90.30	126	11	13
DB05	mg/l	< = 15.00	7.70	126	11	10
Rendement entrée - sortie	%	> = 90.00	95.30	126	11	6
P tot.	mg/l	< = 0.80	0.35	126	11	3
Rendement entrée - sortie	%	> = 80.00	94.20	126	11	1
Nh4-N	mg/l	< = 60.00	28.61	126	11	0
Rendement entrée - sortie	%	> = 0.00	-1.90	126	11	0
N02-N	mg/l	< = 0.30	0.28	126	11	33
COD	mg/l	< = 10.00	14.54	126	11	112
Rendement entrée - sortie	%	> = 80.00	90.50	126	11	1
MES rendement - sortie	mg/l	<=15.00	19	126	11	73
PH sortie	mg/l	De 6.5 à 8.5	7.41	126		

Études de projet et d'amélioration en cours

- Concept Process STEP 2020 électromécanique.
- Rajout d'un dégrilleur sur la station de pompage Gressy 1. Gros problèmes de lingettes et autres déchets depuis le raccordement de la commune d'Epautheyres.
- Station de traitement des micropolluants.

Engrais

- Prétraitement des retours : Stripping membranaire, étude en cours afin d'augmenter la teneur en azote de l'engrais liquide.
- L'installation de « Stripping » produit un engrais, le sulfate d'ammonium, depuis avril 2016. Il s'agit d'un engrais de « croissance ». Des réflexions sont également en cours pour la production d'un engrais de « démarrage » en y rajoutant du phosphore. La faisabilité a été soumise à l'Institut Fédéral Suisse des Sciences et Technologies de l'Eau (EAWAG) afin de trouver une solution simple de récupération de phosphore. Le projet avance très lentement, mais une possibilité de récupération de phosphore n'est pas totalement écartée à ce stade.

Micropolluants

- Des subventions cantonales pour la nitrification/dénitrification sont prévues à hauteur de 35%, étape essentielle en amont du traitement des micropolluants. Ce traitement doit passer dans un premier temps par la construction de nouvelles filières eau étant donné que la STEP actuelle n'est pas conçue pour ce traitement. Le prélèvement de la taxe fédérale de CHF 9.00 par habitant et par an, (durée 20 ans) est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2016. Ce fonds commun financera le 75% des investissements des nouvelles installations pour le traitement des Micropolluants. Pour faire la

demande de subvention, il faut dans un premier temps présenter une analyse technique au canton et argumenter sur le choix de la technologie de traitement (ozonation ou charbon actif en poudre).

- Le choix du charbon actif en poudre ou l'option du charbon actif en granulées est définitif, l'option granulé est retenue pour la demande de subvention. L'ozonation a été écartée pour des raisons de valeurs limites dans les effluents (quantité trop importante de bromur, bromat et nitrosamines).
- L'étude technique du traitement des micropolluants doit être terminée en 2020 afin de lancer le projet d'ouvrage à l'horizon 2021 et la demande de crédit de construction au début de l'année 2022.
- Les micropolluants, dits « traceurs » spécifiques aux eaux usées yverdonnoises et qui devront être absorbés par la future installation de traitement des micropolluants, ont été identifiés.

Entretien de la station

- Le plan d'entretien est légèrement modifié, le bassin biologique n°1 étant en arrêt depuis le 1^{er} mai 2017.
- Bassins des biologies n°2, vidanges des ouvrages trois fois par année, lavage des diffuseurs, remplacement des diffuseurs défectueux.
- Décanteur final n°2 : entretien courant des éléments mécaniques.
- Surveillance de la bande de roulement du pont, le tassement des ouvrages en béton existant s'est encore accentué.
- Entretien courant des trois surpresseurs des biologies n°2.
- Couple chaleur force (CCF1, CCF2, CCF3) : entretien courant selon contrats avec BES.

- Circuits de production gaz, changement biannuel du charbon actif.
- Curage biannuel des canaux d'entrées STEP.
- Curage annuel de la fosse de relevage d'entrée de la STEP, travail de nuit.
- Calibrage et contrôle des appareils Endress + Hauser et appareils HACH-LANGE : au total 58 appareils.
- Local de pompage STEP : service annuel des pompes Hidrostal.
- Service annuel, Strainpress, dégrilleurs, laveur des sables.
- Curage de l'échangeur de chaleur chauffage digesteur.
- Contrôle des débitmètres.
- Calibrage des sondes de pression.

Eaux usées

- Traitement de l'eau : 126 analyses effectuées, selon les différents paramètres prévus. Sur 120 analyses imposées par la DGE pour une STEP de cette capacité, 11 déviations sont autorisées et sont à respecter.

- Entrées STEP, m³/traités : 4'00'904 m³ en 2019 contre 4'048'837 m³ en 2018, pluviométrie 1'130.0 mm en 2019, contre 893.9 mm en 2018.
- Traitement physico-chimique et déphosphatation: chlorure ferrique FeCl₃ 40% (433'240 L).
- Charge moyenne entrée STEP, DCO en EH 55'008, DBO5 en EH 31'921. Ptot. en EH 30'570. NH₄ en EH 43'002, ce qui correspond à une augmentation d'environ 4% de la charge par rapport à 2018.
- Depuis le 1^{er} mai 2017, l'épuration des eaux se fait uniquement avec la ligne n°2 qui est en fonction. Bon rendement d'épuration sur la moyenne annuelle. Les dépassements ont lieu à partir de 12'000 m³/jour, limite hydraulique théorique de base.

Certification ISO 14001 et 18001

- L'audit de surveillance du système de management de la santé et de la sécurité au travail, ISO OHSAS 18001:2007 (nouvelle version) et du système de management environnemental ISO 14001:2015 a eu lieu le 12 avril 2019. L'audit n'a relevé aucune non-conformité majeure ou mineure, seulement quelques recommandations.
- La re-certification aura lieu en 2020 avec la migration de la norme ISO 18001 vers ISO 45001.

GARAGE ET ATELIER

Point fort

- En mai, les chauffeurs des secteurs de la voirie et du garage ont effectué des tests de collecte et de déchargements d'ordure à la zone industrielle de la Poissine avec un camion poubelle de type BOM. Ces tests ont été effectués dans l'éventualité d'une fermeture de la gare marchandise d'Yverdon-les-Bains.

Activités

- Entretien des véhicules et engins et mise en conformité, contrôle et préparation aux expertises.
- En soutien et en appui lors des interventions de déneigement.
- Entretien et dépannage des véhicules pour les différents services de la ville, équipements lors d'acquisition de nouveaux véhicules, représentant environ 780 heures/an.
- Conseils et accompagnements aux autres services de la ville lors d'achat de véhicules et machines, conception et installation d'aménagement intérieur des véhicules, travaux effectués en atelier.
- Entretien du mobilier urbain tel que grils et places de pique-nique, piquets de zone piétonne et pose de poubelles.

- Suivi et interface pour les bennes à ordures ACTS (rail-route).
- Réalisation de diverses structures pour l'aménagement des massifs floraux.
- Construction de plusieurs châssis pour l'installation de nouvelles cellules MT dans les sous-stations électriques.
- Elaboration d'un pré-rapport et étude pour le remplacement de deux camions poubelles IES.

Avaries

- Mercedes Actros, camion n°20, hydrocureur, paroi interne de la chambre de la pompe à vide usée, montant de la réparation CHF 29'900.--.
- Scania P94, camion n°19, remplacement des axes de fusées essieux direction et frein complet sur l'essieu moteur, représentant un montant de CHF 16'600.--.

Nouveaux véhicules

- En 2019, le garage a poursuivi sa démarche de renouvellement du parc véhicules (PR17.09PR), à savoir le remplacement des véhicules :

Ancien véhicule	Nouveau véhicule
Aebi Multicar	Kiefer Böki 1352, vhc hydrostatique, 4x4, pont basculant
Bucher CytiSpyder	Mathieu Azura MC 110, petite balayeuse articulée
Iveco Daily 35S15	VW T6, 9 places
Daewoo G 20 SC2	TEU FD 30, élévateur 3To

Perspectives 2020

- Poursuite du renouvellement des véhicules (2018-2019, PR17.09 PR).
- Elaboration et rapport pour le renouvellement des véhicules 2020-2021.

- Etude sur le système de collecte des ordures et remplacement des camions OMI.
- Mise en place d'un système de management et volonté de certification ISO 45001 et ISO 14001.

DOMAINES

Les parcelles louées aux agriculteurs, maraîchers et entreprises ont généré un revenu de CHF 117'290. --, auxquels s'ajoutent CHF 15'000. -- pour la location des parcelles au Maraichat et aux Quatre-Vingts, pour les besoins des plantages.

La parcelle n°842 a accueilli un essai pilote de halte pour les limicoles, tout en gardant son statut de

surface d'assolement. La réhabilitation des drainages sur les parcelles en rive droite de la Thièle a été entreprise dans le concept de gestion intégrée de l'eau sur les parcelles 842, 864 et 867, propriétés de la commune.

PLANTAGES

En 2019, 50 changements de locataires ont été enregistrés à la suite de remises de parcelles, de déménagements hors de la Commune d'Yverdon-les-Bains, de départs à la retraite à l'étranger ou de remises de plantages lors de successions. La liste des demandes pour l'obtention d'un plantage compte actuellement une soixantaine de personnes ce qui représente un délai d'attente d'environ 2 ans. Tout comme l'année précédente, La consommation d'eau utilisée au cours de cette saison s'élève à environ 47'000 m³. Ceci avec tout de même un mois de plus de fourniture d'eau par rapport à 2018. Effectivement, l'an passé, l'eau avait dû être interrompue un mois avant la date habituelle de fermeture en raison des exigences des travaux de correction des eaux de la Thièle (ECF). La commission des plantages s'est réunie à trois reprises afin de contrôler l'état des plantages suite aux changements de locataires et de traiter les éventuelles incidences des travaux de l'ECF sur des modifications de surface d'une douzaine de

parcelles situées en bordure de la rive gauche du canal du Déversoir en collaboration avec la responsable environnement. Elle a également participé à la réception annuelle de la remise des prix attribués à 25 locataires pour l'excellente tenue de leur parcelle. La traditionnelle bourse aux plantons a été organisée au printemps, sur le site au Maraichat en collaboration avec les Jardins de la Ville. Cet échange de nombreuses graines et plantons rencontre un grand succès auprès des participants qui, à cette occasion, profitent de faire part également de leurs expériences et trouvent les réponses à leurs questions auprès de nos jardiniers professionnels. En automne, des bennes sont mises à disposition des locataires durant trois samedis afin de collecter les déchets verts difficiles à composter sur place. Pas moins de sept bennes ont été nécessaires pour ce ramassage. La propreté du site est assurée par une institution de réinsertion professionnelle ramassant régulièrement les déchets sauvages disséminés aux alentours des plantages.

VIGNES

Le débournement de cette année était dans la moyenne malgré un mois de mai très frais qui a retardé l'évolution de la vigne.

Les fortes chaleurs des mois de juin et juillet ont quelque peu fait souffrir la plante, notamment le mois de juillet où quelques parcelles ont nécessité un arrosage.

La pression des maladies était normale, sauf en fin de saison où la pression de l'oidium était très forte.

Récolte 2019

Durant les vendanges, la pluie a été régulièrement présente, ce qui a quelque peu affecté les sondages.

Ci-dessous les kilos livrés ainsi que les sondages.

Cépage	Kg	Degrés Oechsle	Kg/m ²
Chasselas	3'255	89.60	0.881
Pinot Noir	4'569	96.90	0.913

FORÊTS

Forêts 2019	Plaine	Ville	Gressy	Montagne	
Plantations	Quantités	Quantités	Quantités	Quantités	
Surface totale	30 ares	80 ares	ares	- ares	
Résineux (épicéas)	95 plants	- plants	- plants	- plants	
Résineux (douglas et mélèzes)	300 plants				
Feuillus divers (tilleuls, érables, chênes etc...)	196 plants	851 plants	plants	- plants	
Entretien de la jeune forêt	Surfaces	Surfaces	Surfaces	Surfaces	
Nettoyage des plantations et soins à la jeune forêt	779 ares	376 ares	216 ares	57 ares	
Entretien des chemins	Longueur	Longueur	Longueur	Longueur	
Eparage des banquettes et fossés	9'450 m'	325 m'	1800 m'	1'890 m'	
Entretien des fossés	- m'	-	-	m'	
Utilisation des bois	Volumes	Volumes	Volumes	Volumes	
Bois de service	Résineux	955 m3	m3	56 m3	58 m3
	Feuillus	130 m3	184 m3	m3	- m3
Bois de feu	Feuillus	222 m3	48 m3	m3	160 m3
Bois d'industrie	Résineux	57 m3	m3	49 m3	35 m3
	Feuillus	m3	281 m3	45 m3	- m3
TOTAL DES BOIS VALORISÉS	1'364 m³	513 m³	150 m³	253 m³	

Martelages effectués

Série Plaine	Résineux	464 sylvés			
Gestion normale	Feuillus	496 sylvés			
Série Plaine	Résineux	590 sylvés			
Gestion normale	Feuillus		477 sylvés		
Série Gressy	Résineux			106 sylvés	
Gestion normale	Feuillus			62 sylvés	
Montagne de la Ville (coupes ordinaires)	Résineux				70.5 sylvés
	Feuillus				251.3 sylvés
Montagne de la Ville (coupes forcées)	Feuillus				55 sylvés
Total des martelages		1550 sylvés	477 sylvés	168 sylvés	376.80 sylvés

Forêt 8°

En résumé pour l'année 2019 :

Série plaine :

Possibilité de coupe de 1'100 sylvés par an.
 Disponible de 816 sylvés et exploitation de 961 sylvés de coupes normales et 590 sylvés de chablis (bois renversés et bostrychés).
 Possibilité de croissance : 8.0 sylvés par ha et par an.

Série ville :

Possibilité de coupe de 400 sylvés par an.
 Disponible de 795 sylvés et exploitation de 478 sylvés de coupes normales et pas de chablis.
 Possibilité de croissance : 6.7 sylvés par ha et par an.

Série Gressy :

Possibilité de coupe de 150 sylvés par an.
 Disponible de 316 sylvés et exploitation de 168 sylvés de coupes normales et pas de chablis.
 Possibilité de croissance : 10.3 sylvés par ha et par an.

En 2019, 590 sylvés supplémentaires de résineux ont dû être coupées pour des raisons sanitaires liées aux attaques virulentes par le bostryche typographe sur les épicéas et par le bostryche curvidenté sur le sapin blanc. Ces attaques concernent uniquement la série d'aménagement des forêts de plaine.

Forêt 9^e

Série montagne de la Ville :

Possibilité maximale de coupe de 432 sylves.
322 sylves ont été martelées et coupées dans les coupes dites normales et exploitation de 55 sylves

sous forme de coupes dites forcées (chablis : bois renversés par le vent, attaques de bostryches). Les 55 sylves non exploitées sont reportées sur la possibilité 2020.

Point de situation :

	Surface hectare	Accroissement sylves/hectare /an	Accroissement sylves/an	Volume de bois sur pied* Sylves/ha	VBSP cible Sylves/ha	Possibilité de coupe sylves/an
Unité de gestion 1 forêts des côtes	79	5.6	442	231	255	50
Unité de gestion 2 pâturages boisés	29	5.6	162	290	200	350
Unité de gestion 3 forêts protectrices	5	6.6	33	277	250	0
Unité de gestion 4 Biotopes	0.7	5.6	4	–	–	0
Unité de gestion 5 îlot de vieux bois	1.3	6.6	9	–	–	0
Résultats	115		650			400

Nous en étions restés au triste spectacle des branches brisées par le givre du début de l'hiver. Les frimas gèlent les activités humaines jusqu'au printemps, la neige fige le décor. Ces quelques mois de tranquillité sont indispensables à la faune. Pour elle, la saison est dure. Economiser son énergie,

éviter les dérangements, sont les maîtres mots pour survivre.

Les crocus percent les dernières taches de neige sur la pâture et pointillent l'herbe brunie d'une multitude de petites merveilles blanches... le printemps pointe le nez!



Les forestiers peuvent s'activer au nettoyage du pâturage. Les gros rameaux sont évacués à l'aide d'un transporteur tout terrain, les branchages broyés en copeaux laissés sur place, léger apport organique au sol. La mise en place des clôtures suit et le bétail arrive.

réserve forestière est placée sous haute surveillance. Cependant, contre toute attente, aucune attaque n'est observée dans cette surface laissée à son développement naturel. L'équilibre proie-prédateurs s'est-il déjà amélioré en quelques années seulement?

La météo propice au développement du bostryche fait frémir un bon nombre de forestiers dans toute la Suisse. La montagne s'en sort toutefois à bon compte. Deux petits foyers, au chemin Martin et au chemin des Italiens, sont rapidement maîtrisés. La

La convention de subventionnement 2016-2019 concernant les soins aux jeunes peuplements arrive à échéance et l'ensemble des surfaces prévues ont pu être entretenues.

A l'automne, une coupe d'arbres sur pâturage est réalisée afin de pérenniser les valeurs paysagères et biologiques du sylvopastoralisme.

Dans le but de maximiser le réseau biologique entre les différentes structures, le Canton alloue une aide financière forfaitaire pour le maintien permanent d'arbres-habitats. L'arbre-habitat est un baliveau particulièrement accueillant pour différentes espèces animales et végétales. Il est laissé à la nature et accomplit le cycle biologique complet en forêt jusqu'à son effondrement et sa décomposition. Il est donc soustrait à toute forme d'exploitation. 5 arbres-habitats ont été relevés cette année, ils sont marqués d'un « H » sur l'écorce, sont photographiés et géo référencés.

Certains arbres remarquables ne remplissent malheureusement pas toutes les conditions de subventionnement. Ils sont tout de même recensés.



C'est le cas d'un majestueux hêtre de plus de deux mètres de diamètre (photo ci-dessus). Il impressionne et sous sa couronne le temps semble suspendu.

ENVIRONNEMENT

Points forts

- Réalisation de l'étanchéification des berges de la Thièle et de la renaturation du lit, pose de la nouvelle passerelle de l'aérodrome le 20 septembre.
- Les travaux de renaturation de l'embouchure du Mujon ont débuté le 25 novembre. La fin des travaux est prévue en rive gauche du Mujon – Bois des Vernes pour fin février 2020. Dans un premier temps, un défrichage et divers travaux forestiers ont été effectués dans le Bois des Vernes. Les travaux de terrassement, à proprement dit, ont débuté en janvier 2020. Ces derniers permettront de favoriser l'inondation naturelle du massif forestier du Bois des Vernes et favoriseront ainsi le développement de différents biotopes à haute valeur biologique.

Actions réalisées

- ECF Thièle : fin du battage des palplanches en rives gauche et droite de la Thièle ainsi que du canal du Déversoir. Montage du pont au chemin du Pré français. Démontage de l'ancienne passerelle et montage de la nouvelle passerelle de l'Aérodrome.
- Mise à l'enquête des travaux de renaturation de l'embouchure du Mujon.
- Adjudication des travaux de génie civil pour les travaux de renaturation de l'embouchure du Mujon.
- Pic de pollution : mise à jour de la procédure en cas de pic de pollution.
- Martelages: 9e arrondissement (montagne de la Ville) et du 8e arrondissement (forêts de plaine).
- Tournées des allées.

- Ruisseau de Pomy : travaux d'entretien et de finalisation des aspects fonciers.
- Corbeaux Freux: suivi des colonies en zone urbaine ainsi que mise à jour de l'inventaire et mesures d'effarouchement. Les combinaisons et variations de mesures d'effarouchement semblent plus efficaces que les mesures uniques.
- Biodiversité : réalisation des objectifs principaux du plan directeur nature.
- Forêts : constitution du nouveau groupement forestier du Vallon du Nozon.
- Ecopâturage: deux parcs à moutons.
- Domaines : cartographie des domaines de la Ville et conception de baux à ferme non soumis à la LBFA pour les zones à bâtir.

Actions et travaux en cours d'exécution

- Sites contaminés : investigations et surveillance sur les différents sites : les Vuagères et le Saut.
- Début des travaux de renaturation de l'embouchure du Mujon.
- Drainage aux Quatre-vingts : début des travaux de drainage sur la parcelle n°842.
- ECF-Thièle : suivi du projet et début des travaux de correction fluviale de la Thièle.
- Ruisseau de Pomy : suivi financier et finalisation des procédures foncières du projet.
- Jardins de la ville : coordination pour le fonctionnement et l'amélioration du système de management qualité environnement-sécurité.
- Biodiversité : étude des mesures d'un plan directeur de la nature en ville, cartographie et mise en application.
- Biodiversité : Analyse climatique à long terme et choix des essences adaptées pour le renouvellement du patrimoine arboricole.

Qualité de l'air

Selon les enregistrements de la station fixe du Curtil-Maillet, fournis par le Département du territoire et de l'environnement :

	2019	2018	2017	2016	2015	2014
Température maximale instantanée (moyenne sur 30 minutes)	36.6 ° C Le 24.07	35.4 ° C Le 31.07	34.8 ° C Le 03.08	34.6 ° C Le 20.07	38.4 ° C Le 07.07	32.6 ° C Le 09.06
Température minimale instantanée (idem)	- 6.1 ° C Le 25.01	- 8.9 ° C Le 28.02	- 7.0 ° C Le 10.12	- 4.4 ° C Le 30.12	- 4.8 ° C Le 03.02	- 5.7 ° C Le 29.12
Température moyenne annuelle pondérée	11.7 ° C	12.9 ° C	11.5 ° C	11.3 ° C	11.8 ° C	11.7 ° C
Dioxyde d'azote NO2 (les valeurs limites légales de l'Opair ne sont pas dépassées). Moyenne annuelle	16.6 µg/m ³	17.6 µg/m ³	19.6 µg/m ³	19.2 µg/m ³	19.8 µg/m ³	21.1 µg/m ³
Ozone O3, dépassements horaires de 120 µg/m ³	232	351	126	160	309	145

Niveau du lac

Selon les bandes d'enregistrement du limnigraphe du port de Grandson fournies par le service hydrologique et géologique national, après contrôle :

- Maximum : 429.59 valeur au 30.09
- Minimum : 429.02 valeur au 30.09
- Moyenne annuelle pondérée : Données pas encore publiées sur le site (<http://www.hydrodaten.admin.ch/fr/2154.html>)

RESSOURCES HUMAINES

L'ensemble du personnel du service a pu bénéficier de plusieurs formations :

- Formation SST petits moyens d'extinction.
- Formation interne en collaboration avec SSP cours BLS-AED.
- Formation 1^{er} secours.

- Formation interne en collaboration avec SEY utilisation borne hydrante.
- Formation SST sécurité aux apprentis.
- Permis cariste.
- Permis machiniste M1.
- Utilisation des pesticides et engrais biologiques.

Bureau technique

Les collaborateurs du BT ont suivi la formation suivante :

- Sensibilisation à la cyber sécurité.

STEP

Les collaborateurs de la station d'épuration ont suivi la formation suivante :

- Bilan 2018 de l'épuration vaudoise.

Voirie

Les collaborateurs de la voirie ont suivi les formations et/ou séminaires suivants:

- Congrès sur le recyclage.
- Permis de machiniste M1.
- Cours gazon.

Garage

L'ensemble des chauffeurs et des mécaniciens ont participé aux formations OACP. Les thèmes traités : manipulation tachygraphe et Emotac, comportement et tolérance ainsi que les transports chantier. Ces cours sont obligatoires pour avoir le droit d'effectuer des transports professionnels (35 heures/5 ans).

A la suite du changement de réglementation, 11 collaborateurs ont dû passer un permis de machiniste M1 (machine de chantier de 2 à 5 tonnes). Les 11 collaborateurs ont réussi leur permis.

Jardins

Les collaborateurs des jardins ont suivi les formations et/ou séminaires suivants :

- Assemblée générale USSP Lausanne.
- Assemblée jardin Suisse.
- Cours expert Horticulteur-Paysagiste.
- Cours refresh travaux sur corde.
- Cours gazon.
- Cours CEP Conduire une équipe de terrain.
- Cours Sanu reconnaître un organisme nuisible.
- Cours UFA fleurs sauvages.
- Cours protection des sols.
- Cours SANU toiture végétalisée et façade végétalisée.
- Formation interne cyber sécurité.

Administration & direction

Les collaborateurs de l'administration ont suivi les formations et/ou séminaires suivants:

- Formation interne cyber sécurité.
- Stratégie de changer les comportements dans le développement durable.
- Technique des outils pour l'amélioration de la qualité.
- S'initier à la gestion de projet.

Cellule environnement

La responsable environnement a suivi la formation suivante :

- Bilan 2018 de l'épuration vaudoise.

Perspectives et mot du municipal

L'année 2020 va se présenter sous le signe de la concrétisation de projets en cours depuis des années et qui vont pouvoir aboutir et s'assembler comme des petits morceaux de puzzle. Tout d'abord, le projet « STEP 2020 » verra la mise en service de sa première chaîne. Puis viendra le tour du projet de l'Axe principal d'agglomération, secteur Sud par l'ouverture de son premier tronçon en automne. Les secteurs Centre et Ouest seront quant à eux dans la phase de légalisation. 2020 sera également l'occasion de participer à la fête de la

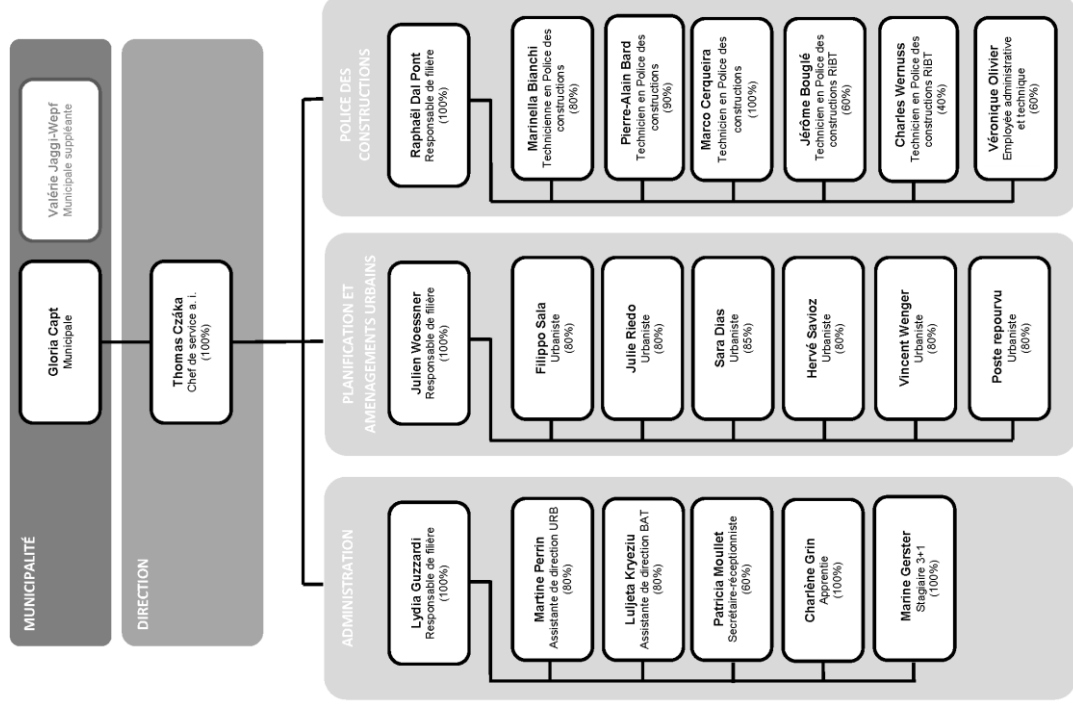
nature qui se déroulera en mai sur plusieurs sites et domaines de la Ville. Un projet important arrive également à bout touchant avec la mise en place de la zone des limicoles avec la gestion intégrée d'eau sur le grand territoire des Quatre-Vingts et de la Grande Prairie. Un accent sera aussi mis sur la rénovation des infrastructures à l'avenue des Remparts en prévision du Parking du Centre. Le service va poursuivre ses efforts afin de maintenir notre Ville durable, attractive et accueillante.

SERVICE DE L'URBANISME

Madame Gloria Capt
Municipale

Monsieur Markus Bärtschi jusqu'au 31 août 2019,
Monsieur Thomas Czaka ad interim dès le 1^{er} septembre
Chef de service

SERVICE DE L'URBANISME



SERVICE DE L'URBANISME

Missions

Le Service de l'urbanisme a été créé le 1^{er} janvier 2018 suite à la séparation du Service de l'urbanisme et des bâtiments en deux entités distinctes. Le

Service est composé de trois filières, dont une qui est partagée avec le Service des bâtiments : la filière administration.

FILIÈRE PLANIFICATION ET AMÉNAGEMENTS URBAINS

- Développer et gérer les instruments d'aménagement du territoire (plans directeurs, plans d'affectation, etc.).
- Concevoir et réaliser les aménagements urbains en synergie avec les partenaires et les autres services communaux.
- Représenter le Maître de l'ouvrage dans les projets d'urbanisme.
- Développer et animer les démarches participatives ou d'information à la population en lien avec les projets d'urbanisme.
- Planifier l'organisation du bâti, des espaces publics et des activités qui ont des incidences sur le territoire.
- Participer à l'élaboration des stratégies territoriales ou d'amélioration du cadre de vie interservices, intercommunales et régionales.
- Participer à la Commission urbanisme et mobilité avec la filière Mobilité du Service de la sécurité publique (SSP).

FILIÈRE POLICE DES CONSTRUCTIONS

- Traiter les demandes de permis de construire conformément aux lois, règlements et normes concernés, assurer le suivi et le contrôle des chantiers.
- Traiter les demandes de travaux de minime importance, d'abattage d'arbres, de teintes de façades et d'enseignes en application des règlements inhérents.
- Vérifier l'application et le respect de la Loi vaudoise sur l'énergie (LVEne), contrôler la sécurité sur les chantiers et vérifier le respect des réglementations liées à l'amiante et au radon.
- Traiter les demandes de fractionnement de parcelles.
- Veiller au respect des prescriptions en matière de constructions et d'aménagements sur le territoire.
- Répondre aux questions de la population en matière de Police des constructions (guichet et téléphones).
- Attribuer des numéros aux bâtiments.
- Mettre à jour les registres cantonaux tels que les statistiques de la construction, le registre des bâtiments et la CAMAC.
- Gérer les citernes et garantir que les mesures exigées par les ramoneurs soient effectuées.
- Piloter la Commission de salubrité et la Commission des constructions.
- Effectuer les prestations de Police des constructions pour les communes adhérentes au Réseau intercommunal de bureaux techniques (RiBT).

FILIÈRE ADMINISTRATION

La mission de la filière administration consiste à gérer tous les aspects administratifs, RH et financiers qui concernent le Service de l'urbanisme et le Service des bâtiments. En particulier :

- Assurer l'accueil et l'orientation du public au guichet, la réception téléphonique, les travaux de secrétariat, le soutien administratif et logistique.
- Gérer l'interface avec la Municipalité concernant le traitement des rapports, des notes et des préavis.
- Coordonner les aspects ayant trait à la communication interne et externe en lien avec les activités du service (événements, articles dans le journal communal, site internet, brochures, etc.).
- Assurer la gestion administrative du personnel, l'organisation de l'accueil et du départ des collaborateurs, organiser les séminaires inhérents au service.
- Etablir la facturation des prestations fournies, contrôler et saisir toutes les factures des fournisseurs et mandataires.
- Soutenir administrativement les différentes filières (organisation de démarches participatives, mise en place d'outils informatiques, traitement de la correspondance, etc.).
- Elaborer le budget de fonctionnement avec les différentes filières, collaborer au contrôle budgétaire des comptes de fonctionnement et d'investissement. Mener, à l'interne du service, le processus de bouclage des comptes annuels en collaboration avec le Service des finances.
- Former des apprentis et maturants et garantir la qualité du suivi de l'apprentissage durant l'année en cours.

Points forts 2019

PLANIFICATION ET AMÉNAGEMENTS URBAINS

En fin d'année, des choix importants ont été effectués par la Municipalité en ce qui concerne la priorisation des dossiers, ce qui permet à la filière Planification et aménagements urbains de se concentrer sur un nombre plus restreint de projets et de les conduire jusqu'à leur réalisation concrète, en collaboration avec les autres services communaux. L'année 2019 a été marquée par la préparation du passage d'une période de planification à une période de réalisation qui commencera par le lancement du chantier de la Place d'Armes en 2020. Par ailleurs, la révision du plan directeur communal (PDCoM) et du plan d'affectation communal (PACoM) touche à sa fin : les deux dossiers seront déposés à l'examen préalable en 2020.

Si le travail de la filière porte sur de nombreux nouveaux quartiers, les quartiers existants ne sont pas pour autant oubliés. Une série de projets concrets et à petite échelle vise à aménager des espaces publics de proximité au sein du tissu urbain existant : voir ci-dessous « cours d'écoles de qualité » et « espaces publics à 5 minutes de chaque Yverdonnois-e ».

- Priorisation des dossiers d'urbanisme : suite à la 4^e révision du Plan Directeur Cantonal (PDCn), ainsi qu'à l'entrée en vigueur de la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC) en septembre 2018, les huit Communes de l'agglomération AggloY on réussit à mettre en place une stratégie de priorisation de leurs projets d'urbanisation à l'horizon 2030. Pour la Commune d'Yverdon-les-Bains, ceci a signifié le report de ses trois projets hors zone à bâtir (Aux Parties, Coteau-Est et Les Roseyres) au-delà de 2030. Cette mesure permettra de développer en priorité les projets en zone à bâtir, comme l'exigent le cadre légal en vigueur, la mesure A11 du PDCn et les services cantonaux. Elle est le fruit d'une longue série de séances de discussion et d'échanges sur l'avenir des différents projets de l'Agglomération avec les autres Communes, les services cantonaux, la Conseillère d'État, Mme de Quattro, ainsi que les propriétaires des plans d'affectation (PA) hors zone à bâtir. Fin 2018, plusieurs arrêts de la Cour de droit administratif (CDAP) et du Tribunal fédéral (TF) à propos d'autres projets vaudois posaient des questions sur la faisabilité juridique des projets hors zone à bâtir. À la fin de 2019, une décision de la CDAP concernant deux projets d'urbanisation d'autres communes de l'Agglomération est encore attendue. Elles pourraient dicter l'avenir de tous les projets de la région empiétant sur des surfaces d'assolement (SDA).
- Révision du Plan Directeur Communal (PDCoM) et du Plan Général d'Affectation (PGA), (désormais nommé Plan d'affectation communal (PACoM)) : le PDCoM traite des thématiques obligatoires concernant l'urbanisation, la mobilité, le paysage, les espaces publics, l'environnement et l'énergie. Le diagnostic, le projet de territoire et le plan

d'actions du PDCoM étant pratiquement terminés, le travail de 2019 s'est axé sur la consolidation du projet de révision du PACoM. Ce travail a été réalisé en étroite collaboration avec les différents services cantonaux impliqués (SDT, DGE, etc.) et a permis l'envoi des deux dossiers pour examen préliminaire entre les mois d'août et décembre 2019. Le retour est positif et la procédure peut continuer (examen préalable). Quelques sujets devront encore faire l'objet de coordinations et consolidations avec les services cantonaux.

- Plan d'affectation (PA) Coteau Est: suite au préavis de l'examen préalable complémentaire des services cantonaux parvenu à la fin 2018, un nouvel examen complémentaire du dossier été demandé. Jusqu'au printemps 2019, la Ville et les mandataires ont mené une démarche de coordination avec les services cantonaux (SDT, DGE et DGMR) ainsi qu'avec les CFF afin de déterminer l'ampleur des études à mener pour l'adaptation du dossier. Des offres de prestations ont ensuite été reçues pendant l'été. Pendant l'automne-hiver 2019, suite à la démarche de coordination entre les communes de l'agglomération à propos de leur stratégie de priorisation, les propriétaires ont été sollicités par la Municipalité pour rediscuter les incertitudes liées à l'avenir du projet. Une hypothèse de développement partiel du PA a été mise sur la table, mais les propriétaires l'ont refusée et se sont prononcés pour le lancement de l'ensemble du PA. À la fin de l'année, la Municipalité a finalement décidé de reporter le projet à au-delà de l'horizon 2030, celui-ci se situant hors zone à bâtir et en surface d'assolement (SDA) et ayant très peu de chance d'aboutir en cas de recours au tribunal.
- Plan d'affectation (PA) Les Parties : jusqu'au printemps-été 2019, la Ville et les mandataires, pilotés par le service, ont travaillé pour l'adaptation du dossier suite au retour de l'examen préalable des services cantonaux en 2018. Comme pour le PA Coteau-Est, les propriétaires ont été invités à discuter sur l'avenir de leur projet et un éventuel développement partiel pendant l'automne 2019. Finalement, le projet a été reporté à au-delà de 2030 par la Municipalité.
- Plan d'affectation (PA) Les Roseyres : le dossier complet a été envoyé à l'examen préalable des services cantonaux le 1^{er} octobre 2018, dans le respect du délai convenu dans le protocole d'accord avec le propriétaire et le Maître de l'ouvrage (Steiner SA). À la demande des services cantonaux, le questionnaire de l'examen préliminaire selon la nouvelle LATC a été envoyé en complément (18 décembre 2018). La réponse parvenue en 2019 était négative et exigeait la mise en place d'une stratégie de priorisation des dossiers. Comme pour les autres PA hors zone à bâtir, les propriétaires ont été invités à discuter sur l'avenir de leur projet et un éventuel

développement partiel, pendant l'automne 2019. Finalement, le projet a été reporté au-delà de 2030 par la Municipalité.

Au 31 décembre 2019, la réaction des propriétaires et des acteurs du projet des trois PA reportés n'est pas encore connue.

- Le réaménagement de la Place d'Armes s'est concrétisé en 2019 par le démarrage des études de la phase d'avant-projet concernant le projet de parking souterrain et le réaménagement paysager. Des groupes de travail (GT) ont été mis sur pied afin d'assurer une coordination optimale entre les services. Une présentation aux partis a eu lieu en fin d'année et un calendrier des travaux et des différentes opérations de communication avec le grand public a été mis en place. L'année 2020 sera l'année de démarrage d'une phase de chantier qui s'étendra sur quatre ans.
- Le réaménagement du Front Gare : a avancé dans le sillage de la Place d'Armes. Un projet de convention de planification a été discuté entre la Ville, la Poste et CFF immobilier pour définir les grandes lignes de leur collaboration au développement de ce secteur. Elle devrait être signée au premier trimestre 2020. En parallèle, un cahier des charges est en cours d'élaboration pour lancer un mandat d'étude parallèle (MEP) qui permettra de définir le plan d'affectation de tout le périmètre de la gare, de la Thièle au Canal Oriental. Le concours démarrera au printemps 2020.
- Quartier Gare-Lac : deux PA du secteur Gare-Lac ont fait l'objet de conventions de planification en 2019 : le PA de l'Ancien-Stand et le PA Sport. Début 2019, un appel à projets a été lancé pour la planification du PA Ancien Stand, qui a ainsi pu démarrer au printemps. La dépose de ce PA à l'examen préalable est prévue à l'automne 2020. Le propriétaire principal du PA Pêcheurs a confirmé son intérêt à démarrer rapidement les études sur son périmètre.
- Plan d'affectation Verdan : le PA Verdan a été soumis à l'examen préalable cantonal en juin 2018. La Municipalité a reçu un avis défavorable de la DGRM en janvier 2019. L'avis défavorable porte sur la création d'un accès au site au Nord, par la route de Ste-Croix. Son statut de route cantonale ne permet la création de nouveaux accès privés que lorsqu'aucune autre option n'est possible (LRou, art 32). Le 19 août 2019 une rencontre a eu lieu entre Mme Capt, M. Carrard et Mme Gorrite où il a été décidé de proposer une variante par la route de Sainte Croix en tournant à droite et la rue Edouard Verdan. Les mandataires ont approfondi l'analyse d'une variante alternative qui a été transmise à la DGMR. Cette dernière a demandé plusieurs compléments, qui lui ont été envoyés. Son préavis devrait être envoyé au premier trimestre 2020. Les délais estimés pour l'examen préalable sont fixés à l'été 2020. L'objectif est une entrée en force du plan d'affectation mi-2021.
- Plan de Quartier (PQ) Clendy Dessous : afin d'assurer la participation privée au réaménagement de la rue, une convention d'équipement a été signée par toutes les parties en cause en date du 28 mars 2019. Une convention de mise à disposition du terrain (nouvelle exigence cantonale) sera signée début 2020 par les propriétaires. Le Canton a confirmé attendre cette dernière pièce pour valider le dossier. Le PA devrait être en vigueur d'ici à fin mars 2020. La dissolution du Syndicat d'améliorations foncières se fera également dans ces délais.
- Quartier de la Scierie (ex tour Landi) : le réaménagement du secteur situé à l'extrémité est de l'Avenue Haldimand est toujours en chantier. Parallèlement à la construction des 4 bâtiments, qui comprend la requalification de l'ancienne tour LANDI, une surface d'environ 1'000 m² doit également être aménagée par le promoteur en voie de mobilité douce (tronçon est de l'ancienne VR de Clendy). Au terme des travaux planifiés, cette zone sera cédée à la Commune, puis transférée au domaine public (DP). Les travaux ont pris du retard et la réception de chantier aura lieu au printemps 2020.
- Le projet de création d'un port et d'aménagement des Rives a évolué vers un programme plus complet suite à la consultation des milieux intéressés au printemps-été 2018. L'objectif actuel est de créer de nouveaux usages pour la population, orientés sur le paysage et la nature, en complément aux projets plus « urbains » du centre-ville. Il est, par exemple, prévu d'amener le public « sur l'eau » à l'aide de passerelles ou autres éléments avancés sur la rive afin d'offrir une approche insolite de l'eau. Dans la dynamique « nature », la renaturation de l'espace des rives et la création d'îles permettra d'accueillir des oiseaux migrateurs. Ce programme a été soumis à différentes instances en 2019. Les préavis sont globalement favorables, notamment celui de l'OFEV. Différents points restent néanmoins à traiter comme la taille du port et la nature exacte des compensations proposées. Une commission sera mise sur pied en 2020 pour en débattre. Les grandes lignes pourront ensuite être présentées au Conseil communal pour validation du crédit d'étude. Suite à cela, environ 6 mois d'études préliminaires seront nécessaires pour mener le projet à bien.
- Cour d'école – espaces publics de proximité : pour des raisons de sécurité, 4 places de jeux ont été démontées dans des préaux d'école en 2018 par le Service des bâtiments. Dans un esprit de développement durable, le Service de l'urbanisme a lancé, en partenariat avec BAT et Agenda 21, le projet « Cours d'école de qualité – espaces publics vivants ». Il a débuté en décembre 2018. Un groupe de travail interservices (GT) s'est formé (URB, A21, BAT, SPORTS, JECOS, MOBILITE, STE) et a entamé les réflexions sur un prototype au Collège de Fontenay. L'enquête publique a eu lieu durant l'été 2019. Trois oppositions ont été être

traitées. Cela a repoussé le chantier au printemps 2020. Comme annoncé lors de la demande de crédit à Agenda21, le « guide d'aménagement et d'entretien pour les cours d'école de qualité à Yverdon-les-Bains » se construit en parallèle du processus. Les autres cours d'école seront traitées dans un deuxième temps. Il est prévu d'attendre le retour de l'expérience du Collège de Fontenay et les recommandations du « Guide » pour solliciter un crédit d'étude au Conseil communal courant 2020.

- Projets modèles 2020-2024 : en août 2019, les Services des sports et de l'urbanisme ont proposé à la Municipalité de participer à l'appel à « projets modèles pour un développement territorial durable 2020-2024 » lancé par l'Office Fédéral du Développement Territorial (ODT). Cet appel à projet vise à soutenir et diffuser des bonnes pratiques en matière de planification urbaine, avec l'objectif de promouvoir des démarches « innovantes », « intersectorielles », qui permettent par « une planification intégrée de l'urbanisation, de la mobilité et de l'environnement, d'améliorer la qualité de vie des habitant-e-s et des quartiers ». Dans un rapport conjoint (URB_ra27-19), les Services ont proposé de soumettre deux idées à l'appel à projet : un espace public de destination (réaménagement du secteur de l'USY - Port et Rives) et un réseau d'espaces publics de proximité dans les quartiers existants : des « espaces publics à 5 minutes pour chaque Yverdonnois-es ». Fin 2019, l'ODT a informé la Commune qu'elle a été sélectionnée parmi 103 candidatures pour faire partie des 32 villes soutenues par l'appel à « projets modèles pour un développement territorial durable 2020-2024 ». C'est la proposition des espaces publics de proximité qui a été sélectionnée et bénéficiera d'un soutien de CHF 150'000.- sur 4 ans, destiné avant tout à payer des

études et une méthodologie « innovante ». A ce soutien financier s'ajoute un soutien en matière de gestion de projet et de communication auprès des autres villes suisses. Cette sélection permettra à Yverdon d'engager un travail interservices de planification des espaces publics à l'échelle de toute la Commune.

- Taxe d'équipements communautaires : suite à l'adoption de l'article 66 al.1 LATC qui prévoit notamment que la taxe d'équipement communautaire est déductible du montant déterminant assujéti à la taxe de plus-value, la Municipalité a décidé d'édicter un règlement pour la percevoir. Cette taxe sera prélevée sur la plus-value créée par des PA attribuant des droits à bâtir. Elle permettra de financer des structures scolaires, le développement des transports publics, ainsi que la réalisation d'espaces publics.
- La communication sur les projets d'urbanisme représente un des enjeux majeurs pour développer de nouveaux quartiers et faire adhérer la population au développement urbain souhaité par la Municipalité. En effet, avec la nouvelle Loi sur l'aménagement du territoire (LAT), on assiste à un changement profond de paradigme qui se caractérise par la fin d'une croissance urbaine vers l'extérieur (étalement urbain) au profit d'une croissance vers l'intérieur des zones déjà construites (densification). Cette densification ainsi que la création de nouveaux quartiers doivent être expliqués à la population, qui doit se sentir impliquée. Un projet de cycle de conférences et la production d'une maquette 3D de toute la ville ont été préparés en 2019. Par ailleurs, le Service a rejoint un groupe de travail sur la signalétique urbaine, piloté par le Service des Sports.

FILIÈRE POLICE DES CONSTRUCTIONS

- Sensible augmentation du nombre de dossiers de dispenses d'enquête publique en comparaison avec 2018 (voir tableau chiffres clés-statistiques ci-après).
- Réorganisation de la filière et accueil de nouveaux collaborateurs.
- Remplacement du technicien en charge des dossiers pour les communes adhérentes au RibT et poursuite de la collaboration avec le remplaçant jusqu'à la fin de l'année.
- Engagement d'une architecte-paysagiste pour repourvoir le poste laissé vacant à la Commission des Constructions.
- Participation de la filière Planification et aménagements urbains à la Commission des Constructions.
- Poursuite de l'engagement d'une secrétaire ad interim pour assurer le suivi administratif des dossiers entre septembre 2017 et mars 2018 puis de septembre 2018 à février 2019. Cette collaboration a permis d'assurer la logistique de la Commission de salubrité.
- Poursuite de la saisie des archives de Police des constructions et mise en ligne par le système d'information du territoire (SIT).

FILIÈRE ADMINISTRATION

- Mise à jour et création de procédures internes adaptées au fonctionnement du service.
- Organisation de team building renforçant l'esprit d'équipe et le sentiment d'appartenance.
- Gestion des activités de formation et d'organisation liées à l'entrée en fonction de nouveaux collaborateurs.
- Collaboration avec les archivistes de la Ville afin de dessiner une stratégie pour la gestion des archives et d'initier un important travail de triage et de gestion des dossiers.
- Sensibilisation des apprentis aux thèmes de la santé et sécurité au travail au moyen de divers supports digitaux.

Détails des activités

RÉALISATIONS, PROJETS

FILIÈRE PLANIFICATION ET AMÉNAGEMENTS URBAINS

OPÉRATIONS FONCIÈRES ET CONVENTIONS

Conventions :

- Dans le cadre de la réalisation d'un équipement multisports pour le quartier des Moulins (sous le viaduc autoroutier de la N05), une autorisation d'utilisation du site doit être délivrée par l'Office fédéral des routes (OFROU). Cette dernière a été officialisée par le biais d'une convention entre la Commune et l'OFROU qui sera ratifiée sur la base des travaux réalisés. Un complément de travaux nécessitera une extension de cette convention.
- PA St-Roch/Haldimand/Industrie : la convention de gestion pour les aménagements des espaces extérieurs du quartier a été finalisée et approuvée par les copropriétaires (PPE). Elle doit être encore signée devant un notaire.
- PA Clendy Dessous : une convention d'équipement entre la Commune, un propriétaire et le promettant-acquéreur a été ratifiée le 28 mars 2019 afin de garantir la part privée du financement convenu avec les propriétaires actuels pour le réaménagement de la rue en zone de rencontre 20km/h. Une convention de mise à disposition du terrain sera ratifiée au premier trimestre 2020 entre la Commune et les propriétaires.
- PA Sport : une convention de planification a été signée avec les propriétaires au mois de mai 2019, dans le but de développer le projet et fixer la clé de répartition des frais et des droits à bâtir.

PLANIFICATION INTERCOMMUNALE

Le tableau ci-après expose le degré d'avancement dans lequel se trouvent, au 31 décembre 2019, les planifications actuellement à l'étude :

Désignation	Communes	Phase du processus
Plan directeur régional	ADNV	Document terminé mis en consultation publique du 19 décembre 2018 au 15 février 2019. <i>Mandat ADNV + Canton</i>
Plan directeur sectoriel des zones d'activités / Stratégie de gestion	ADNV	Le bureau de l'ADNV a lancé, en coordination avec le bureau de l'Agglomération, la 1 ^{ère} phase de diagnostic et d'élaboration de la stratégie régionale concernant les zones d'activités. Les premiers résultats de la stratégie (offre vs. demande) sont attendus en 2020.
Stratégie de priorisation	Agglomération	Les communes, le Canton et le bureau d'Agglomération ont mis en place une démarche pour déterminer les projets prioritaires de l'agglomération. Les réflexions et coordination ont principalement été portées par les Syndics de l'agglomération tout le long de l'année.
Stratégie de mobilisation des réserves	Agglomération	Le bureau d'agglomération, en partenariat avec les communes d'Yverdon-les-Bains et Grandson, développe une stratégie de sensibilisation et d'incitation à la densification douce dans l'agglomération. Les premiers résultats sont attendus en 2020 (prévision : séances d'information et publication d'une page internet dédiée).

PLANIFICATION DU TERRITOIRE COMMUNAL

Le tableau ci-après expose le degré d'avancement dans lequel se trouvent, au 31 décembre 2019, les planifications actuellement à l'étude :

Désignation	Affectation	Phase du processus
Plan d'affectation (PA) « Aux Parties »	Activités + équipements communautaires (bâtiments SEY+STE) + dépôt des bus (Travys, Car Postal) + logements + crèche + commerces	Plusieurs adaptations au dossier ont été effectuées en vue de son envoi pour examen préalable complémentaire. Suite à la mise en place de la stratégie de priorisation des projets de l'agglomération (fin 2019), le dossier a été reporté à après 2030. PR10.26PR <i>Mandat Commune + propriétaires</i>
Plan d'affectation (PA) « Coteau Est »	Logements + activités + commerces + équipements publics (espaces publics, notamment parcs + bâtiments d'intérêts publics)	La Ville et les mandataires, pilotés par le bureau Team+ (pour les aspects d'urbanisation) et le bureau BR+ (pour les aspects liés aux travaux collectifs) ont travaillé pour la compréhension des exigences cantonales et l'élaboration de nouvelles offres visant l'adaptation du dossier. Suite à la mise en place de la stratégie de priorisation des projets de l'agglomération (fin 2019), le dossier a été reporté à après 2030. <i>Mandat Syndicat Coteau Est</i>
Plan de Quartier (PQ) « St-Roch – Haldimand – Industrie »	Logements + activités + commerces + parc privé ouvert au public + place publique	Les bâtiments sont construits. Les travaux d'aménagements extérieurs ont été terminés dans le courant de l'été 2017. Reste à ratifier devant notaire la convention de gestion du site. <i>Mandat propriétaires</i>
Plan de Quartier (PQ) « Clendy-Dessous »	Logements + activités + zone de rencontre 20 km/h	En août 2019, une convention d'équipement a été ratifiée et une convention de mise à disposition du foncier est sur le point d'être signée entre la Commune et les propriétaires. Le Canton procédera ensuite à l'approbation du PA, sous réserve du droit de recours des opposants. <i>Mandat Syndicat Clendy-Dessous</i>
Plan d'affectation (PA) « Verdan »	85 % de zone d'activités et 15% de logements	La Municipalité a reçu un avis défavorable de la DGRM en janvier 2019 qui porte sur la création d'un accès au site au Nord, par la route de Ste-Croix. Une variante a été proposée avec double accès : en tournant à droite depuis la route de Sainte Croix et par la rue Edouard Verdan. Elle a été transmise à la DGMR qui devrait donner une réponse début 2020. Les délais estimés pour l'examen préalable sont fixés à l'été 2020. L'objectif est une entrée en force du PA début 2021. <i>Mandat Commune</i>

Désignation	Affectation	Phase du processus
Plan de Quartier (PQ) « Au Pré du Canal Ouest » (révision)	Logements + mixité + espaces extérieurs	Les discussions avec le propriétaire, la Zurich Assurance, avancent et devraient déboucher sur une deuxième convention de planification courant 2020 permettant de faire évoluer le PQ vers une conception plus contemporaine. <i>Mandat Commune + propriétaires</i>
Plan d'affectation (PA) « Pêcheurs »	Logements 75% + zone d'activités 25%	Plusieurs réunions ont eu lieu avec le propriétaire principal. Il a été convenu de diviser le PA Pêcheur en deux parties : une détenue par Intershop et l'autre regroupant les autres propriétaires. La partie Intershop pourrait démarrer rapidement, l'autre partie pourrait être gelée pendant deux ans, le temps d'attendre le nouveau plan directeur cantonal, qui risque de modifier les règles de plafonnement des habitants à l'échelle de l'Agglomération. Finalisation du rapport AT/AF (aménagement du territoire et amélioration foncière) en cours. Une fois validé, une séance de présentation à tous les propriétaires concernés sera organisée au premier semestre 2020. Projet de convention avec Intershop à mettre en place courant 2020. <i>Mandat Commune + propriétaires</i>
Plan d'affectation (PA) « Sports »	Logements 75% + zone d'activités 25%	La signature de la convention de planification par les propriétaires a eu lieu en mai 2019. La rédaction d'un cahier des charges et d'un dossier d'appel d'offres pour groupement de mandataires (urbaniste, architecte, paysagiste, ing. mobilité, ing. environnement) a été élaboré en été/automne 2019. Publication et mise en ligne de l'appel d'offres au printemps 2020 pour une adjudication avant l'été 2020. <i>Mandat Commune</i>

Désignation	Affectation	Phase du processus
Plan d'affectation (PA) « Ancien-Stand »	Logements 75% + zone d'activités 25%	<p>L'appel d'offres pour l'élaboration du PQ a été mis en ligne le 1^{er} octobre 2018. Un groupement de mandataires (urbaniste, architecte, paysagiste, ing. mobilité, ing. environnement) a été choisi parmi 10 offres reçues. L'adjudication a été effectuée au début de l'année 2019.</p> <p>Les études ont bien avancé courant 2019, en partenariat avec le Service des bâtiments qui a mandaté le bureau Staffelbach et Partenaires pour préciser les aspects de valorisation immobilière.</p> <p>Le dépôt du dossier à l'examen préalable est prévu pour l'automne 2020.</p> <p><i>Mandat Commune et propriétaire privé (la Poste)</i></p>
Plan directeur communal (PDCom) Plan d'affectation communal (PACom)	Multiples	<p>Les 3 parties du PDCom (diagnostic, projet de territoire et plan d'actions) sont terminées. La révision du PA Com est bien avancée : une première version finalisée du plan et du règlement a été discutée tout le long de l'année avec les services cantonaux pour consolidation. Les dossiers ont été envoyés à l'examen préliminaire des services cantonaux en même temps. Le retour est positif et la procédure peut continuer.</p> <p>Certains sujets devront faire l'objet de coordinations et traitement.</p> <p><i>PR14.09PR URBAT</i></p>
Plan directeur localisé (PDL) Gare –Lac	Logements + activités + commerces + équipements communautaires (bâtiments et espaces publics)	<p>Les documents nécessaires au démarrage des PA ont été établis (convention de planification, cahier des charges, dossier d'appel d'offre etc.). L'étude « Rapport stratégique pour la mise en œuvre du PDL Gare-Lac » (avec chiffrage et répartition des coûts d'équipements) a été finalisée et transmise au canton pour prise de position.</p> <p><i>PR16.11RA URBAT</i></p>
Quartier de la Scierie / tour Landi (abandon du développement d'un nouveau Plan de Quartier (PQ) « A la Scierie »)	Logements + zone d'activités + espaces extérieurs	<p>Les travaux sont en cours et la création d'un cheminement de mobilité douce le long de la ligne CFF ainsi qu'un passage sous voie entre le quartier de la Scierie et la rue de Clendy sont également prévus.</p> <p><i>Mandat Commune + propriétaires</i></p>

Désignation	Affectation	Phase du processus
Quartier Front-Gare (lancement des études MEP + PA)	Programme mixte, logements, activités, commerces, Musée de la Mode et bibliothèque), espaces extérieurs	Convention entre les propriétaires en cours de finalisation. Signature prévue début 2020. Crédit d'études (PR19.30PR) validé par le CC le 12.12.2019). Lancement du mandat d'études parallèles (MEP) dans un premier temps (2020). Objectif = obtention d'une image directrice pour l'établissement du PA à la suite de la procédure MEP. Elaboration du PA et de son règlement jusqu'au printemps 2021. <i>Mandat Commune et propriétaires privés (La Poste et CFF)</i>

La liste ci-après décrit les autres études en cours :

- **Surfaces d'assolement (SDA) :** les SDA créent toujours autant d'incertitudes pour les projets situés dans ces zones (PA Coteau Est, PA Les Parties, PA Roseyres). Les retours des deux examens préalables en cours (Coteau Est et Les Parties) confirment la situation. Les propositions de compensation directe, afin de trouver de nouvelles SDA de qualité équivalente au sein de la Commune, ne sont plus acceptées par le SDT. Seule la réserve cantonale de SDA peut désormais compenser un projet. Les surfaces communales susceptibles d'avoir une qualité SDA devront être annoncées dans le cadre de la révision du PGA.
- **Zones d'activités industrielles et artisanales :** la Municipalité souhaite développer des zones artisanales sur le territoire communal. Dans cette perspective, la révision du PA communal, la reconversion des ZA du site stratégique Gare-Lac et le PA « Verdan » sont des projets prioritaires. Toutefois, la mise en œuvre de ces projets se heurte aux nouvelles directives cantonales, qui exigent l'élaboration d'une stratégie régionale de gestion des zones d'activités, attestant leurs vocations et le besoin éventuel d'en créer de nouvelles. Cette stratégie est actuellement en phase de démarrage avec un pilotage par l'Association pour le Développement du Nord Vaudois (ADNV). La position du canton reste donc réservée quant aux deux projets communaux concernés.
- **Projets prioritaires et dimensionnement de la zone à bâtir :** dans le cadre de la mise en œuvre de la révision de la LAT, le canton a fixé des règles d'aménagement du territoire pour limiter l'étalement urbain sur la base d'un scénario selon le « potentiel habitant » autorisé. Pour l'agglomération, c'est une croissance correspondant à 10'890 nouveaux habitants qui est autorisée entre la fin de 2015 et de 2030. Toutefois, les habitants déjà accueillis, les projets en cours dans le périmètre de l'agglomération, ainsi que les réserves de densification permettent un accroissement de la population significativement plus important (près de 14'000). De ce fait, le canton a exigé des communes de l'agglomération de prioriser leurs projets afin de ne pas planifier plus qu'autorisé. À la fin de l'année 2019, la Municipalité d'Yverdon-les-Bains a décidé de reporter trois PA créant de la zone à bâtir au-delà de l'horizon 2030 afin d'améliorer le bilan excédentaire de l'agglomération. Cette stratégie de priorisation devra être validée par le Canton au premier trimestre de l'année 2020.

AMÉNAGEMENTS URBAINS ET CHANTIERS

Le tableau ci-après expose le degré d'avancement dans lequel se trouvent, au 31 décembre 2019, les projets d'aménagement actuellement en cours :

Désignation	Projet	Phase du processus
Réaménagement de la Place d'Armes	Programme d'espaces publics, avec places de jeux, équipements culturels et sportifs sur parking souterrain (diverses mesures AggloY en priorité A1).	<p>Préavis PR18.26PR validé en octobre 2018 (validation du contrat public-privé, du financement des travaux de l'assainissement des réseaux de la rue des Remparts, des mesures d'accompagnement pour le projet).</p> <p>La phase d'avant-projet est en cours de finalisation. Coordination régulière entre le projet de surface, le projet de parking souterrain et le projet de réfection des réseaux souterrains à la rue des Remparts, pour mise à l'enquête coordonnée prévue en juillet 2020.</p> <p>Mise en place de plusieurs GT thématiques pour assurer une coordination optimale entre les services. Le Service de l'urbanisme s'est occupé de la mise en conformité de l'affectation du site. Une présentation aux partis a eu lieu en fin d'année et un calendrier des travaux et des différentes opérations de communication avec le grand public a été mis en place. L'année 2020 sera l'année de démarrage d'une phase de chantier qui s'étendra sur quatre ans. Les travaux de réaménagement de la surface sont prévus de 2022 à 2024.</p>
Parc St-Roch – Haldimand	Aménagement du parc et de la place publique prévus par le PQ.	Les travaux des aménagements extérieurs sont terminés et réceptionnés. Une convention de gestion doit être ratifiée devant notaire.
Création d'un port et réaménagement des rives du lac de la Thièle au Canal Oriental	Aménagement du port, de la rive, de l'embouchure du Canal oriental, d'une passerelle mobile et intégration de l'USY. Mobilité douce, navigation, renaturation, sports, animations et rapport à l'eau sont les mots-clés du projet.	Projet soumis à différentes instances afin de connaître les éventuels blocages potentiels. Le temps de retour des préavis est parfois long mais le contenu dans l'ensemble est positif. Le projet peut continuer mais doit traiter du dimensionnement du port et des compensations nécessaires retenues en premier lieu.

Désignation	Projet	Phase du processus
Mobilité douce Voie de raccordement Clendy	Assainissement de l'ancienne voie de raccordement (VR) de Clendy et aménagement d'un tronçon de mobilité douce.	Le projet a été soumis à l'enquête publique au printemps 2019. Deux oppositions et une remarque sont parvenues au Service. Le traitement des oppositions est en cours. En parallèle, l'activation de la subvention de la Confédération par l'AggloY a été enclenchée. Les travaux ne pourront pas commencer avant la validation du projet, au risque de perdre cette subvention.
Cours d'école de qualité – espaces publics vivants	Réaménagement d'une première cours d'école au Collège de Fontenay, en mettant en place une démarche de collaboration afin de réaliser un projet «exemplaire » pour les enfants. Parallèlement, une stratégie pour réaménager les 16 autres cours d'école est développée. Ce travail doit aboutir à l'établissement d'un guide «stratégie d'aménagement et d'entretien pour des cours d'école de qualité à Yverdon-les-Bains ».	Obtention d'un crédit de CHF 60'000.- d'Agenda 21. Mise en place du groupe de travail interservices. Collaboration avec les écoles mise en place. Projet accompagné d'une démarche participative et d'un travail interservice intense. Mise à l'enquête publique en été 2019. Trois oppositions ont été traitées et levées en hiver 2019.
Communication des projets d'urbanisme	Concept de communication pour accompagner les transformations urbaines à venir.	La Municipalité a validé le principe d'organiser des conférences sur des thèmes en lien avec la révision du Plan Directeur Communal. L'idée est d'inviter des intervenants extérieurs qui puissent présenter des projets développés ailleurs sur des thématiques qui intéressent Yverdon-les-Bains. En parallèle, une maquette 3D est en cours de finalisation. Elle pourra servir de support à des animations video présentant les transformations à venir à Yverdon. Le cycle de conférences et les projets de films seront développés courant 2020 en étroite collaboration avec les autres services et la filière Communication. Par ailleurs, le Service a rejoint un groupe de travail piloté par le service des sports qui planche sur un renouvellement de la signalétique dans la Ville.

FILIERE POLICE DES CONSTRUCTIONS

- Le départ du Chef du Service de l'urbanisme au milieu de l'année a été l'occasion de revoir la composition de la Commission des constructions. En effet, il manquait un regard croisé de la filière Planification et aménagements urbains au sein de cette entité. C'est dès lors chose faite avec la participation depuis octobre 2019 d'une urbaniste de cette filière. Sa connaissance du futur RPGA et les développements à venir de la Ville d'Yverdon-les-Bains apportent une réelle plus-value à la commission.
- Le poste d'architecte-paysagiste vacant depuis mai 2019 sera pourvu dès janvier 2020 avec Mme Gaëlle Hermabessière.

- Pour soutenir et appuyer les décisions de la Commission des Constructions, un juriste du Secrétariat général sera disponible sur demande dès janvier 2020 pour une participation selon la nature des dossiers à discuter.
- Lors des séances avec la Municipalité qui suivent les séances de la Commission des Constructions, 185 dossiers ont été traités en 2019 contre 204 dossiers en 2018. De ces 185 dossiers, 111 dossiers d'enquête publique (98 en 2018), 9 dispenses (15 en 2018), 15 modifications de projet sur demande de la Municipalité (29 en 2018), 31 avant-projets (24 en 2018) et 19 autres dossiers (13 en 2018) ont été traités.
- La nouvelle structure de la Commission de salubrité donne également pleinement satisfaction. En 2019, la Commission a procédé à 22 visites pour 76 dossiers, alors qu'en 2018, il s'est tenu 19 visites pour 57 dossiers. Il convient de préciser que jusqu'en 2018, la Commission se rendait plusieurs fois sur place suite à des demandes de compléments. Aujourd'hui, les pièces nécessaires à la visite de la Commission de salubrité sont exigées en amont de la séance, ce qui permet de limiter les visites. Chaque mois, 2 séances sont organisées au sein de la Police des

Constructions. Un important travail de suivi est assuré par une secrétaire ad intérim pour alléger le travail des technicien-ne-s qui peuvent ainsi se concentrer sur les aspects techniques des dossiers.

- Le nombre total de dossiers reçus pour les procédures de dispenses d'enquête, d'enquête publique ou de fractionnement s'est maintenu à niveau : 2016 : 421 ; 2017 : 449 ; 2018 ; 481 ; 2019 : Ces 481 dossiers se répartissent comme suit : 142 dispenses d'enquête (127 en 2018), 91 teintes de façade (58 en 2018), 62 abattages d'arbres (55 en 2018), 62 procédés de réclame (42 en 2018), 7 fractionnements (10 en 2018) et 117 dossiers d'enquête publique (105 en 2018).
- Dans le cadre du RiBT, la Police des constructions fournit également des prestations pour les communes voisines de Chamblon, Champvent, Cheseaux-Noréaz, Method, Suscévaz et Treycovagnes. La commune de Suscévaz a décidé de rejoindre, dès février 2020, le BT de Grandson. En 2019, 55 dossiers (33 en 2018 et 35 en 2017), répartis en 2 analyses préalables (15 en 2017) et 45 dossiers d'enquête publique (18 en 2018), ont été traités.

FILIÈRE ADMINISTRATION

- Gestion courante des activités administratives, RH et financières du Service.
- Traitement de 59 rapports, 15 notes et 6 préavis à la Municipalité.

- Premiers pas d'une stratégie de gestion des archives et optimisation des rangements dans l'optique d'un gain de place et d'efficacité dans la recherche des dossiers

RESSOURCES HUMAINES

L'année 2019 aura été une année riche en mouvements pour le Service de l'urbanisme ! En mai, Julien Woessner a rejoint les rangs du Service en qualité de responsable de filière, reprenant ainsi la direction de la Planification et des aménagements urbains. Le départ du Chef de service, Markus Bärtschi, le 31 août 2019, marque la seconde partie

de l'année. Les recherches se sont poursuivies au cours de l'année afin de repourvoir le poste de Chef de service. Du 31 août 2019 jusqu'à la fin de l'année, M. Thomas Czaka, Chef du Service des bâtiments, a brillamment assuré la direction ad interim du service de l'urbanisme.

PLANIFICATION ET AMÉNAGEMENTS URBAINS

La filière s'est réorganisée en profondeur durant l'année 2019 :

- Depuis le début 2019, la filière fonctionne sans chef de filière, Mme Charlotte Malignac ayant quitté son poste à fin 2018.
- Avril : départ de M. Gabriel Jeanneret, urbaniste chef de projet à 80%.
- Mai : entrée en service de trois personnes :
 - Julien Woessner en qualité de responsable de la filière planification et aménagements urbains à 100% ;
 - Hervé Savioz en tant qu'urbaniste chef de projet à 80% ;
 - Amélie Dubé en tant qu'urbaniste cheffe de projet à 80%. Ayant reçu une réponse favorable d'un autre employeur situé à proximité de son

domicile, elle quitte ses fonctions après quelques semaines.

- Juin : départ de M. Alexandre Gremaud, urbaniste chef de projet à 100%.
- Septembre : départ de M. Markus Bärtschi, Chef du Service de l'urbanisme.
- Décembre : arrivée de M. Vincent Wenger en qualité d'urbaniste auxiliaire à 80%, engagé en CDD d'un an. Il remplacera Mme Sara Dias durant son congé maternité prévu dès mars 2020.
- Embauche de M. Adrian Zeller, en tant qu'urbaniste chef de projet à 80%, avec entrée en fonction prévue au 1^{er} février 2020.
- Engagement de Mme Camille Vichery en tant que stagiaire urbaniste, de septembre à décembre 2019.

FILIÈRE POLICE DES CONSTRUCTIONS

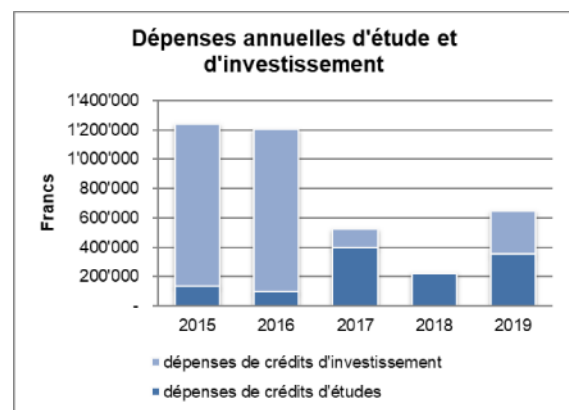
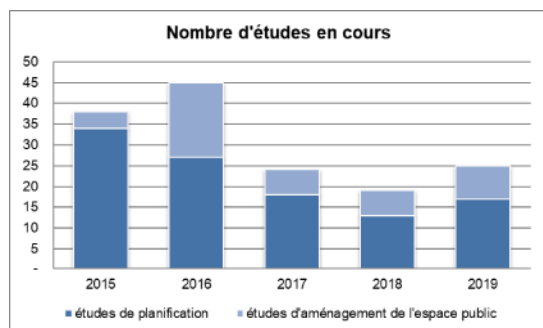
- Février : arrivée de M. Pierre-Alain Bard comme technicien à la Police des constructions.
- Juin : départ de Mme Joanne Tissot comme technicienne à la Police des constructions.
- Juin-Juillet : congé sabbatique de M. Jérôme Bouglé remplacé par M. Charles Wernuss.
- Octobre : arrivée de M. Marco Cerqueira comme technicien à la Police des constructions.
- Décembre : départ de M. Pierre-Alain Bard comme technicien à la Police des constructions.
- Décembre : fin du CDD de Mme Véronique Olivier comme secrétaire à la Police des constructions.

FILIÈRE ADMINISTRATION

- Août : engagement d'une stagiaire 3+1, Marine Gerster et d'une apprentie employée de commerce, Charlène Grin.

Chiffres clés – Statistiques

PLANIFICATION ET AMÉNAGEMENTS URBAINS



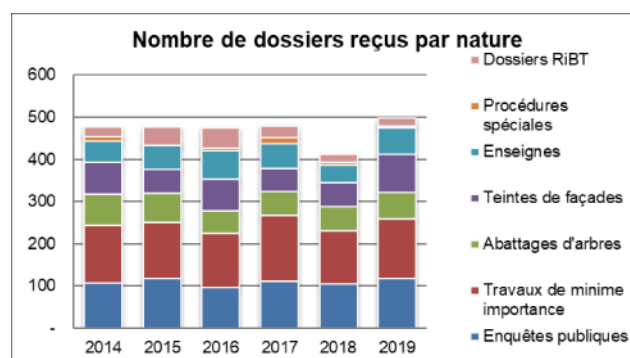
La filière a piloté trois projet à l'échelle de la Commune : la révision du Plan Directeur Communal (PDCoM), la révision du Plan Général d'Affectation (PGA) et la stratégie de mobilisation des réserves. Elle a également géré la planification de 14 plans d'affectation et 7 projets d'aménagements urbains. Ces projets ont été mené en étroite collaboration avec les autres services communaux.

Une feuille de route a été mise en place pour recenser tous les projets pilotés par la filière, en détaillant les tâches prévues sur chaque projet à un horizon de 6 mois. Ce document est mis à jour tous

les mois. Il permet de répartir la charge de travail entre les différents membres de l'équipe.

La réflexion sur la priorisation des dossiers au niveau de l'agglomération a également demandé un fort investissement de l'ensemble de la filière qui a produit plusieurs notes et rapports pour avancer sur ce dossier stratégique. Ce travail a été mené de manière collective en impliquant l'ensemble des chefs de projets pour rassembler les informations relatives aux différents projets menés au sein de la filière et analyser l'impact de la priorisation des dossiers sur l'avancement des dossiers en cours.

FILIÈRE POLICE DES CONSTRUCTIONS



Perspectives 2020

PLANIFICATION ET AMÉNAGEMENTS URBAINS

- Envoi de la révision du PDCOM et du PACOM à l'examen préalable et lancement d'une démarche de concertation de la population.
- Poursuite de l'examen préalable du PA Verdan.
- Envoi à l'examen préalable du PA Ancien Stand avec le groupement de mandataires suite à l'appel d'offre.
- Finalisation de l'étude d'Aménagement du territoire et d'améliorations foncières (AT-AF) du PA Pêcheurs et préparation du dossier d'examen préalable.
- Signature de la convention de planification et lancement du MEP Front Gare et projet lauréat attendu pour fin 2020.
- Lancement de l'appel d'offre du PA Sports.
- Mise en vigueur du PA Clendy-Dessous.
- Clôture des travaux communaux en cours liés aux plans de quartier situés hors zone à bâtir (Les Parties, Coteau Est et Roseyres).
- Mise à l'enquête du projet de réaménagement de la Place d'Armes et de la rue des Remparts.
- Mise en place d'une commission pour la question de la taille du Port et des compensations environnementales. Demande de crédit d'étude pour le réaménagement des rives entre la Thièle et le Canal Oriental ainsi que la réalisation d'un port et la création d'une passerelle sur la Thièle.
- Traitement des oppositions pendantes et obtention de la subvention d'agglomération pour le chemin de mobilité douce le long de la ligne CFF à Clendy et demande de crédit de réalisation au Conseil Communal.
- Aménagement de la cour du Collège de Fontenay et demande de crédit pour les autres cours d'école.
- Aménagement des compléments demandés par le Conseil communal pour le terrain multisports aux Moulins.
- Développement du projet de place publique au Parc Scientifique et Technologique (PST).
- Suivi du projet de passerelle PST pour la mobilité douce sur la route de contournement.
- Développement du projet mobilité et d'aménagement de l'avenue des Sports
- Suivi du projet mobilité et d'aménagement rue Roger-de-Guimps et Pierre de Savoie.
- Lancement du projet « Espace public à 5 minutes » soutenu par la Confédération, notamment avec la phase de diagnostic.
- Mise en œuvre de la nouvelle stratégie de communication.

FILIÈRE POLICE DES CONSTRUCTIONS

- Mise en œuvre des recommandations de la Cour des comptes.
- Redistribution, optimisation et uniformisation des tâches de la filière suite à la nouvelle procédure de traitement des dossiers.
- Formation des nouveaux collaborateurs au sein de la filière.
- Révision du règlement sur les procédés de réclame.

FILIÈRE ADMINISTRATION

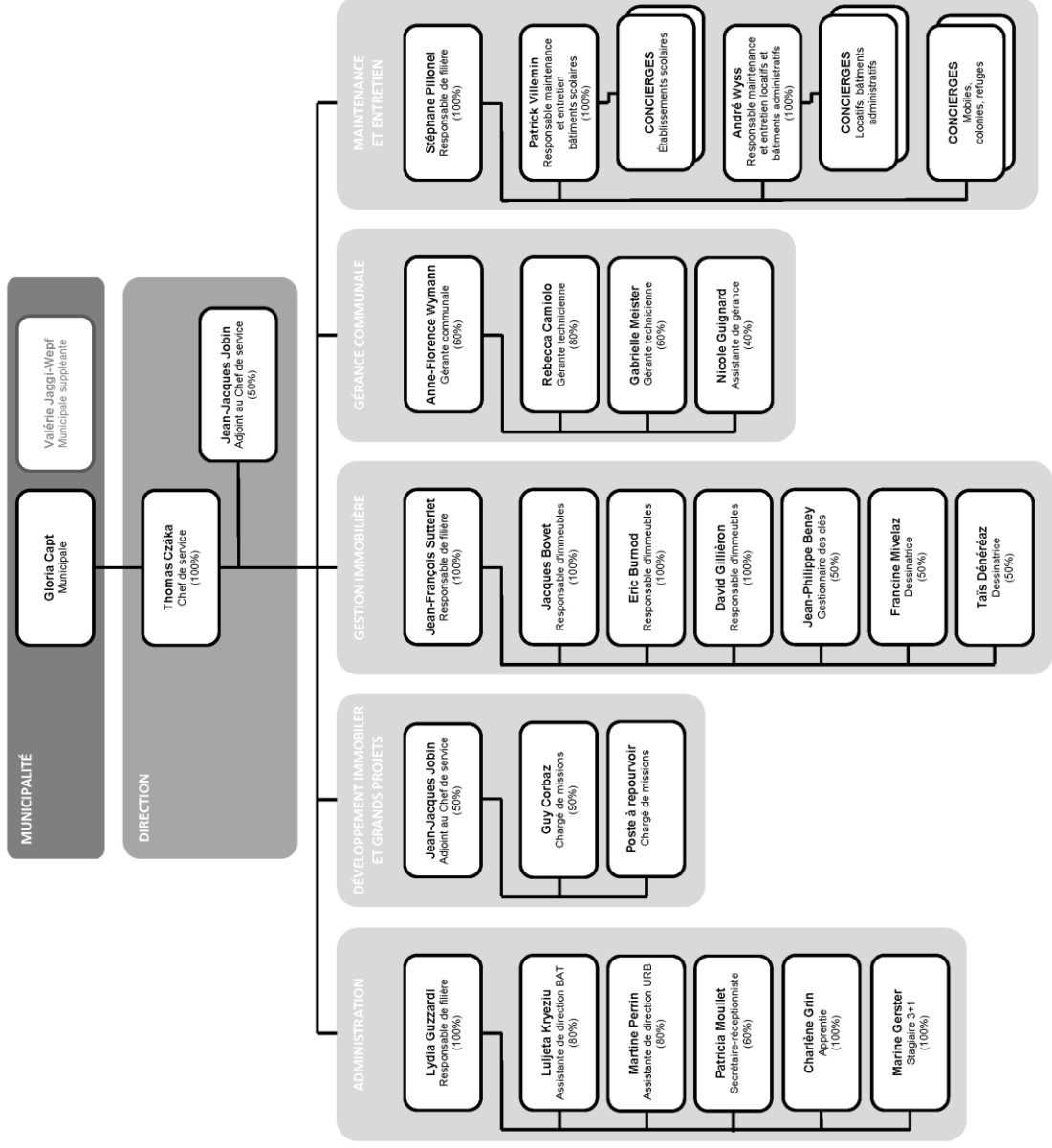
- Elaboration d'un projet d'intranet commun aux deux services en soutien avec le service de la Communication, qui propose en plus d'un intranet efficient, de travailler sur une application mobile.
- Accroître le soutien administratif des assistantes de direction aux filières de leur service respectif.
- Mettre l'accent sur la formation et la diversification des compétences.
- Poursuivre la mise à jour et la création de procédures et directives internes.
- Réorganiser le système d'archivage et rendre plus efficient le rangement des dossiers futurs.

SERVICE DES BÂTIMENTS

Madame Gloria Capt
Municipale

Monsieur Thomas Czák
Chef de service

SERVICE DES BÂTIMENTS



SERVICE DES BATIMENTS

Missions

Le Service des bâtiments est composé de cinq filières, dont une qui est partagée avec le Service de l'urbanisme : la filière administration.

FILIÈRE DÉVELOPPEMENT IMMOBILIER ET GRANDS PROJETS

- Intervenir comme représentant du propriétaire dans les démarches foncières communales, en collaboration avec la filière Gestion immobilière et les autres services de la Ville, notamment le Service de l'urbanisme.
- Proposer des stratégies de valorisation foncière, immobilière (acquisition, vente, droit de superficie) à la Municipalité.
- Gérer des projets d'envergure pour les phases de développement, voire suivre leur réalisation au cas par cas.

FILIÈRE GESTION IMMOBILIÈRE

Gérer le patrimoine immobilier, propriété de la Ville (bâtiments administratifs, financiers, HLM et scolaires), soit :

- Assurer l'entretien courant et la valorisation des bâtiments communaux par le biais des budgets annuels d'entretien des immeubles et par des crédits d'investissement.
- Mettre à disposition des services communaux les locaux administratifs et techniques nécessaires au bon fonctionnement de l'administration.
- Assurer le rôle de représentant du Maître de l'ouvrage dans les projets de rénovation.
- Gérer les contrats d'entretien de certaines installations techniques (chauffages, ascenseurs, etc.) dans les bâtiments propriétés de la Ville.
- Gérer tous les plans et documents graphiques (support papier ou informatique) des bâtiments propriétés de la Ville et garantir le respect de la charte graphique pour les plans dessinés à l'ordinateur ainsi que leur classement selon les normes.
- Gérer les clés électroniques et mécaniques et assurer leur entretien, réparation et remplacement.

FILIÈRE GÉRANCE COMMUNALE

- Gérer tous les baux de la Ville en tant que bailleur et locataire.
- Participer à l'élaboration et au suivi des Droits distincts et permanents (DDP) avec le Secrétariat général.
- Facturer annuellement les DDP ainsi que les loyers calculés sur les chiffres d'affaires des restaurants propriétés de la Ville.
- Mettre en location et gérer les baux des biens immobiliers propriétés de la Ville (appartements, surfaces commerciales, cafés restaurants, places de parc, etc.) et de la Fondation yverdonnoise du logement (FYL).
- Suivre administrativement la gestion des baux et des locataires (guichet et téléphones).
- Gérer les travaux et les rénovations lors de changements de locataires.
- Effectuer les bilans annuels des loyers et des décomptes de chauffage.
- Rédiger diverses conventions d'usage et autres documents.

FILIÈRE MAINTENANCE ET ENTRETIEN

- Assurer et gérer la conciergerie de tous les bâtiments propriétés de la Ville (bâtiments administratifs, financiers, HLM et scolaires).
- Suivre l'évolution de l'entretien des bâtiments en fonction du nombre d'utilisateurs, de la fréquence d'utilisation et du type d'utilisation des locaux et adapter les ressources si nécessaire et calculer les besoins pour les futurs bâtiments.
- Participer à la surveillance des bâtiments et des installations.
- Gérer les stocks : produits, consommables, sources lumineuses et machines d'entretien.
- Assurer l'évacuation et le tri des déchets selon les normes en vigueur.
- Déblayer la neige des accès aux bâtiments et veiller à ce que ces voies soient utilisables.
- Assurer le nettoyage des abords des bâtiments attribués à la conciergerie.
- Assurer l'entretien des surfaces vertes inhérentes aux bâtiments propriétés de la Ville, soit en interne par la conciergerie ou les parcs et promenades, soit par sous-traitance.

- Assurer le nettoyage des cours d'écoles : vidage des poubelles, ramassage des déchets et balayage, en partenariat avec le Service des travaux et de l'environnement (STE).
- Assurer le suivi et les déménagements du mobilier scolaire.
- Assurer et organiser le transport du matériel scolaire lors des déménagements de classes.
- Réparer le mobilier scolaire.
- Participer à l'achat du mobilier scolaire et de son stockage en partenariat avec le Service jeunesse et cohésion sociale (JECOS).
- Effectuer des petits travaux d'entretien dans les bâtiments propriétés de la Ville.
- Mettre en location des salles de classe (en dehors des périodes scolaires).
- Effectuer les remplacements et apporter un soutien au responsable des clés.
- Assurer les tâches d'huissier en collaboration avec le Secrétariat général (SGE).
- Assurer la distribution du courrier interne pour l'ensemble de l'administration communale.

FILIÈRE ADMINISTRATION

La mission de la filière administration consiste à gérer tous les aspects administratifs, RH et financiers qui concernent le Service de l'urbanisme et le Service des bâtiments. En particulier :

- Assurer l'accueil et l'orientation du public au guichet, la réception téléphonique, les travaux de secrétariat, le soutien administratif et logistique.
- Gérer l'interface avec la Municipalité concernant le traitement des rapports, des notes et des préavis.
- Coordonner les aspects ayant trait à la communication interne et externe en lien avec les activités du service (événements, articles dans le journal communal, site internet, brochures, etc.).
- Assurer la gestion administrative du personnel, l'organisation de l'accueil et du départ des collaborateurs, organiser les séminaires inhérents au service.
- Etablir la facturation des prestations fournies, contrôler et saisir toutes les factures des fournisseurs et mandataires.
- Soutenir administrativement les différentes filières (organisation de démarches participatives, mise en place d'outils informatiques, traitement de la correspondance, etc.).
- Elaborer avec les différentes filières le budget de fonctionnement, collaborer au contrôle budgétaire des comptes de fonctionnement et d'investissement. Mener, à l'interne du service, le processus de bouclage des comptes annuels en collaboration avec le Service des finances.
- Former des apprentis et maturants et garantir la qualité du suivi de l'apprentissage durant l'année en cours.

Points forts 2019

FILIÈRE DÉVELOPPEMENT IMMOBILIER ET GRANDS PROJETS

- Collège des Rives : pilotage du chantier jusqu'à la remise de l'ouvrage. Le bâtiment a été remis à l'Établissement secondaire Fortuné Barthélémy de Felice pour la rentrée scolaire en août.
- Projet Place d'Armes : développement du projet suite à la validation du deuxième crédit d'étude pour le réaménagement de la place et la réalisation des travaux d'infrastructures sur la rue des Remparts (préavis accepté par le Conseil communal en mars), soit : coordination générale des projets Parking Place d'Armes SA (en PPP), réfection des réseaux souterrains (rue des Remparts) sous la responsabilité du Service des énergies et du Service des travaux et de l'environnement, réaménagement de la surface de la rue des Remparts et de la Place d'Armes sous la responsabilité du Service de l'urbanisme.
- Projet Front Gare : validation du programme des locaux par la Municipalité en octobre et obtention, en décembre, d'un crédit d'étude de 500'000.- destiné à organiser un concours d'urbanisme (mandats d'étude parallèles, MEP) en vue de l'établissement d'un plan d'affectation (PA). Négociations avec CFF et Poste pour établir une convention de développement du secteur, en collaboration étroite avec le Service de l'urbanisme.

FILIÈRE GESTION IMMOBILIÈRE

- Étude et appel d'offres pour la rénovation de la toiture du Collège Pestalozzi.
- Étude et appel d'offres pour le remplacement des ascenseurs de Sous-Bois, chaufferies et cuisines.
- Étude pour le remplacement du logiciel de gestion immobilière avec la Gérance communale.
- Étude en partenariat public-privé (PPP) pour la réorganisation et le réaménagement des locaux de Sports 5, en collaboration avec les Services de la culture, des sports, des finances et un partenaire privé.
- Étude des différentes étapes de maintenance pour le Château.
- Étude et appel d'offres pour l'installation du wifi dans les écoles, ainsi que divers autres aménagements.
- Étude avec le Service des sports de la reprise du stade de l'USY.
- Procédure d'appel d'offres à investisseurs pour la vente de la ferme des Cygnes 7-9-11.
- Procédure d'appel d'offres à investisseurs pour la valorisation de la tribune des Rives du Lac.

- Mise en place de l'outil de planification immobilière « Stratus » avec un partenaire privé.
- Acquisition de données dans le logiciel « Stratus » pour les 120 principaux bâtiments de la Ville.
- Travaux d'aménagement à l'Aula Magna pour les séances du Conseil communal.
- Appel d'offres en entreprise totale et en PPP pour la rénovation de la tribune du stade de football et des infrastructures, en collaboration avec le Service des sports. Début des travaux en novembre.
- Rénovation de la toiture du Temple de Fontenay et traitement des façades.
- Travaux de réalisation d'une base nautique à la plage.
- Début de la construction de la salle de gymnastique Pestalozzi.
- Fin des travaux du Collège des Rives.
- Travaux de réalisation de l'extension de la caserne du SDIS
- Sécurisation des collèges, étape 3, comprenant la pose d'une détection feu et intrusion ainsi que des caméras de surveillance extérieure dans quatre collèges.
- Réfection de la fosse de saut de la salle de gymnastique de la Marive ainsi que du terrain de basket extérieur.
- Constitution d'une base de données géoréférencée et relevé des extincteurs dans les bâtiments scolaires, permettant d'effectuer courant octobre en collaboration avec le SDIS, une maintenance complète des appareils d'extinctions dans ces bâtiments.
- Mise en exploitation d'un nouveau logiciel de gestion des clés en lien avec l'ouverture du Collège des Rives.

FILIERE GÉRANCE COMMUNALE

- Mise en route du chantier J.-A. Venel pour la FYL (appel d'offres en entreprise générale, négociation du prêt hypothécaire, signature du droit de superficie)
- Préparation de l'avant-projet avec le mandataire du nouveau projet sur la parcelle n°701, rue de Montagny 13, pour la FYL.
- Résiliation des baux de l'immeuble Sports 5 en prévision du futur chantier. Suivi et négociations avec les locataires.
- Représentation à la Commission de conciliation dans le cadre des différentes procédures en cours.
- Établissement de conventions avec divers locataires.
- Mise en œuvre du départ des locataires à l'Ancienne-Poste 2, en prévision des travaux de rénovation.
- Mise en location de logements après de nombreux départs de locataires à Sous-Bois 11 à 15, suite à un contrôle des conditions de location effectués par l'Office du Logement.
- Transfert de bail pour le restaurant de la Grenette à la rue du Four 1.
- Élaboration d'une procédure pour la mise en application de la nouvelle loi sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL).

FILIERE MAINTENANCE ET ENTRETIEN

- Collège des Rives : la mise en exploitation de ce nouveau collège accueillant plus de 600 élèves a nécessité un travail important de la part de la filière. Cela comprend : l'organisation du déménagement, le chiffrage des ressources nécessaires au nettoyage et à l'entretien des locaux, le suivi du chantier, l'acquisition du matériel et des machines nécessaires à l'exploitation du bâtiment, la création des plannings de nettoyage et d'entretien ainsi que de nombreux autres travaux.
- Acquisition d'un élévateur permettant de se déplacer sans descendre de la nacelle.
- Acquisition d'une auto laveuse robot fonctionnant d'une manière autonome pour le Collège des Rives.
- Acquisition d'une petite balayeuse de voirie pouvant être équipée pour le déneigement.
- Renforcement de la collaboration à la gestion des clés avec la filière Gestion immobilière, en raison de la mise en exploitation du nouveau logiciel et de l'augmentation des cylindres électroniques à gérer.
- Intensification des formations des nouveaux concierges en fonction des besoins du service.
- Extension des moyens d'information : les concierges des Collèges du Cheminet, des 4 Marronniers, de Léon-Michaud et des Rives sont désormais équipés d'un PC portable et d'une imprimante.

FILIERE ADMINISTRATION

- Mise à jour et création de procédures internes adaptées au fonctionnement du service.
- Organisation de team building renforçant l'esprit d'équipe et le sentiment d'appartenance.
- Gestion des activités de formation et d'organisation liées à l'entrée en fonction de nouveaux collaborateurs.
- Collaboration avec les archivistes de la Ville afin de dessiner une stratégie pour la gestion des archives et d'initier un important travail de triage et de gestion des dossiers.
- Sensibilisation des apprentis aux thèmes de la santé et sécurité au travail au moyen de divers supports digitaux.

Détails des activités

FILIÈRE DÉVELOPPEMENT IMMOBILIER ET GRANDS PROJETS

Planification, valorisation foncière

La filière Développement immobilier et grands projets intervient comme représentante du propriétaire et, à ce titre, coordonne le plan des investissements, s'agissant de la valorisation foncière, en tenant à jour la liste des projets de valorisation des biens communaux (bâtiments et/ou, parcelles communales) afin de planifier les rentrées financières envisagées sur les biens fonciers propriétés de la Ville. A ce titre, la collaboration avec d'autres filières (Gestion immobilière) ou autres services (Service de l'urbanisme) est impérative.

La filière collabore à la planification scolaire avec la filière Gestion immobilière, le Service de l'urbanisme et le Service jeunesse et cohésion sociale (en charge de la planification des besoins scolaires).

La valorisation foncière des biens communaux s'effectue en étroite collaboration avec le Service de l'urbanisme. Cette valorisation porte notamment sur les objets suivants :

- Projets des plans d'affectation Gare-Lac (en particulier Ancien Stand).
- Planification des études sur le site des anciennes casernes.
- Evaluation de sites pour l'accueil de futurs dépôts Travys et Car postal.

Grands projets

Certains grands projets sont confiés à la filière Développement immobilier qui est chargée d'effectuer les études préliminaires et de suivre le développement du projet jusqu'à la fin des travaux, si nécessaire.

Désignation	Projet	Phase du processus
Place d'Armes	Projet de PPP pour la réalisation d'un parking souterrain de 1'000 places et réaménagement complet de la surface (rue des Remparts et Place d'Armes).	Avant-projet (réaménagement de la surface Place d'Armes et rue des Remparts). Projet définitif pour parking souterrain (par la société Parking Place d'Armes SA). Projet définitif et appels d'offres (réseaux d'infrastructures rue des Remparts). Préavis voté en mars 2019. Préavis PR.18.26PR
Front gare	Projet de valorisation foncière du Front Gare (est, centre et ouest) et études à mener en collaboration avec les propriétaires voisins (CFF immobilier et La Poste immobilier) ainsi que le Service de l'urbanisme.	Projet de plan d'action et de programme des locaux validé par la Municipalité le 10 juillet 2019. Version 1 le 9 octobre 2019. Préavis pour crédit d'étude (MEP et PA) voté par le Conseil communal le 12 décembre 2019. Préavis PR.19.30.PR
Collège des Rives	Réalisation d'un nouveau bâtiment scolaire secondaire (35 salles de classes, 15 salles spéciales, salle de gymnastique triple).	Préavis voté en décembre 2016. Travaux terminés juillet 2019 et bâtiment remis aux utilisateurs pour la rentrée d'août 2019. Préavis PR.16.31PR
Extension caserne des pompiers	Réalisation d'une annexe à la caserne des pompiers (principalement locaux pour véhicules).	Dossier repris par la filière Gestion immobilière le 1 ^{er} septembre 2019 (phase exploitation).
Salle de gymnastique Pestalozzi	Reconstruction de la salle de gymnastique Pestalozzi (salle de gymnastique + 2 salles de rythmique).	Dossier repris par la filière Gestion immobilière début 2019 (phase réalisation).

FILIÈRE GESTION IMMOBILIÈRE

Entretien courant

Chaque année, de nombreux travaux sont entrepris dans les bâtiments propriétés de la Ville afin d'en assurer l'entretien et la rénovation.

Cela comprend :

- la gestion des contrats d'entretien, des installations techniques (chauffage, sanitaire, électricité, ventilation, sécurité et sécurité incendie), des ascenseurs, des toitures, des stores, des appareils ménagers (cuisinières, fours, lave-vaisselle, frigos, hottes de ventilation, lave-linge et sèche-linge), des aménagements extérieurs et des clôtures, y.c. les installations de

jeux, la révision des orgues, des horloges monumentales et des cloches.

- la gestion des travaux d'entretien importants et des petites interventions de réparation ainsi que la gestion des clés électroniques – mécaniques, la gestion des cylindres, la programmation des clés, la modification des accès (horaires et lieux), le blocage des clés perdues, la commande des nouveaux cylindres et clés, la petite maintenance des installations, notamment l'échange des batteries, les serrures bloquées, les clés cassées, etc.

Projets

Désignation	Projet	Phase du processus
Château	Analyse des diverses phases de rénovation, en collaboration avec l'ARCHY, rénovation des 4 tours, façade côté Plaine, et escalier int.	Étude en 2019 et 2020, réalisation de 2020 à 2024
Collège du Cheminet	Étude pour la rénovation des sols en PVC	Étude en 2018 et 2019, réalisation en 2020
Collège 4 Marronniers	Étude pour la création d'un ascenseur	Étude en 2018 et 2019, réalisation en 2020
Collège Léon-Michaud	Étude pour la création de préaux couverts	Étude en 2018 et 2019, réalisation en 2020
Sous-Bois 11 à 23	Étude pour remplacement des ascenseurs, chaufferies et cuisines	Étude en 2018 et 2019, réalisation de 2020 à 2023
Tribune des Rives du Lac	Appel d'offres à investisseurs pour valorisation du volume intérieur	Étude en 2019, réalisation en 2020
Stade de l'USY	Étude avec SPORTS pour la reprise des installations par la Ville	Étude en 2019 – 2020, réalisation 2021

Réalisations, crédits d'investissement

Désignation	Projet	Phase du processus
Stade municipal	Travaux de rénovation et d'agrandissement du stade, avec un partenaire privé. Coût des travaux CHF 8'050'000.-	Travaux adjugés en entreprise totale en 2019. Travaux de fin 2019 à mi-2021. PR19.03bisPR
Sports 5	Projet de développement et de réaménagement des locaux entre partenaire privé, Sports, Culture et Finances Coût de l'étude CHF 500'000.-	Appel d'offres pour architecte en 2019. Étude dès 2020. Réalisation en 2021 et 2022. PR19.02PR
Base nautique	Étude et réalisation d'une base nautique avec le Service des sports. Coût des travaux CHF 280'000.-	Étude et réalisation en 2019. Préavis PR18.27PR
Collèges, sécurisation	Projet définitif concernant la 3 ^{ème} étape des travaux de sécurisation dans les écoles. Coût des travaux CHF 2'010'000.-	Début de l'étude en 2016 et poursuite en 2017. Réalisation de 2017 à 2019 Préavis PR16.12PR
Marive salle et gym	Divers travaux d'assainissement du complexe. Coût des travaux CHF 500'000.-	Étude en 2017 et réalisation en 2018 - 2019. Préavis PR17.23PR
Temple de Fontenay	Travaux de rénovation de la toiture et des façades. Coût des travaux CHF 300'000.-	Étude en 2017 et réalisation en 2018 - 2019. Préavis PR17.22PR
Contrôle OIBT des immeubles	Travaux de mise en conformité 2017-2020. Coût des travaux CHF 400'000.-	Étude en 2017. Réalisation en 2017 - 2020. Préavis PR17.03PR

Désignation	Projet	Phase du processus
Château, salle de l'Aula-Magna	Travaux d'aménagement de la salle en vue des séances du Conseil communal. Coût des travaux CHF 190'000.-	Étude en 2018. Réalisation en 2019. Préavis PR18.25PR
Extension caserne des pompiers	Réalisation d'une annexe à la caserne des pompiers (principalement locaux pour véhicules).	Préavis voté en décembre 2016. Réalisation en 2019 - 2020. Préavis PR.16.31PR
Serres et jardins	Travaux d'aménagement d'une nouvelle serre. Coût des travaux CHF 186'000.-	Étude en 2018. Réalisation en 2019 - 2020. Préavis PR18.24PR
Collège Pestalozzi	Travaux de rénovation de la toiture. Coût des travaux CHF 2'000'000.-	Étude en 2018. Réalisation en 2019-2020. Préavis PR18.23PR
Acquisition de logiciels de gestion et planification immobilière	Coût des travaux CHF 288'000.-	Étude en 2017- 2018. Réalisation en 2019 et 2020. Préavis PR18.20PR
Réfection des systèmes d'alarmes et d'évacuation dans les collèges	Coût des travaux CHF 370'000.-	Étude en 2017- 2018. Réalisation en 2018. Préavis PR18.04PR
Salle de gym Pestalozzi	Construction d'une nouvelle salle de gym. Coût des travaux CHF 6'195'000.-	Étude en 2017-2018. Réalisation 2019 - 2020. Préavis PR17.31PR
Ecoles, modernisation et extension des réseaux informatiques	Wifi et modernisation de l'informatique dans les écoles. Coût des travaux CHF 1'450'000.-	Étude en 2019. Réalisation en 2020. PR19.33PR
Ecoles, améliorations diverses	Salles des maîtres, préaux, etc. Coût des travaux CHF 1'445'000.-	Étude en 2019. Réalisation en 2020. PR19.16PR
Ferme des Cygnes 7-9-11	Appel d'offres à investisseur pour valorisation de la ferme. Valeur de vente CHF 3'100'000.-	Étude en 2018. Décision de vente en 2019. Réalisation en 2020. PR19.07PR

FILIÈRE GÉRANCE COMMUNALE

- Gestion courante des relations contractuelles avec tous les locataires des immeubles de la Ville.
- Gestion des baux à loyer en tant que bailleur et locataire.
- Participation à la rédaction de DDP.
- Rénovation partielle ou complète des logements quand cela est nécessaire (peinture, sols) et/ou remplacement d'appareils ménagers, stores, etc.
- Collaboration avec la filière Gestion immobilière pour le suivi de certains travaux.
- Suivi des paiements des loyers et des dossiers contentieux.
- Gestion de l'immeuble subventionné et des appartements propriétés de la FYL.
- Gestion des baux en concertation avec le futur propriétaire de l'immeuble Ancienne-Poste 2.
- Gestion complète du site de l'Avenue des Sports 5
- Collaboration avec l'Office Communal du Logement pour les différents contrôles effectués dans les immeubles subventionnés.

FILIÈRE MAINTENANCE ET ENTRETIEN

Organisation et gestion du personnel

- 77 concierges œuvrent pour la Ville.
- Gestion des vacances et des absences de courte et de longue durée.
- Organisation et contrôle du travail des équipes, distribution des tâches avec des fiches de travail comme support.
- Développement des activités des concierges mobiles, utilisation des compétences métiers.
- Participation de 10 concierges à la formation « Flexi-shop » formation de nettoyage donnée au Collège des Rives.
- Participation de 2 concierges à la formation initiale pour utilisateur de plateformes élévatrices selon ASFP.
- Participation de 8 concierges à la formation « Sensibilisation incendie » dispensée par l'ECA.
- Organisation annuelle de deux séances de travail, une pour le secteur des écoles et l'autre pour le secteur administratif, financier et HLM. Ces deux séances traitent de différents sujets liés à l'évolution du métier, la formation, la sécurité, etc.
- Organisation des travaux d'entretien en interne ou en externe.
- Organisation de l'entretien des surfaces vertes en interne ou en externe.

Distribution du courrier interne

- Prise en charge à la Poste du courrier communal.
- Distribution du courrier dans les services et reprise du courrier sortant.
- Affichage des documents venant du Greffe sur les piliers publics : promenade Auguste-Fallet, Gressy et Sermuz.
- Distribution et reprise des cartouches de toner pour les imprimantes venant de l'Office informatique.

Conciergerie mobile

- Remplacement des concierges lors d'absences de courte durée et aide à la gestion des clés.
- Petites réparations et travaux techniques dans les bâtiments propriétés de la Ville.
- Nettoyage des graffitis et petits travaux de peinture.
- Livraison de matériel et de produits.
- Gestion du stock intermédiaire de matériel et de produits au Collège du Cheminet.
- Aide au nettoyage des cours d'écoles : vidage des poubelles, ramassage des déchets et balayage. Le balayage des grandes surfaces est effectué en partenariat avec le STE (balayeuse de voirie).

- Aide au déblaiement de la neige et salage avec le tracteur Kubota ou mono axe, selon plans établis.

Mobilier scolaire

- Demande de devis pour l'acquisition de nouveau mobilier scolaire, réparations et déménagements. Gestion effectuée en collaboration avec le service JECOS.
- Organisation du transfert de mobilier scolaire pour la rentrée d'août avec la collaboration des écoles.

Tâches d'huissier en collaboration avec le Greffe

- Préparation des locaux et du matériel nécessaire aux diverses manifestations.
- Accompagnement des Municipaux lors des visites aux nonagénaires ou centenaires.
- Fourniture des boissons et des collations.
- Suivi durant les réceptions.

Location des salles de classe

- Location des salles de classe en dehors des périodes scolaires, gestion des disponibilités.
- Mise à disposition des clés nécessaires à l'accès aux classes.
- Contrôle des locaux en matière de propreté des classes et WC.

FILIÈRE ADMINISTRATION

- Gestion courante des activités administratives, RH et financières du Service.
- Traitement de 59 rapports, 15 notes et 6 préavis à la Municipalité.

- Premiers pas d'une stratégie de gestion des archives et optimisation des rangements dans l'optique d'un gain de place et d'efficacité dans la recherche des dossiers

Ressources humaines

L'année 2019 a été une année riche en défis pour le Service des bâtiments. A la suite du départ du Chef de Service de l'urbanisme, Thomas Czaka, Chef du Service des bâtiments, a repris la direction ad interim de ce service.

Quelques changements dans le personnel du service ont également marqué l'année 2019 :

FILIÈRE DÉVELOPPEMENT IMMOBILIER ET GRANDS PROJETS

- Poste vacant de chef de projet en développement immobilier.

FILIÈRE MAINTENANCE ET ENTRETIEN

- Janvier : arrivée de Mme Monique Darbre, auxiliaire de conciergerie à Sports 5.
- Mars : arrivée de Mme Kata Stojilovic, auxiliaire de conciergerie pour les HLM, Sous-Bois.
- Mai : arrivée de Mme Maria Rodrigues Antunes, aide-nettoyeuse au Collège de la Place d'Armes.
- Juillet : arrivée de Monsieur Christophe Esseiva, intendant, de Monsieur Salvatore Morrusco agent d'exploitation et de Monsieur Joao Real, agent de propreté, au Collège de Rives.

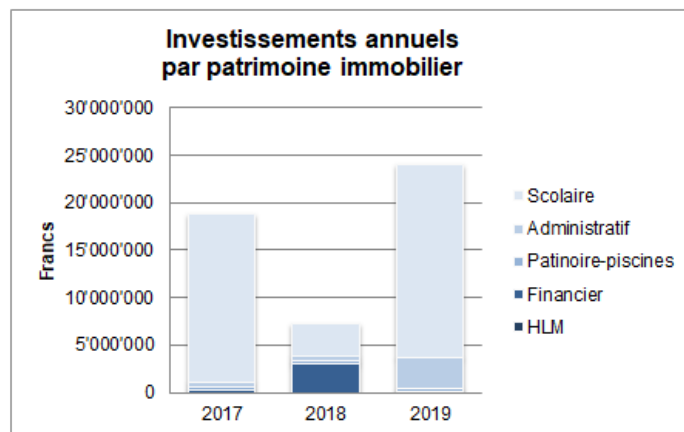
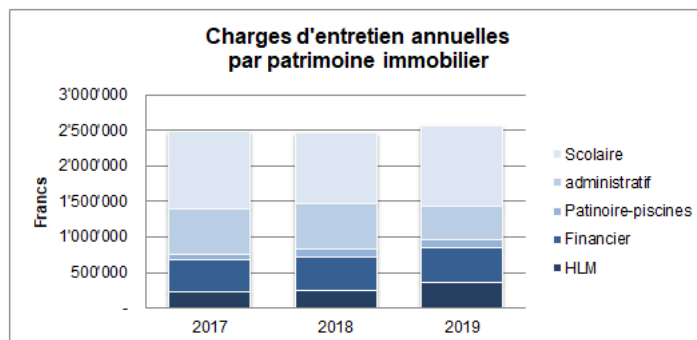
- Août : arrivée de Mesdames Belmira Freitas et Sadika Mehmedovic, aide-nettoyeuse, au Collège des Rives.
- Août : arrivée de Mme Florbela Alves Coutinho Oliveira, auxiliaire pour les locations de la Cure d'Air.
- Août : arrivée de Monsieur Guylan Ischy, apprenti agent d'exploitation au Collège du Cheminet.
- Septembre : arrivée de Mme Lopes Christina Grácio, aide-nettoyeuse au Collège des Rives.

FILIÈRE ADMINISTRATION

- Août : engagement d'une stagiaire 3+1, Marine Gerster et d'une apprentie employée de commerce, Charlène Grin.

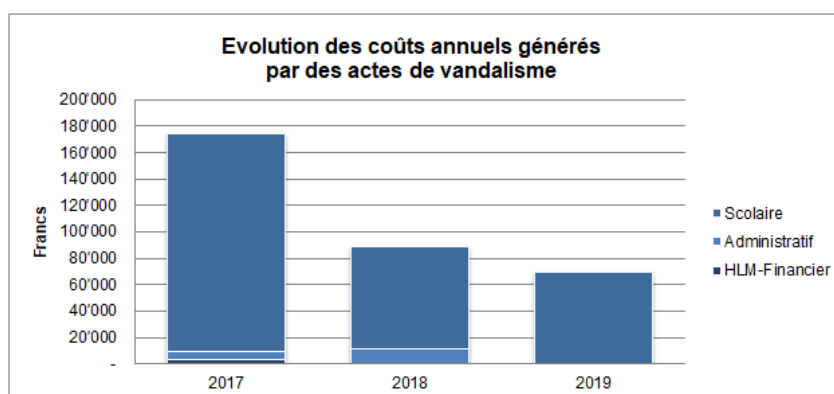
Chiffres clés - Statistiques

GESTION IMMOBILIÈRE



Les frais d'entretien des bâtiments propriétés de la Ville restent importants en raison du vieillissement des immeubles. L'outil de planification immobilière,

validé fin 2018 par le Conseil communal et mis en place en 2019, devrait offrir une vision d'ensemble plus claire de l'état du parc immobilier dès mi-2020.



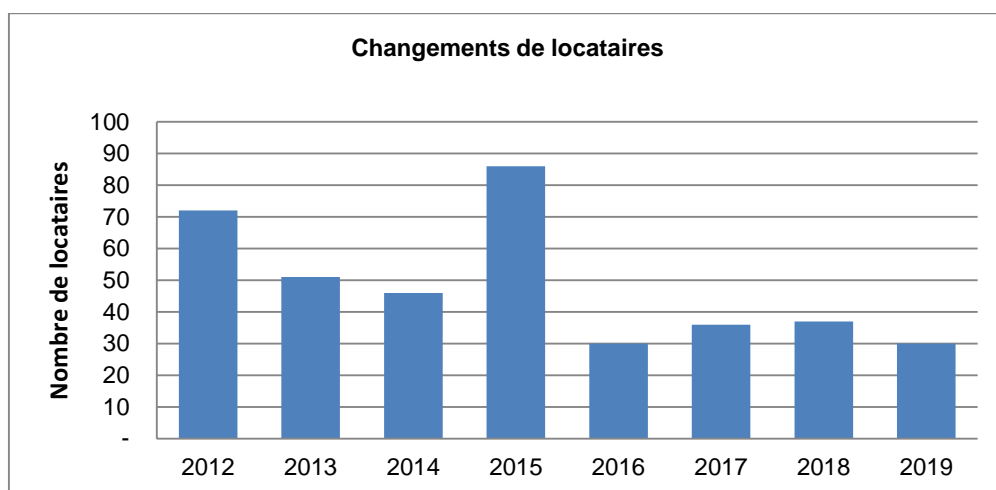
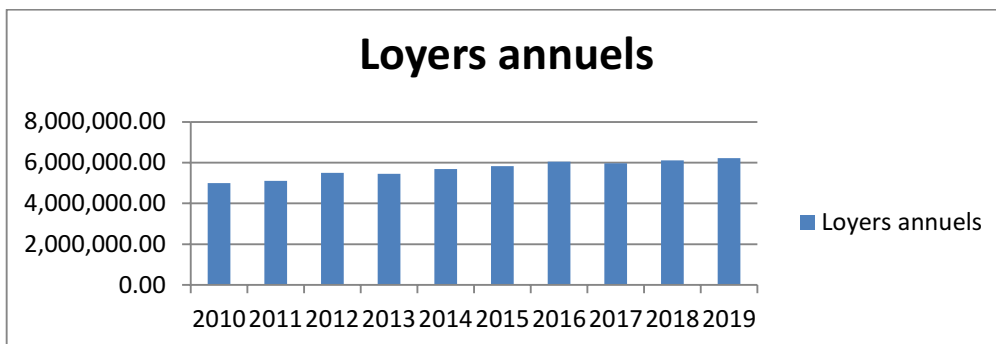
Les frais liés aux actes de vandalisme restent importants. Une tendance à la baisse est néanmoins constatée qui concerne essentiellement les cas d'incendie dans les écoles. L'installation de caméras

de surveillance a démontré son efficacité. Les actes d'incivilité dans les immeubles locatifs et les WC publics sont, depuis 2017, en diminution.

FILIÈRE GÉRANCE COMMUNALE

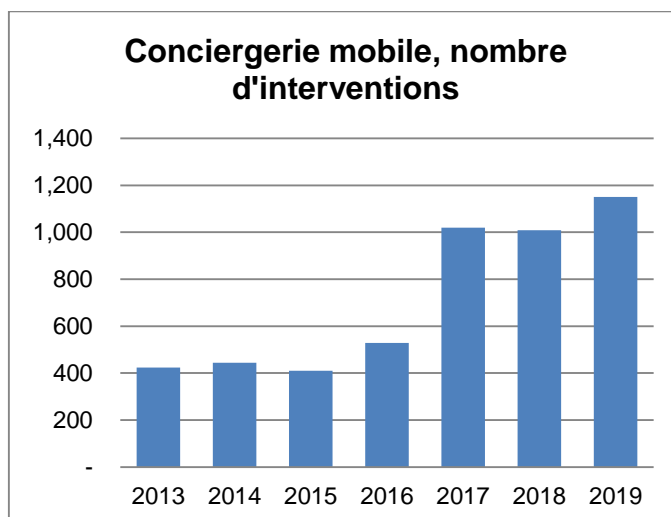
Pour l'année 2019, la Gérance communale a encaissé des loyers bruts pour la somme totale de CHF 6'215'034.75. Au 31 décembre 2019, la somme des loyers non encaissés s'élevait à CHF 21'288.00. Cela comprend les retards de paiement d'un mois de loyer ou plus, ainsi que des suppléments de chauffage. Le montant des arriérés de loyers a

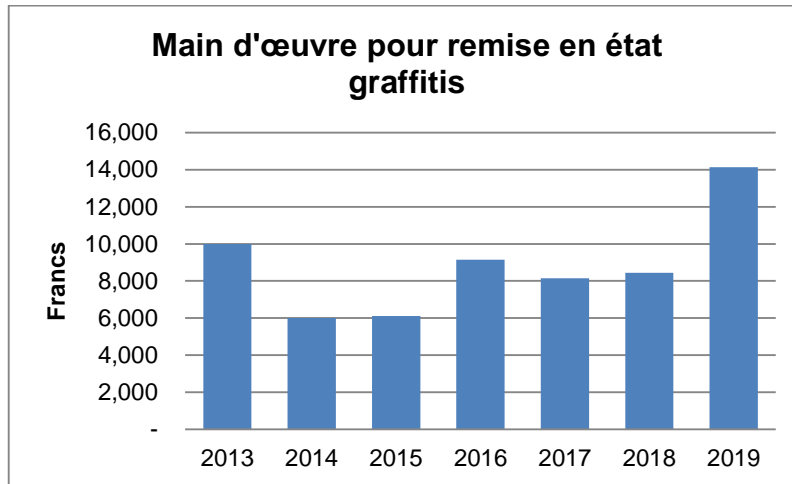
diminué et seuls quelques locataires sont concernés par les rappels pour un ou deux mois de retard. Un suivi régulier des encaissements est effectué afin d'éviter les situations difficiles. Des arrangements de paiement sont fréquemment mis en place si cela est nécessaire.



FILIÈRE MAINTENANCE ET ENTRETIEN

Les frais d'entretien des bâtiments propriétés de la Ville restent importants en raison du vieillissement des installations.





Les coûts de remise en état des bâtiments ou autres installations restent élevés en raison de la complexité des techniques qui doivent être utilisées. Le nombre d'interventions effectuées par la conciergerie mobile s'est stabilisé mais par contre la part effectuée par le responsable des concierges administratifs, financiers et HLM est en augmentation. L'un des concierges mobiles n'est

disponible qu'à 50%, le reste de son temps étant dédié à la gestion des clefs. Un tiers des 1151 interventions concerne les bâtiments administratifs, financiers et HLM. En ce qui concerne les écoles, les concierges des grands collèges, tels que les Rives, Léon-Michaud, Fontenay, La Passerelle, Cheminet, 4 Marronniers, Pestalozzi, Place d'Armes et la Villette, effectuent ces travaux.

Perspectives 2020

FILIÈRE DÉVELOPPEMENT IMMOBILIER ET GRANDS PROJETS

- Début des travaux de réfection des réseaux d'infrastructures à la rue des Remparts et dépôt des demandes de permis de construire pour le chantier Place d'Armes.
- Mise en œuvre des mandats d'étude parallèles d'urbanisme pour le Front-Gare et signature de la convention de développement du Front Gare avec les partenaires fonciers (CFF et La Poste).
- Développement de la stratégie foncière communale.
- Étude pour la valorisation du site des Anciennes casernes, en collaboration avec la filière Gestion immobilière et le Service de l'urbanisme.
- Poursuite de l'étude de la délocalisation des services SEY et STE afin de permettre la valorisation des parcelles communales dans le futur quartier Gare Lac.
- Développement des études concernant la valorisation immobilière.

FILIÈRE GESTION IMMOBILIÈRE

- Fin des travaux de réalisation de la nouvelle salle de gymnastique du Collège Pestalozzi.
- Travaux de rénovation de la toiture et des façades du Collège Pestalozzi.
- Travaux de rénovation des sols du Collège du Cheminet.
- Travaux d'aménagement d'un ascenseur au Collège des Quatre Marronniers
- Travaux d'exécution d'un couvert au Collège Léon-Michaud.
- Travaux de réalisation d'une nouvelle serre pour STE.
- Travaux d'extension des locaux du stade en collaboration avec un partenaire privé.
- Travaux d'aménagement intérieur de la Tribune des Rives du Lac en locaux de stockage-dépôt.
- Finalisation de l'étude des futures étapes de rénovation du Château avec le nouvel architecte.
- Exécution de la vente de l'immeuble Cygnes 7-9-11.
- Dernière phase de la campagne 2017-2020 de mise en conformité OIBT des immeubles.
- Préparation de la campagne 2021-2025 de mise en conformité OIBT des immeubles.
- Poursuite de l'étude concernant l'éclairage des monuments publics en collaboration avec SEY.
- Achat et mise en place d'un logiciel de gestion immobilière en collaboration avec la Gérance.
- Finalisation de planification immobilière avec l'outil « Stratus » mis en place en 2019, premières projections.
- Étude de revalorisation du site de Sports 5 avec un partenaire privé, mise à l'enquête.
- Étude pour le remplacement de diverses places de jeux dans les écoles en collaboration avec le Service de l'urbanisme.
- Étude pour le remplacement des 60 cuisines de l'immeuble Sous-Bois 17-23 et modernisation des ascenseurs.
- Étude pour la rénovation des immeubles Jordils 65 et Four 5.
- Étude de la valorisation du site des Anciennes casernes en collaboration avec la filière Développement immobilier.

FILIÈRE GÉRANCE COMMUNALE

- Mise en place d'un nouveau logiciel de gestion Abalmmo.
- Suivi de la construction de l'immeuble J.-A. Venel pour la FYL.
- Suivi de l'avant-projet et du projet sur le site Montagny 13 pour la FYL.
- Suivi du projet de réfection des immeubles à Sous-Bois 11-13-15 et 17-19-21-23 à Yverdon-les-Bains

FILIÈRE MAINTENANCE ET ENTRETIEN

- Mise en exploitation de la salle de gym de Pestalozzi.
- Réorganisation de la filière.
- Renforcement de la collaboration avec la filière Gestion immobilière et la Gérance communale.
- Révision de la répartition des tâches entre concierges sur site, concierges mobiles et responsables de secteur.
- Développement des compétences techniques des concierges afin d'améliorer le suivi des installations techniques, avec l'appui de la filière Gestion immobilière.
- Reprise du suivi des contrats d'entretien en collaboration avec la filière Gestion immobilière.
- Participation aux réfections d'appartements lors de changements de locataires.

FILIÈRE ADMINISTRATION

- Elaboration d'un projet d'intranet commun aux deux services en soutien avec le Service de la communication, qui propose en plus d'un intranet efficient, de travailler sur une application mobile.
- Accroître le soutien administratif des assistantes de direction aux filières de leur service respectif.
- Mettre l'accent sur la formation et la diversification des compétences.
- Poursuivre la mise à jour et la création de procédures et directives internes.
- Réorganiser le système d'archivage et rendre plus efficient le rangement des dossiers futurs.

Conclusion

Le présent rapport a été approuvé par la Municipalité au cours de sa séance du 08.04.2020, sous les réserves d'usage.

Toutes les pièces justificatives sont à la disposition de la commission de gestion pour l'exécution de son mandat.

La Municipalité a l'honneur de demander au Conseil communal :

d'approuver la gestion de l'exercice 2019, vu le rapport de la Commission de gestion.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

J.-D. Carrard



Le Secrétaire :

F. Zürcher